PARTI SOCIALISTE – SFIO
Congrès national extraordinaire des 29, 30 et 31 mars 1946
Montrouge

Sommaire

Le président (Charles Lancelle) 3
Figieres (Alger) 6
Daniel Mayer 7
Descombs 10
Victor Provo (Nord) 11
Paul Valentino (Guadeloupe) 12
Hippolyte Masson (Finistère) 13
Victor Provo 14
Daniel Mayer 16
Yves Dechezelles (Seine) 20
Le président (Jean Bondi) 22
Robert Verdier 22
Le président 26
Colin (Alger) 27
Gottereau (Seine) 29
Sadoun 32
Jacques Meyniel (Cantal) 35
Socie (Jura) 38
Marcel David (Landes) 39
Etienne Weill-Raynal (Oise) 40
Truttin (Marne) 42
Jean Capdeville (Seine Inférieure) 42
Andrée Viennot 43
Salomon Grumbach (Tarn) 45
Léon Boutbien (Seine) 49
Pierre Bloch (Aisne) 52
Denis Cordonnier (Nord) 54
Jean Rous (Rhône) 55
Fischer (Aisne) 57
Gilles Gozard (Allier) 58
Guy Mollet (Pas-de-Calais) 60
Armand Coquard (Nord) 62
Le président 65
Le président (Guillet) 66
Georges Bruguier (Gard) 66
Daniel Mayer 67
Phelpain (Haute-Saône) 68
Guy Mollet - (Rapporteur sur la question de la Constitution) 69
André Bidet 81

Collection Jean-Jaurès

Martel (Dordogne) 83
Vergnolles (Seine) 83
Schiltz (Loire Inférieure) 85
Descombs (Gers) 85
Jacques Piette (Seine et Marne) 86
Francis Leenhardt (Bouches-du-Rhône) 88
Figières (Algérie) 89
Ben Bahmet (Constantine) 91
Gautier (Maroc) 92
Waghemacker (Bas Rhin) 93
Jacques Meyniel (Cantal) 94
Elie Bloncourt (Aisne) 94
Claudel (Manche) 96
Charles Foulon (Ille-et-Vilaine) 97
Eldin (Ardèche) 98
Edouard Depreux (Seine) 99
Guy Mollet 102
Le président (Albert Gazier) 107
Daniel Mayer 107
Georges Bruguier (Gard) 108
Socie (Jura) 110
Auch (Seine) 110
Jean Le Bail (Haute Vienne) 111
Chareille (Creuse) 113
Daniel Mayer 114
Roger Priou-Valjean (Seine) 116
Elie Bloncourt (Aisne) 117
Charles-Louis Foulon (Ille-et-Vilaine) 118
Charles Sandro (Var) 120
Julien Le Pan (Morbihan) 121
Jean Binot (Seine Inférieure) 122
Marchand (Seine-et-Oise) 123
Breitman (Loir-et-Cher) 123
Daniel Mayer 125
René Cassagne (Gironde) 126
Ribet (Haute-Garonne) 127
Cormolli (Constantine) 127
Paul Valentino (Guadeloupe) 128
Max Lejeune (Somme) 129
Arthur Notebart (Nord) 130
Massonneau (Charente Maritime) 131
Nessler (Nièvre) 132
Daniel Mayer 133
Le président (André Le troquer) 136
Georges Hirsch 136

Collection Jean-Jaurès

Guy Mollet 137
Jean Biondi 138
Cotereau (Seine) 143
Guy Mollet 145
Daniel Mayer 146
Jules Moch 149
Daniel Mayer 149
Louis De Brouckere 150
Daniel Mayer 153
Le président 155

Séance du vendredi 29 mars 1946 (séance du matin)

La séance est ouverte à 10 heures dans la salle du centre administratif de Montrouge.

Daniel Mayer - Camarades, je déclare ouvert le Congrès national extraordinaire du Parti.

Je vous propose comme Bureau, ce matin :

Président : Charles Lancelle, secrétaire de la fédération de Seine ;

Assesseurs : Alexis Carrel (Cher) et Hubert Crépin (Pas-de-Calais)

Il n'y a pas d'oppositions ? Je demande aux camarades de prendre place au Bureau.

Le président (Charles Lancelle)

Camarades, la tradition veut que le secrétaire de la fédération où se tient le Congrès du Parti prenne la présidence de la première réunion. C'est avec joie et fierté qu'au nom de la fédération Socialiste de la Seine, je salue fraternellement le Congrès extraordinaire du Parti, qui se tient pour l'avenir du Socialisme et de la France, qui sont inséparablement unis.

Sans doute, il est souvent coutume d'emprunter aux circonstances leur caractère exceptionnel. La bataille qui va s'engager va, dans une mesure importante et peut-être même décisive, influer sur la destinée de notre Parti. Et c'est à cet égard que je voudrais dire que, plus que jamais, le Socialisme apparaît comme indispensable au peuple travailleur du pays et au relèvement de la nation dans la justice et la liberté.

On a coutume de nous enterrer périodiquement… d'aller tantôt à droite, tantôt à gauche selon la législature, autrement dit, nous serions les uns et les autres, selon les faiblesses diverses, soumis à l'attirance pour certains vers le MRP, pour d'autres vers le Communisme. Je crois que pour quiconque connaît sérieusement notre Parti, de telles rumeurs ne sauraient être qualifiées autrement que de faits humoristiques, ou être le fait d'échotiers en mal de copie.

Vous savez aussi bien que moi nos conceptions inébranlables sur la laïcité et notre irréductible position en direction du MRP.

(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Au contraire, pourrait-on dire, et sans que cela entrave le moins du monde une collaboration nécessaire toutes les fois que nos objectifs sont communs, l'expérience nous a convaincu du caractère complètement équivoque des formations où se côtoient dans des proportions variables une réaction, une certaine tendance progressive.
Vis-à-vis des Communistes, l'expérience ne nous a pas convaincu qu'il convenait d'adopter un point de vue particulier, par quoi ils divergent de nous dans le cadre de la doctrine marxiste commune.
Les événements nous invitent à être attachés au maintien du respect des Droits de l'Homme.
(Applaudissements)
Vous appréciez l'action de nos camarades qui ont accepté des responsabilités gouvernementales dans une situation extrêmement difficile et qui ont eu le courage de dire la vérité au pays et de lui montrer la voie des sacrifices.
La fédération de la Seine considère de son devoir de renforcer le prestige du Parti et de l'action gouvernementale elle-même.
Vous aurez à donner votre critique dans la voie constructive ; nous ne suspectons la bonne volonté de personne, mais nous n'avons que faire des critiques qui ne sont pas une aide… Nous croyons en dire autant pour tout ce que vous aurez à dire sur la situation elle-même et la marche de notre Parti.
Le Socialisme est nécessaire aux Travailleurs de France. C'est dans l'espoir de le renforcer que nous formulerons nos observations et même nos critiques. Dans le même temps, nous démontrerons que notre démocratie n'est pas seulement un idéal lointain, mais qu'elle se manifeste, vivante et réelle, dans notre Parti.
Avant d'ouvrir le Congrès, je tiens à saluer les délégués de l'Internationale Socialiste de divers Partis Socialistes étrangers.
(Applaudissements)
Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans un Parti comme le nôtre, qui a tenu à manifester ouvertement la permanence de l'idée internationaliste, combien est grande l'importance que nous attachons aux liens fraternels avec les Partis Socialistes des autres pays. Nous leur demandons de se sentir, eux aussi, en quelque sorte, co-responsables de la réussite de l'expérience en France, et du succès de notre mouvement. C'est dans cette idée du Socialisme international que je déclare ouvert le Congrès extraordinaire du Parti et que je dis avec vous :
Vive le Parti Socialiste
Vive l'Internationale Socialiste
(Applaudissements)

Daniel Mayer - Avant de vous demander de ratifier l'ordre du jour des travaux, je vous propose une résolution qui, sans aucun doute, n'aura pas besoin d'être renvoyée à une Commission ; j'espère qu'elle sera adoptée à l'unanimité :
"Le Congrès national extraordinaire du Parti Socialiste adresse à Léon Blum, ambassadeur extraordinaire de la République française, l'expression de son affectueux attachement. Il lui demande d'être son interprète auprès du grand peuple des Etats-Unis d'Amérique pour affirmer sa foi dans la reconstruction

Fondation Jean Jaurès

nécessaire de la France et de la démocratie, et la sauvegarde de la paix universelle".
(Applaudissements unanimes)

Le président - Camarades, inutile de dire que vous êtes unanimes à adopter la motion lue par Daniel.
Y a-t-il des camarades qui demandent la parole sur l'ordre du jour du Congrès ?

Léon Boutbien - Camarades, la fédération Socialiste de la Seine m'a mandaté auprès du Congrès national, pour que soit inscrit dans l'ordre du jour du Congrès, l'application de l'article 31 des statuts votés récemment à la conférence des Secrétaires fédéraux en ce qui concerne le Comité directeur du Parti Socialiste.
Je vous lis, sans entrer dans le débat, la résolution votée par la fédération Socialiste de la Seine :
"La ... mandate son délégué au Congrès national pour obtenir, avant les élections générales, la modification de la composition du Comité directeur du Parti, décidée par la conférence des Secrétaires fédéraux, conforme à la démocratie intérieure indispensable à la vie du Parti".

Georges Rougeron (Allier) - La fédération de l'Allier n'est pas d'accord. L'article 31 dit « au Congrès annuel » ce qui veut dire au Congrès national ordinaire et non pas au Congrès national extraordinaire.
D'autre part, il y a lieu de tenir compte que l'ordre du jour de ce Congrès est suffisamment chargé. Par conséquent, nous vous demandons de repousser la proposition de la fédération de la Seine.

Bernheim (Vosges) - Ma fédération se rallie à la proposition de la Seine, considérant la gravité des événements et la proximité des élections.

Descombs (Gers) - Le Congrès fédéral de la fédération du Gers m'a chargé de présenter la motion suivante :
"Il désire que soit discutée au cours de ce Congrès la question de la dissolution de la fédération des Bouches-du-Rhône ; que soit discutée également l'exclusion du camarade Deixonne, secrétaire fédéral du Tarn. Il demande en outre que la question de la ratification de la Constitution, telle qu'elle a été posée pour le Congrès, soit reportée à une date ultérieure, étant donné que nous ne pouvons pas ratifier une Constitution qui n'existe pas encore."
Que l'on discute aujourd'hui de ce que devrait contenir la Constitution, que chacun apporte ici son point de vue, d'accord, mais il nous est impossible de demander aujourd'hui de ratifier une Constitution dont les grandes lignes n'ont pas encore été tracées.
Enfin, la fédération du Gers, qui groupe un grand nombre de paysans, demande que le prochain Congrès national discute pendant une journée, de la politique paysanne du Parti.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)

Figieres (Alger)

La fédération d'Alger m’a mandaté pour me rallier à la fédération de la Seine.
D'autre part, la fédération d’Alger, qui a eu connaissance du programme des travaux du Congrès national extraordinaire, a estimé que nous devons d'abord discuter du problème de la Constitution, et ensuite du programme du Parti, et n'étudier qu'en dernier lieu la tactique électorale. Nous avons estimé, au sujet de la Constitution, où nous sommes en période de discussion au sein de l'assemblée, où des tractations ont lieu entre les trois grands Partis, et où peut-être une alliance va pouvoir s’établir sur la Constitution définitive avec les partis véritablement démocratiques de l'assemblée, que cette alliance va pouvoir orienter et l'action du Parti, et l'action de toutes les organisations démocratiques dans ce sens bien défini. Et peut être si nous arrivons à obtenir une Constitution qui serait issue des travaux du parti Socialiste Communiste, nous pourrions avoir à ce moment là un véritable choc psychologique dans le pays, qui permettrait, sur des questions de principe, de coordonner la tâche des deux partis, l'action de toutes les masses démocratiques métropolitaines et de la France d'Outremer.
Si cette position était prise au sujet du référendum la fédération d'Alger estime que la situation serait beaucoup plus clarifiée aux élections générales, dans un mois. Nous estimons, par conséquent, que le problème de la tactique électorale ne devrait venir qu'après avoir discuté du problème de la Constitution et de celui du programme du Parti.
Je demande, au nom des trois fédérations algériennes, qu’aussi bien dans les problèmes du Parti que dans celui de la Constitution, nous puissions intervenir, pour vous faire part des décisions extrêmement importantes qui ont été prises par les fédérations algériennes, au sujet du problème musulman et algérien tout entier.
Le Parti, en Algérie, est à un tournant de son histoire, et nous estimons que nous devons avoir non seulement l’appui du groupe Parlementaire Socialiste, mais l'appui du Congrès unanime. C’est à cette condition que le Parti Socialiste pourra travailler en Algérie et faire preuve d’attitude et de méthode révolutionnaires.

Socie (Jura) - La fédération du Jura se rallie à la proposition de la fédération de la Seine, en ce qui concerne le Comité directeur.
(Murmures)
Vous permettez, camarades ? J'ai un mandat à remplir !
D’autre part, la fédération estime que les rapports entre le Comité directeur et le Conseil national nouvellement créés à la suite de la conférence des secrétaires fédéraux et codifiés par l'article 29 des statuts, estime que ces rapports sont suffisamment nets. En conséquent, la fédération du Jura demande que le Congrès national extraordinaire présent porte cette question à l'ordre du jour et clarifie, précise les rapports du Comité directeur et du Conseil national, en

particulier en ce qui concerne les désaccords possibles entre ces deux organismes.

Daniel Mayer

Je viens demander au Congrès national extraordinaire, sans perdre davantage de temps, de bien vouloir accepter tel qu'il vous est proposé, l'ordre du jour du Congrès, tel que vous l'avez dans vos dossiers.

J'écarte tout de suite quelques petites choses.

La proposition de notre camarade du Gers concernant les paysans, vient automatiquement dans la discussion sur le programme du Parti. Il est bien entendu que le Parti Socialiste ne saurait discuter de son programme électoral sans accorder une large place à la paysannerie, par conséquent à l'examen des revendications du monde paysan. Descombs a donc indirectement satisfaction.

En ce qui concerne les tractations éventuelles concernant la Constitution, je dirai à notre camarade X qu'en fonction de ces tractations, il est nécessaire sur le Congrès souverain se prononce sur la Constitution qu'il désire donner au pays, ou plus exactement sur le mandat qu'il entend donner à ses commissaires à la Commission, sur ce sujet.

En ce qui concerne l'incident des Bouches-du-Rhône, je vous demande de le renvoyer au prochain Congrès national ordinaire, l'incident étant complètement clos, afin de ne pas raviver des histoires qui sont oubliées non seulement dans la France mais dans les Bouches-du-Rhône elles-mêmes.

(Applaudissements)

En ce qui concerne les événements du Tarn, je dois tout de suite dégager totalement la responsabilité du Secrétariat général du Parti et du Comité directeur, et au risque de provoquer un conflit supplémentaire avec la Commission du même nom, vous dire que c’est exclusivement d'elle qu'il s'agit.

Je parle ici en mon nom personnel, le Comité directeur n'ayant pas été à nouveau saisi de la question ; et les problèmes traités par la Commission des conflits étant sans appel. Je déclare que personne n’est opposé à une amnistie en ce qui concerne le Tarn.

(Applaudissements)

Je demande au Congrès de désigner une petite Commission de cinq membres par exemple, qui se saisiraient du dossier, qui écouteraient le secrétaire de la Commission nationale des conflits.

Le délégué de la fédération du Tarn a déclaré tout de suite qu'il déposerait un rapport dimanche après-midi devant le Congrès, et des conclusions tendant à l'amnistie. Non seulement personnellement je ne m'y opposerai pas, mais dans un but d'apaisement, j'y applaudirai des deux mains.

J'en arrive à la motion de la fédération de la Seine concernant la motion du Comité directeur.

Je m'excuse, mais une modification des statuts, mes chers camarades, doit être d'abord adressée, au nom de la démocratie dont vous vous réclamez, à l’ensemble des fédérations et des sections, et par conséquent, seul le 38e Congrès national ordinaire a pouvoir de modifier les statuts. Actuellement, nous

ne pouvons pas modifier les statuts, l'Assemblée Nationale des Secrétaires fédéraux ayant eu exceptionnellement pouvoir de Congrès par un mandat exprès du Congrès national ordinaire d'août dernier.
J'en arrive à une question essentielle dans l'esprit de quelques-uns d'entre vous ; la motion de la fédération de la Seine, concernant le renouvellement du Comité directeur.
J'ai ici plusieurs manières de présenter la question. Je pourrais me retrancher derrière la décision des Secrétaires fédéraux eux-mêmes qui, ayant pouvoir de Congrès, par la bouche de leur président Biondi, ont déclaré que cette résolution, par laquelle le nombre de Parlementaires ne pouvait être supérieur à 10, ne serait naturellement applicable qu'au 38e Congrès national ordinaire du Parti.
Je ne le ferai pas ; cela donnerait l'impression, quoique cet argument ait quelque valeur, de vouloir se retrancher derrière la forme sans vouloir aborder le fond.
Je pourrais aussi me retrancher derrière l'article 31 des statuts du Parti, déclarant que le Comité directeur est composé de 31 membres élus par les délégués de six fédérations au Congrès national annuel, ce qui veut dire un Congrès ordinaire, non pas extraordinaire.
A mes yeux, cet argument aurait encore quelque valeur. Je ne le ferai pas non plus.
Je pourrais me référer à des précédents historiques extrêmement importants pour notre Parti. Je pourrais, par exemple, rappeler qu'en octobre 1925, un Conseil national ayant pouvoir de Congrès, fut chargé de ratifier les statuts du Parti ; que l'organisme CAP de 24 membres passa à 33 avec l'adjonction de 12 membres appartenant à des fédérations de province que ce Conseil national créa également, et que ces nouvelles dispositions des statuts ne furent appliquées qu'au Congrès de Clermont en mai 1926, quoique le 11 janvier 1926 un Congrès extraordinaire avait été convoqué pour discuter de la participation ministérielle. Je m'en excuse auprès de la fédération de la Seine ; à un Congrès national extraordinaire convoqué pour avec but précis : le problème de la nomination d'un nouvel organisme, qui avait été mis à l'ordre du jour.
Je pourrais rappeler qu'en juin 1929, se tint à Nancy, le Congrès ordinaire du Parti, qu'une minorité refusa de siéger au sein de l'organisme central, et que la majorité occupait tous les sièges ; qu'un Congrès extraordinaire eut lieu sept mois après, en janvier 1930 pour discuter de la question de la participation ministérielle ; qu'après le vote la minorité demanda à rentrer au sein de la CAP et que le Congrès, par un vote de mandats, repoussa la demande de la minorité, déclarant que l'organisme central du Parti ne serait renouvelé qu'à un Congrès ordinaire, cinq mois après, à Bordeaux en mai 1930.
Ce testament juridique, ces précédents, me sembleraient être suffisamment forts, mais ce n'est pas ce dossier que je plaide. Voilà la manière, à mes yeux, de présenter la question : vous voulez - je me place sur le plan pratique - appliquer la décision des nouveaux statuts parce que, dites-vous, il faut qu'il n'y ait pas plus de 10 parlementaires dans le nouveau Comité directeur.
Nous sommes à six semaines des élections. Je me garderai de dire qu'il se pourrait que parmi les nouveaux élus Parlementaires, quelques-uns d'entre eux

Contribution Jean Rabaut

soient battus. C'est une hypothèse que, naturellement, nous rejetons. Mais ce que nous ne rejetons pas, c'est que parmi les nouveaux non Parlementaires, il y ait beaucoup d'élus. Dans quelques semaines, vous allez avoir un nouveau Comité directeur. Cela ne parait pas sérieux.
Un camarade demande l'inscription à l'ordre du jour du problème de la fédération des Bouches-du-Rhône.
Vous n'avez pas le droit d'écarter des camarades sans leur demander des comptes. C'est le Comité directeur tout entier qui a pris des décisions, et contrairement à ce que croit Boutbien, à l'unanimité presque toujours quel que soit le courant politique qui anime nos camarades.
C'est tous ensemble que les membres du Comité directeur rendront compte de leur gestion. Et vous n'avez pas le droit de modifier la composition du Comité directeur en cours de route, car au comité d'août ou septembre, le Comité directeur sortant ne pourrait en toute conscience et loyauté, ne rendre compte que pour la dernière période celle qui part d'aujourd'hui jusqu'au Congrès ordinaire. Et qui vous rendra compte de ce qui s'est passé jusqu'à aujourd'hui ? puisque aujourd'hui il n'y a pas de rapport statutaire, moral de gestion.
Je vous mets en garde, au nom des principes de démocratie, contre le fait que pendant huit mois, depuis août jusqu'à maintenant, vous n'aurez aucune espèce de compte-rendu, de mandat de votre Comité directeur sortant.
Voilà les quelques observations que je voulais formuler. J'ajoute que vous avez d'autant plus de garantie que le Conseil national est institué à l'unanimité, contrairement à ce qu'ont écrit les confrères de la presse. J'ajoute que la réinstitution du Conseil national vous donne toute garantie et que le Congrès national ordinaire, qui se tiendra peu de temps avant les élections, aura été précédé d'un Conseil national qui se réunira automatiquement le 9 juin pour en examiner les conséquences et en verra toutes les possibilités politiques possibles.
C'est fort de tous ces arguments que je demande au Congrès de se prononcer par mandats sur la proposition de la fédération de notre camarade.
Si j'ajoute "par mandats", n'y voyez pas une espèce de chatouillement particulier. Je vous avoue très franchement que pour que votre Comité directeur ait une autorité solide pour les mois qui restent à venir, il ne faut pas que sa composition même soit remise en question à chaque instant. Je pense non pas aux membres du Parti, mais à l'autorité nécessaire qu'il doit avoir en face des adversaires du gouvernement.
(Applaudissements)
Je demande un vote par mandats pour qu'il ne soit pas renouvelé aujourd'hui.

Léon Boutbien - La fédération de la Seine, après avoir entendu les explications fournies par Daniel, retire purement et simplement sa proposition.
(Applaudissements)

Le président - Êtes-vous partisans de rejeter ce débat au prochain Congrès ?
(Adopté à l'unanimité)

Fondation Jean Jaurès

Descombs

Camarades, je vous ai apporté ici tout à l'heure fidèlement ce que mes camarades du Gers m'avaient chargé de dire, je maintiens maintenant entièrement, et je désirerais que les camarades présents veuillent consulter d'une façon régulière le Congrès. Il n'a pas été émis de vote. On a demandé que ceux qui sont partisans du rejet veuillent lever la main, quelques mains se sont levées. Je demande que le Congrès soit à nouveau consulté. Je suis heureux que le camarade de la Seine ait le pouvoir de changer son opinion au cours d'un Congrès. Moi, je ne me sens pas ce pouvoir : mes camarades m'ont mandaté impérativement, et j'insiste, par conséquent pour que le Congrès soit consulté sur la question, c'est à dire sur la question des Bouches-du-Rhône, la question Deixonne (?) et la question de l'inscription au prochain Congrès national d'une journée agricole du Parti, au cours de laquelle la politique agricole du Parti serait étudiée.

Et j'entends bien que Daniel nous a dit que nous allons discuter, dans la politique générale, la politique agricole. Mais, Daniel, il y a des précédents. Vous avez pris vous même l'initiative d'instituer des conférences des Secrétaires fédéraux, et une journée entière a été consacrée à l'étude des questions paysannes. C'est pour cela que je maintiens mes positions. Je demande au camarade président de faire voter sur mes propositions.

Daniel Mayer - Je m'excuse auprès de Descombs. Je vous dis que ce qui intéresse les Bouches-du-Rhône relève, de rapports statutaires et doit être renvoyé au Congrès national ordinaire.

Que ceux qui sont partisans du renvoi au Congrès national le manifestent en levant la main.

(Le renvoi est adopté)

En ce qui concerne le Tarn, je fais une proposition précise, qui est à la limite statutaire. Heureusement pour les uns, malheureusement pour les autres, la décision est sans appel. Le seul moyen que nous ayons de liquider à l'amiable l'affaire du Tarn est de désigner, dans notre Congrès, une Commission qui étudiera le dossier et fera des propositions.

Que ceux qui en sont partisans lèvent la main.

(La Commission est décidée)

Je vous propose : X… (Seine, Pas-de-Calais, Haute Savoie, Cher, Nord).

Que ceux qui sont partisans d'une telle Commission le manifestent en levant la main.

(Adopté)

Il est entendu que la fédération du Tarn ne peut être partie prenante, mais qu'elle sera entendue par cette Commission. Les fédérations de la Haute Garonne et du Tarn sont priées de faire inscrire, en ce qui les concerne, les noms de deux de leurs qui seront ajoutés aux cinq précédents.

Le président - Nomination de la Commission de vérification des mandats. (D'accord)

Fondation Jean Jaurès

Propositions concernant la trésorerie. La parole est à Provo.

Victor Provo (Nord)

Camarades, je ne serai pas long. Vous avez tous reçu le bulletin intérieur n°10 qui contient les propositions du Comité directeur au relèvement du prix des fournitures.
Si le Comité directeur n'avait pas été tenu par une décision de Congrès, il aurait appliqué l'augmentation au premier janvier. Mais, respectueux de la position prise par ses délégués au Congrès d'octobre 1944, il a décidé de porter la question au Congrès extraordinaire. C'est la raison pour laquelle la proposition qui vous est faite est proposée ce jour.
Il s'agit en fait d'augmenter les prix des fournitures de la manière suivante :
Feuilles de cotisations : de 3 à 4 FF
Cotisations : de 4 à 5 FF
Carte permanente : de 15 à 20 FF
Les fonds ainsi obtenus iraient à une caisse de propagande destinée à faire toute la propagande nécessaire à travers les fédérations, par voie d'affiches ou de tracts.
C'est à l'honneur de grandes fédérations que de faire une proposition de ce genre puisque c'est elles qui, en fin de compte apporteront à ces fonds à la propagande, le maximum de ressources.
Je suppose, en conséquence, que nous serons tous d'accord pour adopter les propositions du Comité directeur, et que nous pourrons ainsi recueillir les fonds nécessaires à intensifier notre propagande dans les mois à venir. Le fait que nous n'appliquerons qu'à partir de maintenant, si vous le décidez, réduira sensiblement nos ressources ; néanmoins, c'est encore suffisant pour nous permettre de vous faire ces propositions avec plus de force.

Adrien Rophe (Calvados) - Je m'excuse d'intervenir dans ce débat. C'est au nom du trésorier du groupe Parlementaire que je voudrais apporter aux fédérations quelques indications.
Je voudrais dire aux fédérations qu'il a été décidé avec le Comité directeur, de prélever sur l'indemnité brute une somme de 2 800 francs par mois. Cette somme est répartie de la façon suivante : 4/10 seraient remis pour les frais du Secrétariat du groupe, 6/l0 seraient remis au trésorier du Parti, pour être également répartis par moitié entre le Parti pour la caisse de propagande, et entre les fédérations. C'est à dire que chaque fédération sera créditée tous les mois d'une somme de 840 FF par Parlementaire. J'ajouterai un détail : vous voudrez bien vous mettre d'accord avec la trésorerie du Parti, savoir si on doit vous mandater tous les mois, trimestres ou semestres.

Théodore Staub (Loire Inférieure) - Il y a des fédérations qui tirent le diable par la queue ; d'autres ont davantage de chances, de disponibilités. Celles-ci commandent une partie importante de leur matériel en début d'année ; elles ne

subiraient donc pas l'augmentation pour la partie déjà commandée, tandis qu'au contraire, les fédérations pauvres la subiraient pour une part importante.
C’est pourquoi, (sans nous opposer à la proposition de notre camarade Provo, si elle nous est faite, c’est qu’elle est nécessaire) au nom de ma fédération, je propose que cette augmentation soit faite par la voie d’un timbre exceptionnel représentant la même somme, qui serait vendu aux fédérations, de sorte que pour chaque adhérent, la somme rentrée serait supérieure, et aussi bien riches que pauvres, tout le monde paierait de la même façon.

Ysombart (Bouches-du-Rhône) - Camarades, c'est au sujet de l'indemnité Parlementaire. Dans notre fédération, nous avons la bonne fortune d'avoir plusieurs Parlementaires. Nous avons pensé qu'il était souhaitable que la retenue Parlementaire par la trésorerie du Parti soit répartie également entre toutes les fédérations. Nous considérons que ce sont souvent les fédérations qui n'ont pas d’élus qui ont le plus gros effort de propagande à fournir.
(Applaudissements)
C’est la raison pour laquelle nous déposons sur le Bureau la motion suivante :
"Considérant que les fédérations qui ont le plus gros effort de propagande à fournir sont les fédérations les moins représentées au Parlement ; que la solidarité doit être la règle de notre Parti, la fédération des Bouches-du-Rhône demande que les fonds provenant d’une contribution des élus Socialistes Parlementaires soient attribués en parts égales à toutes les fédérations".
(Applaudissements)

Paul Valentino (Guadeloupe)

Camarades, il y a une situation dont vous devez être fermement informés.
Un effort considérable a été fait dans certains territoires d'Outremer pour amener des élus au Parti.
Il y a des colonies où cette propagande a donné de grands résultats ; mais ce résultat mériterait d'être consolidé, et au moment où nous allons, semble-t’il faire le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, avec liste nationale, il est de l'intérêt du Parti que sa propagande dans ces territoires reçoive une impulsion nouvelle.
Or, je suis Parlementaire. Je réponds à l'invitation des fédérations métropolitaines, et jamais il ne m'est possible de participer à la propagande faite dans la colonie que je représente puisque aussi bien il n'y a pas de liaison maritime ; le journal du Parti ne pourra pas servir la propagande, parce que ce qui est publié en France en général est conçu en fonction de problèmes particuliers à la métropole, qui nous intéressent forcément, mais qui ne traitent pas cependant les problèmes propres aux territoires coloniaux.
Ainsi donc, la cotisation versée par l'ensemble des militants en vue d'alimenter une propagande efficace trouve sa place dans la Métropole mais pas dans les territoires d'Outremer.
Or, dans l'intérêt même du Parti, il conviendrait de faire de la propagande dans les territoires d'Outremer en consentant aux fédérations qui ne profitent pas de la

propagande faite en France, une attribution assez importante sur les cotisations que ces fédérations versent, sur les cotisations versées par leurs élus également. Car j'estime qu'avec le système Électoral vers lequel nous marchons, les voix que nous obtiendrons dans ces territoires contribueront à augmenter le nombre des élus dont nous disposons au sein au Parlement.
J'estime que cette situation doit être étudiée très sérieusement. Je ne fais pas de proposition concrète parce que j'estime que c'est une collaboration nécessaire entre fédérations coloniales et métropolitaines.

Hippolyte Masson (Finistère)

Camarades, j'aurais pu adresser de très vives critiques à l'administration du Parti. Voyez-vous, et ce sera certainement l'avis de beaucoup d'entre vous - permettez-moi l'expression -, cela ne parait pas tourner très rond dans l'administration. Il y a des retards, nous sommes gênés dans notre propagande, noue faisons des commandes, on ne répond pas immédiatement. Cela ne va pas du tout. Mais pour ne pas gêner le débat, je m'en tiendrai là, et je m'entretiendrai tout à l'heure amicalement avec Provo, trésorier du Parti.
Mon intervention a surtout pour but de demander une nouvelle répartition de l'indemnité Parlementaire, ou plutôt de la retenue faite sur les traitements de nos camarades Parlementaires.
Comment cela se pratiquait-il avant la guerre ? Si j'ai bonne mémoire, la retenu était de 10% ; un mois c'était versé au Parti, un second mois aux fédérations. Il n'en est plus, hélas, ainsi. Vous avez réparti de la manière suivante : 4/10 au groupe Parlementaire, 3/10 seulement au Parti, 3/10 aux fédérations.
J'estime, et sans doute beaucoup d'entre vous estimeront avec moi, que la part réservée au groupe Parlementaire est exagérée. Faites le calcul mes chers camarades ; je ne veux pas critiquer le moins du monde des camarades élus ; mais, véritablement, le groupe Parlementaire va recevoir 1 800. A-t-il besoin de cette somme pour sa propre administration ? Pendant la guerre, rien n'était retenu pour le groupe Parlementaire. J'estime que la part des Parlementaires est trop forte. Et la part réservée au Parti et à la fédération trop basse.
Au nom de ma fédération, je propose de répartir les retenues sur les indemnités Parlementaires, de la manière suivante : 2/10 au groupe Parlementaire, 4/10 (au lieu de 3/10) au Parti, 4/10 (au lieu de 3/10) aux fédérations.
J'espère, camarades, que vous adopterez cette proposition, et je vous en remercie d'avance, pour la propagande que nous avons à mener dans le pays.

Blank (Vosges) – C'est au nom d'une fédération dans un département tout à fait ingrat, que je voudrais reprendre la proposition de notre camarade Provo. Il me semble qu'augmenter la cotisation n'est peut-être pas très indiqué. Lorsque des militants travaillent pour faire de nouveaux adhérents, ils ont des difficultés permanentes. Le sympathisant Socialiste a beaucoup de mal à desserrer les cordons de sa bourse.

Fondation Jean Jaurès

C'est pourquoi notre fédération préconise, non pas d'augmenter les fournitures, mais d'effectuer la création d'un timbre de propagande obligatoire, qui serait réparti d'une manière trimestrielle.
Si nous en venions à mettre la carte permanente à 25frs, augmenter le timbre et payer, il serait très probable qu'à l'issue de nos réunions de propagande, que des gens qui tournent leurs regards vers nous, retourneraient chez eux sans avoir donné leur adhésion à notre Socialisme.

Burnon (Rhône) - Camarades, le Parti a un besoin urgent d'argent, et la fédération du Rhône vient vous faire une autre proposition ; elle vous propose d'adopter le principe de la progressivité, au nom de la plus élémentaire démocratie fiscale. On pourrait établir 3 ou 4 paliers : par exemple jusqu'à 5 000, de 5 à 8 000, de 8 à l0 000, et au-dessus de 10 000.
Un timbre unique, pour éviter les complications, avec surcharge, pour les adhérents, quelle que soit leur cotisation. Nous avons fait l'expérience dans la fédération des Bouches-du-Rhône, nous avons obtenu de bons résultats.

Descamps (Puy de Dôme) - En ma qualité de trésorier, je ne méconnais pas les difficultés du Parti en ce qui concerne la situation financière. Cependant, je suis d'accord avec quelques camarades qui m'ont précédé, pour dire que la plupart des fournitures ont déjà été livrées, et qu'il ne nous est pas possible de faire un rappel. D'autre part, le pourcentage prélevé sur les cotisations est déjà très minime pour nos fédérations. Je demande à Provo s'il ne peut pas prévoir cette augmentation à partir du janvier 1947. D'ailleurs, je m'étonne que cette décision n'ait pas été prise pour qu'au 1er janvier de cette année, nous ayons été saisis de cette augmentation, que nous aurions pu pratiquer.
D'autre part, je demanderai, dans l'intérêt du Parti, s'il ne serait pas possible de réaliser quelques économies, par exemple sur l'envoi des avis que nous recevons en quantités exagérées et qui doivent coûter excessivement cher au Parti. (Tumulte)

Victor Provo

A la suite de l'intervention de Rophé une discussion s'est élevée sur la cotisation du groupe Parlementaire. Je veux répondre en quelques mots.
C'est notre groupe Parlementaire qui a pris l'initiative de porter de 5% à 10% sa cotisation. Bien entendu, il a dû réserver une part de cette cotisation pour son administration propre.
Si nous voulons que notre groupe parlementaire puisse travailler convenablement, avoir à sa disposition des services pour renseigner utilement, il est nécessaire qu'il ait à sa disposition un service important ; il faut payer ce personnel, naturellement, d'une manière convenable.
Notre groupe parlementaire, par conséquent, a besoin, je le pense, et Rophé confirmera sans aucun doute des 4% qu'il retire de sa cotisation.
Rophé m'a demandé de prévoir une répartition aux fédérations, mensuellement ou trimestriellement. Je crois que la meilleure méthode, c'est de créditer les

fédérations des sommes qui leur reviennent, et ainsi cela viendrait en déduction des commandes qu'elles peuvent passer à la trésorerie.
D'autres camarades ont demandé (Bouches-du-Rhône) que cette répartition soit faite, pour les 3% qui restent, à l'ensemble des fédérations, même si elles n'ont pas d'élus.
Permettez-moi de vous dire : il y a une répartition qui est ainsi faite : 3% vont aux fédérations, 3% à la propagande du Parti. Et c'est sur l'utilisation de ces 3% que les fédérations peuvent ainsi obtenir des améliorations dans leur propagande.
Je pense qu'il ne faut pas modifier cette répartition et la laisser telle quelle, car elle se suffit amplement, et engager les fédérations à faire le maximum d'efforts pour obtenir le plus grand nombre d'élus possible.
Notre camarade Staub (Loire inf.), demande de prévoir un timbre spécial pour récupérer sur les fédérations qui ont déjà pris leurs fournitures, l'augmentation prévue. Je ne pense pas qu'il soit possible de faire un effet rétro-actif à la mesure proposée. Pour la bonne raison que les fédérations et les sections ont déjà placé des timbres, des cartes, et qu'il leur sera très difficile à leur tour de faire les récupérations nécessaires. Il faut donc prendre la mesure, ou commencer à partir du 1er avril ou la reporter à janvier 1947, comme le demandait celui qui m'a précédé à la tribune.
Il faut comprendre que la Commission de propagande est dans l'impossibilité absolue de vous donner satisfaction si vous ne lui donnez pas les moyens financiers de poursuivre son effort.
C'est pourquoi je pense que nous serons d'accord pour adopter les propositions à partir du premier avril.
Des camarades, notamment Valentino, nous ont demandé de faire un effort supplémentaire pour ces fédérations. Nous savons bien que la lutte, dans les colonies, est difficile. Le Bureau du Parti ne refusera certainement pas d'examiner éventuellement une demande d'aide à ces fédérations lointaines.
Le Bureau du Parti voudra ainsi associer son effort à l'échelle de tous les camarades et leur apporter le concours le plus précieux.
Je pense, par conséquent, que vous pouvez, que vous devez accepter les propositions qui vous sont faites ; elles sont de nature à doter le fond de propagande du Parti, des sommes indispensables pour poursuivre son effort, qui devra être très grand dans les mois à venir, car la partie qui va s'engager est quelque chose de très important pour l'avenir de notre Parti.

Le président – (donne lecture d'une motion de la fédération de la Seine ☺
"Le Congrès national SFIO félicite le gouvernement à direction Socialiste, de l'action qu'il entreprend contre l'inspection des finances citadelle de la bourgeoisie capitaliste ; "
"lui demande d'accomplir vigoureusement cette action et d'obtenir la suppression effective de ce corps de l'Etat avant la séparation de l'assemblée."
(Applaudissements)

Collection Jean Jaurès

Figieres - Je demande au président de lire la motion de la fédération algérienne, déposée sur le bureau.

Le président - La fédération algérienne demande que la tactique électorale du Parti soit discutée dans les débats sur la politique générale.
(Applaudissements)

...- La fédération de la Seine s'associe à cette motion.

Le président – Je vais consulter le Congrès.

Daniel Mayer

Je ne crois pas que le Congrès doive être consulté.
(Tumulte, murmures)
Vous voulez la discussion du problème de la Constitution maintenant, au nom d'une logique impeccable ; mais vous vous trouvez en face d'un état de fait : c'est que Guy Mollet est retenu à la Commission de la Constitution, et que le Comité directeur a mis la discussion à demain.

Plusieurs voix - Il nous semble difficile de discuter. Suivez le programme !

Daniel Mayer - Nous nous plaçons dans le cadre de la représentation proportionnelle intégrale ; il est bien entendu que ce Congrès, quels que soient les sentiments particuliers de certains de ses membres, aura la sagesse de ne pas aborder le problème du mode de scrutin ; il est bien entendu que ce qu'il faut vouloir en la matière, c'est évidemment la tradition Socialiste et la fidélité du Parti à ses affirmations réitérées antérieurement.
En ce qui concerne la tactique, je n'ai pas à revenir sur le passé. J'aimerais d'ailleurs (et je suis convaincu que le Parti saura le faire) être au-dessus des critiques concernant le passé. Chaque fois qu'il sera en présence d'un problème, c'est vers l'avenir qu'il devra se tourner. Des erreurs ont été commises ; ne pas les renouveler. Si on a bien agi, persévérer dans cette voie.
Je parlerai très peu de la dernière victoire aux élections législatives. Il est à peu près incontestable que l'alliance que j'avais - je le dis et je le rappelle personnellement, et avec force préconisée, avec l'Union démocratique et Socialiste de la résistance n'a pas (je n'hésite pas à la dire) donné les résultats que nous en attendions.
(Applaudissements)
N'applaudissez pas, ne riez pas, j'allais dire asseyez-vous. Il s'agit d'un fait sur lequel nous reviendrons très rapidement.
Il y a eu probablement un certain nombre d'erreurs commises par quelques fédérations, qui n'ont pas compris que c'était le moyen le plus efficace pour faire venir vers nous ces jeunes hommes que nous avons connus dans la résistance et qui n'étaient pas tellement complètement Socialistes.

Fondation Jean-Jaurès

Il y a eu incontestablement, aux élections, de la part des élus de l'UDSR un certain nombre d'erreurs de tactique puisqu'ils ont (on peut le dire sans les vexer : c'est une fausse défense), préféré la quantité à la qualité, et qu'à côté d'hommes rigoureusement et authentiquement Socialistes, qui sont d'ailleurs venus au Parti, et dont le Congrès devrait unanimement saluer la rentrée dans nos rangs, comme le signe de l'alliance nouvelle.

Quelques voix – Non, non.

Daniel Mayer - Ecoutez, je vous en prie. La tolérance, jusqu'à présent a été certainement la vertu essentielle du Parti.
(Très bien. Applaudissements)
La démocratie ne consiste pas à crier, mais à s'exprimer. Je dirai même ; une démocratie, de mon point de vue, ne consiste pas à affirmer mais à convaincre et que jamais les cris n'ont convaincu personne.
(Applaudissements)
Je dis que pour ma part - vous le ne serez pas, vous - je suis heureux de voir que les hommes que nous avons connus dans la résistance sont venus au Parti Socialiste dont ils ont considéré la tactique et le programme comme le prolongement de la Résistance française.
(Applaudissements)
Je ne citerai aucun nom.
Je tiens à dire, pour ma part, que la résistance, pour moi, n'est pas terminée et ne le sera jamais. La résistance, hier, c'était la résistance à l'envahisseur ; aujourd'hui, ce doit être la résistance aux complices de l'oppresseur. S'il est vrai que la résistance a joué en tant que phénomène ayant une organisation, elle doit continuer à inspirer les travaux de l'ensemble du Parti Socialiste.
(Applaudissements)
Et le malaise ne serait peut-être pas le malaise parce que nous n'avons pas assez d'adhérents, mais peut-être parce que nous avons trop d'adhérents. Je le dis au risque de passer pour un radoteur à vos yeux. Dans dix ans, je demanderais que l'on exige de tous les adhérents de plus de 30 ans qui viendraient adhérer à notre formation, qu'ils répondent encore une fois : "qu'est-ce que vous avez fait de 40 à 44 ?"
(Applaudissements)
Il faut le reconnaître, cette alliance est terminée. Je ne recherche pas les responsabilités. Nous n'avons pas pu peut-être nous allier et créer le grand fleuve qui aurait pu entraîner l'ensemble de nos enthousiasmes.
Aujourd'hui, il ne faut voir le passé que pour tenter d'éviter les erreurs que nous avons pu commettre. C'est vers l'avenir que le Parti Socialiste doit évidemment se tourner. Si nous regardons vers l'avenir, nous nous apercevons que, dans l'état actuel des pronostics concernant le mode de scrutin, une seule tactique est possible : c'est la présentation, dans toutes les fédérations, de listes homogènes du Parti Socialiste… (applaudissements)… allant à la bataille avec leur drapeau, leur programme, leurs hommes propres.

Fondation Jean-Jaurès

Mais si nous sommes à peu près d'accord sur cette tactique, il apparaît qu'avec une fraction infime mais existante cependant de notre Parti, nous ne sommes pas d'accord sur un point. Je préconiserai devant vous, avec toute la force de ma conviction, qu'il n'y ait aucune espèce d'exception, aucune espèce d'autonomie fédérale en la matière, et qu'il y ait obligation à toutes les fédérations.
(Applaudissements)
Il faut que nous ayons une tactique uniforme. Je vais plus loin : je préférerais une mauvaise tactique uniforme à des tactiques dans certains départements et à des tactiques différentes dans d'autres. Il ne faut pas que nous nous gênions de département à département, comme de ville à ville lors des élections municipales. Il faut que le Parti tout entier veille à cela. Il faut que vous enleviez aux fédérations, le droit à l'autonomie en matière de tactique électorale. Il faut que vous imposiez à toutes vos fédérations, la liste homogène Socialiste dans toutes les circonscriptions.
J'en aurai, au fond, terminé. Je voudrais, avant de quitter cette tribune, faire trois sortes d'observations qui, si elles ne sont pas directement en fonction de la tactique électorale, sont très proches de la tactique.
Je voudrais que vous donniez à votre Comité directeur, la possibilité de convoquer éventuellement un Conseil national qui aurait seul le pouvoir éventuel de revenir sur cette tactique, car certains dangers concernant les institutions républicaines peuvent se faire jour entre le moment où je parle et le moment où les élections auront lieu.
Je voudrais aussi dire que, quelle que soit la tactique arrêtée et la résolution que nous adopterons à la quasi-unanimité ou à l'unanimité, elle ne fera rien si l'espoir dans lequel nous irons à la bataille n'est pas le même partout.
Il ne s'agit pas seulement de présentation de liste, il s'agit du ton de la propagande.
Je ne veux pas anticiper sur la discussion qui aura lieu, mais je dis que l'avenir de la démocratie française, du relèvement de notre pays, et peut-être plus encore l'avenir de la paix, suivant que l'on instituera la sécurité collective ou non, dépend de ces petits faits sans aucune espèce d'importance peut-être, que le groupe Socialiste au Parlement prochain devra avoir des élus de plus que tous les autres partis.
(Applaudissements)
C'est donc en hommes allant à la bataille avec l'espoir (plus : avec la certitude) du triomphe pour notre Parti, que nous devrons engager la bataille électorale.
Nous avons dans nos mains, un certain nombre d'armes ; nous n'avons pas toutes les armes de la propagande d'autres partis ; mais le fait de ne pas avoir toutes les armes de la propagande qu'ont d'autres partis, c'est une arme supplémentaire, car cela souligne l'indépendance.
(Applaudissements)
Nous n'avons pas à rougir de notre misère et de notre pauvreté ; elles sont le signe de l'indépendance totale à l'égard de toutes les forces, à l'intérieur et au dehors du pays.

Je demande que nous usions, utilisions partout le même langage, et que notre arme essentielle, c'est la loyauté dans la présentation de nos revendications et de notre programme.
Nous ne devons à aucun moment, même si on nous...
(Bruits)
Si on écoute la presse depuis longtemps je suis mort ; je n'ai pas tellement l'impression d'être mort, mais j'ai surtout l'impression que le Parti est bien vivant. Je ne vous apporterai pas de chiffres précis, c'est Victor Provo qui devrait les apporter ; on devait les donner avant et après ; cela ne me gêne nullement ; je ne me suis jamais sollicité d'être le 6ème parrain d'une famille Socialiste, on ne m'offre jamais une locomotive d'honneur ; jamais nous n'avons fêté le millionième adhérent de notre Parti, car il n'y a aucune espèce d'organisation en France qui ait tant de millions d'adhérents.
Je vous dirai seulement qu'en 1936, au moment le plus important de nos effectifs, où nous étions les plus nombreux, nous étions l80 000 ; que nous étions le 31 décembre 342 000.
(Applaudissements)
Du 1er janvier au 20 février nous avons fait 29 000 adhésions nouvelles. Voilà la santé du Parti.
(Applaudissements)
Notre arme principale est et demeure la loyauté. Nous tiendrons partout le même langage, nous le tiendrons à nos amis comme je vous le tiens aujourd'hui et lorsque je ne suis pas d'accord avec vous ; nous le tiendrons avec nos adversaires, mais nous n'oublierons pas qu'en réalité, la bataille ne sera peut-être pas tellement contre le MRP ou le Parti Communiste et les Radicaux. Nous affirmons, certes, nos divergences avec ces partis, notamment en ce qui concerne la politique extérieur et nos divergences avec le Parti Communiste ; car notre internationalisme n'est pas la négation de la Patrie, pas plus que l'amour exclusif d'une autre Patrie.
En ce qui concerne la morale, en ce qui concerne les méthodes d'action, nous faisons appel à la raison des hommes et non pas exclusivement à leur instinct. Nous marquerons nos divergences avec le MRP car nous sommes pour la transformation sociale intégrale. Notre amour de la Patrie ne s'incarne pas dans les principes d'un homme ni d'une formule mais il se place sur la réalité quotidienne de la vie. Pour nous, si l'unité française est nécessaire, nous affirmons qu'elle doit être préparée dès l'enfance, par l'existence d'une seule école, où une seule histoire sera présentée à une seule jeunesse.
(Applaudissements)
Mais la bataille ne sera peut-être pas seulement celle-ci ; ce sera peut-être même avant la bataille politique, la bataille contre les forces coalisées de la nature, pour plus d'électricité, de fer, acier, charbon, blé, pain, viande, pommes de terre ; et c'est seulement si nous avons gagné la bataille de la production que nous gagnerons l'autre, la bataille pour le Socialisme.
Nous ne dirons pas aux gens : votez pour le Socialisme parce qu'il vous apportera la science universelle. Nous dirons : il faut que vous soyez les

meilleurs producteurs, les meilleurs travailleurs, les meilleurs hommes partout, sur tous les plans, plan travail, plan moral. Et c'est comme cela que nous galvaniserons l'ensemble de ce peuple, qui suivra l'ensemble de notre tactique, de notre programme. Ce n'est pas la tactique de bataille que je préconise, c'est une tactique de victoire pour l'ensemble du Socialisme.
(Applaudissements)

Yves Dechezelles (Seine)

Camarades, ce n'est pas seulement pour une raison de logique que la fédération de la Seine s'est associée à la motion présentée par la fédération algérienne ; c'est une question de logique, parce qu'il est évident que les questions de tactique locale dépendent des questions de programme, dépendent des questions de politique générale, et qu'on ne peut pas prendre de position précise en matière de tactique électorale lorsqu'on ignore encore quel est le programme du Parti et la position du Parti sur le problème constitutionnel. C'est la logique, c'est la logique du réel ; c'est en fonction des circonstances présentes que nous devrons déterminer la tactique électorale ; c'est d'abord le système électoral.
Il s'agit de savoir si nous sommes pour la proportionnelle ou le scrutin d'arrondissement. Je n'engagerai pas la discussion dans le fond, puisque je demande le renvoi de ce débat. Mais c'est aussi autre chose, car voyez-vous, et Daniel le disait dans sa péroraison, la tactique électorale, c'est le climat dans lequel on engage une lutte, un combat.
Par exemple, la dernière fois, il est évident que la question du référendum a joué un rôle primordial sur le résultat des élections, a joué sur la manière dont nous avons été amenés à nous battre, et nous pouvons dire que ce référendum a séparé d'une manière artificielle et dangereuse la vie ouvrière et séparé le Parti Socialiste en particulier de la Confédération Générale du Travail.
Certes, camarades, il ne s'agit pas ici de venir déclarer que nous devons toujours être d'accord avec les autres partis ou les forces que représente la classe ouvrière.
Il est évident que le Parti Socialiste a défendu une doctrine propre, et pour notre part, nous sommes partisans de défendre cette doctrine avec toute l'énergie indispensable.
Il est évident que le Parti Socialiste est un Parti internationaliste et le demeure ; il est évident que le Parti Socialiste est un Parti démocratique et c'est pourquoi il devra à nouveau l'affirmer. Mais nous ne voudrions pas que dans la nouvelle bataille électorale, nous soyons séparés des autres forces ouvrières sur des points absolument secondaires qui nous mettraient dans une mauvaise position.
Ce Congrès est réuni à un moment extrêmement important de notre vie politique. Chacun sait, par les journaux, qu'à l'heure actuelle, il y a des divergences qui ne sont pas graves dans le fond, mais dans l'esprit, sur le problème constitutionnel. Est-ce que, par exemple, nous allons continuer de faire des concessions au MRP… (applaudissements)… pour nous séparer de la CGT par exemple et nous trouver en face de la CGT et du Parti Communiste parce que d'accord avec le MRP c'est-à-dire avec les forces réactionnaires ?

Voyez-vous tout ce que le problème de la tactique électorale pose de questions à un Congrès comme le nôtre. Il faut que ce Congrès soit amené à se prononcer sur les problèmes graves du moment présent, et quand il se sera déterminé sur ces problèmes, son programme et la Constitution, alors il pourra examiner en toute clarté et entreprendre des décisions précises sur la tactique électorale.

Le président - Nous sommes en présence d'une motion préjudicielle.
(La motion préjudicielle de la Seine est acceptée)
(Applaudissements)

Plusieurs voix - Nous demandons un vote par mandats.
(Le vote par mandats est décidé)

X… (Gard) - J'estime que la question est très mal posée. Peu importe qu'on donne la priorité ou qu'on la refuse, la motion de la Seine. Ce à quoi nous tenons, c'est qu'il y ait ici, avant ou après la discussion sur le programme, une discussion complète, claire et décisive sur la tactique électorale du Parti.
(Applaudissements)

Le président - On vote "pour" ou "contre" la motion préjudicielle de la Seine, tendant à renvoyer le débat de la tactique électorale après celle concernant la politique du Parti.

(Maubert fait l'appel des fédérations pour le vote par mandats.)

Le président - Il y a une motion du Finistère : "La fédération du Finistère demande au Congrès national d'inviter le groupe Socialiste de la Constituante à déposer avant la séparation de l'assemblée, un projet de loi en faveur de la nationalisation de l'enseignement, et d'obtenir un vote à ce sujet".
(Applaudissements)

… - Aux voix la motion du Finistère.

Le président - Renvoyée à la Commission des résolutions.
Voici le résultat du vote par mandats :
Pour : 2 882
Contre : 1 439
133 abstentions
31 absents
En conséquence, il sera discuté du programme du Parti avant la tactique électorale. Verdier rapportera au début de la séance de cet après-midi à 14h. Pour ce matin, la séance est levée. (Il est 12h)

PARTI SOCIALISTE – SFIO

Fondation Jean Jaurès

Congrès national extraordinaire des 19, 30 et 31 mars 1946

Séance du vendredi 29 mars 1946 (après-midi)
Composition du bureau :
Président : Jean Biondi
Assesseurs : Marcel-Jean Daudel (Rhône) et Foulon (Ille-et-Villaine)

Le président (Jean Bondi)

Camarades, la séance est ouverte. Je vous rappelle que ce soir, à la salle Pleyel ce sera la commémoration de Suzanne Buisson et des martyrs de la résistance. Je n'ai pas besoin de rappeler au Congrès la grande figure de la militante qu'était Suzanne Buisson. Vous avez pu admirer son dévouement et ses convictions Socialistes avant la guerre. Vous l'avez vue dans les Congrès successifs de notre Parti. Mais nous, qui avons été ses compagnons de lutte pendant la période clandestine, nous savons tout ce que le Parti et ce que la démocratie doivent à l'activité de cette militante, qui a sacrifié sa vie pour la cause Socialiste.
(Applaudissements)
Je pense que ce soir tous les congressistes tiendront à honorer sa mémoire en allant à la salle Pleyel.
Je vous rappelle d'autre part que, dimanche prochain, aura lieu le Congrès des Vieux du Parti. Ceux qui désirent y assister sont priés de se faire inscrire à l'entrée de la salle.
Conformément aux décisions prises ce matin, il a été décidé que nous commencerions par l'examen du programme du Parti. Je vais donc donner, dans un instant, la parole à notre camarade Verdier, qui va rapporter sur la question. Je demanderai aux orateurs qui ont l'intention d'intervenir dans ce débat, de bien vouloir inscrire leur nom sur un papier, et le faire parvenir au Bureau. Une fois en possession de tous les noms des orateurs, nous verrons selon le temps dont nous disposons, le meilleur moyen d'organiser les débats.
Ceci dit, je donne la parole à Verdier.

Robert Verdier

Camarades, nous avons dans le numéro spécial du Bulletin intérieur, ce qui constitue en quelque sorte le rapport écrit, qui me permet ainsi de limiter le rapport oral que j'ai à vous présenter à un certain nombre de remarques très brèves et très générales.
Je tiens à vous indiquer tout d'abord que cet avant projet sommaire qu'on vous a envoyé, n'est pas un programme complet (et cela pour deux raisons évidentes) que nous devrons présenter au cours de la campagne électorale.
D'abord, comme toujours, au cours de cette campagne il faudra que nous mettions l'accent sur la tactique Socialiste, que nous profitions des circonstances qui nous sont offertes pour rappeler notre doctrine et élever sans cesse nos exposés dans les réunions publiques, au-dessus des nécessités de l'action

Collection Jean Jaurès

immédiate, et pouvoir offrir à nos auditeurs des perspectives plus larges et plus lointaines.
D'autre part, c'est la seconde raison, il est évident que le Congrès ne pourra se prononcer que sur l'orientation, sur les grandes lignes de ce programme, et qu'il devra confier, après clôture de ses travaux, à une Commission restreinte le soin, une fois que nous nous serons mis d'accord sur l'ensemble des grandes lignes, le soin de mettre au point tous les détails avec les précisions nécessaires.
Ceci dit, je voudrais vous dire quelles ont été les considérations qui nous ont guidés quand nous avons préparé le projet sommaire de programme dont vous avez eu connaissance et qui nous ont conduit à tenir compte des nécessités politiques, économiques et sociales des circonstances présentes.
D'abord, nous devons nous placer dans l'hypothèse où dans quelques semaines, la consultation électorale aura pour but d'élire une assemblée dont la législature aura une durée à peu près normale, c'est-à-dire une durée de 4 ou 5 ans. Nous devons supposer que notre pays va enfin sortir du régime provisoire, et que nous aurons par conséquent devant nous un temps assez prolongé pour faire un certain nombre de réalisations qu'il n'est pas possible d'entreprendre et de mener à bien dans un temps aussi limité que celui de l'assemblée actuelle.
Par conséquent, nous devrons concevoir ce programme comme un plan méthodique dont la réalisation, dont l'exécution sera étalée sur 4 ou 5 années et dont, dans toute la mesure du possible, les étapes seront soigneusement indiquées dans notre programme.
D'autre part, il conviendra que nous ayons sans cesse présentes à l'esprit les difficultés actuelles, et par conséquent, il nous faudra continuer à faire preuve de la franchise, de la loyauté, du courage civique dont le Parti a fait preuve dans les circonstances actuelles. Il faudra que nous montrions, comme l'ont fait ceux de nos camarades qui ont actuellement des responsabilités gouvernementales, que le Parti Socialiste ne craint pas de tenir compte des difficultés et de prendre courageusement ses responsabilités, lorsqu'il faut dire des vérités parfois un peu dures.
Par conséquent, nous devrons éviter de faire des promesses démagogiques. Nous ne devrons nous engager que pour ce que nous sommes à peu près certains de pouvoir réaliser, en tenant compte du temps dont nous disposerons pour le faire, et des difficultés de l'heure. Nous ferons donc un programme qui, si étendu soit-il étant donné que nous supposerons avoir devant nous 4 ou 5 ans, ne sera tout de même qu'un programme d'action limité.
La première conséquence de ces considérations, c'est que nous devrons mettre au premier plan de nos préoccupations, les problèmes de la reconstruction économique et financière et les problèmes de l'augmentation de production, comme le rappelait ce matin Daniel.
Nous ne manquerons pas de rappeler que la doctrine Socialiste n'a cessé de recevoir, au cours des années écoulées, une confirmation éclatante et que plus que jamais nous devons démontrer, non pas seulement par nos discours et nos écrits de propagande, mais par des actes, que cette doctrine Socialiste doit, à l'heure actuelle, entrer dans la voie de sa réalisation. Et c'est ainsi, vous le savez,

que nous devrons montrer notamment la nécessité de poursuivre la politique de nationalisations qui s'impose ; et nous devrons répondre à toutes les offensives que la droite esquisse à l'heure actuelle contre l'économie dirigée, contre les réformes de structure.
Nous ne réussirons à le faire que si nous mettons l'accent sur deux points essentiels :
D'abord, il sera indispensable de marquer avec force que l'économie dirigée, telle que nous la concevons, n'a absolument rien à voir avec la forme tâtonnante et tracassière des réglementations que nous avons héritées du régime de Vichy et les incertitudes de la politique longtemps suivie après la libération.
Nous devrons surtout dire très clairement, avec des exemples précis et concrets, ce que nous entendons conserver de ce qui existe à l'heure actuelle.
Nous devrons dire ce qu'il en faut maintenir, étant donné que nous sommes dans une période de disette et de pénurie ; mais aussi ce que nous entendons détruire.
Par quoi nous entendons le remplacer et marquer également que progressivement nous espérons desserrer, petit à petit, les liens de toutes ces réglementations imposées par les circonstances actuelles.
D'autre part, il faudra prendre soin de séparer les réformes de structure et notamment les nationalisations de toutes les formes d'organisation étatistes et bureaucratiques et il faudra lier toutes ces réformes économiques à des réformes qui sont parfois rangées dans les programmes sociaux, mais qui, en réalité sont dans la dépendance étroite des réformes économiques.
Il faudra que nous montrions qu'on ne peut pas faire de véritables nationalisations sans développer progressivement la participation ouvrière à la gestion des entreprises, et nous devrons insister en particulier sur l'accroissement des pouvoirs conférés aux comités d'entreprises.
Enfin, toujours sur ce problème de la reconstruction économique, il sera nécessaire que nous marquions avec précision les limites des nationalisations ; il faudra que, sans entraîner de confusions et sans laisser croire que nous voulons revenir à un système d'anarchie économique, au libéralisme économique, il faudra que nous marquions notamment jusqu'à quel point nous croyons nécessaire, à l'heure actuelle, de procéder à un certain nombre de nationalisations. Ces dernières remarques s'appliqueront en particulier au domaine de l'agriculture.
Il faut que nous emportions l'adhésion du monde paysan, en lui montrant que non seulement il n'est pas la victime des réformes de structure, comme la propagande réactionnaire essaie, à l'heure actuelle, de le persuader, mais qu'il sera un des premiers bénéficiaires.
Cette démonstration vous sera singulièrement facilitée par certaines mesures récentes. Par exemple les travaux de la nationalisation de l'électricité, et en ce qui nous concerne, nous, Socialistes, par un rappel des travaux que le Parti a déjà faits en ce qui concerne les offices agricoles.
Après avoir ainsi défini les grandes lignes de ce que doit être notre programme économique, il faudra que nous annoncions loyalement que c'est de sa réalisation et de son succès que dépendent la réalisation et le succès des

réformes sociales et de toutes les mesures qui auront pour but d'élever progressivement le niveau de vie matériel et moral des masses laborieuses de notre pays.
Naturellement, je ne veux pas ici, comme on a dit tout à l'heure, reprendre l'énumération des réformes sociales que vous avez trouvées dans le rapport écrit du numéro spécial du Bulletin Intérieur.
Je vais simplement indiquer que certaines devront occuper une place assez grande dans notre programme, et passer au premier plan de nos préoccupations.
En particulier, je songe à la réorganisation profonde et complète de notre enseignement.
Il faudra enfin qu'on procède à une véritable réforme qui ne rassemble pas à celles que nous avons connues entre les deux guerres, qui ne soit pas simplement une modification superficielle de quelques programmes, mais une refonte d'ensemble, qui tendrait à la fois adapter notre enseignement aux formes modernes de production, et à faire en sorte qu'il devienne plus largement ouvert à tous les degrés aux enfants issus des couches populaires de la nation. Je n'énumérerai pas davantage des réformes auxquelles nous devons nous attacher.
Je crois bon indiquer que la réorganisation administrative dont nous avons plusieurs fois parlé depuis notre dernier Congrès et que le gouvernement actuel a seulement eu le temps d'amorcer, devra également occuper une place importante et que nous devrons ouvrir un catalogue de réformes dans ce domaine, dont l'exécution devrait être répartie sur deux ou trois années.
Il va de soi encore, que la politique extérieure devra dominer l'ensemble de ce programme. Car seul le maintien de la paix, ou mieux encore l'organisation d'une paix durable, sera la condition fondamentale du succès de nos efforts de renouvellement de notre régime politique, économique, social.
Et sur ce point, je crois que plus encore que pour les autres, il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail, car il y a lieu sans doute d'adapter notre programme par des références précises aux événements actuels. Mais en tout cas, nous pensons que le Parti sera d'accord pour confirmer nos résolutions antérieures tant en ce qui concerne les problèmes de sécurité collective que l'organisation mondiale des problèmes des échanges.
Telles sont les choses très brèves que je voulais vous présenter, en rappelant, quelles avaient été nos préoccupations.
Il me reste à vous brosser une méthode de travail.
Je crois que la première chose à faire est d'entendre ceux d'entre vous qui ont des suggestions à faire et qui nous diront s'il sont d'accord à la fois avec les idées que je vais exprimer et avec le catalogue des réformes que je vous ai dressé.
Ensuite, la Commission des résolutions, ou si l'on préfère des sous-Commissions, mettront au point un manifeste qui pourrait servir d'introduction à notre programme détaillé, et puis les grandes lignes de ce programme même.
Enfin, je pense qu'il sera nécessaire de mandater une Commission restreinte qui, lorsque le Congrès aura clôturé ses travaux mettra au point, dans un délai assez bref et que nous pourrons fixer, les articles détaillés de notre programme. Il

appartiendra alors au Comité directeur et au Secrétariat général, de mettre en oeuvre tous les moyens de propagande écrite propres à une grande diffusion des résultats de nos travaux.
Ensuite, nous demanderons à tous nos camarades, à tous nos candidats, à tous nos propagandistes, d'animer ce programme de la foi, et de leur ardent désir d'assurer la victoire de nos conceptions Socialistes.
(Applaudissements)

Le président

23 orateurs sont inscrits. Le débat doit être terminé autant que possible ce soir à 19h, pour que les militants puissent se rendre à la manifestation de la Salle Pleyel. La matinée de demain sera occupée par le débat sur la tactique électorale ; enfin, l'après-midi nous aurons à nous expliquer sur le problème constitutionnel ; et la journée de dimanche doit être réservée à la Commission des résolutions et ensuite les débats qui pourront s'instituer sur les différents rapports que présentera la Commission des résolutions. Vous voyez qu'il est absolument impossible d'épuiser ce soir le débat sur le programme électoral du Parti.
A l'heure actuelle, c'est 55 orateurs inscrits ; il est 14h45 ; pour aller jusqu'à 19h, cela donne quatre heures de discussion utile ; il faut faire passer 55 orateurs, soit environ 3 minutes par orateur.
Je vous demande de vous montrer disciplinés ; s'il y a de nombreux orateurs qui appartiennent à la même fédération, je leur demande de s'entendre entre eux et de voir comment ils pourraient s'arranger, de façon à éviter des redites et des interventions inutiles, car il y en aura ; nous connaissons la méthode, nous l'avons vu dans les Congrès ; les Parlementaires savent comment cela se passe à l'assemblée : il y a des orateurs qui redisent tout ce que d'autres ont dit.
Pour l'instant, je suis obligé de vous dire que les orateurs qui se succéderont à la tribune, auront trois minutes à leur disposition, grand maximum ; et je serai impitoyable, et quand le temps de parole sera écoulé, je passerai la parole à l'orateur suivant.

Marcel Dupuich (Pas-de-Calais) : pour motion d'ordre. - Camarades, je vous demande ceci : que les 55 orateurs se réunissent immédiatement, discutent entre eux et délèguent un ou plusieurs orateurs. Nous pouvons nous classer et donner la parole à un camarade mandaté pour qu'au moins on puisse s'exprimer. En ce qui me concerne, je renonce à la parole.

Le président - Notre camarade vient de faire une proposition extrêmement judicieuse. Je vais consulter le Congrès, s'il est d'avis de suspendre la séance pour permettre aux orateurs de se consulter et de s'entendre, ou s'il est d'avis de laisser parler tous les orateurs.
(Il est décidé de suspendre la séance)
Il est 14h50.

Fondation Jean Jaurès

(Le président donne la liste des 55 orateurs, les invite à se réunir dans une salle au fond, afin qu'entre eux ils discutent et désignent quelques orateurs.)

Le président – Camarades, la séance est reprise (il est 15h45.) J'ai une communication à vous faire.
D'abord, des personnes qui ignorent les habitudes de notre Parti, se sont imaginés que nous avons pour mission aujourd'hui de modifier le programme traditionnel du Parti. Je rappelle qu'il s'agit seulement aujourd'hui du programme électoral.
D'autre part, on me prie de vous faire la communication suivante : De nombreux médecins, chirurgiens, dentistes, infirmiers, vétérinaires, appartiennent au Parti. Ils s'ignorent. Il y a intérêt à ce qu'ils se groupent. Ils doivent, pour se connaître, se trouver dimanche 31 à 10h, au contrôle à l'entrée.
Je donne la parole à Daniel, qui va vous mettre au courant des décisions qui viennent d'être prises, et qui vont nous permettre de terminer le débat ce soir à 19 heures.

Daniel Mayer - Camarades, les orateurs se sont réunis. Ils étaient 55 au départ ; ils sont 17 à l'arrivée, avec la certitude, (le temps de parole de chacun ayant été soigneusement minuté d'un commun accord) que le débat sur la mise au point du programme électoral sera terminé à 19h.
Seconde observation : au début, quatre camarades parleront spécialement de l'Algérie, de la laïcité, de l'agriculture. Ensuite, les camarades dont le temps a été limité, parleront de la politique générale du Parti étant entendu que tous les points particuliers seront rassemblés pour être envoyés, comme il se doit, à la Commission des résolutions qui rédigera le texte définitif. Si par conséquent les camarades ne parlent pas de revendications particulières du genre, par exemple prisonniers ou anciens combattants, cela ne signifie pas que le Congrès se désintéresse, cela signifie que les revendications de ces catégories de citoyens seront plus utilement défendues dans la rédaction définitive du texte de la Commission des résolutions.

Colin (Alger)

Camarades, pour les Algériens il était navrant de constater que dans le programme qui a été soumis, il n'était fait nulle part mention soit des colonies, soit en général, des territoires d'Outremer et plus particulièrement de l'Algérie elle-même.
Nous voulons réparer cette lacune, et demander au Congrès national extraordinaire d'appeler l'attention des militants de la Métropole sur la situation véritable de l'Algérie, et des remèdes que nous allons proposer.
En Algérie, camarades, une grande partie est en train de se jouer, et cette partie ne se joue pas seulement pour les Socialistes, mais encore pour la France, mais encore pour la démocratie.
Je ne sais si, à travers les comptes-rendus des journaux, vous pouvez vous rendre compte de la situation véritable de notre pays. En ce moment, se

Fondation Jean Jaurès

développe une propagande active quoique insidieuse, de la Ligue panarabe du Caire. Il nous faut contrecarrer cette propagande néfaste qui ne tend rien moins qu'à séparer l'Algérie de la France, en même temps, à séparer tous les autres territoires où vivent des musulmans, de la métropole française. Pour cela, il faudra tout à l' heure envisager des moyens hardis, je dirai révolutionnaires, et je dirai alors, à ce moment-là, qu'il nous faudra des hommes possédant une audace certaine, dépouillée de tous préjugés.

En Algérie, il nous faut lutter contre un colonialisme pervers, qui possède ses profiteurs et ses défenseurs, et je n'hésite pas, dans ce Congrès national extraordinaire, à dire que l'Algérie est un des bastions du capitalisme, et que ce capitalisme est inféodé à la grosse propriété et aux trusts bancaires.

Il nous faut, en Algérie, lutter contre la misère, et je ne sais pas, mes camarades, si vous vous rendez compte qu'à l'heure actuelle, au moment présent, des hommes, des femmes, des enfants déguenillés, hâves, sont en train de mourir de faim le long des routes, dans le Sud Algérien.

Je ne vais pas m'étendre plus longtemps, mais je voudrais apporter, au nom des fédérations algériennes, certains remèdes.

Nous voudrions que la Métropole - et je remercie le groupe Socialiste au Parlement de nous avoir suivis et je regrette vraiment que d'autres partis politiques n'aient pas compris qu'il fallait créer en Algérie, tout de suite, ce que nous avons appelé le choc psychologique de façon à atténuer les dissensions pour ensuite les faire disparaître.

Nous demandons au Congrès national extraordinaire de proclamer que, fidèle à la doctrine Socialiste, les gens, les habitants de tous les pays où flotte le drapeau tricolore, doivent 100% être français.

Nous demandons, pour nous, que l'on réformât l'administration d'une façon profonde, et que l'on appelle des chefs dégagés de tout esprit de caste et de préjugés raciaux. Je voudrais, pour cela, que l'on reprenne le problème de l'épuration, et en particulier, que l'on choisisse plus convenablement les préfets et les sous préfets de l'Algérie.

(Applaudissements)

Et je voudrais aussi pour cela, parce que justement l'Algérie n'a pas été occupée, que l'on s'occupât plus spécialement du problème de la presse, car l'on voit les journaux vichyssois continuer leur sale besogne alors que nous, avec des moyens de fortune, nous arrivons simplement à opérer un redressement que nous aurions voulu magnifique.

Je m'adresse, au nom des fédérations algériennes à nos camarades Socialistes du gouvernement, pour leur demander de prendre d'urgence des mesures indispensables pour faire qu'enfin, en Algérie peut-être plus qu'ailleurs, ce qu'on est convenu d'appeler la presse pourrie disparaisse définitivement.

(Applaudissements)

Je ne parlerai pas des réformes économiques et sociales ; c'est mon camarade Sadoul qui le fera tout à l'heure. Mais je voudrais que vous sentiez l'appel des fédérations algériennes, pour que la question algérienne soit incluse dans le programme du Parti, afin de donner aux autochtones comme aux européens un

Fondation Jean-Jaurès

retentissement solennel, car cela partira de Paris, capitale de la France. Nous demandons, pour cela, qu'un camarade algérien soit compris dans la Commission des résolutions.
Et pour terminer, je voudrais que nous prenions tous bien conscience de la gravité des événements qui se déroulent. Nous disons, parce que nous sommes là-bas au contact des populations autochtones, qu'il y a eu suffisamment de discours officiels sans lendemain. Il faut des réformes hardies, immédiates, et je dirai même des réformes révolutionnaires. Le Parti Socialiste doit être à l'avant-garde et doit être le promoteur de cette rénovation de l'Algérie. Il reste ainsi, mes camarades, fidèle à sa doctrine, car seule l'union dans la lutte, des travailleurs de la Métropole et des travailleurs de l'Algérie, permettra dans ce pays la mobilisation de toutes les forces prolétariennes qui détruiront le capitalisme et établiront la démocratie totale.
(Applaudissements)

Le président - Je félicite notre camarade.

Gottereau (Seine)

Camarades, vous allez examiner tout à l'heure, avec les divers orateurs, combien il faut développer l'esprit républicain dans le sein de la République.
Nous avons développé. Il faut lutter maintenant contre les trusts ; vous avez raison. Mais il y a un trust qu'il ne faut pas oublier : celui des cerveaux et des cœurs.
Parmi les trusts, il y en a auxquels notre gouvernement va s'attaquer : les assurances. Or, il y a une grande compagnie d'assurance qu'on est en train de laisser de côté, une assurance factice, illusoire, contre le néant, la mort ; cette assurance s'appelle l'Eglise.
(Applaudissements)
Je vais vous parler de laïcité. C'est une question gênante, surtout en période électorale. Mais il ne faut pas hésiter, regarder en face et ne pas avoir peur de se déclarer laïque. Cela soit dit pour le Parti dans son ensemble aussi bien que pour les cadres. Les catholiques ne voteront pas pour un parti auquel on fait la réputation d'être athée. D'autre part, argument auquel vous serez peut-être sensibles : il ne faut pas laisser à nos camarades Communistes le privilège de défendre seule la laïcité.
(Applaudissements)
Il faut que, nous aussi, la défendions, Je m'explique immédiatement:
Je suis obligé de dire, à l'heure actuelle, que quand on lit les journaux Socialistes, en particulier - je m'excuse de le dire - "Le Populaire", et quand on lit « L'Humanité », on trouve dans « L'Humanité » des articles sur la déclaration des cardinaux, déclarations de « L'Epoque » anti-républicaine. Vous pouvez les chercher en vain dans "Le Populaire".
(Applaudissements)
Je regrette infiniment d'avoir à le déclarer ; et je sais, pour répondre à certains camarades qui ont protesté tout à l'heure, que si le Parti Socialiste défend la

Fondation Jean-Jaurès

laïcité, il a trouvé une politique de la main tendue, qu'il est prêt à le repratiquer de nouveau si l'occasion s'en présente. Nous devons affirmer que notre ligne est continue ; laïques nous sommes, laïques nous resterons.
(Applaudissements)
A l'heure actuelle, la question se présente sous un aspect assez grave.
Peut-être dans certaines fédérations, dont celle de la Seine, le problème paraît moins grave. Mais tout à l'heure j'ai eu à parler avec des fédérations de la Bretagne, et de l'Ouest, qui m'ont chargé de parler en leur nom. Là-bas, le problème est sérieux : c'est l'école laïque qui est en danger. Le jour où l'on cesserait d'enseigner aux enfants des principes rationalistes basés sur la science, pour leur bourrer l'esprit avec des théories et des dogmes tout faits, j'ai la conviction profonde que c'en serait fait de la République, et qu'il nous faut, en République, pour réaliser le Socialisme, l'émancipation humaine. Si nous voulons émanciper les hommes sur le plan matériel, politique, social, il faut les émanciper aussi sur le plan intellectuel. C'est pour cela que je demande que le Parti Socialiste ne laisse pas de coté la question laïque.
Je sais qu'il en est question effectivement dans le programme du Parti ; mais je voudrais que ce ne soit pas là un coup de chapeau ; je voudrais que ce soit une position franche, honnête, parce que la question laïque va se poser aux prochaines élections.
Ce n'est peut-être pas vous qui allez la poser, parce que nous avons peut-être le droit de considérer que le problème est résolu. Nous avons l'école laïque. Mais il y a des gens qui considèrent que la question reste pendante et qu'il faut reprendre le problème. Ces gens, ce sont les cléricaux. Ce sont en particulier ces messieurs du MRP. Je suis obligé de parler ici du MRP. Parce qu'enfin, la trêve des partis, dont on parle tant, ne s'étend pas à l'intérieur des Congrès Socialistes ou autres, dans lesquels on a le droit de s'exprimer franchement.
Le MRP déclare qu'il n'est pas inféodé à l'Eglise ; et pourtant il suffit de voir les hommes à sa tête, l'ensemble de son programme et surtout cet aspect ondoyant, sournois, pour reconnaître qu'il est visiblement un parti inspiré par ces Jésuites auxquels Jaurès faisait allusion dans une de ses dernières paroles.
La liberté de l'enseignement, c'est un vieil article de propagande cléricale, et nous savons de quoi il retourne. La liberté de l'enseignement ne consiste pas à maintenir l'enseignement libre : cela consiste à faire subventionner l'école privée, ce qui n'est pas la même chose. Là on revient à ce qu'a fait Pétain ; on se réclame de la résistance. Je suis le premier à saluer très bas les résistants catholiques qui ont marché à côté des libres-penseurs. Mais il ne faut pas l'oublier : tout le haut clergé, pendant presque toute l'occupation, a soutenu Pétain, a marché avec lui, a fait un devoir aux fidèles de soutenir le gouvernement de Vichy. Je pourrais fournir des preuves. Et la libération est venue, et l'on a été obligé d'envisager d'autres méthodes qui ne pouvaient pas avoir la franchise et le cynisme qu'elles affectaient sous le Maréchal. On a repris la tactique de 1936. Voici une citation de « La Croix » du mois de mai 1936. Le chanoine Thellier de Poncheville écrivait : (lecture d'un texte)

Que veut dire ce passage ? Il veut dire que l'on cherchait dès 1936 à chiper au Parti Socialiste une partie de son programme, celle qui a un aspect social et qui est susceptible d'attirer des masses.
A quoi assistons-nous sous le gouvernement tripartite ? Je n'ai pas à entrer dans la politique générale du Parti ; nous sommes obligés de considérer quand même que, parmi les rouages les plus sérieux qui ralentissent la marche en avant de notre gouvernement, le MRP est le plus efficace ; c'est un de ceux qui agissent le plus souvent.
Pour la Constitution, nous nous en sommes aussi aperçus.
Demain, nous allons nous trouver en face de ces gens là, qui vont, de nouveau, reparler de la liberté de l'enseignement, du droit des pères de famille et autres choses sur lesquelles ils vont axer leur propagande.
Nous, c'est entendu, nous avons des préoccupations plus importantes, plus lointaines ; nous voulons réaliser des questions sociales mais il ne faut pas laisser perdre le bénéfice de l'école laïque, et pour qu'il ne se perde pas, d'accord avec les fédérations de l'Ouest, je suis d'avis qu'il faut aller plus loin ; il faut envisager que l'école est un service public et comme tel, doit être nationalisé avec toutes les garanties, neutralité confessionnelle, c'est entendu ; avec toutes les précautions que l'on peut prendre vis-à-vis des membres de l'enseignement libre. Il y a un programme que je n'ai pas le temps d'envisager.
Il faut envisager les entreprises d'aide à certaines formes de l'enfance : batelière, foraine en danger moral ; des camps de concentration, etc. Enfance qui à l'heure actuelle est entre les mains de groupements professionnels, alors que c'est l'Etat qui devrait s'occuper d'elle.
Je vous demande de considérer que le Parti de Guesde Vaillant, Jaurès, n'a pas le droit d'abdiquer l'idéal laïque et de se contenter de lui donner un coup de chapeau dans un tournant de son programme.
Vous allez être obligés par le MRP et d'autres groupements, à déborder la question laïque. Je vous demande de la discuter franchement, de montrer le véritable visage du Parti Socialiste, et dire que vous êtes partisans de l'émancipation sociale et de l'émancipation intellectuelle et morale du peuple français.
(Applaudissements)

Sadoun (Oran)
Camarades, je suis délégué par la fédération d'Oran et je crois aussi et un peu plus par l'Algérie musulmane qui sera demain l'Algérie Socialiste, si le Parti Socialiste avait pour elle cette sollicitude et cette compréhension que l'on doit avoir pour tous les hommes qui ont malgré tout une raison et un cœur.
Camarades, sur le problème métropolitain, nous faisons confiance aux fédérations métropolitaines.

Arrivée de Félix Gouin
(Applaudissements, Internationale, Marseillaise)

Le président - La manifestation à laquelle vous venez de participer marque, mieux que je pourrais le dire, la sympathie affectueuse de la France pour la France Socialiste, pour le président Félix Gouin.
Je dis la joie que nous avons à applaudir à cette tribune Félix Gouin, et je veux lui dire également les remerciements et la reconnaissance du Parti tout entier pour l'oeuvre qu'il a accepté d'accomplir en notre nom à tous, à un moment particulièrement grave de l'histoire de notre pays.
Je ne rappellerai pas devant vous les circonstances dans lesquelles Félix Gouin a été appelé au pouvoir. Je veux simplement, avec vous tous, me réjouir de la façon dont il a accompli sa tâche jusqu'ici.
Avec Félix Gouin, nous sommes sûrs que le Parti Socialiste ira de l'avant, que la République et la démocratie triompheront dans notre pays.
(Applaudissements)

Sadoun

Sur les problèmes métropolitains, nous faisons confiance aux fédérations métropolitaines, qui sont plus qualifiées que nous pour les traiter.
Cependant, comme nous sommes de l'autre coté de la mer, nous avons été quelque peu déçus de ne pas avoir trouvé dans le programme du Parti, la fidélité à la politique traditionnelle de lutte de classe ; parce que si, dans la Métropole, le capitalisme a pu jeter de la poudre aux yeux en vous donnant des lois sociales, des cités ouvrières, des jardins d'enfants, en notre colonie nous ne le connaissons que par son visage hideux de colonialiste, que par ses préjugés raciaux, politique de bas salaires. Et c'est pour cela que le Parti doit revenir à la politique de lutte de classe.
(Applaudissements)
Je veux dire quelques mots sur le programme spécifiquement algérien. Nous sommes pour un collège unique. Nous remercions une fois de plus le groupe Parlementaire Socialiste d'avoir suivi le Congrès inter fédéral algérien dans ses conclusions. Nous sommes pour le collège unique, parce que nous nous sommes aperçus que le travailleur, même s'il n'est pas instruit, même s'il n'a pas les mêmes mœurs que les autres, n'est pas défendu s'il n'a pas avant tout le droit de vote.
C'est pour cela que nous demandons la droit de vote pour tous les habitants de l'Algérie, sans exception.
A côté de cela, nous avons également un train de réformes économiques et sociales ; nous ne voulons plus voir dans nos rues des fouilleurs de poubelles.
Nous avons un programme économique. Malheureusement pour le faire réaliser, il faut deux conditions essentielles : d'abord des crédits, ensuite des agents d'exécution capables et loyaux.
Or, en ce qui concerne les crédits, notre budget algérien (sept millions seulement), est insuffisant pour créer les 20 000 places nécessaires à la scolarisation de toutes les masses algériennes.
Pour cette année, il n'y aura que 438 classes ouvertes seulement. C'est insuffisant pour scolariser un million d'enfants qui traînent dans les rues.

Cité Fondation Jean-Jaurès

Nous demandons l'appui de la Métropole. Nous demandons aux camarades de faire un effort financier à notre égard. Nous leur demandons de se souvenir que si malgré tout la libération de la France s'est faite quelques semaines d'avance, si la libération de Paris s'est faite trois ou quatre jours d'avance, c'est parce que les troupes de la Deuxième Division Blindée de De Lattre sont arrivées au moment précis dans la capitale et l'ont empêchée d'être démolie par les allemands.
Nous demandons, puisque les Allemands prenaient 500 millions de frais d'occupation par jour, qu'on nous donne 3 ou 4 milliards nécessaires pour notre plan hardi de réformes économiques et sociales de l'Algérie.
Nous demandons également que l'on nous change les agents d'exécution. En 1936, au moment où notre camarade Blum a obligé l'administration algérienne et les capitalistes à accepter les lois sociales votées dans la Métropole, il s'est trouvé au gouvernement général, un chef de service qui demandait aux colons de lui voter des crédits pour avoir à côté de lui un collaborateur capable (et c'est écrit noir sur blanc dans les Affiches à Alger) capable de saboter l'application des lois sociales décidées par le gouvernement Blum.
Il y a encore, dans les fonctionnaires algériens, des fonctionnaires collaborateurs, à tel point qu'il y a quelque temps, un haut fonctionnaire d'Algérie, a voulu revenir à la politique de 1934 ; il a invité auprès de lui un avocat musulman qui, il y a quelques années, était Socialiste, qui a évolué, qui est actuellement dans les... du manifeste. Ce musulman lui dit : Je suis venu ce matin mais j'ai pris les toutes petites rues de la capitale pour me rendre chez vous parce que si les Arabes d'ici savaient que je suis venu au gouvernement général discuter avec le fonctionnaire, je serais absolument discrédité. Toute l'administration algérienne est actuellement discréditée ; nous demandons son remplacement. Nous demandons que des agents de la Métropole qui aient du cœur, de la volonté, de l'audace, viennent les remplacer en Algérie ; à ce moment, l'Algérie aura de grandes chances de devenir Socialiste, et en devenant Socialiste, de rester française.
Camarades, je voudrais dire quelques mots sur les lois sociales.
On nous a appliqué en 1941 les allocations familiales ; mais savez-vous comment on les a appliquées ? Les patrons, pour le même taux ; mais on a discuté la question du pourcentage qu'on donnera aux allocations familiales par enfants : 7%, et maintenant 10% du salaire mensuel. En fait, c'était la discrimination raciale.
En Algérie, Les spécialistes sont, en grande partie, européens ; eux, ils peuvent avoir 720 francs d'allocations familiales par enfant, mais l'immense majorité des travailleurs musulmans est composée de manœuvres qui n'ont pas 3.000 francs par mois. Ils n'ont donc que 360 francs par enfant.
Voilà comment l'administration algérienne applique les lois sociales de la Métropole.
On nous dit qu'il y a en préparation le plan de sécurité sociale qui sera appliqué à l'Algérie. C'est le plan de la CGT. On nous certifie que ce plan a été dressé par le ministère du Travail et qu'il est actuellement en souffrance au ministère de l'Intérieur. C'est une propagande habile pour faire retomber la faute sur le Parti

Socialiste. Nous demandons à nos camarades et au ministère de l'Intérieur, de faire sortir au plus tôt ce plan de sécurité sociale, de façon qu'on dise que les Socialistes ne s'opposent pas à l'application des lois sociales à l'Algérie.
Il y a plus, camarades. Vous avez souvenance de ces dizaines de milliers de soldats musulmans fêtés sur les routes de France et que vous acclamiez dans vos grandes villes. Maintenant, ces camarades musulmans, après avoir eu 1.000 FF seulement, sont dans la misère et le chômage. Ils y sont parce qu'on a refusé d'appliquer à l'Algérie la loi sur les démobilisés, prisonniers, déportés et assimilés. L'ordonnance du 1er mai 1945 n'est pas encore applicable à l'Algérie.
Je cite un texte qui démontre que le grand responsable de ce sabotage de la loi algérienne, c'est le ministère des prisonniers et déportés, (Fresnay), qui a prétendu dangereux de faire application aussi large de cette ordonnance à l'Algérie.
Le résultat est que non seulement les camarades musulmans ne bénéficient pas de la législation de protection des démobilisés et prisonniers, mais également nos camarades européens n'en bénéficient pas.
Il y a quelques jours, à Oran, on a trouvé dans une rue de la ville, un camarade combattant des deux guerres, qui avait arboré toutes ses décorations pour mourir dans un coin, dans une rue, parce qu'il était en chômage et qu'il ne mangeait pas. Ce triste sort est celui de centaines de milliers de travailleurs français et musulmans.
Nous demandons l'application immédiate à l'Algérie de la législation en faveur des démobilisés, déportés et assimilés.
Camarades, il y a aussi autre chose : par la faute du capitalisme algérien et du capitalisme agraire, l'Algérie n'est pas industrialisée. Quand nous avons été coupés de la Métropole, nous n'étions pas "foutus" de fabriquer une épingle, un clou parce qu'il n'y avait rien de prévu en Algérie. Avant que cette industrialisation de l'Algérie se fasse, il faut employer les chômeurs d'Algérie. Nous avons été douloureusement surpris en lisant dans les journaux que notre gouvernement et des délégués de la CGT sont allés en Italie rechercher les 20 000 travailleurs agricoles nécessaires à l'agriculture française. En Algérie, nous avons des centaines de mille de travailleurs qui pourraient servir aux nécessités de l'agriculture.
Pour conclure, je voudrais vous rappeler un souvenir historique qui nous tient à cœur, nous musulmans.
Il parait que lorsque le dernier roi pleurait sur la chute de son royaume, sa mère lui dit : pleure ta femme et non le royaume que tu n'as pas voulu défendre.
Je me retourne vers vous, Socialistes français, et je vous dis : Ayez de l'audace, il est encore temps ; demain, ce sera trop tard. Nous serions quelques-uns déçus en Algérie si, par la faute d'une poignée de colonialistes français, vous ayez à pleurer en démocrates et en Socialistes français la perte de l'Algérie, qui serait peut-être le commencement de la perte de tout l'Empire français.
(Applaudissements)

Collection Jean Jaurès

Jacques Meyniel (Cantal)

Camarades, je vais aborder devant vous un programme qui, généralement, ne suscite aucune passion mais qui doit tenir une place prépondérante dans vos esprits à la veille d'une consultation électorale.

Il s'agit du problème agricole. Je représente tout particulièrement la fédération du Cantal, département essentiellement agricole. Mais je parle seul sur ce problème de l'agriculture, mes camarades d'autres fédérations qui avaient désiré prendre la parole dans ce débat pour exposer les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui m'ayant demandé de parler seul dans ce Congrès.

Tout d'abord, mes chers camarades, il est un point sur lequel je me permets d'attirer l'attention de ceux qui ont rédigé notre programme électoral, notre programme agricole. Je crois qu'il a été fait jusqu'à aujourd'hui certaines erreurs dans ce domaine. Il ne faut pas hésiter à prononcer ce mot de démagogie agricole. Or, nous ne voulons pas qu'une telle politique continue.

Je ne veux pas entrer trop avant dans une telle discussion, étant donné que le temps de parole est strictement limité. Mais il faut que dans notre programme, que nous allons soumettre aux électeurs, nous disions bien que nous, Socialistes, nous ne voulons pas comme cela parait à l'heure actuelle à travers le statut du fermage, nous ne voulons pas créer une nouvelle classe. A l'heure actuelle, il semble qu'avec les dispositions législatives prises, on est amené à la nouvelle classe des fermiers. Or, le Parti Socialiste, qui est le Parti de lutte de classe, doit avant tout se préoccuper des ouvriers et des coopératives.

Dans le statut du fermage présenté, et qui est actuellement en application, il n'est pas assez question, il n'est pas question du tout des ouvriers agricoles et des coopératives. Nous devons faire un effort dans ce sens.

Il faut également que nous mettions dans notre programme, que ce soit inscrit dans ce programme, une plus large politique de l'habitat rural, car à l'heure actuelle, il ne faut pas oublier que les ouvriers agricoles désertent nos campagnes. Car ils vivent dans de véritables taudis. Il y a là un effort à faire, immédiat, sans lequel nous aboutirons à un échec de toute politique agricole.

Deuxième point qua je mentionne seulement pour mémoire, car les débats sont trop limités : c'est la question du crédit agricole. Il faut une refonte complète du crédit agricole tel qu'il est actuellement organisé. Il faut que nous arrivions à créer une espèce de loi Pret et Bail, et à ce moment, les garanties qui sont évidemment demandées pour que ces fonds du crédit agricole ne s'évanouissent pas. Ces garanties, on les trouvera dans les moyens de production mis à la disposition des producteurs.

Autre question excessivement importante et qui apparaît encore beaucoup plus importante après les années de disette que nous venons de connaître : c'est la question de la caisse des calamités agricoles.

Nous touchons de près la question de nationalisation des assurances, car dans un programme comme le programme du Parti Socialiste, tout se tient ; il ne doit pas y avoir de compartiments étanches, notre politique doit être la même dans tous les domaines.

Pour cette question de calamités agricoles, nous devons trouver la solution dans la nationalisation des assurances, qui offrira des possibilités plus larges pour secourir nos agriculteurs.
Autre question à inscrire dans ce programme de l'agriculture : l'enseignement agricole, à l'heure actuelle complètement délaissé. Les écoles nationales d'agriculture ou d'industrie laitière ne touchent que des subventions tout à fait insuffisantes. Le recrutement du corps enseignant est également tout à fait insuffisant. Il y a un effort soutenu à faire.
Je dois signaler qu'il est absolument indispensable, pour intéresser les masses paysannes au renouvellement que nous attendons, il est indispensable de créer des écoles d'enseignement agricole et ménager. A l'heure actuelle, c'est quelque chose qui n'existe pas et qui est à créer à côté de l'école publique.
Il y a également la question des syndicats agricoles qui est englobée d'ailleurs dans cet immense question des syndicats.
Je touche un point crucial de notre politique du Parti : nous nous sommes prononcés, dans la fédération du Cantal, comme je crois dans toutes les fédérations de départements agricoles, pour une stricte neutralité des syndicats. Il est des partis voisins et ouvriers qui ne respectent pas cette neutralité et qui font de la surenchère. Il est probable qu'ils y feront faillite. Je tiens à exprimer devant le Congrès qu'il ne faut jamais négliger cette politique des syndicats agricoles. On a l'impression qu'à l'heure actuelle, le Parti semble ignorer cette question, primordiale dans l'agriculture.
La question des offices, notamment de l'office du blé, est à revoir entièrement.
L'office du blé a été saboté par le Sénat en 1936. Il faut considérer la question des offices annexes, notamment la question des offices des engrais, qui a une importance toute particulière.
Nous avons encore, dans l'agriculture, à lutter contre certains trusts. Notamment tout à l'heure la Charente m'exprimait son désir de voir une politique contre 1es trusts de cognac. Nous devons trouver des devises dans les exportations, notamment dans les exportations de cognac. Si nous n'y prenons pas garde les devises ne viendront pas dans les caisses de l'Etat, mais elles iront uniquement grossir les portefeuilles de grosses maisons de cognac.
Autre incidence de cette question agricole : la question des bouilleurs de cru, qui a soulevé quantité de polémiques. Nous regrettons et réprouvons qu'un ministre Socialiste ait pu prendre une décision pour supprimer le privilège des bouilleurs de cru. C'est le désir de toutes les fédérations, que soit maintenu ce privilège.
(Non, non)
Il se peut qu'il y ait des camarades qui ne soient pas de cet avis. Cinq orateurs se sont inscrits pour prendre la parole au débat agricole. Ces cinq orateurs m'ont mandaté, et j'exprime le désir de certaines fédérations. Cette question, qui est toute particulière, pourra être débattue au sein de la Commission des résolutions.
Maintenant, il y a d'autres incidences à ces questions agricoles : c'est la question des comités des organisations. On nous avait promis que les comités d'organisation seraient supprimés. A l'heure actuelle ils ont encore leur

influence ; en effet nous voyons notamment qu'ils nous empêchent d'approvisionner les paysans en vin.
Cette question du vin est une question particulièrement épineuse, délicate. Il est absolument inadmissible qu'à l'heure actuelle, où dans le Midi, des chais sont encore pleins, nos paysans ne puissent pas avoir leur provision de vin pour les grands travaux. Au point de vue électoral, je le souligne en toute franchise, c'est une question capitale ; il s'agit de soutenir les paysans. Autre incidence encore de ce programme agricole, c'est la question des artisans ruraux et des commerçants.
Les comités d'organisation désorganisent tellement à l'heure actuelle l'économie nationale, que nos artisans ruraux n'ont pas les bonnes matières nécessaires seulement dans les campagnes pour ferrer les bêtes. C'est une question qui a son importance. Je voudrais que la question des artisans soit mentionnée dans le programme agricole.
Pour terminer : la question de la Sécurité sociale, qui est la même dans le programme agricole que dans le programme du Parti Socialiste, d'une façon générale dans l'industrie et le commerce.
Mais cette question de Sécurité sociale est particulièrement aiguë et importante dans le domaine agricole. Nous voyons trop de gens qui, pendant toute leur vie, ont peiné sur la houe et qui meurent dans la misère parce qu'ils n'ont pas eu de patrons qui les ont inscrits en temps voulu aux Assurances sociales. Ces gens n'en sont pas responsables. Il y a donc lieu de réviser cette législation des allocations aux vieux travailleurs. Nous demandons que ce soit inscrit dans le programme, notamment dans le programme agricole.
(Applaudissements)
J'en ai terminé. J'ai passé seulement les têtes des chapitres les plus importants.
(Applaudissements)

(Arrivée de Bracke)

Le président - Je salue le vieux militant de toujours qui nous apporte, avec le fruit de son expérience, la flamme Socialiste qui continue à l'animer.

Jacques Meyniel - Mes chers camarades, j'en aurai terminé avec cette question ; je l'ai fait le plus brièvement possible. Mais j'insiste pour que dans les Commissions de résolution, toutes les questions que j'ai brossées soient bien examinées. Nous devons partir, dans la prochaine campagne électorale, avec un programme agricole qui se tienne. Je dis et je répète qu'il ne faut pas perdre de vue la doctrine Socialiste ; ne faisons pas une politique de classe dans la politique agricole ; c'est ce qui a été fait trop souvent.
Un seul mot en quittant cette tribune : c'est qu'en ce moment, n'en doutez pas, la terre est en train de mourir. Nous devons la faire revivre, car si la terre meurt, la France mourra.
(Applaudissements)

Socie (Jura)

Camarades, établir un programme électoral c’est, je crois, transposer la doctrine sur le plan concret, compte tenu des nécessités présentes.

La fédération du Jura s'est efforcée de dégager trois points principaux dans la doctrine, et de transposer ces trois points sur le plan concret, de façon à dégager des idées maîtresses de notre programme de demain.

Le premier des sommets que nous avons retenus, c'est l’écrasement du capitalisme. Ceci nous amène à aborder le problème des nationalisations. Nous sommes en ce moment au pied d'une maison qu'il faut démolir pour la reconstruire immédiatement. Mais nous pensons qu'il est extrêmement dangereux d'aborder ce problème des nationalisations en faisant des cloisonnements.

Nous comprenons qu'il est sans doute nécessaire d’envisager ces problèmes par degrés, par paliers. Mais nous pensons que nous allons à un véritable suicide si noue cloisonnons ce problème des nationalisations.

En effet, il ne sert à rien de nationaliser tel secteur de l’économie ; si toutes les autres branches de ce secteur restent dans les mains du capitalisme, nous savons que nous irons à un étranglement de cette expérience.

Ma fédération craint que ce danger n’ait pas été vu suffisamment bien dans le programme qu'on essaie de réaliser.

Le second des efforts que nous avons retenus, c'est le tribut que nous devons apporter à l'immense effort d'affranchissement humain, c’est la sauvegarde de l’éminente dignité humaine, sur le plan concret de l’heure présente. Ceci nous amène au problème du ravitaillement et de la reconstruction, dont je ne dirai rien : d'autres orateurs s'en chargeront.

Le troisième sommet s'appelle justice sociale.

Camarades, ne pensez-vous pas que lorsqu'on en parle, il est nécessaire de parler, encore une fois, de l'épuration, de ce cuisant problème, certes, mais de ce problème qui n'est pas résolu. Peut-être le Parti Socialiste porte-t-il pour un tiers la responsabilité de cette faillite de l'épuration. Nous pensons qu'il faut pourtant l'envisager de nouveau, sans peur des mots, et ce n'est pas parce que ce problème est un peu cuisant qu'il faut l'éliminer.

Sans doute, lorsque nous parlons d’épuration, nous ne faisons pas allusion à ce problème navrant des femmes indignes. Mais nous demandons, avec l'immense masse du pays, que les coupables, où qu'ils soient, surtout s'ils sont '"haut placés", reçoivent le châtiment normal qu'ils ont mérité.

Vous savez que ces grands coupables sont les premiers, à l'heure actuelle, à redresser la tête parce qu'ils sentent derrière eux toute la finance qui les appuie. Ces gens narguent l'opinion publique, et nous pensons que le programme Socialiste ne peut négliger cette cuisante question dans la campagne qui va s'ouvrir.

Nous sommes un certain nombre de la fédération du Jura, unanimes à penser qu’il était infiniment regrettable qu'un ministre comme M. Teitgen ait trouvé sa place dans un gouvernement à direction Socialiste.

(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Et nous demandons qu'un coup de barre sérieux soit réalisé dans ce sens, de façon à reprendre au début ce problème de l'épuration.
Et mes camarades du Jura, en conclusion, demandent que l'on donne mandat formel d'aiguiller l'attention du Congrès sur la nécessité d'envisager de pair ces trois problèmes : ravitaillement, épuration, nationalisations, qui doivent constituer le trépied de notre programme électoral.
Il est impossible, à notre avis, d'envisager un programme d'urgence quelconque ; ces trois problèmes doivent être étudiés et réalisés de pair.
(Applaudissements)

Marcel David (Landes)

Mes chers camarades, je voudrais attirer votre attention sur le travail qui s'accomplit actuellement à la Chambre des députés.
On y discute le fameux statut du métayage et du fermage, et je ne voudrais pas que cette question puisse être minimisée.
Cette nuit, à 4 heures, nous avons voté un projet de loi de la nationalisation de l'électricité et du gaz. Demain ou après-demain, nous voterons le statut du fermage. Permettez-moi de le dire, je ne sais pas quelle est de ces réformes, la plus importante des deux. Qu'on ne minimise pas cette réforme, mais c'est une révolution que nous accomplissons dans l'agriculture. C'est le Socialisme que nous introduisons dans une classe où il n'existe pas, où il y a trop d'individualités, où il n'y avait pas d'organisation, où l'on voyait surtout des prolétaires exploités par des propriétaires surtout dans les Landes.
Cette oeuvre, c'est l'œuvre du Parti Socialiste. L'idée est née chez nous ; elle a été réalisée la première fois le 17 octobre 1945 par Tanguy-Prigent. Il a fallu un gros labeur de nos camarades Socialistes pour mettre sur pied le projet qui sera voté aujourd'hui. Et nous sommes dans la pleine ligne Socialiste.
Nous libérons les métayers astreints au problème des redevances. Nous allons faire des fermiers. Mais nous ne voulons pas en rester ici. Demain, si c'est possible, nous en ferons des petits propriétaires, et nous sommes conformes à la ligne Socialiste, qui veut que la terre appartienne à ceux qui la travaillent.
(Applaudissements)
Et c'est tellement vrai ce que je vous dis, que nous voyons à la Chambre des résistances venir du monde propriétaire de tous les partis de droite, sauf une ou deux exceptions, parce qu'ils savent bien que si nous introduisons dans les campagnes cette réforme, nous introduisons le Socialisme et nous amenons au Socialisme le monde paysan français.
C'est pourquoi j'invite ceux qui le pourraient, à venir à la Chambre assister à cette discussion. Vous en comprendrez toute l'importance. Là comme dans l'économie nationale, nous faisons une révolution.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Etienne Weill-Raynal (Oise)

Tout à l'heure, Sadoul posait la question : « est-ce que ce programme est inspiré de la doctrine Socialiste, de la doctrine de la lutte de classe ? »

Cette question se pose pour l'ensemble du programme. Elle vous sera posée par tous, par vos ennemis, par vos adversaires. Ce à quoi il faut répondre. Ce pourquoi et en quoi ce programme, ce catalogue de réformes pratiques est un programme d'inspiration Socialiste.

Je sais bien que vous direz que ce programme est une étape, que nous restons fidèles à notre programme général de transformation complète de la société.

Cette réponse, il faut la faire mais elle ne suffit pas. Il faut montrer que dans ce programme de réformes pratiques elles-mêmes, il y a, à chaque instant, un esprit Socialiste et que chacune de ses clauses a une signification Socialiste.

Vous pouvez, à cet égard, vous recommander de l'expérience même de ces dernières années ; car dans un programme qui était le programme commun des trois partis, le programme du comité national de la résistance, néanmoins vous avez pu montrer par vos actes l'originalité du Parti Socialiste, et c'est ce que je voudrais montrer avec quelques exemples pris dans les diverses parties du schéma de programme présenté devant vous.

Dans les questions économiques, aujourd'hui, tout le monde est d'accord qu'il faut combattre le grand danger de l'inflation ; mais ne pourrez-vous pas rappeler que seuls (et personne ne pourra me démentir) vous avez, lorsque l'inflation était en train de naître, proposé la mesure, la seule mesure qui pouvait empêcher cette inflation de croître. Eh bien ! Vous n'avez pas été suivis.

Aujourd'hui, tout le monde le reconnaît ; vous pouvez dire qu'à cette époque, vous avez été les seuls à dénoncer le mal et à indiquer le remède.

Comment se fait-il que vous ayez été les seuls à demander l'introduction dans la Constitution, d'une charte économique ; que seuls vous ayez attiré l'attention sur la nécessité d'un plan économique quinquennal et que vous ayez proclamé l'introduction de ce principe dans la Constitution elle-même.

Voici les nationalisations. On se déclare avec vous d'accord sur la réalisation de ce point du plan du CNR.

Mais vous pouvez montrer que par l'utilisation même de ce programme, vous avez eu, vous avez actuellement une position originale. Vous pouvez rappeler le fait de votre attitude dans la question de la nationalisation de l'électricité, quand vous avez présenté un programme où on avait centralisé la gestion et l'organisation de l'électricité, que vous avez demandé que cette nationalisation, premier exemple important de la déclaration de votre programme, ne soit pas le reniement de vos idées.

Vous n'avez pas voulu que ce soit une concrétisation, vous avez réclamé l'autonomie du secteur électrique et la décentralisation des entreprises. Vous avez tenu bon, et vous aviez tellement raison qu'on a été obligé de le reconnaître, et qu'aujourd'hui cette nationalisation de l'électricité porte votre marque.

De même dans le domaine de l'agriculture : lorsque vous défendrez la réforme des offices, vous ne manquerez pas de montrer ce qu'il y a de spécifiquement Socialiste dans cette réforme. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux bureaux, mais

de revenir à l'esprit qui avait inspiré à l'origine ces offices ; c'est-à-dire non pas un appareil lourd et bureaucratique, mais au contraire un appareil léger qui groupe dans son sein la représentation des divers intérêts ; qui soit, par conséquent, non pas un organisme d'Etat, mais un organisme de la profession elle-même organisée.
Et à cet égard, vous pourrez rappeler la recommandation constante de notre ami Tanguy-Prigent, qui dit aux agriculteurs :
"Vous voulez être indépendants ? Vous avez raison mais alors, organisez-vous en coopératives, faites vous-mêmes vos affaires, organisez-vous en coopératives de producteurs et de consommateurs".
Lorsque vous parlez de la distinction entre le secteur libre et le secteur public, vous prenez soin de dire ce que vous entendez par liberté du secteur non nationalisé, c'est à dire qu'il reste soumis à un plan économique général qui rentre dans le plan, et que ce secteur libre laisse certaine initiative, qu'il soit conforme à une direction générale donnée par le plan.
Voilà pourquoi vous avez mis dans le programme l'extension des conseils d'entreprises ouvriers, qui dans le secteur libre doivent prendre au cours de la prochaine législature, une extension pour marquer l'introduction de cette réforme Socialiste dans la réalité économique.
Voilà un certain nombre d'exemples empruntés au domaine économique.
Dans le domaine social, il en est de même.
La retraite des vieux est un article commun à tous les programmes. Mais vous montrerez que la réalisation de cette réforme n'est possible que si on a une politique des jeunes.
Dans un pays vous aurez une proportion trop forte de vieillards, vous auriez une charge sociale écrasante que le pays ne pourrait pas supporter. Il faut que vous ayez une politique de la population qui ne soit pas celle qui est d'inspiration militaire ou religieuse.
Il faut, par conséquent, que vous ayez une politique de la population, en faisant grandir vos adultes dans les conditions d'hygiène et de santé nécessaires.
De même, dans le domaine de la politique extérieure vous montrerez que vous restez les seuls fidèles à l'idée internationale, et que vous avez une politique militaire qui est en rapport avec votre politique extérieure, que vous êtes les seuls à réclamer l'organisation d'une armée qui doit devenir un élément de la défense de l'organisation des Nations-Unies.
Voilà quelques exemples, citoyens, de la manière dont vous pouvez défendre le programme pratique du Parti en montrant qu'il ne s'agit pas d'un catalogue de réformes qui peut être pris par n'importe qui, mais que cela dépend essentiellement de l'esprit dans lequel on le défend, esprit qui consiste à tenir compte des réalités et des principes dont vous continuez de vous inspirer.
Il est trop commode, dans une situation donnée, de ne considérer que des éléments et de s'en tenir là.
La difficulté du problème et l'originalité du système Socialiste, c'est de tenir compte des deux éléments respectables et de montrer leur conciliation nécessaire.

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)

Truttin (Marne)

Je vais tenter de battre le record de la brièveté. Je représente la fédération de la Marne.
Pardonnez-moi de vous le dire : je parle exactement au nom de la base du Parti.
Qu'est-ce que nous venons vous demander ? Nous venons vous demander de mettre l'accent révolutionnaire au programme du Parti Socialiste.
(Applaudissements)
Pourquoi ? Je n'ai pas besoin de développer des idées que depuis longtemps, en militants Socialistes, vous avez assimilées.
Mais pourquoi devons-nous mettre l'accent révolutionnaire au programme du Parti ? Pour nous et pour l'Internationale ouvrière, et pour retrouver le contact avec les masses ouvrières.
Pour nous parce que nous retrouvons la flamme et le dynamisme dont nous sentons tous que, parfois, ils nous ont abandonnés. Pour l'Internationale, parce que si nous revenons exactement à notre programme ancien, à notre véritable programme Socialiste, si vraiment nous sommes un Parti de lutte de classe, si vraiment le problème de la propriété est celui qui est à la base de nos aspirations, alors nous nous retrouvons en communion avec l'Internationale ouvrière, et si vous voulez l'Internationale ouvrière, il faut bien que nous ayons un programme commun.
Enfin, comment pourrions-nous laisser passer cette occasion de prendre pour nous cette plate-forme qui a été abandonnée, je crois pouvoir le dire, par un autre parti ?
Nous sommes des révolutionnaires, et en face de ceux qui font cette politique de la main tendue et qui au fond même sont de faux révolutionnaires, nous devons aller au combat avec un drapeau largement déployé, de façon à retrouver l'amour et le dévouement des masses.
(Applaudissements)

Jean Capdeville (Seine Inférieure)

Camarades, nous discutons du programme du Parti, mais pour le populariser et pour le diffuser.
Lors de la prochaine campagne, nous aurons besoin de la presse et du Parti ; et en premier lieu, du "Populaire".
(Applaudissements)
Aussi, je voudrais faire quelques observations sur la tenue du "Populaire" pendant ces derniers mois.
Le groupe Parlementaire Socialiste a signalé de multiples fois, a signé de nombreuses motions demandant un changement quant à la teneur des articles du "Populaire" et à la tenue de notre journal. Nous regrettons d'avoir à dire au Congrès que ce que nous avons demandé n'a pas été suivi. En particulier,

Collection Jean Jaurès

lorsque les interventions de nos camarades au Parlement pouvaient servir la propagande du Parti, jamais cela n'a été mis en lumière.
Je rappellerai brièvement les interventions de Gazier sur la question des fonctionnaires ; les interventions de Peeters et les articles de Ramadier pour la nationalisation de l'électricité, qui n'ont pas paru. Je me demande pourquoi. (Applaudissements)
Par contre, nous avons vu, le jour même de l'anniversaire de la commune, cinq photos de l'affaire Petiot et des trois colonnes sur cet article… (bravo !)… (applaudissements)… et qu'il y avait seulement l/4 de colonne pour l'anniversaire de la commune.
Les vieux militants du Parti se rappellent qu'autrefois, lorsqu'on parlait de la commune, il y avait de gros titres sur toute la largeur du journal. Aujourd'hui, on les réserve à l'affaire Petiot.
Enfin, aujourd'hui, camarades, chose invraisemblable, il n'y avait même pas une ligne pour annoncer le Congrès extraordinaire.
(Bravo)
(Applaudissements)
Quand on veut défendre le programme du Parti, sa politique (et vous savez comme moi si nous sommes critiqués) il faut au moins mettre en lumière ce que nous faisons de juste et d'utile pour le Parti au Parlement.
Pour cela, nous avons assez crié dans les discours.
Je dépose une motion, sur le bureau de ce Congrès puisqu'on ne nous a pas écoutés. Je vous demande, camarades, de remplacer aujourd'hui la direction et l'administration du "Populaire."
(Bravo)
(Applaudissements)
Je suis persuadé de traduire ici la volonté unanime du groupe Parlementaire Socialiste à l'Assemblée Nationale Constituante.
Vous savez, nous avons plusieurs fois dit, quand on changeait de méthode, qu'on allait obéir aux volontés du Congrès. Nous avons compris aujourd'hui., et puisque les hommes ne sont pas capables de se discipliner et de se ranger aux directives données par les Congrès nationaux, vous devrez, pour faire triompher la politique du Parti, changer les hommes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Andrée Viennot.
Camarades, je vous propose de saluer la mémoire de notre camarade Viennot au moment où sa femme prend la parole.
(Toute l'assistance, debout, observe une minute de silence)

Andrée Viennot

Camarades, je vous remercie de tout cœur.
Camarades, je voudrais très brièvement prendre la parole, au nom de la fédération Socialiste des Ardennes, sur deux points. Le premier, c'est la conception générale du programme (nationalisations ; confiscation des profits

Coll. Fondation Jean-Jaurès

illicites et des biens des traîtres ; réduction des crédits militaires et de l'armée ; nationalisation de l'enseignement ; abolition du droit de veto.)
A la dernière campagne électorale, il était clair que ce que voulait le Parti Communiste, c'est qu'on vote "oui-non". C'était le type même de la plate-forme sans la substance. Il ne s'agit pas pour nous d'abandonner la substance. Nous avons besoin d'une plate-forme substantielle, mais d'une plate-forme qui défende le programme en trois ou quatre slogans très simples.
Le second point sur lequel je voudrais intervenir au nom de la fédération des Ardennes et de l'Ille et Vilaine, c'est la question des profits illicites. Ceci non pas tellement en soi et à un point de vue technique comme le symbole de toute une politique que l'on ne fait pas. Je n'entrerai pas dans les détails des profits illicites.
A ce sujet, je vous lis la motion de la fédération des Ardennes.
Ce qui nous inquiète, c'est l'esprit d'aigreur et de découragement que nous constatons dans une grande partie des masses. Nous craignons que les dirigeants qui sont à Paris, qui momentanément ont contact direct ne se rendent pas compte de toute la gravité de ce danger.
Dans le grand public, nous entendons dire ceci : "on ne fait rien ; plus on change, plus c'est la même chose".
Nous savons qu'on fait quelque chose, profond, révolutionnaire : les nationalisations. Mais la révolution ne consiste pas simplement dans la création de climat d'enthousiasme, d'esprit de sacrifice et d'espoir.
On nous apporte des objections de caractère technique ; ce que nous craignons, c'est que nos ministres soient entourés d'adhérents qui ne veulent pas agir.
(Applaudissements)
Nous nous étonnons, par exemple, que le projet d'André Philip, projet de loi tendant à accélérer la rentrée des profits illicites, ne soit pas encore déposé. Nous nous étonnons également que les Commissions des profits illicites n'aient encore reçu aucune circulaire leur ordonnant d'accélérer, et d'augmenter leur action.
Nous nous étonnons aussi - ceci regarde le ministère de la Production industrielle - que les nationalisations des biens des traîtres n'aient pas encore été entreprises.
Pour nous, c'est la question politique essentielle et la question immédiate. Un programme, c'est très bien. Une réalisation, c'est mieux ! Tous les programmes ne serviront à rien si dans les deux mois qui nous restent il n'y a pas eu une action de commencée.

Jean Capdeville - Quand j'ai demandé le changement de la direction et de l'administration du "Populaire", il est bien entendu que ce Congrès n'envisage nullement d'adresser un blâme à notre grand camarade Léon Blum qui est aujourd'hui en Amérique.
(Applaudissements)
Il a entre les mains les destinées du redressement de la France. Et je voudrais dire, pour la presse, que le Congrès Socialiste d'aujourd'hui est unanime à souhaiter qu'il réussisse dans son effort.

Confédération Jean Jaurès

Le président - Je crois que le Congrès tout entier s’associera...
(Paroles couvertes par les applaudissements)

Salomon Grumbach (Tarn)

Camarades, je pense que cette rectification ne diminue en rien le rôle, l'autorité, la grandeur des services rendus par Blum qui en effet est actuellement le porte-parole de toute la France résistante, de toute cette France qui espère non pas trouver l'aumône mais comme l'a dit Gouin, la compréhension des Etats, qui doivent savoir que si la France ne retrouvait pas suffisamment de forces pour se rétablir, l'Europe et le monde entier en souffriraient.
Ce n'est pas en mendiant que Blum est allé là-bas. Il n'est pas reçu en mendiant.
J'ai eu l'occasion de lire, hier soir, des dossiers qui ne sont pas accessibles à tout le monde et qui m'ont permis de comprendre de quelle atmosphère il est entouré parce que l’Amérique tout entière, et le monde, savent que Blum ne veut pas seulement collaborer à la reconstruction de la France, mais à la reconstruction de ce monde qui, au moment où nous sommes réunis, est couvert d’angoisses et d'incertitudes.
Dans le programme du Parti Socialiste qui va être publié dans quelques semaines, la politique nationale occupe une place prépondérante.
Car, comme on l'a dit, sans sécurité internationale, sans paix, il n'y a pas de reconstruction des différents Etats. Mais cette position est dramatique, celle du Socialisme dans tous les pays, sur le plan national, sur le plan international nous sommes entourés de ruines. Partout nous assumons des responsabilités qui ne sont pas les nôtres. Partout nous voyons apparaître la désillusion qui existe dans les masses. Partout nous pouvons apparaître comme ceux qui essaient de sauver une firme sociale qui est en train de s’effondrer. Quel destin dramatique, chez nous en France, où c’est sous la présidence d'un homme d’action comme Gouin qu'on soit obligé de prendre ces mesures. Le Parti Socialiste avait le choix : ou de laisser aller le tout au chaos, ou d’assumer un rôle qui lui impose des obligations qui ne sont pas la réalisation du programme Socialiste et qui l'obligent même, sur le plan international, à s'avancer avec prudence.
Est-ce que la France, qui mérite le nom de grande puissance, disposerait encore des moyens techniques, militaires, d'une grande puissance ? Non, mais elle est restée une grande puissance morale, et c'est au nom de cette grandeur que la France examine au même titre que d'autres, toutes les questions qui se posent sur le plan international.
Il faut que les camarades le comprennent, lorsqu’ils iront à la bataille, qu'ils comprennent que la France, que le Socialisme s’il lui arrivait malheur, ne pourrait pas jouer ce rôle national et international indispensable, demain, de continuateur.
A un moment où les éléments de cette nouvelle Société des Nations qui s'appelle ironiquement "Nations Unies", ces éléments nous prouvent qu'il n'y a pas actuellement de garantie réelle de paix.

Fondation Jean Jaurès

Le Conseil de sécurité de cette nouvelle organisation n’est pas en état d'examiner les problèmes les plus brûlants. Voilà que les Trois Grands, qui avaient demandé le droit de veto et l'ont obtenu, ne savent se montrer dignes des responsabilités qui leur incombent. Pourtant, ils disposent de tous les moyens de force.

Voilà que le monde peut se demander, un an après la guerre, si bientôt nous allons retomber dans le danger de l'immédiat.

Je ne le crois pas. Je ne suis pas pessimiste.

Certes, une chose est dès aujourd'hui prouvée ; la plus magnifique charte de San Francisco, le plus grand nombre de signatures, ne suffisent pas pour assurer au monde la paix si, à côté des revendications politiques et des chartes, il n'y a pas d'organisation économique.

Aujourd'hui, dans l'Iran, où le problème du pétrole se pose, les Etats-Unis et l'URSS se trouvent en conflit auquel le monde assiste avec une profonde angoisse. Dans cet Iran, le pétrole ne peut appartenir ni à l’Amérique ni à l'URSS. Il peut être considéré comme propriété de l'humanité entière et les grandes puissances comme organismes de cette répartition.

(Applaudissements)

Ni les uns ni les autres n'ont pour but d'être les maîtres de ce pétrole qui demain pourra donner au monde la paix que ces grandes puissances ont promise à tous les peuples.

Nous, en France, nous assistons à ce grand drame. Nous essayons de concilier les opinions, de jouer le rôle que nos forces nous permettent de jouer.

Nous nous trouvons en face, sur le continent européen, de la question la plus brûlante. L'Europe, c'est peu de chose, et gare à ceux qui voudraient l'oublier. Le destin de la paix se joue en Extrême-Orient, dans le Pacifique, dans le Japon, dans la Chine, dans le Proche Orient, même dans les Balkans.

Les problèmes allemands peuvent paraître petits à côté. En France nous avons l'obligation de nous occuper du problème qui nous touche immédiatement : que va-t-on faire de l'Allemagne débarrassée du nazisme ?

D'abord, est-elle débarrassée du nazisme ?

Je me suis trouvé, il y a quelques semaines, en Allemagne ; nous avons essayé d'examiner de près le problème de la zone d'occupation française. Nous dirons publiquement ce que nous pensons. Nous avons formulé des critiques sévères. Nous avons demandé des épurations. Nous avons fait des constatations dépassant la zone d'occupation. Je ne suis pas persuadé. Je dois le dire à ce Congrès, que l'Hitlérisme se trouve autant en ruines que le disent les Allemands. Je ne suis pas encore sûr que certains principes fondamentaux hitlériens aient disparu des esprits. Je ne suis pas sûr des résultats de la Russie, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, et…de nous. Je sais au contraire qu'il y a des gens puissants qui n'ont pas su se mettre d'accord sur les méthodes d'occupation. C'est chaotique. Il y a des méthodes tellement divergentes qu'on ne sait plus jusqu'à quel moment on pourra les continuer si on ne veut pas laisser tomber l'Allemagne elle-même en anarchie.

Collection Jean Jaurès

Si les grandes puissances laissent en suspens la question posée dimanche passé par Gouin à Strasbourg,
- l'internationalisation économique de la Rhur ?
- l'occupation prolongée interalliée de la Rhénanie,
- l'union économique avec la Sarre,
- le tout sans annexion.

Si les grandes puissances laissent ces questions en suspens à l'heure où une nouvelle phase commence en Allemagne (puisque les partis politiques et les syndicats commencent à se réformer), nous pourrons nous trouver en face des problèmes, et les années passeront.

Pourquoi Félix Gouin a prononcé ce discours à Strasbourg ? Un député a cru devoir lui poser la question. M. Capitant à la Chambre. Etes-vous en recul sur la politique ? Le chef du gouvernement a pu lui répondre triomphalement : que non !

Mais je voudrais ajouter : ce n'est pas être en recul ; cela ne veut pas dire qu'on sera obligé de choisir exactement le même chemin que d'autres avaient voulu concéder ou imposer pour arriver à tel but, assurer la sécurité de la France,

à empêcher l'Allemagne d'utiliser dans l'avenir la Ruhr comme moyen principal pour la guerre,

à empêcher que la Rhénanie serve encore une fois comme porte d'invasion,

à assurer à la France ce qu'elle a le droit d'avoir par une sorte d'annexion du sous-sol de la Sarre, telle que nous déjà connue après l'avant-dernière guerre.

Cela ne veut pas dire qu'il faudra continuer certaines oppositions à certaines suggestions venant d'Amérique, d'Angleterre, demandant une certaine centralisation technique de certains services administratifs. Car je suis persuadé qu'on se battrait contre des choses inévitables au risque de perdre des possibilités de réalisation sur le plan sur lequel reposent les grands intérêts français.

Le Socialisme n'acceptera de personne d'être accusé d'être en recul si demain, fidèle à sa doctrine, fidèle à ce que le chef du gouvernement a répété à Strasbourg dimanche passé : pas d'annexion, personne n'aura le droit de nous dire que nous sommes moins soucieux des intérêts éternels de la France, si demain nous voulons nous mettre d'accord avec les gouvernements de Londres, Washington, Moscou pour trouver un statut unifié pour l'Allemagne, pour permettre à l'Allemagne de renaître ; pour faciliter aux syndicats, aux Socialistes Communistes, démocrates chrétiens de reprendre la direction sous le contrôle des occupants pour une période que personne ne saura déterminer et dont la longueur dépendra de l'attitude même du peuple allemand.

Lorsque je me suis trouvé à Berlin et dans d'autres villes, j'ai eu l'occasion d'avoir des contacts avec des sociaux-démocrates, nos camarades, avec des Communistes, des camarades d'une autre nuance. J'ai causé avec eux longuement. J'ai essayé de savoir si nous sommes d'accord. Et j'ai entendu un camarade, il y a quelques minutes, dire de réintégrer l'Internationale ouvrière ; je dis qu'il faut d'abord recréer l'Internationale ouvrière. Nous sommes à l'œuvre ; des obstacles nous rencontrons.

(Applaudissements)

Non seulement cette conception, mais même certaines idées qu'il faut faire revivre à travers toutes ces ruines. Et lorsque j'ai eu certaines discussions, j'ai senti qu'il ne suffit pas de dire que nous sommes internationalistes ; dans beaucoup de pays, des gens disent qu'il faut être dans l'action. Se contenter de l'expression "révolutionnaire" sans être capables de le faire, ou "internationaliste" sans être capable de réaliser l'Internationale, j'ai compris quand j'ai entendu des camarades se prononcer contre l'internationalisation de la Ruhr.

Je ne suis pas contre l'établissement de l'unité de la nation allemande si elle le désire. Nous n'avons pas à lui imposer ni à l'empêcher, ce qui serait une source de dangers ultérieurs. Je me suis permis de dire à ces camarades, quelque part à Berlin :

"Vous vous trompez si vous croyez que les revendications de l'internationalisation de la Ruhr, de l'expropriation, du transfert de ces propriétés entraînent à un consortium international et à une coopérative d'états d'exploitation".

C'est en Socialistes français que vous formulez ce programme pour la première fois. Ce sont les Socialistes français qui, à la conférence de Londres, en 1945, ont fait voter par la conférence de Londres sous la présidence d'un homme Chancelier de l'Echiquier de Sa Majesté un programme dont j'ai le texte anglais dans la poche. Nous avons demandé l'application prolongée, le statut spécial pour la Sarre, la Rhénanie, l'internationalisation de la Ruhr.

J'ai dit à ces camarades : nous voulons bien ensemble lutter pour la paix, pour les peuples, faciliter au peuple allemand, dans la mesure où il se dénazifiera son retour à la normale. Il n'y aurait plus de guerres.

Où irions-nous si le Socialisme international n'arrivait pas à se reformer en une puissance internationale ?

Plus que jamais, il y a un MRPéisme international que j'ai rencontré, il y a internationalisation de la guerre.

Récemment, le chef de l'état major des Etats-Unis, le général Spats, a publié un article qu'il faudrait afficher partout : "Pour la bombe atomique, les super-forteresses stratisphériques", transformant la plus petite guerre en guerre continentale, et que dans peu de temps, deux pays, peut-être comme la Russie et l'Amérique, posséderont suffisamment de moyens de destruction pour se détruire réciproquement.

C'est cela le sort qui nous attend. C'est cela la revanche inattendue. C'est au Socialisme de jouer partout le rôle du retour éternel à la reconstruction de l'équilibre, la répartition équitable des richesses, et non dans un chauvinisme que quelques autres éléments préconisent.

La France doit jouer son rôle dans ce drame immense dont l'issue déterminera l'avenir de toute la civilisation humaine.

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Léon Boutbien (Seine)

Traiter en quelques minutes ces questions est une gageure. Mais nous avons à déterminer le programme du Parti, c'est-à-dire à dégager les perspectives générales dans lesquelles le Socialisme s'engagera dans la bataille. C'est pourquoi nous voulons aborder les problèmes dans le fond, examiner les problèmes en eux-mêmes pour en dégager les solutions réelles qui s'imposent actuellement. Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans un dilemme qui est une source de psychose de guerre. Nous ne voulons pas établir systématiquement une opposition anglo-américano-soviète.

D'une part nous ne pouvons pas ignorer l'évolution qui se pratique en Angleterre, et par ailleurs, nous ne pouvons pas ignorer l'évolution interne du régime soviétique depuis 25 ans. C'est pourquoi ce dilemme posé à la conscience de tous les ouvriers de ce pays, il faut l'aborder dans son fond, c'est-à-dire avec la perspective révolutionnaire et les directives marxistes.

La première chose que nous constatons, c'est que la politique des Trois Grands a conduit le monde à une impasse. Les Trois Grands, capables de conduire la guerre, sont dans l'impossibilité d'organiser la paix. A une politique de sécurité internationale, s'est substituée sur le plan international, une politique de force.

Il faut analyser cette question, parce qu'il ne suffit pas de dire que Spats est passé sur le premier plan et n'est pas resté sur le plan sécurité.

Il y a une notion fondamentale qui doit être dans la thèse de tous les camarades militants : sur le plan international, la notion de puissance a remplacé la notion de nation. Elle est la conséquence de la concentration économique générale dans le monde. Vouloir revenir au Traité de Versailles, aux délimitations géographiques de ce traité, serait faire obstacle au progrès général et par là même serait manquer de contact avec la réalité. Puisque cette notion de puissance a débordé le cadre de la nation et que sur le plan international nous avons à traiter des problèmes de puissance et non plus de nation, il faut en chercher la cause.

La cause réelle, c'est l'évolution du capitalisme international qui reste, pour tous les travailleurs, dans tous les pays, l'ennemi à abattre. L'ennemi, c'est la volonté expansionniste à encercler l'Union des républiques soviétiques. Et par voie de conséquence, c'est une des causes profondes de la dégénérescence politique et bureaucratique. Il ne faut pas l'oublier, car on oublierait un des facteurs fondamentaux de la situation internationale et le facteur n°1 à abattre : le capitalisme international.

L'exemple de l'URSS prouve que le Socialisme est impossible dans un seul pays. Un état, même Socialiste, n'échappe pas aux lois générales du milieu ; il est appelé à prendre des positions vulgaires qui l'assisimilent à un état capitaliste quelconque.

(Applaudissements)

Le conflit de l'Iran n'en est qu'un prélude. Le conflit de l'Iran ne fut, en quelque sorte, que l'avant scène des difficultés internationales. Ce que réclame l'URSS ce n'est pas simplement le pétrole, le débouché sur le Golfe Persique et Alexandrette.

Après l'Iran, viendront d'autres problèmes à résoudre : Dardanelles, Trieste, Skagerrak, Kategat.
L'URSS veut des débouchés vers les mers chaudes. Actuellement, on ne peut pas s'opposer d'une façon logique et normale à ces aspirations. Le véritable problème est international, qui consiste à dire : c'est une solution internationale qui compte. En même temps qu'on donnera satisfaction aux conditions légitimes d'un peuple ; on ne créera pas les conditions d'un impérialisme nouveau. C'est donc en quelque sorte faire une solution qui concilie les intérêts véritables de toutes les nations. C'est vers la solution constructive de la paix qu'il faut prendre position et se déterminer.
Evidemment, si on veut analyser la signification du problème, il y a des problèmes qui, pour nous, révolutionnaires, restent irrésolus.
Grumbach a parlé du problème allemand. C'est évidemment un problème irrésolu pour vous. L'avènement du fascisme en Allemagne n'est pas reçu par vous dans son ensemble. La classe ouvrière peut être malade ; il importe de redresser cette idéologie, de prendre une position politique qui obvie à ces inconvénients.
Pour nous (c'est le point de démarcation que nous avons avec nos camarades Communistes), le Socialisme ce n'est pas simplement une lutte pour les conditions d'existence. Il ne s'agit pas de savoir qui aura un frigidaire ou une auto. Le problème, pour nous, c'est une participation de la vie totale au problème de civilisation complète.
C'est parce que le Socialisme représente une formule complète de la civilisation moderne, que nous pouvons dire que si la soviétisation peut être progressive comme en Yougoslavie et en Bulgarie, nous affirmons que la soviétisation, en France, ne serait pas progressive mais répressive.
(Applaudissements)
C'est donc en quelque sorte sur la base d'une analyse véritable de la situation que le facteur Socialiste sur le plan international représente un facteur de civilisation, qu'il faut organiser notre action et lui donner des perspectives.
Marx disait que le prolétaire français était le plus intelligent d'Europe. Je vous demande si le militant Communiste, qui ne réfléchit plus par lui-même et obéit sans comprendre, représente encore le militant le plus intelligent de l'Europe. Nous répondons : non.
(Applaudissements)
Le véritable problème, c'est de savoir quand, nous intégrerons la France dans le concert européen.
Le véritable problème est de dire : la France isolée ne peut rien. En effet, nous sommes tributaires de l'extérieur. Mais une politique de crédit, d'importation, est une politique qui enchaîne, qui lie, qui ne dure qu'un temps. A un certain moment, j'espère que ce sera le plus tôt possible, que la France tienne compte de ces réalités véritables qu'elle doit vivre par elle-même et chercher dans des économies complémentaires sa véritable économie.
Il importe que nous préparions les conditions de l'avenir. Les Communistes nous déclarent (et ils ont raison) : le véritable problème c'est de produire. En

Coll. Fondation Jean Jaurès

effet, encore faut-il produire avec des garanties de production qui ne lient pas davantage le prolétaire à l'exploitation. Encore faut-il mener cette action avec l'action émancipatrice. Encore ne faut-il pas voir lier le problème de la production à un problème d'équilibre en Europe. C'est pourquoi, en même temps que nous disons : produire, oui, nous devons intégrer d'une façon véritable l'économie française dans un tout harmonieux et équilibré.
Et c'est ainsi que se pose le problème d'une fédération économique européenne.
Fédération économique européenne, cela signifie, avant tout sociale, et économie complémentaire indispensable. Cela signifie avant tout : rassembler les énergies nécessaires pour donner une cohérence et une vitalité suffisantes à un mouvement qui puisse vivre par lui -même.
Il importe avant tout de créer les cadres qui, précisément, permettront au prolétariat français et de l'Europe, de vivre par lui-même.
Grumbach signalait tout à l'heure, qu'il y a une menace extrêmement grave qui pèse sur nous.
Un Communiste allemand, Frederich, déclarait en zone soviétique : le Parti Communiste allemand est le seul qui accepte les anciens nazis.
Ils prennent à leur compte une politique nationale inconditionnelle, ils décident.
Le problème de la réorganisation allemande est sur la base de l'unité ouvrière en Allemagne.
Si ce problème se réalise sans que nous intervenions efficacement pour assurer les conditions indispensables de vie de ce peuple, alors la menace d'une soviétisation s'avancera davantage vers vous, et vous n'y échapperez pas. (Applaudissements)
Une telle fédération s'inscrit dans le cadre des accords internationaux existants.
Une telle formation est le cadre d'une économie véritable pour faire prévaloir ce qui nous tient le plus à cœur : les vertus civilisatrices du Socialisme. Si les Communistes ont oublié leur histoire, nous n'avons pas oublié les réalités.
C'est la seule formule, pour une unité organique féconde qui nous permette de parler d'égal à égal, afin que nous ne soyons pas dans une position de vassalisation.
Enfin, pour cette notion de puissance, nous devons créer les cadres d'une organisation qui permette l'extension de la lutte de classes, l'accentuation du caractère révolutionnaire de notre lutte. Sans quoi, demain nous accepterons d'une façon inconditionnelle les conditions qui nous seront imposées. Si vous ne voulez pas donner les cadres économiques, vous tomberez dans une politique qui vous conduira à un échec.
Conclusion : actuellement, dans le cadre de l'ONU tout en faisant les réserves critiques sur le caractère de l'ONU nous devons organiser la répartition des matières premières, organiser toutes les mesures vers une véritable organisation internationale. Actuellement que le Socialisme est en marche, que d'autres problèmes coloniaux se posent, il faut les inscrire dans une perspective ; le Socialisme vous le propose, parce qu'il est en contact avec la réalité. Il ne s'agit pas de restaurer des principautés nouvelles dont le siège serait à Moscou, il faut voir les choses comme elles sont.

Fondation Jean-Jaurès

Le peuple français peut être à l'avant-garde pour la création d'une fédération économique européenne.

Pierre Bloch (Aisne)

Préparer ce programme, c'est bien ; mais il faut le faire triompher. Je n'accepte pas la formule employée par certains orateurs en parlant de catalogue du parti. Le problème qui se pose devant nous n'est certainement pas le même qui se posait dans le passé.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement d'avoir un programme comme nous en avons eu dans le temps, dans les batailles électorales, d'avant guerre où nous savions que nous allions participer à une politique de soutien.

Aujourd'hui, il s'agit pour nous d'avoir un programme qui soit en même temps pour demain, un programme de gouvernement.

Quel est l'objectif à atteindre ? C'est d'assurer au Socialisme la plus forte représentation Parlementaire parce que nous savons très bien que si demain, à l'issue de ces élections, notre Parti est en tête, notre Parti prend la direction du gouvernement ; c'est la stabilité gouvernementale assurée dans ce pays pour de nombreuses années.

Mais, vous le sentez très bien ; dans toutes les élections partielles, il y a eu un nombre considérable d'abstentionnistes.

Je pense que le Parti doit avoir le courage de dire qu'à l'enthousiasme et à l'espoir qui ont suivi la libération, a succédé une grande inquiétude, parce que le peuple français a été, depuis sa libération, victime d'une immense duperie, et qu'il a le droit de dire qu'on lui a volé sa libération pour faire une politique qui n'est pas la sienne. Nous avons peut-être notre part de responsabilité, il faut avoir le courage de le reconnaître.

Aujourd'hui, lorsque nous préparons le programme, il ne suffit pas seulement de préparer des textes disant "nous voulons ceci, cela". Il faut essayer de regrouper derrière nous les travailleurs qui aujourd'hui sont déçus par une politique. Cela ne pourra se faire que si le Parti reprend sa tradition, sa politique traditionnelle de classe. Cela ne pourra se faire que si nous pouvons avoir le concours actif des travailleurs.

Il ne suffit pas seulement de dire que nous avons réalisé des nationalisations, que nous avons nationalité les assurances, si demain nous ne montrons pas que cette nationalisation est capable de leur assurer ce que nous n'avons pas pu leur donner aujourd'hui, c'est-à-dire une véritable retraite des vieux travailleurs.

Il faudra que le programme du Parti soit plus net, il faudra avoir le courage de condamner une certaine politique.

Il faut féliciter Gouin et Philip d'avoir au Parlement, au gouvernement, dit la vérité au pays, et rompu définitivement avec cette politique de la grandeur qui a fait tant de mal.

Vous savez que la politique de stabilisation des prix est un mythe ; il y a une stabilisation des salaires. On a l'impression, dans les milieux ouvriers, que la politique amènera une amélioration, mais pour l'instant, cela pèse sur les petits

Fondation Jean Jaurès

fonctionnaires et les travailleurs qui font les frais de cette expérience économique.
(Applaudissements)
Il faudra avoir le courage de dire que nous voulons demain reprendre cette politique des salaires, non pas de déflation, que nous avons condamnée. Mais il ne faut pas que la politique du Parti rappelle trop celle de Poincaré.
(Applaudissements)
La chose essentielle, c'est de gouverner le pays, demain, si nous voulons battre le fascisme. Il ne faudrait pas laisser à d'autres l'initiative de réunir les partis qui formeront la majorité pour dire "sur quoi allons-nous nous mettre d'accord ? " Cette fois, avant la bataille électorale, il faut nous mettre d'accord pour quelque chose.
C'est notre Parti qui devrait dire aux autres partis, à la CGT : si demain nous avons la majorité sur tel programme précis, nous allons prendre le gouvernement pendant cinq ans, car c'est notre objectif.
(Applaudissements)
Il faut rompre résolument avec un passé récent.
Le général De Gaulle était pour un retour au libéralisme économique. Notre ami Gouin est pour un dirigisme Socialiste ; seulement, la formation de son gouvernement tripartite l'empêche de réaliser ce qu'il voudrait faire.
On sent bien, aujourd'hui, que le MRP n'a qu'un but : essayer de ralentir la machine gouvernementale. Il faut empêcher cette erreur de se renouveler : aujourd'hui, il n'est pas possible d'être moitié Socialiste et moitié libéral, et il faut que le Parti reprenne son caractère de classe. Et si depuis quelque temps, nous sentons à l'intérieur du Parti, une amélioration, c'est parce que nous avons l'impression que depuis la dernière session des Secrétaires fédéraux, il y a eu tout de même un redressement vers l'esprit de classe, vers l'esprit révolutionnaire.
(Applaudissements)
Si nous voulons regrouper le pays, c'est en affirmant cette volonté que le gouvernement ne sera plus un gouvernement tripartite, mais que le Parti est décidé à tout faire pour que le gouvernement de demain soit un gouvernement de la classe ouvrière.
Ce matin, Marcel F… de "Franc-Tireur", avait raison de rappeler : il faut espérer que le pays choisira ses troupes. Tout à l'heure, Andrée Vienot nous le rappelait : nous n'avons que deux mois devant nous.
Si nous allons mettre tout dans notre programme, nous montrerons à ce pays qu'en faisant un gouvernement de classe, nous sommes capables de lui donner à manger.
Je vous demande de vous rappeler que lorsque la France parle au nom de 100 millions d'habitants, elle a beaucoup plus de poids que quand elle parle au nom de 40 millions d'habitants.
C'est par une politique jeune, hardie, que le Parti Socialiste pourra opérer le redressement dont la IV République a besoin.

Fondation Jean-Jaurès

Denis Cordonnier (Nord)

Il n’est pas douteux qu'une politique Socialiste hardie s’impose. Mais la fédération du Nord aurait voulu qu'on affirmât d'une manière nette et précise dans ce programme, que le facteur humain est à la base de tout programme Socialiste. Car si nous ne nous préoccupons pas du facteur humain, rien n’est possible dans la construction du Socialisme. C’est ce facteur que le MRP a si bien exploité lors de sa dernière campagne électorale. Toute sa politique a été axée sur l’enfant, la famille. Il est nécessaire que le Parti Socialiste prenne une position nette sur ce point et que nous définissions une fois pour toutes la politique familiale Socialiste comme les autres partis.

En effet, le MRP a basé toute sa conception sur la famille et l'idée de famille, sur une espèce de conception moyenâgeuse, médiévale, sur la conception capitaliste de l'enfant. L'enfant est considéré, par les partis de droite, comme un capital à conserver. Si nous ne sommes pas ennemis de la famille, repoussons les complaintes de quelques théories malthusiennes.

Nous prétendons qu'il n’y a pas de citoyens privilégiés ; nous prétendons que ces citoyens ne sont pas des pères de familles nombreuses ; il n’y a pas de privilégiés ; tous sommes tous égaux ; nous devons l'affirmer dans nos différentes régions. Avec Guesde et Jacquet affirmer que nous serrons notre politique familiale sur l'enfant, et que pour nous, l'enfant de la fille-mère est peut-être plus intéressant que l'enfant normal qui a ses parents pour le soutenir.

Nous ne sommes pas opposés aux allocations familiales ; elles sont nécessaires ; mais il faut que ces allocations aillent à l’enfant et non pas aux parents. Il faut que ces allocations soient orientées de telle manière qu'elles ne reviennent pas au père de famille. En effet, combien de fois nous sommes-nous aperçus que les allocations versées au père de famille transformaient ce père de famille en une espèce de caïd.

Il est indispensable, parce que nous sommes partisans d'une politique sociale de l'accroissement de la population, que nous fassions une politique de subventions aux femmes, aux malades, aux infirmes, aux incurables. Il s'agit là d’une charge lourde qui se trouve sur les épaules des adultes.

Quoiqu'il en soit, nous estimons que la famille nombreuse ne doit pas être secourue par cette espèce de charité chrétienne comme l'envisagent les partis de droite, en particulier le MRP. Nous devons envisager que les divers fléaux qui s'attaquent à cette famille ne doivent pas être combattus par la charité publique. Nous devons voter de larges crédits. Dans ces conditions, nous estimons que la jeune famille ouvrière surtout doit être soutenue. Nous estimons que la création d’une famille dans les conditions actuelles est grave et que nous devons l'aider par n'importe quel moyen.

Nous devons centrer nos efforts sur les vieux, les jeunes, la jeune famille.

En ce qui concerne les vieux : l'aménagement complet de la retraite des vieux travailleurs. L'hospice ne doit plus être la caserne où le vieillard attend la mort après avoir donné toute sa vie au service de la nation.

Fondation Jean-Jaurès

Les enfants ont droit à la vie. Une réforme hardie doit être mise en action pour permettre à ces enfants d'avoir le droit à la vie, au bonheur, à l'accession de toutes les fonctions publiques, quelle que soit son origine.
Enfin, le nombre des enfants de France doit être accru.
Nous nous opposons à la politique du MRP. Nous estimons que la qualité, pour nous, vaut la quantité, que cette qualité soit physique, morale ou intellectuelle. Les qualités les plus importantes, pour nous, ce sont toutes les qualités intellectuelles françaises. Et loin de nous de soutenir les nombreuses familles résultat de la soûlographie du père du samedi soir.
Dans ces conditions, ne nous laissons pas devancer par les partis réactionnaires qui centrent toute leur politique familiale sur la famille.
Nous avons la possibilité d'adopter une politique sociale hardie qui s'inspirera surtout du grand facteur humain, sans lequel toute entreprise Socialiste sera vouée au néant.
(Applaudissements)

Jean Rous (Rhône)

J'essaierai de parler non pas d'une catégorie de revendications, mais du principe du programme tel qu'il doit être, selon nous, élaboré par le Congrès.
Je crois que le Congrès, après en avoir discuté ce matin, se félicitera par la suite, unanimement, d'avoir adopté une procédure qui lui permettra tout d'abord de s'affirmer sur les grandes lignes, sur les grands principes, et ensuite de se déterminer en toute souveraineté sur les diverses tactiques ou diverses positions qui en découlent.
Traitant du programme d'une manière générale, je dirai que cela a été dit, que le programme ne saurait consister en une liste de revendications partielles, mais qu'il doit être avant tout un document d'orientation et de combat portant sur un choix fondamental, très exactement le choix que nous imposent à l'heure actuelle, toutes les situations nationales et internationales. En effet, nous sommes invités à choisir, et à choisir sans équivoque.
Tout d'abord, nos perspectives ;
En second lieu, la stratégie qui en découle ;
Ensuite nos alliés ;
Enfin, l'orientation tactique et d'organisation, que nous allons donner au Parti.
C'est exactement cela que doit dire, dans ses grandes lignes, le programme ; et pas autre chose.
Quelles perspectives avons-nous ?
A l'issue de la libération nationale, qui n'a pas été complétée par la libération sociale comme nous l'aurions espéré, les principaux pays d'Europe sont soumis au dilemme suivant :
- ou bien, sous prétexte d'obtenir des crédits, du blé, du charbon, consentir à je ne sais quelle pause devant le capitalisme international,
- ou bien au contraire, sans négliger les compromis nécessaires, refuser une pause qui serait la fin des réformes sociales en Europe, et s'orienter hardiment

dans la voie de l'application du programme voulu par le suffrage universel, par l'immense majorité de ce pays.
Certes, je ne dis pas que ce soit le gouvernement américain qui présente, devant les revendications françaises et européennes un dilemme brutal, mais je dis que c'est en définitive le dilemme devant lequel nous mettent les pressions et les campagnes du capitalisme international et leurs représentants réactionnaires en France. Et qu'un programme de parti se doit (c'est nécessaire) être l'adversaire de certaines formules diplomatiques ; se doit, s'adressant au pays à la veille d'une consultation décisive, se doit de dire nettement et hardiment quelle est la situation.
Le pays doit avoir à choisir entre la pause éventuelle (qui ne lui donnerait aucune satisfaction matérielle immédiate) et la lutte, le combat, pour la continuation des réformes de structure.
Je pense que, dans une certaine mesure, nous ne sommes pas devant un dilemme brutal, et que nous pouvons démontrer que nous sommes capables de nous révéler un bon client des échanges internationaux, tout en étant capables de nous régénérer moralement, économiquement.
Nous n'agissons ainsi que si nous sommes fidèles à l'esprit et à la charte de nos statuts qui ne séparent pas les valeurs humanistes de la lutte de classes, mais qui considèrent que nous obtiendrons l'indépendance nationale et que nous conserverons la liberté qu'en étant plus fermes sur les positions fondamentales de la classe ouvrière et en observant une attitude de lutte et de combat. Tel est le problème central, telle est la chose décisive quant à la perspective devant laquelle nous nous trouvons.
Certes, nous demandons du blé, du charbon ; mais dans le même temps nous devons construire la maison dans laquelle nous nous trouvons, et nous n'accepterons pas d'aller à une espèce de soupe populaire internationale si on nous demande de renoncer à la perspective révolutionnaire qui est la nôtre.
En second lieu, je crois que le Parti doit formuler un choix quant aux méthodes qu'il compte prendre.
La méthode nous est indiquée par la Tchécoslovaquie. On ne saurait reprocher aux Socialistes tchécoslovaques de céder devant certaines pressions internationales. Ils sont entre deux blocs. Nous ne proposerons pas au Congrès de se livrer à des choix imposés. Ce que nous disons, c'est que le Parti doit choisir entre deux choses possibles : d'une part la classe ouvrière, tout en demeurant foncièrement indépendant de tous les partis ; et d'autre part certaines formations équivoques où la réaction se dissimule mal. Le Parti doit être un guide et non pas un suiveur ; un arbitre et un chef et non pas un continuateur perpétuellement à la remorque.
Mes camarades qui m'ont chargé de rapporter demandent qu'au Parti, l'on mette au premier plan de l'actualité, le problème de la jeunesse… (applaudissements)… ; que le Parti fasse une démonstration éclatante dans ce programme et qu'il décide de lui consacrer uns conférence nationale.
Enfin, le programme très général que nous revendiquons, le programme de principes qui s'impose, ne devra pas être un programme d'individus, de

revendications des classes ouvrières. Nous ne voulons pas que l'on touche à la condition des masses les plus défavorisées ; nous exigeons des sacrifices des gros privilégiés et des capitalistes. Nous ne représentons que le parti de la liberté et des classes laborieuses de ce pays.

Fischer (Aisne)

Je vais vous donner quelques idées sur le problème de la reconstruction des régions dévastées par la guerre et l'un des problèmes les plus importants qui se posent devant le pays.
Huit milliards de dégâts d'après les dernières déclarations de M. le ministre de la Reconstruction ; huit qui ont succédé à deux, à six.
Et huit millions de sinistrés.
Les quelques lignes traitant de cette question dans le programme du Parti, sont insuffisantes..
Quant au financement de cette oeuvre gigantesque, la solution proposée semble confuse, car après avoir rejeté le principe de l'emprunt, l'on préconise des opérations de banque.
Le principe de la solidarité nationale doit être et est à nouveau proclamé ; c'est le principe même de la démocratie. Ce principe avait été proclamé solennellement par le discours du 12 août 1892, par les lois des 18 septembre 1872, 7 août 1874, 26 décembre 1914, 10 avril 1919.
L'on doit déplorer la carence prolongée des différents services administratifs aggravant l'insuffisance quasi totale des législations en la matière.
Il faut à nouveau proclamer le droit imprescriptible de tous les sinistrés, à la juste réparation des dommages et sacrifices causés par l'envahisseur et ses complices.
La fédération Socialiste de l'Aisne, à l'issue d'un débat approfondi et prolongé sur l'ensemble de la question des réparations dues pour les dommages subis par les spoliés et sinistrés, déplore la carence prolongée des divers services administratifs aggravant l'insuffisance quasi totale de la législation régissant la matière.
Constate qu'en dépit de certains abus, la IIIe République avait su, avec efficacité, après 1914/1918 faire prévaloir des solutions de justice proportionnant entre tous les français les charges de réparations reconnues, alors comme sacrées,
Proclame à nouveau le droit imprescriptible de tous les sinistrés et spoliés à la juste réparation de dommages et de sacrifices causés par l'envahisseur ou ses complices aux biens et aux personnes de nombreux français,
Demande au Parti Socialiste de réunir de toute urgence des organismes comportant obligatoirement des représentants qualifiés et techniciens compétents pour représenter et servir les intérêts en cause, et cela aux fins, tant de rédiger des projets de lois efficaces que d'en surveiller et assurer l'exécution, l'absence ou l'insuffisance reconnue des lois actuelles étant un véritable scandale au regard des devoirs les plus élémentaires de la solidarité et de la fraternité nationales.
Insiste en particulier sur la nécessité :

Fondation Jean-Jaurès

1°: de définir nettement et clairement la qualité légale de spolié et sinistré ;
2°: d'établir une véritable hiérarchie des urgences dans les tâches de reconstruction et de remise en état,
Préconiser en premier lieu, le rétablissement prioritaire des usines actuellement à même d'assurer la fabrication intensive des matériaux de construction ; Ces matériaux devront être utilisés au mieux, notamment par la généralisation tant des habitations préfabriquées que des éléments standardisés ou normalisés établis en très grandes séries. Ces méthodes lui apparaissant comme les seuls moyens d'obtenir un volume important de fabrications assurant une reconstruction rapide à des prix de revient réduits et pour une qualité supérieure en substituant des directives industrielles planifiées assurant de gros rendements économiques à des méthodes attardées qui s'avèrent financièrement et techniquement impraticables, en raison de son industrie réduite dans ses moyens de production et par suite de l'insuffisance de sa main-d'œuvre aussi bien que dans ses possibilités de financement,
Souligne la nécessité de tenir compte d'abord, dans un esprit Socialiste et progressiste, des nécessités sanitaires et démographiques aussi bien que professionnelles des sinistrés, dont la condition actuelle est parfois misérable.
D'autre part, tenant compte des difficultés financières actuelles du pays, considère que le gouvernement français doit demander à l'Allemagne un effort maximum en vue de sa contribution en nature à la reconstitution de notre pays. Notre pays ayant subi deux invasions en moins de trente ans, ses habitants ont été plus qu'ailleurs à même de constater avec quel esprit de méthode les Allemands savent tirer parti des richesses des pays qu'ils occupent. Il serait inconcevable que les mêmes méthodes ne fussent pas appliquées en Allemagne occupée.
Le Parti Socialiste est convaincu qu'une organisation rationnelle des réparations en nature est appelée à aider considérablement le règlement des problèmes et de la reconstitution.
Toutefois, comme cette question est du domaine international, il est de toute évidence qu'elle ne peut être réglée que dans le cadre des accords avec les alliés. Aussi demande-t-il au gouvernement de la soumettre dans le plus bref délai à l'ONU afin d'obtenir une solution rapide et satisfaisante. Et il espère que les lois ainsi adoptées avec de telles garanties de compétence et de justice, aboutiront enfin à l'amélioration générale des conditions de l'habitat urbain et rural, habitat resté si insuffisant qu'au regard des possibilités techniques et des postulats scientifiques modernes, les conditions d'habitation des masses apparaissent trop souvent en retard de plusieurs siècles.

Gilles Gozard (Allier)

Nous serons, dans un temps assez bref, à nouveau dans une période de décadence capitaliste, car nous sommes toujours dans un régime capitaliste. Il faut que notre Parti appuie à la fois un programme d'action immédiat qui lui permette de faire face aux nécessités présentes de reconstruction aussi bien agricoles qu'industrielles ; en même temps un programme de réformes profondes

pour les années qui viendront. Et surtout nous voudrions que dans le programme du Parti, il soit fait une place plus large aux questions de politique extérieure.
Nous pensons que dans la situation présente et dans celle des mois à venir, la politique extérieure va constituer la pierre angulaire de toute la politique française.
Dans l'immédiat, c'est la question brûlante du ravitaillement, que vous connaissez tous ; nous n'avons pas pu dans les mois passés, et nous ne pouvons présentement le résoudre seul. La France ne pourra pas résoudre l'hiver prochain à elle seule la question du ravitaillement. C'est le cas de toute l'Europe, d'un grand nombre de pays d'Asie.
La question de la reconstruction industrielle :
Le Congrès a adressé ce matin à Blum la marque de son affectueuse sympathie. Si demain la mission Blum ne réussissait pas, s'il ne rapportait pas des Etats-Unis les crédits indispensables, le pays ne pourrait pas sortir du bourbier dans lequel la guerre l'a enfoncé.
C'est aussi cette question de l'Allemagne, question toujours brûlante et qui n'a pas encore été résolue.
Depuis la capitulation de l'Allemagne, les alliés, au lieu de faire une politique unie, cohérente, ont divisé l'Allemagne en zones ; ils ont, dans chaque zone, fait une politique particulière.
Je ne parlerai pas de cette rééducation de l'Allemagne. Nous, Socialistes, nous avons demandé la rééducation de l'Allemagne. Il est peut-être déjà tard pour la faire, car déjà on a autorisé les partis politiques de se reconstituer. Et cela a permis aux nazis de se camoufler derrière ces partis.
En 1919, on a pu dire que la paix a été perdue ; on peut presque dire maintenant que la paix est perdue avant que le traité de paix soit signé.
C'est aussi le problème de la Ruhr qui nous tient à cœur, car nous avons besoin de ce charbon.
Nous ne voulons pas que la Ruhr devienne un nouveau foyer d'irrédentisme, foyer de guerre. C'est pourquoi nous devons insister pour la socialisation internationale de la Ruhr.
Nous voudrions aussi que dans le programme du Parti soit inscrite la question du traité de paix. C'est, sauf contre-ordre, le premier mai à Paris, que s'ouvre la conférence de la paix. Il serait bon que le Parti Socialiste inscrivît dans son programme, la question des traités de paix qui doivent régler le sort de l'Europe pour de longues années.
Enfin, parmi les questions immédiates, le sort de l'Espagne républicaine. Franco est toujours au pouvoir ; il demeure le dernier dictateur, et l'Espagne est encore le repaire des fascistes de tous les pays. Et comme le disait Geffroy, Franco est, pour l'Afrique du Nord, un danger redoutable, car il agit contre l'intérêt de la France et de la paix.
Nous demandons que la partie du programme international soit inscrite en tête du programme Socialiste pour les prochaines élections, car c'est la politique internationale qui commandera toute la politique du pays dans les années qui vont venir.

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet (Pas-de-Calais)

Je vais essayer, moi aussi, de traiter de toutes les mesures de position dans la discussion du programme. Mais ce programme doit être un simple catalogue des revendications nécessaires.

Je suis de ceux qui pensent que ça serait insuffisant. Il faut que nous sachions si ce programme, d'abord, sera ou non appliqué ; et ensuite dans quel esprit - s'il doit l'être - il le sera.

Je veux surtout penser à l'avenir.

Je ne pense pas avoir besoin de refaire devant vous la critique, l'analyse des événements passés et de la situation présente, celle d'un certain nombre de camarades.

Cependant, je voudrais rappeler que lorsqu'on parle de "programme d'abord" c'est une formule qui n'est pas neuve… Nous avons déjà entendu parler de "programme d'abord" pour nous rendre compte que très rapidement on a abandonné le "programme d'abord" pour aller à des formules dans lesquelles il n'y avait pas de programme.

Nous ne méconnaissons pas les difficultés. Je suis de ceux qui, par expérience récente et personnelle, savent combien il est plus facile d'éviter que d'agir.

Cherchons ensemble un point sur lequel on peut bâtir un programme qui corresponde à la position révolutionnaire du Parti.

Certaines des critiques peuvent être parfaitement injustifiées, et c'est le cas de nombre de critiques adressées à nos militants et élus. Quel que soit le gouvernement que nous avons pu avoir, ce sont des démagogues ceux qui laissant entendre que tout est impossible. Ce sont des démagogues ceux qui ont laissé entendre qu'au lendemain de la libération, un ravitaillement semblable à celui d'autrefois pouvait être rendu.

Ceux-là sont ceux qui, généralement, n'ayant rien fait pour la Libération, attendaient que celle-ci nous ramène du chocolat.

Mais si tout ne pouvait pas être fait, est-ce que ce qui pouvait être fait l'a été ? Hélas, non !

C'est là que porte l'essentiel de nos critiques. C'est là que se situe le point sur lequel un accord peut se faire pour l'avenir.

L'an dernier, à notre Congrès d'août, j'avais été appelé à signaler le mécontentement d'une immense partie des masses Socialistes, des sympathisants, et du public.

Quand je disais que douze mois après la libération, trop peu de choses avait été fait en ce qui concerne l'épuration, que par contre trop de choses avaient été faites par ailleurs, je disais que le marché noir était entamé avec insuffisamment d'énergie, que la confiscation des profits illicites était un leurre, que les grandes réformes de structure étaient ou pas faites ou mal faites et sabotées ; ce que je disais il y a douze mois, à quelques modifications près, nous pouvons le répéter aujourd'hui. Et cela, c'est grave. Car une partie de nos militants se trouvent associés à cette responsabilité, et même des responsabilités nouvelles prises avec un courage qu'aucun parti peut-être n'aurait eu le courage d'avoir ; des

responsabilités nouvelles vont faire peser sur notre Parti, dans le pays, dans les mois qui viennent, la responsabilité totale de ce qui est fait.
Or, il faut qu'on sache si oui ou non, nous aurons au gouvernement, au Parlement, des hommes capables de faire que cela change ; de faire qu'un blocage des salaires, que nos militants ont démontré nécessaire, ne soit pas accompagné d'un non blocage des prix, car alors, ce sera seulement la classe ouvrière qui fera les frais de l'expérience actuelle.
(Applaudissements)
La question est la suivante : Pouvons-nous mieux faire ? Pouvons-nous mieux faire dans l'avenir ?
De la même façon, je réponds : oui.
Cela exigera d'abord que notre Parti cesse définitivement (déjà un immense redressement a été opéré) d'agir comme parti intermédiaire, médiateur, conciliateur. Il n'est pas là à sa place, et les événements vont se charger de nous démontrer très vite quelle est sa véritable place.
Chaque fois que nous avons affirmé notre position, en prenant des positions courageuses, notre Parti est allé de l'avant. Je pense à celle prise la nuit du 31 décembre sur les crédits militaires ; les autres l'ont suivi. Cela peut être vrai sur tous les autres problèmes.
Il faut que nos représentants et que nos ministres ne soient pas simplement de bons administrateurs, ce qu'ils sont généralement, et nous devons nous féliciter presque dans tous les cas, du choix des hommes et de leur compétence.
Il ne suffit pas qu'ils soient de bons administrateurs ; il est nécessaire qu'ils soient en même temps des militants Socialistes agissant dans le gouvernement, s'entourant de militants Socialistes… (applaudissements)… de telle façon qu'ils ne soient pas simplement les administrateurs d'un régime capitaliste qui crève, mais les préparateurs d'un régime Socialiste qui va naître.
En un mot, il nous faut affirmer inlassablement et énergiquement notre conception révolutionnaire.
En effet, nous avons parlé d'un programme électoral. Notre Commission des résolutions va mettre au point un programme dont je sais qu'il sera bon, dont vous savez tous qu'il sera complet parce que chacun apportera ce qui est particulier à sa région. Cela fera un ensemble de réformes proposées au pays.
N'avez-vous pas l'impression qu'avant de se demander ce que va être le programme électoral, nous devons nous demander s'il y aura des électeurs nombreux. La France aspire au Socialisme et a besoin du Socialisme. Est-ce que le Parti sera numériquement assez fort pour réaliser l'espoir des travailleurs aux prochaines élections.
(Applaudissements)
Quelque soit le contenu du programme, ce n'est pas avec cela que nous ramènerons les électeurs qui n'auront pas recréé chez eux une foi qui dévale, recréé un enthousiasme qui "fout le camp".
De plus en plus, les hommes désertent les urnes ; de plus en plus vous entendez des gens dire qu'ils ne voteront pas ; de plus en plus souvent la place est laissée aux propos de n'importe quel soi-disant révolutionnaire verbal qui viendra

exploiter le mécontentement actuel, ou au contraire à la disposition de n'importe quel apprenti dictateur.
Comment redresser le courant ? Il nous est tellement facile de nous retremper dans l'atmosphère des jours de la libération.
Nous avons vu des dizaines et centaines de milliers d'hommes, de femmes, qui ne pensaient pas comme nous, mais qui voulaient simplement "que ça change" et qui se rendent compte que comme après 1918 trop peu de chose a changé.
Ce que nous pouvons faire ? Leur apporter cette certitude que si c'est nous qui avons la confiance demain, "ça changera" ; il faut que nous leur rappelions que ce n'est pas avec un programme électoral, que ce n'est pas simplement sur le plan Parlementaire que nous ferons la révolution. Le Parlementarisme est une des méthodes. Nous devrons rappeler aux masses qui nous écouteront, qu'il y a d'autres terrains où il faut se battre : d'abord les chantiers, les groupes d'entreprises et dans les syndicats.
(Applaudissements)
Quant aux jeunesses, c'est sur le stade, dans l'auberge des jeunes et les maisons de jeunesse qu'il faut aller les chercher.
Quant aux femmes, c'est sur le plan social, maternel familial qu'il faut que nous les intéressions.
Tout cela, il faut que ça trouve sa place dans la partie du programme qui devra être défendue aux prochaines élections.
Sur le plan Parlementaire, cela deviendra vraiment facile : en face de tous les autres partis, en face d'un cléricalisme renaissant et dangereux, en face d'un MRP qui depuis le début de l'année freine l'activité dans tous les terrains et sur tous les domaines, en face d'un parti radical dont le libéralisme est quelque peu conservateur, et à côté d'un Parti Communiste qui vient de tomber dans un opportunisme absolument étrange, il est facile de prouver à ce pays qu'il ne reste plus qu'un seul parti révolutionnaire : le nôtre.
(Applaudissements)

Armand Coquard (Nord)

Il n'est pas mauvais que la discussion que nous avons presque terminée à propos du programme, permette un examen de conscience, un examen de la ligne que nous avons suivie pour préciser la direction que nous entendions prendre. Mais la fédération du Nord ne croit pas que la meilleure façon de procéder à un examen de conscience soit de pratiquer d'une manière unilatérale l'autocritique et l'auto flagellation.
On a longuement parlé, à maintes reprises, et Guy Mollet qui m'a précédé à cette tribune, après s'en être défendu, a longuement parlé du passé récent et de la victoire récente de notre Parti.
Nous avons entendu cet après-midi des orateurs venir dire que le Parti avait perdu le contact avec la classe ouvrière.
(Une voix : C'est exact !)
… qu'il devait retrouver la flamme révolutionnaire, dresser un bilan extrêmement sombre, extrêmement noir de ce que nous avons derrière nous ;

comme si, pour redonner de l'ardeur à un parti qui l'aurait perdue, pour lui rendre la flamme et le dynamisme qu'il n'aurait plus, il fallait l'accabler sous le poids de son indignité, de sa suffisance. Les militants de la fédération du Nord protestent contre cette façon de procéder.

On a parlé de je ne sais quel redressement indispensable ; les militants du Nord ne participent pas à ces appréhensions et non plus n'admettent pas qu'on puisse croire à l'existence, comme Pierre Bloch est venu le déclarer à cette tribune, d'une immense duperie dont le pays aurait été victime par la faute du Parti Socialiste. Nous n'entendons nullement être les bannisseurs ; les gens du Nord regardent les réalités pratiques d'un oeil attentif et réfléchi. Ils pensent que le tripartisme n'a rien, certes, d'une formule réjouissante en elle-même pour nous, absolument rien ; mais ils reconnaissent que la formation d'un gouvernement tripartite était une nécessité dans les conditions politiques créées par les élections générales du 21 octobre. Sur le plan numérique d'abord, sur le plan des rapports politiques ensuite, dans la mesure où il était impossible, politiquement parlant, de rejeter dans l'opposition un parti important qui avait accepté le programme du CNR et qui acceptait de participer avec nous à l'élaboration des grandes réformes de démocratie économique. La formule tripartite n'a pas de vertu en elle-même, n'en avait pas une, et n'en a pas aujourd'hui. Elle n'a pas d'autre valeur que d'avoir apporté la suite logique, la conséquence nécessaire que des réalistes doivent prendre comme telles, la conséquence nécessaire de la façon dont le suffrage universel avait répondu.

Et le Parti, en s'associant aux formations gouvernementales qu'imposaient les circonstances, n'a rien abdiqué (nous l'affirmons, nous Socialistes du Nord), des conceptions doctrinales et politiques qui lui sont propres. Il continuera de sauvegarder sa pleine indépendance en se réservant de fixer son attitude en fonction des intérêts généraux du pays.

Quand on vient parler d'un divorce entre la doctrine révolutionnaire et la pratique réformiste, on n'a pas le sens exact des rapports qui peuvent relier aujourd'hui la doctrine et l'action immédiate nécessaire, la doctrine qui nous inspire, l'âme même du Socialisme, elle reste vivante en nous. Nous l’affirmons dans l’ensemble du Parti. Mais l'action politique à mener dans les circonstances présentes, et l'action réalisatrice sur tous les plans se présentent sous des formes qui ne sont pas forcément fidèlement les grandes lignes et les grands principes qui continuent à nous animer.

Camarades, Blum est venu nous dire, le 14 octobre 1945 à Roubaix, en venant saluer la mémoire de Jean Lebas : "Oui, disait-il, nous avons espéré que le Parti Socialiste, que le Socialisme accéderait au pouvoir dans des conditions qui seraient l'épanouissement des forces productives et la maturité économique de l'organisme social. Déjà en août 1936, ajoutait-il, les conditions n'étaient pas celles que nous avions espéré et à plus forte raison aujourd'hui ces conditions ne sont pas celles, elles ne répondent absolument pas à celles que nous aurions le devoir de poser si nous étions libres de nous, des intérêts du pays."

Aujourd'hui, de toutes parts, ce sont les ruines et cependant nous avons le devoir de faire du moins la preuve éclatante d'un dévouement actif aux intérêts de la classe ouvrière et aux intérêts du pays.
(Applaudissements)
Camarades, je ne dirai qu'un mot sur les nationalisations. Nous savons bien que les nationalisations, ce n'est pas essentiellement, fondamentalement, entièrement du Socialisme, que le Socialisme suppose l'évasion de la classe capitaliste, l'accession du monde du travail à la gestion rapide des entreprises ; que le Socialisme suppose un niveau élevé de production permettant la meilleure et la plus abondante répartition des produits. Mais ces nationalisations constituent cependant des objectifs tactiques, des positions tactiques, de la plus haute importance qui permettent de préparer et d'entamer notre avance dans la direction du Socialisme.
Nous le savons. Il n'est pas juste de présenter et il n'est pas juste de juger l'action des Socialistes qui, ont été au pouvoir depuis la libération, comme ayant été purement l'action des Socialistes.
Nous savons que dans ce pays affaibli et ruiné, l'action gouvernementale était commandée par des facteurs qui dépassaient le plan et le programme. Mais nous avons conscience aussi que les nationalisations apportent, qu'il s'agisse des houillères, du crédit, des assurances, gaz, électricité, apportent cet élément fondamental qui aujourd'hui est quelque peu obscurci parce que les imperfections des nationalisations masquent la vue de ces réalisations profondes, apportent quelque chose de fondamental qui ouvre la porte sur l'avenir, le transfert de la gestion, qui constitue une phase préparatoire à la construction du Socialisme.
S'agissant du programme, la fédération du Nord considère - et en cela elle rejoint plusieurs orateurs venus à cette tribune - que le Parlement est avant tout un instrument technique qui doit être précisé, vérifié, mis au point par une Commission compétente.
Elle pense aussi, comme la camarade Vienot l'a dit, qu'il est important qu'à coté du Parlement qui devra être limité et précis, il y ait un appel concernant les points essentiels, les articulations dominantes de notre programme. Mais ce sur quoi elle veut mettre l'accent, c'est qu'il ait la dignité du Socialisme, de ne pas se livrer à un battage électoral équivoque.
(Applaudissements)
Nous n'avons pas à énumérer dans un programme à tiroir je ne sais quelles mesures incertaines ou mal formulées susceptibles d'interprétation différente aujourd'hui ou demain. Nous n'avons pas non plus à nous lier les mains dans une formule politique et sous couleur de rapprochement ouvrier qui prendrait la réalité d'une collaboration entre deux partis, alors que nous ignorons la réalité politique telle qu'elle sortira des élections prochaines. Ce qui domine, c'est que notre Parti soit essentiellement indépendant. C'est de lui-même qu'il trouve sa loi, c'est de lui-même qu'il doit tirer les principes directeurs de son action. Et, camarades, nous pensons que cette confiance en lui, que nous estimons qu'il peut conserver, sera son meilleur atout devant le corps électoral de ce pays. Il pourra

rappeler sa rectitude au monde ouvrier, et son dévouement, prouvés hier et qui sont en train d'être prouvés aujourd'hui par nos camarades qui sont dans ce gouvernement de coalition aujourd'hui au pouvoir.
Ce n'est pas, voyez-vous, le désespoir, la flagellation de soi-même. Ce n'est pas l'aventure critique, ce n'est pas le scepticisme qui sont féconds ; ce qui est fécond, c'est le dévouement à une grande cause, c'est l'espoir enthousiaste, l'action résolument et infatigablement menée, c'est la traduction d'un idéal qui ne fléchit pas.
Le Parti Socialiste, qui s'inspire d'un haut idéal, qui a conscience de ne pas avoir démérité, qui veut éviter les hypothèques et les combinaisons électorales, le Parti Socialiste tout en ne confondant pas les tâches directes et pratiques qui s'imposent aujourd'hui dans un pays affaibli, le Parti Socialiste sait bien que quand il met en avant son programme immédiat, aussi bien que quand il trace sa route vers l'avenir, il sert les intérêts du monde du travail. Il a le droit de le dire ; il a la force de la vérité pour lui, et en faisant appel à tous les travailleurs, il peut les engager à s'associer à son effort et à son élan en préparant le monde nouveau Socialiste, où seront définitivement bannis l'injustice, l'agression et l'oppression.
(Applaudissements)

Le président

Nous en avons fini avec le débat sur le programme. J'ai maintenant un certain nombre de communications à vous faire, mais auparavant, je veux vous féliciter de la discipline dont vous avez fait preuve, et qui nous a permis de mener ce débat dans les délais prévus.
D'autre part, je veux m'excuser d'un oubli : nous avions tout à l'heure à ce Bureau notre camarade Debrouckere, dont je n'ai pas besoin de vous rappeler la qualité ; il représente ici l'Internationale ouvrière Socialiste. Nous avons l'habitude de le voir dans nos Congrès, et nous commençons parfois à confondre sa qualité de militant belge avec la qualité de militant français qu'il pourrait revendiquer.
Je veux dire ici en m'adressant à Debrouckere, combien nous nous sommes réjouis en apprenant le succès remporté aux dernières élections par le Parti Socialiste belge. Nous regrettons seulement que ce succès n'ait pas été plus complet ; mais nous savons que maintenant les Socialistes auront en Belgique la mission de diriger le gouvernement. Au nom du Congrès tout entier, je veux dire à Debrouckere de porter à nos camarades belges le salut fraternel des Socialistes français.
(Applaudissements)
J'ai également le devoir pénible de vous annoncer que notre camarade Noguères, dont vous connaissez l'activité, et qui vient de montrer qu'il était parmi ceux qui savent régler la question d'épuration par l'activité qu'il vient de déployer à la présidence de la Haute Cour, vient de tomber gravement malade, d'une broncho-pneumonie. Son état aujourd'hui est à peu près satisfaisant ; nous pensons qu'il en sortira rapidement.

Fondation Jean Jaurès

Je veux vous signaler le geste admirable de nos camarades espagnols, qui auront contribué pieusement au rétablissement et au sauvetage de Noguères. En effet si son état s'améliore, c'est parce que nos camarades espagnols ont apporté la pénicilline qui leur restait après les soins donnés à Largo Caballero. En votre nom à tous, je veux féliciter et remercier nos camarades espagnols pour ce geste magnifique de solidarité.

La séance est levée. (Il est 19h.)

PARTI SOCIALISTE – SFIO
Congrès national extraordinaire des 29, 30 et 31 mars 1946

Séance du samedi 30 mars 1946 (matinée)

Daniel Mayer - Je vous propose comme Bureau : président Guillet (Gironde) ; assesseurs : Paul Rouvier (Vaucluse) et Brenet (Seine-et-Oise)

Le président (Guillet)

Camarades, hier il a été décidé que devaient être successivement examinées les questions concernant d'abord le programme, puis la Constitution ; enfin la tactique. Ce sont les dispositions de la motion Dechezelle que vous avez votée hier.
En conséquence, nous allons décider si le Congrès ne voit pas d'avis contraire à un débat sur la Constitution.

Georges Bruguier (Gard)

Hier nous avons été saisis d'une proposition qui tendait, dans l'ordre du jour de nos travaux, à substituer la discussion du programme à la discussion de la tactique électorale. Il vous suffira de vous reporter à l'imprimé qui vous a été distribué pour vous rendre compte que tel était bien le programme de nos travaux.
Dechezelle est venu soutenir à cette tribune, une motion nous invitant à parler d'abord du programme, pour parler ensuite de la tactique électorale. Et ce matin, le Bureau nous dit qu'il va être question maintenant de la ratification de la Constitution ; de telle sorte que cet après-midi, quand nous aurons entendu le discours de notre ami Félix Gouin, nous n'aurons plus le temps nécessaire à la discussion de la tactique électorale. Si je me reporte à ce que publie "Le Populaire" ce matin même, les décisions que nous avons prises hier ne peuvent faire l'objet de la moindre contestation.
Ce que nous demandons, nous le demandons parce que demain l'Assemblée Nationale Constituante va être saisie d'un projet de loi important, sur lequel le Parti n'a pas encore dit son mot. C'est la décision du Parti qui dictera les suffrages de ses élus en cette matière. Je me permets d'insister pour que vous rectifiez votre propre décision, et que conformément à cette décision de ce

Collection Jean-Jaurès

matin, le débat sur la tactique électorale, que l'on cherche peut-être à éluder, vienne en discussion.
(Applaudissements)

Daniel Mayer

Je voudrais que l'on sache une fois pour toutes s'il y aura un débat pour savoir ce que l'on discutera à cette séance. Je n'ai pas participé à la discussion de la motion préjudicielle Dechezelle.
Je dis en toute amitié au Congrès qu'à mes yeux, qu'elle ait été adoptée ou repoussée, le résultat était exactement le même, car tous les problèmes sont renvoyés à la Commission des résolutions, et on votera.
Dechezelle a dit qu'il y a un ordre logique à voter le programme, ensuite la Constitution, enfin la tactique. Donc il est tout à fait normal que l'on discute ce matin les problèmes annexes à la Constitution. Tu t'es armé du Populaire.

X - C'est une excellente lecture !

Daniel Mayer - Tu n'as pas lu jusqu'à la fin ; tu aurais vu qu'avant de lever la séance, Biondi annonce…
Le fait de dire que l'on discutera le programme avant la tactique ne signifie pas qu'on ne pourra pas discuter la Constitution avant la tactique.
Je voudrais dire à Bruguier que nous voulons tellement peu étouffer le débat, que celui qui vous parle en ce moment désirait que cela vienne au début, et que mon rapport a déjà été présenté hier matin.
Je crois que Bruguier confond la tactique et le mode de scrutin, et que les interventions auxquelles il fait allusion visent beaucoup plus le scrutin que la tactique. Je demande au Congrès de ne pas donner le spectacle de se déjuger de séance en séance et de bien vouloir étudier tout de suite le problème de la Constitution, comme il a été décidé hier. Une fois cela terminé, on abordera au début de l'après-midi la tactique.
Je vous mets en garde contre des débats de procédure, qui auraient pour résultat de nous amener à une séance de nuit, qu'il faut éviter à tout prix, d'autant plus que sur la tactique électorale, je suis à peu près convaincu que nous sommes tous d'accord. C'est peut-être le point sur lequel il y aura le moins de discussion entre nous. Je demande au Congrès d'entendre Guy Mollet, rapporteur.

Georges Bruguier - Camarades, Daniel dit "Le Congrès s'amuse". Je reprends le mot : "On amuse le Congrès et on l'amuse si bien qu'on l'oppose à une décision formelle prise hier matin. La tactique électorale est de la plus haute importance.
(brouhaha)
Contrairement à ce que prétend Daniel Mayer, elle peut, à bon droit, occuper une partie importante de notre séance. Je persiste à vous demander de déclarer pour ce matin la tactique électorale, en conformité stricte de la décision que vous avez prise hier.

Fondation Jean-Jaurès

Yves Dechezelle (Seine) - Camarades, la fédération de la Seine demande qu'on discute d'abord le programme ; ensuite la Constitution, enfin la tactique électorale. Il y a dans ce Congrès, un certain nombre de camarades vraiment trop préoccupés de la tactique. Nous estimons qu'après le programme, doit venir la discussion de la Constitution. D'ailleurs, j'avais déposé une motion écrite, approuvée hier par le Congrès.
J'estime que le Congrès ne doit pas revenir constamment sur l'ordre du jour de ses travaux.

Le président - Dans ces conditions, je donne la parole à Guy Mollet, rapporteur sur la question de la Constitution.

Phelpain (Haute-Saône)

Camarades congressistes, vous avez pu comme moi, dans les journaux de ce matin, apprendre avec une certaine émotion la catastrophe minière. Je suis mineur et c'est mon droit de demander au Congrès Socialiste de voter une motion et d'adresser nos sympathies aux familles de nos camarades mineurs d'Ostricourt.
Je demande au Congrès Socialiste d'adresser à ces familles, au syndicat des mineurs du Nord, à la fédération des travailleurs du sous-sol, le télégramme suivant :
"Le 37ème Congrès extraordinaire du Parti Socialiste SFIO, réuni à Montrouge, apprend avec émotion et douleur, la catastrophe survenue par double coup de grisou aux mines du Nord, qui a fait 22 victimes et de nombreux blessés.
Devant le deuil qui frappe une fois de plus la corporation minière qui donne chaque jour des preuves de son dévouement et de son esprit de sacrifice pour travailler au relèvement de notre pays, le Congrès s'incline respectueusement devant ces victimes du travail, adresse aux familles si douloureusement et si cruellement éprouvées, au syndicat des mineurs du Nord, à la fédération nationale des travailleurs du sous-sol, toute sa sympathie et ses attristées condoléances."
Avant de mettre aux voix le télégramme, je demande à tous les congressistes d'observer, en l'honneur de ses victimes du travail, une minute de silence.
(Toute l'assistance, debout, observe une minute de silence)
Camarades, je crois que ce n'est pas la peine de soumettre ce télégramme au vote. Je demande à notre Parti de l'adresser au syndicat des mineurs du Nord, et à la fédération nationale des travailleurs du sous-sol.
Maintenant, je demanderai qu'après la séance de ce matin, une collecte soit faite parmi les congressistes au profit de ces malheureuses familles.
Je profite, si vous me le permettez, mon cher président, pour dire à cette tribune, quoique je n'aie pas demandé la parole pour intervenir dans le débat concernant le programme du Parti, que tous les orateurs qui se sont succédé à cette tribune n'ont fait nullement allusion aux revendications, à la revalorisation de la profession du mineur. Je profite de l'occasion pour demander à nos ministres, à nos Parlementaires, à notre Parti, d'inscrire dans le programme, d'intervenir à

Fondation Jean Jaurès

seule fin d'améliorer la sécurité sociale des mineurs, de voter la nationalisation des mines avant la séparation de la Constituante.

Guy Mollet - (Rapporteur sur la question de la Constitution)

Camarades, nos amis de la fédération du Pas-de-Calais, et je suis sûr aussi, ceux de la fédération du Nord, auraient voulu que la manifestation de sympathie qui vient de se dérouler en l'honneur des familles de ceux qui sont tombés dans la bataille pour la mine, pour le charbon, vienne de chez eux. C'est pour cela que nos amis du Pas-de-Calais m'avaient mandaté. Je veux dire combien nous devons être sensibles à ce que le premier hommage soit venu d'un autre coin de France, et que tous, unanimement, nous nous battons pour le même combat, et que nous avons les mêmes deuils et les mêmes chagrins.

Je passe au problème de ce matin, à savoir le problème constitutionnel :

Avant de vous dire tout ce que contient le texte, avant même de vous expliquer dans quel esprit les militants Socialistes nous avaient envoyés à la Commission de la Constitution pour y défendre le point de vue Socialiste, on a agi. Avant, je voudrais dire combien il est nécessaire, il était nécessaire que ce débat vienne devant le Congrès, combien même celui qui aujourd'hui a l'honneur d'être le rapporteur de la question, regrette qu'il vienne si tard.

Ce n'est pas à ce Congrès, mais au précédent qu'il aurait fallu décider cette question. Enfin, aujourd'hui nous allons pouvoir mettre les militants du Congrès devant des propositions concrètes, et nous allons pouvoir en même temps répondre, par dessus même les travaux de notre Congrès, aux multiples reproches qui sont fait dans l'ensemble d'une presse dont les comptes-rendus ne sont pas toujours d'une objectivité remarquable, et qui nous accuse d'avoir bâti un monstre auquel les épithètes les plus couramment données sont celles de "stupide, idiot, loufoque".

Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est que nos camarades se rendent compte qu'au lieu de cela, le texte constitutionnel qui sera vraisemblablement soumis au peuple de France, - et j'en suis convaincu, accepté par lui au mois de mai prochain, - répond au contraire, aux préoccupations du pays et plus particulièrement aux préoccupations de notre Parti.

Le texte contiendra, vous le savez, deux grandes parties : d'abord la Déclaration des Droits ; ensuite, une partie sur l'organisation des pouvoirs publics.

Déclaration des Droits : les questions auxquelles vous aurez à répondre sur cette partie de la Déclaration, sont à peu près les suivantes :

- Etait-il nécessaire de faire une Déclaration des Droits ? Si oui, pourquoi ?
- Ensuite, fallait-il qu'elle contienne tout ce qu'elle contient ? N'y a-t-il pas dedans des choses discutables ?
- Enfin, n'aurait-il pas fallu qu'elle contienne un certain nombre de choses qui ne sont pas dedans ?

Je réponds aux trois questions en disant quelle a été notre position.

Fallait-il faire une Déclaration des Droits ? Voue savez la controverse que la Chambre a opposée aux tenants de la première thèse, à savoir ce qu'il ne fallait pas faire. Herriot était le champion de cette thèse, d'une façon amusante sinon

étonnante. On ne s'étonne plus de rien. Il s'est trouvé pour la défendre, les représentants les plus authentiques du conservatisme français. C'était très amusant de voir tout ce que la France comporte encore de réactionnaires : ceux qui se sont toujours opposés à l'application de ce qui existe dans les déclarations s'en faire tout d'un coup les champions les plus grands.

Pourquoi avons-nous voulu qu'il y ait Déclaration des Droits ? Notre ami Zaksas a dit qu'il y avait dans la déclaration de 89 un certain nombre d'articles qui n'eussent plus trouvé leur place en 46 parce qu'entre ces deux dates, il s'est passé un certain nombre d'événements, il y eut un certain nombre de révolutions économiques et sociales dont il fallait tenir compte.

Deux idées étaient impossibles à y maintenir. Fallait-il, oui ou non, maintenir l'article 16 qui affirmait qu'il n'est pas de régime républicain stable s'il n'y a pas absolue séparation des pouvoirs.

Je ne sais pas si devant ce Congrès cette discussion doit venir. Je crois devoir vous signaler combien à l'heure actuelle certaines des discussions sont purement formelles, comment on s'accroche à des mots sans chercher ce qu'ils représentent. Il n'est plus personne de sérieux dans ce pays à soutenir qu'il faille maintenir la séparation du pouvoir sous sa forme absolue ou alors il nous faudrait présenter, pour soutenir cette thèse, un régime strictement présidentiel dans lequel les accords ne se feraient qu'entre les deux pouvoirs co-existants. Nous n'avons pas entendu défendre cette thèse par personne.

Par contre, nous entendrons des gens venir se faire les champions d'une soi-disant séparation des pouvoirs, oubliant généralement de dire comment ils voudraient la voir traduite dans les faits.

Un autre article que nous ne pouvons pas laisser : la définition du droit de propriété. Donc, il y a des choses à supprimer ; il y a aussi des choses à modifier.

Des choses à modifier : tout ce qui touche à la rédaction même des articles de 89. Je m'excuse si pendant quelques instants je vais faire figure d'historien. Si j'ai appris de l'histoire, c'est pour les besoins de la cause, parce qu'il m'a fallu apprendre à me mesurer avec de soi-disant juristes, de soi-disant historiens qui manient la dialectique avec quelque aisance.

Donc, en ce qui concerne les articles à modifier, pourquoi ? Parce qu'en 1789 on avait donné un beau coup de chapeau à la Liberté tout court, avec un L majuscule comme dirait Capitant ; mais on n'avait fait en aucune façon obligation au législateur de tenir compte de ce coup de chapeau. C'était quelque chose de remarquable, qui a fait la réputation de la France pour des siècles ; d'accord, mais c'était simplement mis sous la sauvegarde des assemblées, cela n'avait aucune valeur juridique. S'il était plaisant de savoir que le monde nous en savait gré, il était déplaisant de savoir que cette formule était dans la tactique, non dans les faits.

Nous savons comment, pratiquement, cela s'est traduit jusqu'ici. Nous avons voulu que cela change. C'est en cela que nous sommes révolutionnaires. Et nous avons dit : "Pour que ça change, il faut que ce texte ait valeur juridique". Les camarades Socialistes (c'est à eux qu'en revient l'honneur et la responsabilité)

demandaient que ce soit inscrit avec des formules sur lesquelles on ne puisse pas chicaner. Au lieu des formules de 89 il a fallu des formules telles que les juristes ne puissant pas chinoiser. Et ce qu'on a gagné : un texte juridique ; notre texte a perdu en texte littéraire.
Je dois dire combien nous avons été péniblement sensibles à certaine attitude de la presse.
Je pense à ce journal qui, un jour, a osé imprimer que pour rédiger en français notre déclaration, nous avons dû avoir affaire à un nègre.
Oui, camarades, l'un des camarades de la Commission de la Constitution parmi certains des membres de la Commission de la Constitution, était un noir. J'espère qu'il est là ce matin.
(Applaudissements)
Notre camarade Senghor participait à la rédaction de nos travaux.
Celui qui a écrit cela dans certains journaux devrait savoir que Senghor est un lettré, l'un des meilleurs poètes contemporains.
Donc, nous avons un certain nombre de mots à changer quant à la forme, mais aussi un certain nombre de choses à ajouter.
La Déclaration de 89 proclamait au monde une des plus belles choses que notre histoire de France contient. Mais depuis, je le répète, des événements se sont produits. La nouvelle classe a pris dans le pays une place plus grande, et à côté des Droits du citoyen, des Droits de l'homme, parce que faisant partie des Droits de l'homme et les complétant, il nous a paru nécessaire d'inscrire aussi les droits du travailleur.
Il y avait nécessité d'incorporer à notre texte des choses entièrement nouvelles. C'est pourquoi nous avons voulu toutes les garanties précisées par les textes.
D'abord, l'égalité absolue des droits de l'homme et de la femme. Cela semblait à certains inutile à dire. Nous avons eu cette surprise de voir certains des tenants du conservatisme dans ce pays, qui toujours se sont opposés à l'égalité politique des Droits de l'homme dire : cela va sans dire. C'est tellement vrai que si on les avait écoutés, ce ne serait pas encore entré dans les mœurs de ce pays.
(Applaudissements)
Nous avons tenu à affirmer que les droits, la France affirmait sa volonté d'en garantir l'exercice, non pas seulement dans la Métropole, mais dans tous les territoires de France. Et c'était très important pour nos frères d'outre-mer.
Et alors, les droits des travailleurs ? Nous n'avons pas fait une Constitution Socialiste ; nous n'avons pas été maîtres de la déclaration des Droits, de ces textes qui traduisaient nos espoirs, nos certitudes pour des lendemains proches. Nous avons voulu constitutionnaliser ce qui est, ouvrir la porte à ce qui le sera. C'est pour cela que dans le texte vous trouvez : affirmation du droit de grève, affirmation pour les travailleurs de participer à la gestion et à la direction des entreprises. Cela n'a pas passé sans coup férir. Il y eut des gens à qui cela ne plaisait pas.
Nous avons donné une définition du droit de propriété quelque peu différente de celle de 89. Vous aurez à vous battre sur cette question, au cours de la prochaine campagne électorale. Une campagne démagogique de toute beauté est lancée

Fondation Jean-Jaurès

dans le pays. Alors que nos textes n'étaient pas connus, il y avait déjà des référendums lancés dans le pays ; nous portions atteinte à la propriété. Qu'avons-nous dit ? En 89 le texte disait : "La propriété est le droit de jouir, de disposer d'un bien". On voulait ajouter "des biens acquis conformément à la loi". Et nous dirions, nous : "des biens garantis par la loi".
Ce n'est pas une querelle de mots. Il y a là-dessous toute une querelle de fond excessivement importante.
Mais est-ce que nous serions si loin de la pensée traditionnelle de nos grands ancêtres ? Je pense encore à Laporte, Zaksas rappelant ce qu'était la position d'alors, de 1793, des véritables révolutionnaires. Car le texte qui figure dans la déclaration que nous avons fait voter, c'est le texte même que Robespierre défendait en 1793, et sur lequel il s'était fait battre.
(Applaudissements)
Vous me permettrez, puisque c'est le seul point commun que j'ai avec Robespierre, puisque j'ai l'honneur de représenter, après Robespierre, les Arrageois et Arras, vous me permettrez de tirer cet orgueil un peu vain d'avoir à un siècle et demi de distance, vengé Robespierre sur le texte sur lequel il avait été battu.
Notre texte dit donc que nous garantissons, par ce texte, la jouissance, l'usage et la disposition des biens garantis par la loi.
Nous avons précisé notre pensée en disant : il s'agit de l'idée de travail, des biens acquis par le travail et l'épargne.
Mais nous précisons dans l'article 33 : Tout bien qui prendra le caractère d'un monopole de fait, d'un service public, national, de ce fait même est un bien qui porte atteinte à la véritable propriété du travail des autres et par là même doit faire retour ; ce n'est pas une mesure révolutionnaire.
Voici ce que nous avons mis dans le texte :
(Lecture d'un texte)
Voici maintenant ce qui n'y est pas? On nous reproche de ne pas y avoir inscrit la liberté de la presse. Je ne vais pas ouvrir là-dessus un débat très long, mais vous dire simplement que c'est un parfait mensonge ; quand un article dit comme le fait notre article 14, que tout homme est libre de publier, d'écrire, d'imprimer, il peut cela, par la voie de la presse ou de toute autre manière, exprimer, diffuser…
(Lecture d'un texte : art. 14)
Quand un texte comme cela est accepté par la Constituante, la liberté de la presse est garantie.
Mais on voulait, par le biais, essayer de nous faire trancher un problème politique et législatif immédiat : on voulait essayer de permettre que tout journal ayant paru sous Vichy pourra reparaître.
On voulait essayer de permettre que n'importe qui puisse, avec de l'argent venant de n'importe où et sans contrôle, recommencer demain à créer de ces journaux qui, comme le "Paris-Soir" d'avant guerre appartenaient à un Prouvost ou comme le "Matin" à un Buenau-Varilla à un argent boche...

Fondation Jean Jaurès

Cela, c’est à l'assemblée de le dire, non pas à la Constitution, C'est parce que nous avons ajouté dans un texte constitutionnel de ces phrases passe-partout, camarades, que nous n’avons pas été dupes ; nous avons été honnêtement vos mandataires.
Le point le plus controversé, ce sera celui de la liberté de l’enseignement. Une partie importante de la réaction a retrouvé son vieux cheval de bataille.
On a bien l'intention de rediviser ce pays sur les problèmes qui, depuis quelque temps, s’ils n'avaient pas perdu de leur importance et de leur acuité, avaient perdu au moins de leur aigreur dans les discussions.
Alors que dans notre texte, les représentants du parti ouvrier s'étaient interdit de trancher par le biais de la Constitution, le problème de l’enseignement ; alors que dans notre texte, aucun amendement n'est venu suggérer que l'on fasse obligation, par les textes constitutionnels, de résoudre le problème de l'enseignement dans le sens d'un monopole, laissant à la législature le soin de le faire, par contre nous avons vu, sur ce problème, se dresser d'une part le MRP d'autre part les tenants de la droite classique.
Le MRP, un peu plus lancé, défendant son point de vue sur le plan des idées, au cours d'un débat qui a eu quelque élévation à caractère de gravité et de sérieux indiscutable, est venu nous dire : "Ce que nous voulons garantir, c'est le droit absolu, pour le père, de choisir l'explication qui sera fournie à son fils ou à ses enfants en face des grands problèmes que pose la vie.
Et Teitgen disait : "Nous entendons que l’enfant soit baigné dans une atmosphère telle qu’il ne puisse connaître que cette explication". Et pour que nous ne nous y trompions pas, il disait : "Ceux d'entres vous qui, étant athées, ne sont pas des chrétiens, ne souffrent pas quand on ne leur parle pas des solutions qu'il faut apporter au problème de la vie. D’où la nécessité de les plonger dans ce bain quotidien. Il se basait donc sur ce simple plan des idées.
Mais Joseph Denais et Bardou précisaient bien leur pensée en disant : "La liberté de l'enseignement doit être subventionnée". L'église, dans sa manœuvre d'il y a 15 jours, ne nous a laissé aucune espèce d'émotion.
Nos réponses sont simples. Sur le plan de la subvention, je ne vous fournirai pas d'arguments pour y répondre. Faut-il reconnaître le droit des pères de famille de choisir librement les explications à fournir aux questions que pose la vie ? Nous avons répondu "non". Au-dessus de tous ces droits, il est un droit imprescriptible, plus important que tous : c'est celui de l’enfant.
(Applaudissements)
Le droit essentiel, c'est que l'enfant, pour choisir, soit mis à même de connaître toutes les explications qui s'offrent aux questions que normalement il doit se poser face à la vie.
Ce qu'il faut donc, c'est que les enfants des libres-penseurs n'aient pas seulement lu un Voltaire, si tant est que Voltaire soit un maître, mais simplement que le fils du chrétien ait connu autre chose que Pascal, et qu'on amène les enfants, à partir d’un certain âge, à connaître de toutes les solutions de la vie.
(Applaudissements)

Voilà comment, sur ce plan des idées, il vous est facile de répondre à l'argumentation qui vous sera exposée.
Seconde partie - la plus controversée - : l'organisation des pouvoirs publics.
D'abord, avant d'entrer dans les détails, de savoir s'il y aura une ou deux assemblées - je m'en excuse auprès de vous - ce ne sont là que les détails, l'important étant la pensée, la théorie, la position philosophique qui a animé ceux qui ont essayé de créer cette Constitution.
Le "monstre", - si c'était un monstre - serait quelque chose composé de pièces et de morceaux hétéroclites. C'est la définition du mot "monstre".
Je vais vous prouver qu'il n'en est rien, et que le texte constitutionnel forme un tout correspondant à une pensée parfaitement logique.
Il n'était plus question pour nous de nous en tenir à la vieille "formulation" d'une séparation parfaitement indépendante de tous les pouvoirs, ce qui, soit dit en passant pour les soi-disant spécialistes de droit constitutionnel, représente une trahison pour la pensée réelle de Montesquieu.
Il suffit de voir les exemples constitutionnels que lui-même propose pour voir qu'il n'y a pas indépendance du pouvoir dans le système qu'il préconise.
Dès l'instant où nous n'acceptions plus cette indépendance des pouvoirs, nous accepterions qu'entre la nation et ses représentants, tous les représentants avaient le pouvoir au nom de la nation pendant un certain temps. Et ces représentants répartissaient entre eux les diverses fonctions, si bien que nous arrivons à cette notion d'unité de pouvoir et des séparations de fonctions avec dépendance des dites fonctions. Et s'il y a dépendance des fonctions, il faut que nous disions quelle est celle qui assure les autres prédominances. Nous répondons honnêtement : personne n'a le droit de se tromper. A nos yeux, la prédominance appartient uniquement au législatif, à ceux qui ont été élus par le peuple souverain.
(Applaudissements)
Si on admet ce premier postulat, cela suppose que c'est lui qui choisit l'exécutif, qui est responsable devant lui. C'est-à-dire que le législatif légifère, contrôle l'action, et censure l'exécutif dans l'hypothèse où il ne reconnaît pas le contrat passé entre eux.
Ceci nous donnait à choisir entre un certain nombre de gouvernements.
Le premier gouvernement présidentiel se trouvait éliminé. Il n'en restait plus que deux : le gouvernement d'assemblées ou le gouvernement Parlementaire.
Le grand reproche que vous allez entendre faire à notre projet, d'abord à la Chambre, puis dans le public, ce sera d'avoir bâti un gouvernement d'assemblées. Camarades, il faut que vous ayez une argumentation solide pour répondre à cette critique, parce qu'elle est fausse.
Que veut dire gouvernement d'assemblées ? cela veut dire qu'une ou deux assemblées (le nombre importe peu) détient tout le pouvoir législatif et tout le pouvoir exécutif. C'est-à-dire que les assemblées choisissent dans leur sein une sorte de grande Commission exécutive ; que le gouvernement d'assemblées prend non seulement les lois, mais décide de leurs modalités d'application, et que les fonctionnaires, en quelque sorte, qui sont les exécutants, ne font que

Fondation Jean-Jaurès

discuter (et je ne joue pas sur les mots) les décisions d'une assemblée souveraine. Ce système existe partiellement à l'étranger, c'est le système suisse.
Mais alors il n'y a plus responsabilité de gouvernants devant l'assemblée, ils ne sont plus gouvernants. Ils ne sont que des exécutants. Il n'y a pas de questions de censure et de confiance. Ce système n'était pas, sur le plan français, acceptable. Ce n'est pas dans un pays comme la France, où la nécessité est de résoudre parfois avec une certaine urgence certains problèmes, que nous pouvions préconiser un système pareil. A aucun moment les représentants du Parti Socialiste ne se sont faits les champions de cette thèse.
Quel est le système auquel nous aboutissons ? C'est une forme de gouvernement Parlementaire. C'est un gouvernement Parlementaire, dans lequel le législatif, au lendemain de sa constitution, doit élire lui-même celui qui, dans sa majorité, sera chargé de former le gouvernement du lendemain ; cet homme est le Président du Conseil. Ce qui est nouveau, non pas dans le fait, mais les textes constitutionnels. La Constitution de 1875 ne prévoyait pas l'existence d'un Président du Conseil ; il était inexistant constitutionnellement. Nous avons donc créé la fonction de Président du Conseil, élu par l'assemblée ; il choisira les ministres chargés de présenter devant l'assemblée en même temps et différemment un parti politique et un plan économique, si l'assemblée lui fait confiance.
Je vous demande - c'est l'esprit essentiel de notre projet - de vous rendre compte de ce qu'il y a de nouveau entre ce qui va se passer et ce qui est.
Jusqu'à maintenait sous la IIIe République, le Président de la République choisissait lui-même un homme dans la majorité - ou plus exactement dans le parti de la majorité - qui était le moins représentatif de cette majorité. Parfois même, dans le groupe où il choisissait l'homme, il choisissait celui qui n'aurait pas été proposé par le groupe lui-même, et il imposait à la Chambre un autre homme que celui dont la Chambre aurait voulu. Puis, des hommes élus délaissaient l'homme qui était là.
Au lieu de cela, changement profond : la majorité de la Chambre choisit elle-même celui qui va être chargé d'appliquer son programme. Un véritable contraste s'établit entre la majorité et les représentants de cette majorité de l'exécutif ; il convient donc, parmi les représentants de la majorité de l'assemblée, de mettre en application la volonté de la majorité de l'assemblée. C'est pourquoi, après avoir assuré l'indépendance de l'exécutif par rapport au législatif, nous essaierons d'établir un maximum de stabilité de l'exécutif.
Comment un gouvernement peut-il tomber ? De trois façons : soit qu'il s'en aille, soit qu'on le mette dehors, soit par dissolution.
Soit qu'il s'en aille : dans le système de gouvernement d'assemblées, il n'y a pas de prévoir cela. En Suisse, par exemple, le gouvernement n'a jamais le droit de s'en aller ; il est là pour exécuter, que cela lui convienne ou non ; il n'y a pas d'histoire de question de confiance. Seulement, nous n'avons pas la tête dure. Une expérience récente nous a démontré que la question de confiance, même si cela n'existait pas, se posait quand même. Ce qu'on a vu en novembre et décembre ! Nous sommes un certain nombre à avoir donné des décisions qui ne

nous plaisaient guère, parce qu'on nous les imposait par des questions de confiance qui ne s'appelaient pas comme cela mais qui étaient quand même cela ! Nous nous sommes dit : il vaut mieux les réglementer.
Il existe encore une question de confiance, mais elle ne pourra plus être posée que par le Chef du gouvernement, et lui seul. Pas par coup de téléphone, mais à la tribune de la Chambre. Et puis, elle ne sera posée qu'après qu'il en aura été délibéré en Conseil des ministres, au nom du Conseil des ministres. Alors, il faudra venir voter à la Chambre, non pas sur un vote de surprise dans les dix minutes, mais le lendemain, par un vote qui exprimera si oui ou non la majorité maintient sa confiance au gouvernement. Pourquoi ? Parce qu'à ce moment, le gouvernement peut avoir besoin de dire à sa majorité : « Nous sommes placés en face de responsabilités particulières, il y a une phase du problème que vous ne voyez pas avec autant d'acuité que nous, nous avons besoin de cette confiance, nous vous demandons de nous l'accorder, nous ne pourrons pas aller plus loin si vous ne nous l'accordez pas."
Il est normal que dans les 24 heures, les groupes aient le temps de se réunir et de discuter, et qu'on ne puisse pas renverser un gouvernement par surprise.
Troisième moyen, préconisé par les Socialistes, nous nous en sommes faits les champions ; il nous a été concédé par les autres partis : la dissolution automatique.
Nous étions quelques-uns à espérer que la chute du gouvernement représentant la majorité du pays aurait entraîné automatiquement le retour devant le pays. Seulement, il ne m'a pas été permis, à moi, à la fois publiciste (?) et anglophile, de trouver dans ce pays cette sérénité de l'Anglais, qui lui permet de se battre avec un calme sérieux. C'est pourquoi nous avons dû accepter la transaction qui est la suivante : il faut, il est nécessaire qu'on assure un minimum de stabilité et qu'on ne retourne pas devant les électeurs tous les trois mois. C'est pourquoi on permettra que l'assemblée cherche sa majorité, pour éviter que des majorités de gauche soient élues sous le signe Front populaire Cartel des gauches se donnant, au bout de deux ans, des gouvernements de droite.
La première crise gouvernementale entraînera automatiquement la chute du gouvernement, la démission collective de l'assemblée, et c'est le peuple qui dira qui avait raison. Je n'ai plus de mal à entrer dans les détails.
Organisation du législatif : fallait-il deux Chambres ou une ? Il découle de ce que j'ai dit, qu'on ne voit plus la nécessité de deux Chambres. Pour quoi faire? Pour être un frein à l'assemblée, comme disaient certains qui méprisent vraiment le suffrage universel. D'ailleurs, est-ce que ce frein a joué ? J'en appelle aux anciens ! Que de fois des propositions votées en première séance étaient exagérées parce qu'on savait que la deuxième Chambre ne les voterait pas et les laisserait traîner. Un camarade disait : iI arrivait que le gouvernement demandait au Sénat de laisser traîner les dossiers pour ne pas les sortir trop vite parce que les propositions lui semblaient démagogiques.
Nous n'avons besoin que d'une assemblée. Seulement, elle a besoin d'être conseillée, éclairée. C'est plus facile à dire aux nouveaux qu'aux anciens. C'est invraisemblable ce qu'on nous demande. Vous êtes tous des Parlementaires en

puissance ; vous n'imaginez pas ce qu'il vous faudra acquérir comme connaissances le jour où vous serez devenus... On est capable de discuter de tout et de parler de tout. Nous avons une philosophie particulière ? D'accord ! Et sur les problèmes politiques il nous est facile de prendre des positions. Mais quant à entrer dans la tactique même des problèmes, nous avons besoin d'être guidés, conseillés. Et c'est pour cela qu'il nous est apparu que le législatif avait besoin, comme l'exécutif, d'un conseil. Nous en avons prévu deux. Nous allons lui donner davantage d'influence et une assise beaucoup plus large, La seconde sera le Conseil de l'union française dont les prérogatives seront élargies au cours des pourparlers récents.

Dans son rôle essentiel, deux choses :

Quand l'assemblée aura voté un texte, ce texte ira au Conseil supérieur de l'union française. Il est utile qu'un texte voté en première lecture soit revu. Il faut une seconde lecture par d'autres que ceux qui ont fait la première. Mais lorsque le texte reviendra devant l'assemblée souveraine, s'il y revient, il est entendu qu'il n'y aura aucune espèce de navette ; l'assemblée souveraine elle seule est définitivement et souverainement qualifiée pour prendre la décision définitive.

Deuxième raison de ce Conseil supérieur : dans l'ancienne législation, lorsqu'un texte était voté, il ne valait que pour la Métropole, sauf si on ajoutait un ou deux alinéas disant "Le texte est applicable dans telle ou telle colonie". Le résultat pour les camarades de la France d'outre-mer était le suivant : chaque fois qu'un texte créait des obligations, il était toujours applicable dans les colonies, mais chaque fois qu'un texte créait des droits nouveaux, il n'était jamais appliqué dans les colonies.

(Applaudissements)

Nous avons modifié et dit : tout texte sera applicable sur l'ensemble du territoire français, sauf si une mention spéciale précise qu'il n'est pas applicable dans telle ou telle colonie.

Car il y a des textes qui sont valables pour la Métropole, et d'autres pour les colonies.

Il reste le point du Président de la République.

Au début, au groupe Socialiste, on n'en avait pas prévu, de Président de la République. A partir du moment où nous avons organisé le pouvoir public dans l'esprit où je viens de vous le dire, il était normal que l'exécutif en chef ne soit plus comme il était : nominalement d'ailleurs le Président de la République. Et en fait, il ne l'était pas.

Mais lorsque nous avons voulu entrer dans les détails, il est apparu qu'il pouvait y avoir une fonction importante pour le Président de la République mais qui ne soit ni la fonction législative ni la fonction exécutive. C'est-à-dire que traduisant, ou plutôt parodiant la formule anglaise, que le Président préside et ne gouverne pas. A quoi cela sert-il alors ? Est-ce que c'est vraiment une bouche inutile ? Peut-être pas.

Cela dépendra de qui y sera.

Il est normal que quelqu'un représente 1a France, à la fois dans son unité et dans sa continuité, c'est à dire représente non pas seulement la Métropole, mais toute l'union française.
Aux yeux de l'étranger, cela suppose que c'est lui qui signe les traités dont il a connaissance, toutes les discussions politiques. Oh, bien sûr, avec le contre-sein du Président du Conseil et du ministre des Affaires étrangères. Cela suppose qu'il est au courant de la vie politique du pays. Et nous avons accepté, non seulement qu'il siège, mais préside le Conseil des ministres.
Vous me direz : "Avec voix consultative seulement". Bien sûr ; c'était déjà comme cela autrefois ; ce n'est pas une innovation. Il pourra donner son avis, et il présidera de la même façon le Conseil supérieur de la guerre, toujours avec voix délibérative.
Mais, en plus de cela, nous les représentants suprêmes de la IIIème fonction : judiciaire, nous l'avons fait présider la Commission de la législature, la Commission des grâces. Il préside la Commission, mais n'a plus le droit. (Une expérience de 18 mois nous a fait prouver que c'était à faire disparaître.) Cette Commission ne sera plus composée de magistrats plus ou moins anonymes, mais désignée de la façon suivante :
Président : le Président de la République ;
Vice-président : le ministre de la Justice ;
Six membres élus par l'assemblée en dehors de son sein ; plus quatre membres élus : un par la Cour de cassation, un par la Cour d'appel, un par le tribunal de première instance, un par la justice de paix.
Enfin, j'en ai à peu près terminé, nous avons eu à résoudre le problème des collectivités locales. Nous l'avons résolu pour l'instant. Là-dessus, un débat devra venir devant cette assemblée. Il est dit que l'on va rendre aux municipalités, au maximum, leur franchise, et qu'en ce qui concerne les Conseils généraux, leurs pouvoirs quant à la gestion des intérêts départementaux, seront sensiblement accrus.
Enfin, dernier problème : celui de la France d'outre mer. Sans entrer dans le détail, il y avait deux positions de départ extrêmes :
L'une tendant à l'assimilation. Cela voulait dire que quiconque vit sur le territoire de la France d'outre mer acquiert la nationalité française. Vous me permettrez de ne pas prendre au sérieux cette position, de la considérer comme ridicule. Nous allons en face de citoyens, d'accord ; mais qu'on veuille leur faire prendre conscience de leur nationalité française, c'est une plaisanterie : le jour où vous ferez concevoir à un représentant de la Côte de Somali ou de l'Oubanghi, ou de l'Indochine, qu'il est de nationalité française, que ses ancêtres sont les Gaulois avec des moustaches comme ça, vous serez arrivés vraiment à résoudre quelque chose qui ressemblera à…(bruits, rires)… c'est impossible.
La position inverse était aussi indéfendable, qui consistait à développer chacune des nations pour les fédérer à une République qu'auraient constitué tous les états ainsi fédérés. D'abord, cela ne répond pas aux aspirations des peuples d'outre mer qui n'ont pas l'intention de voir se créer une sorte d'autonomie. Ensuite, on ne fédère que ce qui existe. A l'heure actuelle, on ne peut pas parler des nations

congolaise, Somali ou d'ailleurs. C'est pourquoi nous avons fait accepter la définition suivante :
Il faudra que chacun des territoires d'outre mer puisse au maximum développer en son sein tout ce qui est particulier : son caractère ethnique, culturel ; enfin défendre les intérêts propres de son territoire ; et pour cela, dans chacun des territoires, sera créé un Conseil de territoire (Conseils départemental ou général.)Evidemment, ce n'est pas passionnant pour des métropolitains ; mais si vous savez le retentissement qu'a eu dans les colonies la simple annonce de ce projet ; si vous saviez le plaisir que nous avons eu (en compensation des engueulades que nous donne la presse tous les matins) à voir tous les camarades d'outre mer, les représentants d'outre mer, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, venir nous dire combien, chez eux, avait été grand le retentissement quand on avait appris qu'une assemblée territoriale allait leur permettre d'avoir un droit individuel contre ce qui était le droit du gouverneur jusque là !
(Applaudissements)
Ils auront aussi des représentants à l'Assemblée Nationale et au Conseil supérieur de l'Union Française.
Camarades, je vous dois des excuses. J'ai été long. Je tenais à ce que vous sachiez ce que nous avons fait. D'autres pourparlers restent en cours ; certains problèmes ne sont pas résolus ; je ne les ai pas escamotés, je les ai gardés pour la bonne bouche.
Ce sont les suivants : nous avons essayé que ces textes, - qui doivent plaire aux camarades du Parti -, nous avons essayé que ces textes puissent, demain, être votés par l'immense majorité du pays. S'ils ne l'étaient, ce serait un drame, parce que nous aurions replacé ce pays, pour sept mois, dans une nouvelle période d'instabilité politique et économique.
C'est pourquoi ceux-là mêmes qui souvent demandent que nous ne fassions pas figure d'intermédiaires, ceux-là mêmes sentent que ces intermédiaires se sont pressés aux pourparlers. Mais ils n'ont pas été les médiateurs. Ce n'est pas eux qui sont allés céder leur terrain pour arriver à des nègres-blancs ! Non, ce sont eux qui, sur ce point ont défendu avec acharnement les positions traditionnelles.
Quels sont les points de conflit qui subsistent ? L'élection du Président de la République !
Comment sera-t-il élu ?
La position des Socialistes sur ce point, et des Communistes, est commune ; elle est la suivante :
Par l'Assemblée Nationale, et par l'Assemblée Nationale seule. (le MRP, les radicaux, la droite siégeraient s'ils le veulent par un collège élargi.) Première difficulté.
Seconde difficulté : il est évident qu'en dehors des Socialistes et Communistes, les autres partis tendent à faire donner au Conseil supérieur de l'union française, une sorte de retour au Sénat.
Déjà nous leur avons concédé, contrairement à nos positions de départ, qu'au lieu que les membres métropolitains du Conseil supérieur de l'union française,

au lieu d'être élus par l'Assemblée Nationale, le fussent par des Conseils généraux.
Ensuite, on nous demandait que les débats fussent publics, que des comptes-rendus en soient publiés et qu'une sorte d'immunité leur fut garantie. Deuxième difficulté.
Troisième difficulté. Elle est d'hier. Elle est vieille, mais c'est hier qu'elle s'est affirmée : faut-il ou ne faut-il pas une Commission chargée de vérifier le caractère constitutionnel des lois ? C'est une grosse difficulté, il ne faut pas le nier. Autrefois, il y avait seulement une Chambre, deux Chambres, le Président de la République ; c'était rare qu'une loi puisse être anticonstitutionnelle. Mais du fait que, maintenant, dans la Constitution, nous avons mis la déclaration des Droits, vous comprenez le nombre de recours qui pourra être fait aux lois ; vous comprenez le nombre de fois où l'on pourra dire « Pardon, le texte proposé porte atteinte à ceci, à cela, à la liberté d'opinion, à la liberté de conscience, de presse, du droit de propriété".
Il y a un autre problème très grave. Au cours des pourparlers de demain, nous avons l'intention de maintenir la position du Parti, de le faire dans l'esprit où nous avons agi jusque maintenant. Il vous appartient à vous de faire que nous ne serons pas les interprètes de notre pensée, mais les mandataires de votre volonté. C'est pourquoi nous attendons que vous nous disiez aujourd'hui :
- non pas si on a bien marché jusqu'à maintenant !
- mais jusqu'où nous pouvons aller demain.
(Applaudissements prolongés)

Le président - Le débat est ouvert.

Phelpain - (Haute-Saône) - Au nom de la fédération de la Haute Saône, du territoire de Belfort et de la Meuse, nous demandons que le magistral discours de notre ami Guy Mollet soit publié en brochure.

Le président - Cette proposition sera faite à la Commission des résolutions.
Camarades, il y a 19 orateurs inscrits. Il faudra ajouter Depreux, du groupe Parlementaire et Guy Mollet ; cela fait six minutes de parole pour chacun.
Marty-Capgras me communique : (heures de diverses réunions pour demain)

André Bidet (Tunisie) – Je débute par une protestation. Je suis venu de Tunisie exclusivement pour parler de la question tunisienne. On me donne six minutes. J'étais ici à 9 heures ce matin ; j'ai trouvé le rideau baissé. Je proteste parce qu'il n'est pas possible en 6 minutes d'expédier un problème aussi important que celui de la Tunisie. J'ai respecté la discipline, j'en suis victime.

Le président – Je fais remarquer que le problème sur la Tunisie ne vient pas ce matin. Nous sommes sur la Constitution. Il vous est donné 5 minutes sur la Constitution.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

André Bidet

Je suis obligé de constater que notre président, comme trop de français, ignore que le problème de la Constitution pose le problème de la Tunisie parce que dans l'Union Française, il est question des pays associés. Je parlerai de la Constitution en parlant de la Tunisie.

Le président - D'accord.

André Bidet - Mais je proteste quand on me donne six minutes.
Je dis tout de suite que vous devez vous préoccuper de ce pays en tous temps, et pas seulement lorsque le sang coule, parce qu'à ce moment, c'est trop tard. Nous sommes peut-être en Tunisie, à la veille d'événements douloureux. La question tunisienne est importante à un triple point de vue : national, international et Socialiste.
Au point de vue national, parce qu'il s'agit tout de même, une bonne fois de démontrer là-bas comme vous voulez de démontrer en France, que les Tunisiens n'ont connu jusqu'ici qu'un visage faux de la France. Les quelques capitalistes français qui ont imposé en Tunisie leur politique n'y ont jamais représenté la véritable France qui vient de s'affirmer au lendemain de la libération.
(Applaudissements)
Il ne faut plus que l'on puisse croire que la Tunisie est une terre d'exploitation, ou un réservoir d'hommes auxquels on confie un fusil, mais auxquels on dispute, dans le même temps, un bulletin de vote.
Question d'importance internationale aussi : hier mes camarades algériens parlaient des efforts faits par la Ligue Panarabe pour étendre son influence sur les pays d'Afrique du Nord. C'est vrai aussi pour la Tunisie.
Ce qui est vrai aussi, c'est que la Tunisie semble devenir l'objet des convoitises impérialistes, des pays anglo-saxons comme de la Russie. Cela d'autant plus que l'on commence à parler en Tunisie, des pétroles. Et pour bien comprendre que je n'exagère point, je vous demande de réfléchir à l'importante position stratégique de Bizerte, par exemple.
Problème important du point de vue Socialiste, puisqu'il est bien entendu que notre tâche, là-bas, consiste essentiellement à y réaliser une oeuvre d'affranchissement humain.
Tout à l'heure, Guy Mollet disait que la Constitution ne devait pas se borner à fixer les droits, mais aussi à garantir le libre exercice de ces droits. C'est vrai pour la Tunisie.
Et je vous dis qu'il est temps d'agir dans le sens que je vais vous demander. Pour aller vite, je déclare tout de suite que toutes les vérités présentées par les camarades algériens dans le domaine social, sont également des vérités pour la Tunisie. Là-bas aussi nous avons des gens affamés qui sont nus ; là-bas aussi nous connaissons une administration restée pétainiste.
Les journaux qui publiaient les articles d'Inter-France continuent à paraître avec les mêmes directeurs et les mêmes rédacteurs. Là-bas, nous avons une administration qui déclare catégoriquement ne pas connaître les groupements

démocratiques. Et celui qui fait semblable déclaration est un gros de la préfecture ; je le recommande à notre camarade Le Troquet.
(Applaudissements)
Là-bas aussi nous avons une féodalité tunisienne, nous avons des bourgeois tunisiens, sur lesquels l'administration n'a cessé de s'appuyer. L'administration française a eu là-bas, comme double point d'appui : d'une part la prépondérance française, d'autre part cette féodalité tunisienne, trop heureuse de trouver dans cette administration, la possibilité de consacrer ses privilèges… Et dans le même temps, l'administration a ignoré la masse du peuple.
C'est maintenant à lui qu'il faut penser.
Certes, il importe de faire en sorte que les liens nés de l'intelligence et du travail...
(Le temps de parole est écoulé.)
C'est terminé. Je dirai à mes camarades de Tunisie que je n'ai pas pu exposer le problème tunisien.

Plusieurs voix – laissez-le parler !

Daniel Mayer – Je demande, étant donnée la situation particulière de la Tunisie, de laisser notre camarade Bidet continuer sur ce point.
(Applaudissements)

André Bidet - Je vous remercie de votre générosité.
Il faut s'intéresser au peuple. Nous nous efforçons de le gagner par l'école, par le syndicat, par la commune. Il y a 60 ans, la France avait un programme en Tunisie. Mais le temps a passé. Une heureuse occasion s'offre par le projet d'union française. Je vous dis tout de suite : il y a des précautions à prendre. Il ne faut pas vouloir, lorsqu'il s'agit des territoires d'Outremer, offrir à tous un uniforme ; il faut habiller sur mesure... Ce qui vaut pour l'Algérie est condamnable chez nous. Par exemple, parler d'assimilation en Tunisie, ce serait dresser immédiatement, automatiquement, le peuple tunisien contre nous. Pas d'assimilation ; respect de la nationalité tunisienne. Il ne s'agit pas de faire du chauvinisme tunisien, mais il faut entraîner ce peuple, par le Socialisme, vers la patrie universelle des travailleurs.
En ce qui concerne le projet d'Union Française, je regrette que la terminologie manque de précision.
Il est faux qu'on ait supprimé la formule : peuple uni à la France par un régime de protectorat, parce que nous sommes là-bas sous un régime de protectorat, avec un souverain absolu : le Bey. Il s'agira de trouver la formule juridique susceptible de faire passer l'Union Française dans la réalité des faits.
Pour ne pas vous ennuyer, je passe, mais je signale cela à Guy Mollet, à qui je remettrai toute une documentation.
L'Union Française doit donner à la Tunisie une organisation démocratique hardiment audacieuse. Pas de demi-mesures ; il fait en cesser avec la pratique de la résidence générale qui manipule la démocratie comme un pharmacien les

Fondation Jean-Jaurès

toxiques, et cela vous révèle l'état d'âme de cette résidence générale. Les Tunisiens sont méfiants à l'égard du projet d'Union française, et ils ont raison, parce qu'ils ont une longue expérience des promesses faites et jamais tenues. Il faut créer tout de suite une ambiance de confiance ; vous pouvez le faire par l'application de mesures préalables, telles que celles-ci : supprimer immédiatement la censure politique que nous connaissons encore, supprimer l'internement administratif qui joue toujours, supprimer les tactiques des pétainistes car les lois raciales sont encore en application, supprimer surtout l'état de siège car nous sommes en Tunisie encore en état de siège.
Il faut par conséquent faire la preuve que cette Union Française est véritablement une oeuvre pour la liberté, l'égalité, la fraternité. C'est alors seulement que l'espoir reviendra. Il faut que, par la France le peuple tunisien atteigne sa majorité, devienne un peuple maître de son destin, à nos côtés, dans la grande communauté des hommes fidèles à demain.
Ainsi, vous aurez fait la preuve que la seule vraie grandeur française est la grandeur d'humanité, trouvant son épanouissement magnifique dans les réalités nées de notre vérité Socialiste.
(Applaudissements)

Martel (Dordogne)

Je me bornerai à quelques observations après le magistral exposé de Guy Mollet. Au lendemain de la libération, pendant ce magnifique congrès de novembre 44, Vincent Auriol avait défini cette importance en disant que c'était dans la mesure où nous arriverions à mettre sur pied les instruments de travail que nous arriverions aussi à introduire du Socialisme dans cette république. Ce que je voudrais surtout indiquer ici, c'est qu'à côté de cette importance de la question constitutionnelle, il y a l'importance de la Constitution, et nous voulons que le référendum se traduise par une grosse majorité.
Dans ces conditions, quelle doit être la tâche pratique du Congrès ? C'est de tracer la ligne des concessions que nous pouvons consentir ; c'est dans ce domaine qu'il faut faire un pas utile ; il ne faut pas qu'on puisse, par des concessions, renier nos pensées et trahir notre idéal. Nous devrions nous borner à cette tâche ; c'est la meilleure façon de mettre sur pied la Constitution qui rallie à la fois l'unanimité et une grosse majorité en même temps qu'elle nous permet de travailler à l'avènement de la véritable république, de la véritable démocratie.

Vergnolles (Seine)

Depuis environ huit mois, l'assemblée Constituante discute des nouveaux Droits de l'homme et de la Constitution.
Le Congrès pourra en discuter pendant une heure.
Comparez le temps qui est imparti à l'assemblée et au Congrès, c'est juger du sérieux de la discussion que nous avons. Et pourtant, à mon sens, nul problème

n’était plus intéressant, puisqu'il a été posé alors qu'il y a seulement un an et demi, personne ne posait ces problèmes.
Puisque je n'ai que cinq minutes, je n'ai pas la prétention de faire le discours que j'avais l'intention de faire, mais de vous dire très simplement que je ne suis pas d'accord du tout sur la position qu’a prise le groupe Parlementaire à l'égard de la Déclaration des droits et en général de la Constitution.
Déclaration des droits : c'était, à mon sens, inutile de vouloir refaire - et pas aussi bien – une déclaration qui était non pas seulement la charte de la France, mais la charte de l'humanité, pour la remplacer par quelque chose qui n'aura pas la même audience qu'a eue la charte des droits de 89.
(Une voix - Herriot l'a dit !)
Il est possible qu'Herriot l'ait dit ; je le dis ici, et je ne représente pas le Parti radical. Il y a 30 ans que j’ai adhéré à la fédération de Limoges, et je n'ai jamais changé, et j'ai bien le droit de dire ce que je pense.
Je n’insiste pas sur la Déclaration des droits, mais je veux signaler le danger qu'il y aurait pour notre pays à avoir la charte unique dont parlait Guy Mollet. Nous allons courir - si nous avons cette Chambre unique et si nous la consacrons par un vote - aux petites aventures, parce qu'enfin, la Chambre unique, ce n'est pas spécialement la Chambre fantaisiste dont parlait Mollet tout à l’heure. Il y a des expériences de Chambre unique en France qui ont mal tourné.
L’assemblée de 48, elle nous avait fait une magnifique Constitution qui ne comportait qu'une Chambre ; et cela s’est terminé trois ans après, par la dictature de M. Louis Napoléon Bonaparte.
Si vous parlez avec nos camarades espagnols, ils vous diront qu'une des raisons de la République, ça a été l’assemblée unique des Cortès.
J’estime qu'il fallait, en novembre dernier, avoir pour régler les grands problèmes qui intéressent ce pays, mais qui sont davantage dans ce vieux pays politicien des problèmes d’ordre économique que purement politique, je pense que la Chambre élue avait le devoir d’opérer ces réformes de structure que le pays attend, et qui vont conditionner pour des dizaines d’années peut-être, sa vie économique, sa prospérité.
Je dis que le problème des nationalisations n'est pas réglé entièrement et que peut-être demain, vous aurez une Chambre d’une composition différente qui ne vous suivra pas pour résoudre ces problèmes tel que nous l'aurions désiré.
L'assemblée unique ? N’avez-vous pas peur que demain vous vous trouviez devant une assemblée réactionnaire contre laquelle il n’y aura pas le sénat modérateur ?
(Quelques voix - oh ! oh !)
Mais quand vous serez demain (ce qui n'est pas impossible) devant une Chambre à majorité réactionnaire vous regretterez, à ce moment, de n'avoir pas un Sénat qui fasse respecter même la Constitution que vous aurez votée et fait promulguer. C'est l'éternelle histoire. On discute les grands problèmes de la France.

Fondation Jean Jaurès

Schiltz (Loire Inférieure)

Je remercie notre camarade Guy Mollet de son exposé, parce que véritablement nous avons puisé là des arguments pour notre campagne électorale et nous pouvons dire que nous sortirons plus forts que nous sommes entrés.

Je le remercie aussi pour le travail sérieux qu'il a fait avec nos camarades à la Commission de la Constitution.

Je ferai quelques critiques de détail.

Je voudrais, puisque les Conseils généraux sont appelés à prendre un rôle très important, qu'on sache bien qu'ils ne peuvent prétendre à ce rôle important qu'autant qu'on aura modifié leur constitution.

Un simple chiffre de la Loire Inférieure : il y a un conseiller général qui a 1 500 électeurs ; un pour le second arrondissement, Nantes, a 30 000 électeurs.

Cela aboutit à nous donner 1/10 au Conseil général quand nous avons plus de la moitié des voix à gauche sur le plan législatif. Je crois que cette critique sera retenue.

D'autre part, je regrette que la représentation proportionnelle n'ait pas été inscrite dans la Constitution. Je trouve éminemment dangereux que soit continuellement remis en jeu notre système électoral. C'est une arme à double tranchant, dont il faut nous apprendre à nous méfier.

Je termine sur une note infiniment grave. J'avouerai que pour ma part, les arguments exposés ici avaient allure de nouveau. Je constate avec regret profond que le Parti Socialiste n'a pas été amené à temps à discuter de cette Constitution. Elle n'aurait pas dû être l'œuvre même d'une simple émanation de nos Parlementaires, mais de tous les militants.

(Applaudissements)

Nous sommes devant le fait accompli. Nous faisons la Constitution parce que nous voulons sauver la République. Il y a un principe que nous devons sauver : c'est celui de la démocratie du Parti qui, une fois encore, n'a pas été respectée.

(Applaudissements)

Je prétends que le Comité directeur n'a pas rempli son rôle. Il nous impose une décision. Dans ce sens, je demande sa démission, parce qu'il n'a plus notre confiance politique ; mais ce n'est pas sur ce point que je l'attaque, c'est sur le point de la démocratie interne du Parti. Je dépose une motion demandant la démission du Comité directeur.

(Applaudissements)

Descombs (Gers)

Camarades ! Ratification ! Qu'allons-nous ratifier ? Un projet ! Et ce projet, sera-t'il adopté par l'assemblée ? Certainement, on va vous dire : dans la forme actuelle, de la Chambre, si les partis ont souscrit un accord, cette Constitution sera sans doute ratifiée.

Cependant, il y a des exemples nombreux. En 1791 que s'est-il passé ? Une Commission avait travaillé (une Commission de la Constitution), et c'est dans le feu des débats, dans le tumulte d'une assemblée, au moment où le peuple de

Paris grondait aux portes de l'Assemblée, qu'a jailli spontanément de la discussion cette forme admirable qui a une valeur supra-constitutionnelle. Je veux parler de la Déclaration des droits de 91. Dès lors, qui nous dit que demain, dans cette assemblée où il y a encore tant de talent, le projet soutenu par Guy Mollet sera adopté ?
Et je demande au Comité directeur : Est-ce que vraiment vous pensez avoir après la ratification ici, les pouvoirs nécessaires pour dire à nos camarades Socialistes dans le pays, que la ratification est demandée par le Congrès souverain ?
Notre souveraineté, elle ne s'établira que lorsque nous pourrons discuter sur un texte concret, sur un texte adopté, sur un texte définitif. Voilà ce que je voulais dire.
D'autre part, je remercie mon vieux camarade Mollet avec lequel nous avons travaillé dans le syndicalisme de 25 à 30. Je connaissais son talent ; mais je l'ai vu aujourd'hui grandi, il s'est affirmé dans un projet magistral, magnifique, qui a soulevé l'assemblée tout entière. Et cependant, mon cher camarade, je retiens dans ton exposé, certaines contradictions.
D'abord, la souveraineté de l'assemblée : Chambre unique et souveraine ; d'accord, mais d'autre part, tu la ligotes et tu la bâillonnes : qu'est-ce que c'est que la souveraineté d'une assemblée, lorsqu'on vient dire à cette assemblée : si pendant six mois vous ne vous soumettez pas à celui que vous aurez élu, vous serez dissoute... Cette souveraineté, elle tombe automatiquement par cette disposition.
Autre chose encore, camarade, bien plus grave : la souveraineté que l'on exige et que l'on donne à l'assemblée qui sera élue sur le plan national, on semble la refuser et la mesurer aux assemblées départementales qui ont aussi leur rôle à jouer dans le pays.
Les préfets vont-ils subsister, oui ou non ? Comment seront élus les Conseils généraux ?
Est-ce que nous allons voir un homme désigné par le Président de la République dans nos départements, qui dirigera nos travaux, nous imposera ses méthodes, et fera ce qu'il voudra en définitive.
Je réclame, au nom des Etats Généraux de France, des Etats généraux qui se sont tenus il y a quelque neuf mois ici à Paris, je réclame la souveraineté des assemblées départementales au même titre que l'Assemblée Nationale. Nous ne voulons plus d'un préfet qui dirige et qui propose ; nous voulons, dans nos départements, faire oeuvre utile, ce que nous ont confié les électeurs conscients. (Applaudissements)

Jacques Piette (Seine et Marne)

La fédération de Seine et Marne proteste aussi. Mais notre protestation ne va pas jusqu'à demander la démission du Comité directeur. D'abord, parce que le Congrès, hier matin, sur cette question, s'est prononcé. Ensuite, parce que les événements politiques ont, de toute évidence, conduit le Comité directeur et le groupe Parlementaire à engager le Parti Socialiste dans des positions que peut-

être le Congrès n'aurait pas partagées totalement, mais qui en définitive, lui étaient imposées par les événements politiques que nous avons à traverser.
Il reste cependant que la question de méthode est posée au sein du Parti, et que si l'instance suprême qu'est le Congrès national est saisie trop tardivement, c'est parce que précisément on n'a pas su ou pu peut-être nous inviter à nous prononcer en temps utile sur le problème.
Il reste la place pour une position Socialiste qui n'a pas été définie. Le groupe Parlementaire représente dans une très large mesure, le Parti Socialiste. Il serait aujourd'hui mal aisé, alors que le Parti vient au pouvoir, de le désavouer par un vote du Congrès qui exigerait le départ du Comité directeur.
En ce qui concerne le contenu de la Constitution, je voudrais dire que d'abord la révolution politique qui s'accomplit à travers la Constitution, n'est qu'une phase de la révolution que le Parti Socialiste veut voir triompher.
Pour nous, l'action ministérielle, Parlementaire, propagandiste, la Constitution, ne sont que des éléments d'étapes historiques qu'il faut franchir. Si le contenu de la Constitution permet de faire progresser l'idéal Socialiste, permet de réaliser la société Socialiste plus vite que la Constitution de 75, elle nous trouvera derrière elle. Mais ce que je voudrais souligner au Congrès, c'est que tout ce qui se rapproche de la société Socialiste est bon, et ce qui s'en éloigne est mauvais.
Je suis étonné que dans le texte constitutionnel qui nous est proposé ici, on a affirmé ce qui était nécessaire, louable ; on n'a pas pour autant affirmé le droit de travail. En effet ce n'est pas une opposition de principe seulement, mais une objection aux droits des travailleurs et le respect de leur dignité. Je suis étonné que dans le même temps, on affirme le droit des travailleurs sur le plan constitutionnel. La politique gouvernementale aboutit en définitive à dénier à travers des institutions qu'on nous prépare, - économique, ou supra constitution ou infra constitution - des positions qui ne sont pas favorables à la défense des droits des travailleurs.
Je veux parler de ces textes législatifs éprouvés qui suppriment le mécanisme du commerce. Nous attendons le retour à la liberté de commercer. Dans la mesure où toute mesure gouvernementale est contraire à la construction Socialiste ou qui la retarde, elle n'est pas favorable au Parti Socialiste.
Il serait souhaitable, dans l'intérêt électoral immédiat, dans l'intérêt politique plus permanent, dans l'intérêt plus éternel du Parti Socialiste, qu'on ne perde pas de vue les principes qui, à travers 50 ans, ont dicté l'action prolétarienne.
En 99, Jules Guesde, au cours d'un Congrès des organisations ouvrières républicaines, disait en substance qu'il n'était pas possible de faire l'injure aux organisations ouvrières, qu'elles étaient prêtes à vendre leur droit à la révolution pour un plat de lentilles.
Guesde interprétait la position révolutionnaire authentique des partis prolétariens.
Aujourd'hui, ces dogmes sont peut-être dépassés, ils doivent être modernisés, mais il reste que pour le Parti Socialiste, toute position qui est contradictoire avec la position Socialiste, est une mesure de régression.

Francis Leenhardt (Bouches-du-Rhône)

Camarades, j'ai eu l'honneur d'être délégué par le groupe Parlementaire Socialiste, à la Commission de la Constitution. On a beaucoup médit de cette Commission. Je puis dire que la grande plaisanterie entre députés, c'était de dire, c'est qu'ils prendraient garde d'avertir leurs électeurs afin de n'avoir aucune responsabilité dans le monstre dont parlait Mollet. C'est très juste et Guy Mollet, à qui je suis heureux de rendre hommage, a eu raison de dire que toutes les railleries et médisances tomberaient le jour où l'on connaîtrait le résultat de nos travaux.

Je parle au nom de la fédération des Bouches-du-Rhône, représentée au Congrès par 177 mandats, et qui après avoir été exactement informée des résultats de nos travaux, a adopté à l'unanimité une motion faisant confiance au groupe Parlementaire et à son représentant à la Commission de la Constitution pour mener à bien les pourparlers qui doivent aboutir à la ratification du projet de Constitution. L'enjeu, c'est la ratification ou le rejet, savoir si nous allons sortir de ce régime provisoire.

Quand Dechezelles a dit que nous avons trop cédé au MRP, par cette appréciation il a politisé le débat. Je crois qu'il n'y a pas à le politiser. Pourquoi refaire à propos de la Constitution, un débat sur le bipartisme ou le tripartisme. Ce n'est pas la question. Il s'agit de savoir si la Constitution préparée répond à un fait essentiel, si elle nous est fidèle et si elle peut recueillir dans le pays la majorité des républicains. Cette fois nous avons la chance que référendum et élections sont séparés.

Donc le problème constitutionnel, non pas en fonction des futures alliances que nous aurons à réaliser au gouvernement, mais en confrontant les solutions adoptées par notre idéal Socialiste et la plus grande partie des républicains de ce pays ; notre Congrès a le choix entre : affirmer sa volonté – d'accord - et mettre l'accent sur les divergences qui subsistent. On s'aperçoit qu'il y a peu de chose à côté de la somme des résultats obtenus, en particulier à coté du fait que nous avons réussi à obtenir que le référendum, la question de confiance, la motion de censure et la dissolution, qui constituent les plus grosses difficultés au départ ; ces différents points ont fait l'objet d'un accord complet. On peut parler de conquête sur ce point. Quel désaccord essentiel parait subsister ? C'est sur le contrôle de la constitutionnalité des lois. C'est un principe sur lequel, au sein du groupe Socialiste, nous avons été divisés, parce qu'il s'agit d'une expérience entièrement nouvelle.

Il y a chez nous des camarades qui tiennent plus au contrôle de la constitutionnalité des lois, et il y en a qui n'y tiennent pas.

Personnellement, je suis prêt...

Le président - Le temps de parole est terminé

Francis Leenhardt - nous avons prévu au Congrès de 45 qu'il y ait des garanties ; Croyez-vous que dans le pays l'assemblée ait une popularité telle que l'opinion ne soit pas intéressée de voir que les lois seront faites avec la collaboration des

membres représentatifs de la CGT, de la CGA. Comme l'a dit Mollet, notre but est de ne pas nous séparer des Communistes ; nous recherchons l'accord.
Avant-hier, pour Vincent Auriol, nous avons entendu un délégué MRP déclarer : nous sommes d'accord, c'est l'intérêt général que la Constitution soit ratifiée et que l'esprit de conciliation persiste dans les débats jusqu'à la fin.
Et c'est un Communiste, et non des moindres, qui a dit : "notre Parti, même s'il n'a pas satisfaction, pèserait le pour et le contre, entre le fait d'accepter ce qui ne lui plait pas et le fait de prolonger le provisoire sept mois. Il a ajouté que sur l'ensemble nous ferions tous un effort.
Aujourd'hui, c'est à nous à proposer le pour et le contre. On vous proposera peut-être de remanier ; aujourd'hui le Congrès peut se prononcer sur un texte précis.
Si on remanie, le Congrès ne pourrait pas se prononcer ; les difficultés économiques, financières, le mauvais ravitaillement pourraient jouer contre nous, en faveur de l'opposition qui se serait faite.
Le Parti radical est resté fidèle partisan du Sénat. Ne perdons pas de vue qu'une ratification à une faible majorité pour une loi constitutionnelle, a une importance incontestable, parce qu'une faible majorité, c'est la porte ouverte, demain, à l'agitation révisionniste dans le pays. N'avons-nous pas franchi le pas le plus difficile? Si la Déclaration des droits est votée à une large majorité sans que nous ayons rien à céder de notre attachement aux principes de la laïcité, demain l'ensemble de la Constitution sera adopté à la même majorité.
En tout cas, nous n'aurons pris aucune responsabilité dans un échec dont les conséquences pour 1a démocratie seraient incalculables, car nous Socialistes, nous ne pourrons jamais oublier cette vérité que Blum rapportait à notre dernier Congrès : c'est que sans le Socialisme la démocratie est imparfaite, mais sans la démocratie, le Socialisme est impuissant.
(Applaudissements)

Figières (Algérie)

C'est par le biais du problème de la Constitution que nous voulons vous parler aujourd'hui d'un problème extrêmement grave qui intéresse non seulement les fédérations algériennes, mais le Parti tout entier.
Je ne reviendrai pas sur les déclarations qui vous ont été faites hier par les deux délégués d'Alger et d'Oran, qui vous ont dépeint dans quelle détresse économique et sociale se trouve l'Algérie. Je vais aborder tout de suite le problème politique.
Il est un fait qu'en Algérie, si nous voulons supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, nous pouvons y arriver par l'application intégrale des méthodes et des principes Socialistes. Nous savons que le colonialisme ne sera définitivement battu que lorsque le Socialisme s'implantera partout. Mais encore faut-il, avant d'arriver à ce stade supérieur de l'implantation du Socialisme en Algérie, que nous commencions par le commencement ; et le commencement, c'est l'établissement de la démocratie politique dans notre pays.

Fondation Jean-Jaurès

La démocratie politique n'existe pas, car la plus grande majorité des populations musulmanes n'ont pas le droit de participer à la vie politique de l'ensemble des territoires français.
Nous avons estimé, nous, fédérations algériennes, qu'il était absolument nécessaire de souder, de fusionner l'ensemble des éléments ethniques qui se trouvent en Algérie ; nous avons pensé que cette fusion devait se faire d'abord par l'assimilation, la fusion la plus complète en ce qui concerne le sort des travailleurs algériens avec le sort des travailleurs métropolitains.
Nous disons que ce n'est que lorsque nous serons arrivés à lier d'une façon profonde et intime le prolétariat algérien et le prolétariat français, que nous aurons fait oeuvre utile dans ce pays, pour lier les deux prolétariats. Nous avons compris que le prolétariat français est arrivé à ce stade supérieur déjà, puisqu'il jouit de tous les droits politiques, et nous savons que ce n'est que lorsqu'on a en mains les droits politiques qu'on peut arriver, par le bulletin de vote, à imposer des réalisations, des transformations d'ordre social et d'ordre économique.
En Algérie, l'ensemble des travailleurs musulmans ne possèdent pas encore ce droit de vote, et c'est pour arriver à l'émancipation de ces travailleurs, que nous avons pensé d'abord aux principes qu'il fallait faire admettre - je demande au Congrès de bien réfléchir sur ce point - : l'égalité complète des droits de toutes les populations, qu'elles soient musulmanes, autochtones ou européennes ou métropolitaines.
Lorsque cette égalité de droits aura été acquise, il faut comprendre que puisqu'ils ont les mêmes droits cela devrait se concrétiser par les mêmes droits politiques.
C'est pourquoi les trois fédérations algériennes ont demandé que lors des prochaines élections législatives, les Musulmans comme les Européens puissent exercer leur droit de vote dans un seul et même collège.
(Applaudissements)
Nous voulons que l'ensemble des populations puissent se décider, défendre leurs points de vue qui peuvent parfois être différents, de même que le font en France, l'ensemble de toutes les populations.
Ce collège unique est absolument nécessaire à défendre, car nous sommes, nous, Socialistes, devant une position extrêmement intéressante, du fait que nous avons d'une part contre nous les éléments réactionnaires et colonialistes qui ne veulent pas que les populations musulmanes puissent bénéficier de ce droit ; et que nous avons contre nous, à l'heure actuelle, par des raisons de tactique électorale, nos camarades Communistes, qui restent sur la position du double collège.
Nous pensons que la plateforme Socialiste crée en Algérie un véritable attrait révolutionnaire ; il faut faire confiance aux populations musulmanes ; c'est cette confiance seule qui pourra établir les bases de la démocratie.
Nous avons été extrêmement reconnaissants à nos camarades du groupe Parlementaire, de défendre ce point de vue à la Commission de l'intérieur. Ils l'ont fait avec acharnement ; nous voulons qu'ils continuent.
Les trois fédérations ont mis sur pied et déposé sur le bureau du Congrès la motion suivante :...(lus)

Je demande au Congrès de réfléchir sur cette question. Je demande que cette motion soit étudiée par la Commission des résolutions et comprise dans le programme du Parti qui vous sera soumis demain ou après-demain.

Le président - annonce que Rivière vient d'être victime d'un accident de voiture ; il a un bras et une jambe cassés. Au nom du Congrès, il adresse toute sa sympathie à ce grand résistant de France.
La fédération du Maroc demande que 1es problèmes de l'Afrique du Nord soient groupés.
Je donne la parole aux représentants de Constantine et du Maroc.

Ben Bahmet (Constantine)

Camarades, mon rôle est d'attirer votre attention et de solliciter vos méditations, sur les relations de l'Afrique du Nord avec la France et le monde extérieur. Tout le monde se plait à dire que la France est une grande puissance musulmane ; cela est vrai, puisque des millions de musulmans vivent à l'ombre du drapeau français ; ils n'ont jamais marchandé leur aide, leur dévouement, leurs sacrifices chaque fois que la France a fait appel à eux.
Il semble donc que tout aille pour le mieux, et qu'on doive continuer à agir avec ces populations comme par le passé. Ce serait la plus parfaite erreur et la plus grande faute ! Pourquoi ? Parce que ces populations ont pris conscience de leur dignité et de leur personnalité ; elles n'entendent plus continuer à se voir traiter comme des peuples mineurs ; elles veulent, elles exigent d'avoir leur place, toute leur place, dans la France nouvelle que vous avez bâtie.
Finasser avec cette réalité, continuer la fausse politique par des promesses plus ou moins tenues, refuser de penser selon des conceptions modernes pratiques et réalistes, serait nous amener à des aventures redoutables et tragiques.
Or, si le texte constitutionnel affirme l'égalité des droits et des devoirs de tous les hommes de la communauté française, on nous apprend que la communauté a un système de représentation différente selon que les français habitent la Métropole ou l'Empire.
On donne comme justification que les français d'Outremer n'ont pas atteint un état de maturité politique suffisant. L'argument semble logique quant aux colonies arriérées, mais pour les autres, qui sont plus évoluées, l'Algérie, par exemple ; ces colonies n'ont pas le droit d'être traitées comme la France métropolitaine ? Guy Mollet a déjà répondu à cette question, tout à l'heure.
- Impossibilité de parler d'assimilation pour les populations de Union Française nous a-t-il dit, même pour l'Algérie.
Les fédérations algériennes ont été une majorité pour demander, au contraire, que l'Algérie devienne partie intégrante de la France avec toutes les conséquences qui en découlent. Il faut donc choisir ; quelle que soit la solution, il faut qu'elle soit définitive. Une demi mesure nous amènerait à des lendemains redoutables. N'oubliez pas que les pays d'Afrique du Nord font partie, au point de vue spirituel, d'un bloc cohésif, puissant : le monde islamique. Pour ceux qui ne le savent pas : l'Islam est en proie à une agitation intense. La fièvre a atteint

l’Afrique du Nord. La question est de savoir si nous devons faire le nécessaire pour obtenir l’abaissement de cette température. Le malaise d'hier se transforme en crise. Des mesures qui seront prises feront de L’Afrique du Nord soit un trait d’union entre l'Orient et l'Occident, soit au contraire, un ennemi irréductible contre tout ce qui est européen.
(Applaudissements)

Gautier (Maroc)

Camarades, je considère comme un peu vain de vous parler ici d’une fédération bien petite à côté de celles représentées dans cette assemblée. Cependant le Maroc a pris, depuis la guerre, une importance que vous ne sous-estimez pas ; sans doute, il traverse aujourd'hui une crise extrêmement grave, la fédération appuie sans réserve et fait sienne les déclarations que le délégué de la Tunisie vient de faire, pour tenter d'intéresser le Congrès, le gouvernement, à la très grave situation dans laquelle se trouve la Tunisie. La situation du Maroc est en tous points identique.
Le peuple marocain, le petit peuple marocain est dans le plus complet dénuement et se tourne vers la France, en qui il veut croire quand même, et dans laquelle il ne veut pas désespérer malgré ses grandes souffrances.
Cette situation ne peut pas durer. Le Maroc et la France sont ensemble dans un tournant décisif de leur histoire ; si rien n’est fait chez nous pour remédier à cet état de choses, nous allons à une aventure peut-être sanglante. Il faut que des mesures énergiques soient prises dans les domaines politique, économique, social.
Un mouvement dit nationaliste exploite au maximum la misère, la déception, le mécontentement du peuple marocain. Certains gros colons voient sans plaisir venir l’heure où ils ne pourront plus faire suer les burnous. Il faut que disparaisse cet esprit colonialiste qui a fait peut-être dans le passé la grandeur de la France mais qui ferait son déshonneur demain.
Au Maroc, pas d’épuration ; la loi sur l’unité nationale n'a jamais été appliquée ; c'est le refuge des Vichystes en toute tranquillité.
Nous avons assisté aux élections du 21 octobre, à ce scandale : de jeunes soldats récemment démobilisés se sont vu refuser 1e droit de vote parce qu'ils n'avaient pas un séjour suffisant dans le pays. Louis Dumat a été élu avec le plus grand nombre de voix.
Il faut rendre applicable au Maroc la loi sur l’enseignement national et lever l'état de siège, supprimer la censure, donner aux Marocains le minimum de droits démocratiques, le droit syndical. Il faut que cessent les exactions des grands chefs arabes sur le petit peuple.
Il faut que des contrôles civils soient substitués aux contrôles militaires, qui n'ont plus leur raison d'être. Il faut que l'administration civile soit débarrassée des éléments militaires qui la dirigent soit directement, soit par personnes interposées.
Il s'agit de savoir si nous nous intéressons au Maroc, si la France désire garder son prestige dans ce pays, ou si nous nous en désintéressons.

Dans le premier cas, faire ce qui s'impose. Il se s'agit pas d'un mouvement national à caractère patriotique, il s'agit simplement d'un mouvement mené par ce que j'appellerai les 200 familles marocaines qui ont fait fortune pendant la guerre soit en France, soit au Maroc, avec le marché noir, et qui seraient heureuses de retrouver le régime féodal d'avant la guerre, et faire du peuple marocain un peuple tenu en esclavage.
La France ne peut pas tolérer cela, et c'est un véritable cri d'alarme que j'apporte à cette tribune et que je demande au Congrès d'appuyer.
(Applaudissements)

Waghemacker (Bas Rhin)

Camarades, je vais vous parler au nom des fédérations du Haut Rhin, du Bas Rhin et de la Moselle. Et je vais vous poser cette question : est-ce que la Constitution sera applicable à 86 ou à 89 départements français ?
(Applaudissements)
Peut-être la prochaine bataille électorale se fera-t-elle de nouveau sur ce sujet en Alsace et en Lorraine.
Mais nous, qui luttons depuis 25 ans pour l'introduction de toutes les lois françaises dans les trois départements recouvrés, nous disons qu'il n'existe plus de question d'Alsace-Lorraine.
(Applaudissents)
Nous ne sommes pas du même avis que l'évêque de Strasbourg, que l'évêque de Metz, qui déclarent l'Alsace-Lorraine seulement françaises lorsqu'il y a des lois d'exception.
Nous, qui représentons aussi bien la Lorraine, l'Alsace, que l'Afrique, nous disons : la population, elle est française 100% sans conditions.
(Applaudissements)
Et alors, il se pose une question de droit : est-ce que l'introduction de la Constitution dans les 89 départements supprimera de fait le Concordat ? Je suis d'avis que l'introduction de toutes les lois françaises supprimera le Concordat.
(Applaudissements)
Mais pour que la presse réactionnaire, demain, ne dise pas que nous, les Socialistes, nous mangeons un curé ou une chère sœur à chaque repas, je suis prêt, avec les camarades des trois départements, dès que l'ancienne Constitution sera supprimée, à chercher (puisqu'il s'agit d'un traité entre le Vatican et la France) à renouer de nouveau des conversations pour certains droits acquis ; mais il est bien dans mon idée que dès le jour d'attribution de la nouvelle Constitution à la France, elle jouera non pas dans 86 mais 89 départements.
Au nom de toute la population des trois départements, je suis prêt à vous dire qu'il n'y aura ni troubles ni désordres. Les trois départements attendent avec impatience d'être français à 100 %.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Jacques Meyniel (Cantal)

Camarades, je vais reprendre le vif du débat sur la Constitution, et je dis tout de suite que nous nous associons entièrement aux critiques qui ont été faites tout à l'heure par les délégués de la Loire Inférieure et de la Seine et Marne.

Nous trouvons absolument inadmissible que les principes démocratiques qui doivent être la base de notre Parti et des règles dans le Parti, soient toujours mis en brèche. A l'heure actuelle, on va se mettre devant le fait accompli, et nous nous trouverons, au lendemain de ce Congrès, dans la même position dans laquelle nous nous trouvons pendant le Congrès d'août, sur la question du référendum.

On nous a parlé de Constitution ; mais il n'y a pas eu de débats préliminaires de Congrès avant les débats à la Chambre. Or, il est un fait certain, c'est que nous avons toujours affirmé que notre Parti étant un Parti démocratique, l'ordre ne venait pas d'en haut, mais d'en bas. Il fallait d'abord demander l'avis de la base. On ne l'a pas fait.

Mes chers camarades, je vais maintenant insister simplement sur un seul point et critiquer en un seul point l'exposé de Mollet.

On a trop parlé des concessions. On oublie trop souvent que le Parti Socialiste est un Parti révolutionnaire. Or un parti révolutionnaire, même si par moments il peut être tolérant, ne doit pas continuellement faire des concessions. A l'heure actuelle, on nous demande toujours des concessions. On voulait, dans le Parti une Chambre unique et souveraine ; Maintenant on parle de deux Chambres ; passons pour les deux Chambres puisque les députés ne peuvent pas être omniscients, mais qu'on ne nous parle pas d'une deuxième Chambre avec un collège électoral restreint, car il s'agirait d'une assemblée élue par le collège des conseillers généraux. Ceci sera certainement reproché par les masses ; on ne pourra pas comprendre que nous, qui devons traiter le type du suffrage universel, nous pourrions donner notre accord à une Constitution qui va prévoir une seconde assemblée élue par un corps électoral aussi restreint. C'est dans ces conditions que j'attire l'attention de Mollet, et je suis persuadé qu'un grand nombre de fédérations suivra la fédération du Cantal pour que nous restions continuellement les défenseurs du suffrage universel ; et nous ne voulons pas d'une seconde Chambre qui ne serait qu'un Sénat camouflé. Nous voulons qu'une seconde assemblée soit une assemblée de techniciens, peut-être, mais alors élus au suffrage universel.

Elie Bloncourt (Aisne)

Camarades, j'aurais voulu commenter certains articles de la Constitution, notamment à propos de la Déclaration des Droits qui a déjà été adoptée par la Constituante ; et aussi et surtout à propos de l'organisation des pouvoirs publics que l'assemblée Constituante examinera dans une de ses prochaines séances.

En cinq minutes, ce n'est pas possible, Aussi, vais-je me borner tout simplement à appeler votre attention sur deux points qui me paraissent d'une importance capitale.

Fondation Jean-Jaurès

On proclame que la France constituera désormais, avec les territoires d'Outremer, une Union Française, et on affirme que dans cette Union Française, tous les membres auront exactement les mêmes droits et qu'ils jouiront tous notamment de la qualité de citoyens.
Vous pensez bien que nous autres, Socialistes, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour qu'une telle affirmation fut consacrée par un texte constitutionnel. Mais ce sur quoi je veux appeler l'attention de l'assemblée, c'est qu'il ne suffit pas d'affirmer des principes, il faut leur donner une réalisation pratique ; et nous autres Socialistes, je le dis très net, nous faillirions à nos obligations les plus élémentaires si, dans la discussion qui viendra et notamment à propos des droits politiques qui sont désormais conférés aux membres de l'Union Française, si nous ne faisions pas tout ce qui est nécessaire pour que la représentation des territoires d'Outremer au sein de l'Assemblée Nationale de demain soit une représentation équitable, conforme à l'affirmation des principes que nous avons nous-mêmes formulés et que nous avons fait prendre en considération au sein de la Commission de la Constitution.
Si j'en parle, c'est parce que nous savons que les propositions qui sont en ce moment retenues, ne donnent pas satisfaction aux revendications légitimes des populations des territoires d'Outremer.
Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point, puisque le Congrès sera appelé à dire son sentiment sur la loi électorale qui va venir en discussion lundi après midi devant la Constituante, et nous nous réservons de faire quelques observations plus pertinentes et plus précises.
Seconde observation : il s'agit de savoir ce que le Congrès décidera à propos de la ratification de la Constitution. Plusieurs camarades ont déjà protesté de façon plus ou moins vive contre le fait que le Parti n'a pas été appelé à dire son sentiment, et que le proiet de Constitution a été élaboré. Je n'insiste pas sur ce point. Je crois que nos camarades ont peut-être été sévères, et peut-être un peu injustes à l'égard de nos camarades de la Commission de la Constitution. Je n'en fais pas partie, mais je suis obligé de reconnaître qu'à aucun moment, ils n'ont cédé sur les points qui reflétaient vraiment la pensée du Parti et qui étaient d'inspiration Socialiste.
Seulement, et c'est ce que je veux dire en terminant, il s'agira pour nous, (non pas sans doute sur les propositions qui ont été retenues et qui ont été formulées par nos délégués, mais demeurent dans la motion finale que nous voterons), de dire si nous avons proposé à la ratification de la nation, une Constitution qui ne répondrait pas de façon complète à l'idéal qui est celui du Parti Socialiste.
Au moment de la Constitution du gouvernement, au lendemain des élections d'octobre, on nous a dit qu'il fallait un gouvernement d'unanimité nationale parce qu'on ne fait pas de réformes de structure avec une voix de majorité ; nous nous sommes élevés quelques-uns contre une pareille affirmation… (applaudissements)… et nous nous élevons déjà avec force contre ce que demain on nous dira à propos de la ratification de la Constitution.
On dira peut-être : il faut faire certaines concessions finales parce qu'une Constitution serait instable si elle était ratifiée par une majorité réduite. Et pour

qu'elle soit ratifiée par une large majorité, on serait peut-être tenté de nous proposer, en dernière minute, d'adhérer à des formules qui ne sont pas celles d'un grand parti révolutionnaire, qu'un grand parti de combat et de lutte de classes corne le Parti Socialiste, devrait adopter sous prétexte qu'il faut une large majorité pour ratifier une telle Constitution.
(Applaudissements)
Eh bien, camarades, je vous demande, par conséquent d'ores et déjà, d'y penser, de bien réfléchir pendant les quelques heures qui nous restent encore, et demain, il faudra que nous affirmions avec force que le Parti Socialiste veut faire donner au peuple souverain, la véritable Constitution à laquelle il a droit.
La souveraineté de la nation, elle réside dans le peuple ; et par conséquent, il faudra que sur le plan du législatif comme sur le plan de l'exécutif, que le dernier mot reste à cette volonté populaire. Je vous le dit tel que je le pense. Je me réjouis de constater que déjà dans le vote intervenu à propos de la Déclaration des droits, c'est une majorité représentant vraiment les forces populaires du pays qui s'est trouvée manifestée.
Il faudra que demain, sur la Constitution finale, sur l'organisation des pouvoirs publics, cette majorité se retrouve ; c'est à cela que nous devons tendre, c'est à cela que nous devons consacrer tous nos efforts ; et même s'il faut écarter la majorité telle qu'elle est constituée aujourd'hui, cela ne devrait en aucune façon nous embarrasser et nous gêner. Pour être précis et qu'il n'y ait aucune confusion de ma pensée, je dis qu'il faudra que nous restions fidèles à nous-mêmes, que nous restions fidèles à l'idéal que nous avons toujours servi ; et même si demain - je vais même plus loin : je dis que c'est nous qu'il faut rechercher et poursuivre - il faudra que demain, une majorité composée des représentants du Parti Communiste et du Parti Socialiste, s'affirme sans équivoque et sans ambiguïté, et qu'il ne faut rien faire pour englober dans cette majorité les représentants du MRP, car ceci serait une abdication.

Claudel (Manche)

Le projet de Constitution présenté dans le bulletin intérieur et si brillamment rapporté par Guy Mollet, porte essentiellement la marque du Socialisme.
Je voudrais cependant attirer votre attention, sur un point de détail qui présente une certaine importance : la fédération de la Manche, que je représente, estime que la conduite des affaires publiques nécessite de nos représentants une activité débordante incompatible avec un état de déficience physique…
Evidemment, nous n'ignorons pas que certains esprits, certaines intelligences conservent une visibilité parfaite, une sûreté de jugement incontestable ; mais il est indéniable que ces mêmes intelligences perdent une partie de leur capacité d'action, et plus particulièrement l'esprit d'initiative, la capacité d'assimilation et l'esprit révolutionnaire. En un mot, il ne faut pas voir se renouveler ce vice traditionnel du défunt Sénat de la défunte IlIème République. En conséquence, la fédération de la Manche propose un additif à l'article 43, qui devrait être ainsi conçu : "L'Assemblée Nationale est élue pour cinq ans. Sont éligibles : les électeurs ayant 25 ans au moins et 65 ans au plus."

Charles Foulon (Ille-et-Vilaine)

Ce n'est pas pour des déclarations de principe que je viens ici. J'ai l'impression qu'en ce qui concerne la déclaration des Droits de l'homme ou la Constitution, ce ne sont pas tant les principes qui valent pour des révolutionnaires, pour des Marxistes, des défenseurs du prolétariat, mais précisément l'action. Et je voudrais que la Constitution, pour laquelle nous allons voter demain, ne soit pas une entrave au libre exercice d'un gouvernement issu du prolétariat.

Il ne faut qu'à aucun moment des particularités oubliées par la Constituante puissent empêcher le gouvernement issu du prolétariat de réaliser les réformes voulues par le peuple. Or c'est précisément ce que nous observons dans certains cas.

Il se peut que certaines mesures prévues par la Constitution puissent empêcher un gouvernement démocratique de réaliser certaines réformes. C'est en particulier le cas pour le Conseil national économique ; nous posons la question sans la résoudre, afin que notre camarade Guy Mollet puisse nous y répondre. Comment sera composé le Conseil national économique ? Comment sera-t-il élu ?

Nous voudrions, nous, Socialistes, une majorité prolétarienne qui représente en majorité les travailleurs. Mais si l'on donne aux compétences la première place dans un Conseil national économique, avec la multiplicité des Commissions, à côté la CGT, on nous imposera la CGA qui malheureusement commence à être noyautée par des éléments réactionnaires ; on nous représentera la CFTC, le patronat français, peut-être les associations de techniciens. Si on admet cela, il pourra se produire des oppositions entre le Conseil national économique qui représentera peut-être la puissance économique française mais qui ne représentera pas le prolétariat français.

(Applaudissements)

C'est pourquoi j'insiste là-dessus, afin que le Conseil national économique soit quelque chose de plus souple, afin qu'on lui substitue, si on veut des Commissions techniques qui sur chaque point assureront une majorité de prolétaires, des représentants des travailleurs même si les techniciens sont représentés à côté d'eux.

D'autre part, je demande à nos camarades Socialistes et Communistes, à la Commission de la Constitution d'ajouter à la Constitution, une formule qui permette la révision, dans un sens démocratique, de tous les codes, parce que la Constitution est révisée, et si le code n'est pas révisé, on continuera à voir entre les codes français, entre la législation française et la Constitution française, une opposition.

Le code est particulièrement habile à défendre les propriétaires contre les travailleurs et à défendre, par exemple, l'homme contre la femme et à brimer une partie de la population contre l'autre. Nous demandons qu'il y ait une révision des codes, mais que cette révision soit assurée non seulement par des magistrats et des hommes de loi, mais par des représentants de la base, et particulièrement par ceux du peuple.

Fondation Jean Jaurès

Enfin, nous demandons que s’il y a quelque organisme qui s'occupe de vérifier les lois, on enlève désormais tout pouvoir au Conseil d'état, parce qu'il a jusqu'à présent torpillé toutes les fois qu'il a pu, particulièrement avant la guerre, les lois démocratiques, par les mesures d'application, par les jugements, etc. Nous ne voulons plus que les lois puissent être torpillées par ceux qui sont chargés, théoriquement, de les appliquer techniquement et qui en réalité réussissent à les torpiller.
Nous demandons, par conséquent, que l'on veille à cette particularité qui permet aux compétences de venir entraver les décisions de la volonté populaire.
Enfin, nous demandons au point de vue particulier des textes, que dans les propositions qui seront faites, on distingue entre une crise ouverte par le départ volontaire du chef du gouvernement, comme nous avons déjà vu cela se produire, et la crise provoquée par un vote de défiance de la Chambre. Parce que si le chef du gouvernement s'en va sans qu'aucune sorte de vote de défiance ait été pris, en toute justice, on ne doit pas dissoudre la Chambre des représentants.
Pour le vote de la Constitution, nous devons déjà nous préparer à la bataille électorale, et pour cela, constituer une majorité de défenseurs de la Constitution démocratique fondée sur une entente entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste.
(Applaudissements)

Eldin (Ardèche)

Camarades, je représente ici une fédération petite par le nombre, mais qui a toujours tenu à ne pas se séparer du véritable esprit du Socialisme traditionnel.
Le problème constitutionnel qui se pose ne doit pas laisser indifférents les Républicains d'aujourd'hui. Nous regrettons que le Comité directeur n'ait pas fourni en temps utile aux militants de province les éléments nécessaires à leur discussion. Ce n'est pas la première fois que nous sommes placés devant le fait accompli. C'est pourquoi, sans méconnaître les difficultés que rencontrent nos camarades, nous ne saurions toujours accepter leurs excuses. Nous blâmons énergiquement l’attitude qu'ils ont prise en la circonstance.
Ceci dit, nous saluons comme une grande espérance, l’annonce d'une Constitution qui, à côté des principes affirmés par les grands ancêtres, entend garantir souverainement les droits des travailleurs, Constitution dont les principes fondamentaux ont fourni l'occasion aux représentants du Parti, de s’associer avec les représentants du Parti Communiste.
Nous sommes heureux de voir aussi qu'en la circonstance, les représentants du Parti à la Commission de la Constitution, se sont toujours efforcés de faire prévaloir les idées qu'a toujours défendues le Parti Socialiste.
La fédération Socialiste de l’Ardèche demande cependant qu’aucune concession ne soit faite en matière de laïcité, devant les manifestations particulièrement scandaleuses d’un haut clergé dont les sentiments fascistes ou collaborateurs ne sont plus à démontrer.
(Applaudissements)

A côté des grandes réformes de structure qui doivent y être incluses, la Constitution de demain doit s'efforcer de sauvegarder le cœur et le cerveau de l'enfant, et faire en sorte de l'affranchir de la domination que faisaient peser sur lui les congrégations et l'enseignement privé.
Une seule école, ouverte à tous les enfants, doit préparer, dans ce pays, la formation des citoyens conscients et libres, en vue d'assurer définitivement le triomphe de la République laïque, démocratique et sociale.
(Applaudissements)

Edouard Depreux (Seine)

Camarades, je voudrais d'abord, prenant la responsabilité de tout ce qui a été fait par le groupe Parlementaire, vous affirmer sa parfaite cohésion et sa parfaite homogénéité sur le problème de la Constitution.
Le premier président de la Constitution a été notre camarade André Philip, auquel je pense que nous serons unanimes pour rendre hommage.
(Applaudissements)
Il a été remplacé ensuite avec la confiance affectueuse du groupe également unanime, par notre camarade Guy Mollet.
(Applaudissements)
Guy Mollet et tous nos camarades membres de la Commission de la Constitution, ont ensuite entamé des négociations avec des représentants d'autres partis. Ce n'est pas en leur nom personnel, c'est à la demande expresse du groupe Parlementaire unanime, je tiens à le souligner. Ils ont toujours rendu compte scrupuleusement d'une manière démocratique, de leurs négociations. Toutes ces négociations ont été approuvées. Si des erreurs ont pu être commises, ce sont des erreurs collectives du groupe, et non pas des erreurs de tel ou tel camarade.
Ce principe étant posé, je voudrais, ici, que nous cessions d'admettre je ne sais quel complexe d'infériorité ; et je voudrais, sans vous insuffler un enthousiasme factice, vous dire que le groupe Socialiste Parlementaire se présente devant vous modestement, avec la fierté du devoir Socialiste et démocratique accompli.
Si nous voulons demander à des arbitres impartiaux quels ont été, dans les débats Parlementaires sur la déclaration des Droits de l'homme et la Constitution, ceux qui ont le mieux défendu la IVe République, il y aura à peu près unanimité pour vous dire que ce sont les Socialistes.
Nous avons tout fait pour que des camarades jeunes interviennent au nom du groupe.
Tout à l'heure on proposait que le discours de Guy Mollet soit édité en tract ; pour ma part, je m'y associe. Je voudrais que les interventions de Guillet en ce qui concerne la défense de l'enseignement laïque et les interventions d'Arrès-Lapoque en ce qui concerne le droit de propriété et de Zaksas, soient aussi répandues en tracts, afin que tous sachent quels ont été nos efforts.
Sur certains points, il peut y avoir discussion entre nous. Certains camarades ont dit : un parti révolutionnaire ne doit pas faire de concessions. Nous n'avons pas toujours des concessions à faire, et il faut que nous obtenions, pour la

Fondation Jean Jaurès

Constitution, une majorité écrasante. Nous personnellement, nous ne les recherchons pas, mais, conscients de nos responsabilités, nous cherchons pour la Constitution, une majorité tout court.
Nous nous rendons parfaitement compte que si l'instabilité politique devait se prolonger, elle engendrerait une instabilité économique, monétaire, morale. Il faudra que la même politique soit appliquée pendant de longues années ; il faudra un plan quinquennal de restauration économique du pays. Par conséquent, nous pensons qu'il serait dangereux que la Constitution ne soit pas ratifiée.
Nous avons dit aux camarades qui nous ont représentés sous l'arbitrage éclairé de Vincent Auriol qui s'est montré singulièrement compréhensif des nécessités Parlementaires, nous leur avons dit : "Nous vous faisons confiance, mais il y a deux barrages à ne pas franchir : dans vos négociations avec le MRP ne transigez jamais que ce que le MRP appelle la liberté de l'enseignement, car nous pensons, nous, que la véritable école libre, c'est l'école laïque.
(Applaudissements)
Nous leur avons dit : "dans vos négociations avec les Radicaux ou d'autres, ne transigez jamais en ce qui concerne les principes du Sénat".
Sur ce point, je pense que le Parti s'est déjà prononcé, et s'est prononcé à l'unanimité. Lors de la récente campagne électorale, nous sommes un certain nombre de gens qui ont dit : « Le Sénat, c'est l'institution qui, au cours de la IIIème République, s'est dressée en face de toutes les volontés réformatrices audacieuses pour dire : On ne passe pas parce que je suis la conservation sociale par définition et destination."
Le Sénat, c'est lui qui a culbuté les deux seuls gouvernements à direction Socialiste de la IIIème République, mais aussi un certain nombre de gouvernements radicaux depuis Léon Bourgeois à Herriot qui, dans une charité évangélique, a voulu oublier les événements de 1935 et les longs gémissements au chevet de sa mère éternellement malade.
Nous avons dit qu'il n'y avait pas place pour le Sénat dans la IVe République. Nous ne sommes pas hostiles à la création d'une assemblée qui ne serait pas souveraine, mais purement consultative ; et c'est sur ce point que nous avons accepté des négociations.
En ce qui concerne la déclaration des Droits de l'homme, nous avons eu un magnifique débat, disons-le. Certains nous disaient qu'il fallait reprendre la déclaration de 89, et on a fait ironie sur les principes de 46. On essayait d'ironiser en comparant nos camarades responsables de la Commission de la Constitution, qu'il s'agisse de Robespierre ou de Mirabeau. Nous avons dit que nous rendions un hommage sans réserve aux principes de 89, que la première déclaration était une charte impérissable de l'humanité, mais que selon la formule admirable de Jaurès, que c'est en allant vers la mer qu'un fleuve reste fidèle à sa source.
Le développement du machinisme, la création d'une nouvelle classe, devaient comme la bourgeoisie révolutionnaire de 89, faire faire un bond prodigieux à l'humanité tout entière.

(Applaudissements)
Voila le langage que nous avons tenu. Nous avons conscience d'avoir tenu le langage Socialiste.
On nous a dit : il ne faut pas qu'il y ait, dans la Constitution, de barrage contre le Socialisme. Nous l'avons dit, c'est Arrès-Lapoque qui a eu cette formule ; il faut mettre la Constitution du coté de la révolution. Face à tous les conservateurs avoués résistants, j'ai dit : si nous ne pouvons pas mettre le Socialisme dans la Constitution, ne demandez pas d'y mettre la nécessaire pérennité du régime capitaliste !
Soyez tranquilles. La Constitution qui sera promulguée, qui vaudra la peine qu'on se batte pour elle devant le pays, sera une Constitution d'inspiration largement démocratique. Nous avons fait passer autant de Socialisme que le permettaient les événements et les conjonctures politiques actuelles.
D'autre part, un de nos camarades d'Algérie nous a parlé de questions qui n'intéressent pas directement la Constitution, mais la loi électorale.
Je lui rapporte que le groupe Socialiste avait demandé un collège unique dans les départements de l'Afrique du Nord, et que ce n'est pas de la faute de nos camarades, mais une majorité de Radicaux, MRP et Communiste qui a empêché notre thèse de triompher. Elle a été le fait Socialiste et elle le reste.
(Applaudissements)
En ce qui concerne les trois départements : Haut Rhin, Bas Rhin, Moselle, notre tactique constante, c'est que nous ne voulons même plus entendre parler d'Alsace Lorraine. Car le concept est de Bismarck, que la IIIème République a eu la grande faiblesse de continuer à ressusciter. Pour nous, il y a trois départements français. La République française est une et indivisible, les lois françaises et la Constitution valent pour tous les départements français sans réserve. S'il y a certains points sur lesquels l'action du Haut Rhin est progressive, nous demandons à la nation française tout entière de venir jusqu'au niveau de ces populations du Haut Rhin, du Bas Rhin et de la Moselle.
(Applaudissements)
Camarades, je crois n'avoir rien oublié, que j'ai répondu à toutes les suggestions.
La Seine et Marne nous a demandé de dire qu'on ne pourrait pas être élu après 65 ans.
Camarades, si je vous disais quels sont les camarades du Parti que par une telle disposition vous éloigneriez ! Il y a des artéro-scléroses intellectuelles à trente ans, et de très jeunes gens largement septuagénaires qui représentent la démocratie française aux Etats-Unis.
(Applaudissements)
Camarades, une telle disposition regarderait plus la loi électorale que la Constitution.
J'ai confiance en nos Congrès fédéraux pour désigner partout des hommes jeunes, pleins d'énergie, étant entendu qu'on peut être jeune même à quatre-vingts ans. Croyez-vous que Bracke n’est pas un des plus jeunes d’entre nous ?
Camarades, Guy Mollet va vous répondre en quelques mots. Soyez assurés de notre parfait accord, de notre parfait enthousiasme. Prenons l'engagement

solennel que nous nous battrons de toutes nos forces pour faire ratifier la Constitution dans laquelle le Parti aura mis le maximum d'esprit Socialiste.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Depreux m’a joué ce tour de m’alléger de la moitié de ce que j'avais à dire.
Je n'ai plus rien à répondre aux camarades qui sont intervenus au nom des fédérations d’Algérie ; ils savent quelle est la position de notre groupe.
En ce qui concerne le camarade qui a parlé au nom de la fédération de Tunisie, qui a dit qu'il était nécessaire de faire entrer dans les faits la décision prise par l'Union Française, nous sommes parfaitement d'accord avec lui.
Comme je l'ai dit au départ, il appartiendra maintenant au législateur de demain, de faire entrer dans la loi, dans les traités qui régleront nos relations avec les pays protégés, les dispositions que nous avons mises dans les textes constitutionnels.
Quelques mots à ce qu'a dit Vergnol, sans entrer dans la discussion au fond : nous étions les mandataires du Parti.
Il est un certain nombre de points pour lesquels nous avons été les mandataires au Parti, alors qu'à l'intérieur du groupe, il y a eu des positions différentes. Mais sur ce point, ce n'est pas le cas.
En ce qui concerne la condamnation du Sénat, par exemple, c'était à la fois la position de la quasi-totalitéé du Parti et celle de l'unanimité des membres de la Constitution. Au cours des élections précédentes, lorsqu'il y a eu vote et référendum, en octobre, nous avons reçu un mandat formel de nos électeurs d'avoir à nous prononcer d'une façon catégorique contre un retour au Sénat ; un Sénat modérateur comme dit Vergnol, traduit une méfiance du suffrage universel que nous n'avons pas le droit de laisser se perpétrer.
Le camarade de Seine et Marne nous a demandé pourquoi nous n'avons pas accepté de faire inscrire dans les textes constitutionnels, la représentation proportionnelle pour l’organisation des élections, pour les Conseils généraux, par exemple. C'est exact ; nous devons nous en expliquer franchement. C'est à cause des Socialistes - je dis bien que c'est à cause des Socialistes seuls - qu'il ne sera pas question de la proportionnelle dans le texte constitutionnel. Nos camarades Communistes, nos voisins du MRP en étaient partisans. L'un comme l'autre nous avaient un jour battus sur ce point, et nous avaient imposé, au cours des travaux de la Constitution, qu'il soit inscrit dans le texte constitutionnel que toutes les élections se feraient à la proportionnelle. On parlait à ce moment du vote obligatoire, de l'organisation des partis, de la nécessité d'inscrire dans les statuts des divers partis, toutes sortes de dispositions.
C’est à la demande du groupe Socialiste que nous avons obtenu, en compensation des concessions que nous faisions, que ce soit retiré.
Je suis, quant à moi, profondément attaché à la représentation proportionnelle ; mais si aujourd'hui, dans les circonstances présentes, j'avais à me prononcer sur la question de la proportionnelle dans la loi électorale, je dirais oui ; mais l'inscrire dans un texte constitutionnel, au nom du Parti, je vous demande de dire

Fondation Jean-Jaurès

non. Car il s'agit là de modalité électorale que la loi, demain, doit pouvoir modifier. Car demain il y aurait peut-être danger de garder la proportionnelle : nous ne voulons pas que pour modifier un régime électoral, il fut nécessaire de modifier demain le texte constitutionnel.
Nous vous demandons si nous avons eu ou non raison.
Nous ne voulons pas laisser croire que c'est par hasard ou omission qu'il n'en est pas question : c'est à la demande expresse du groupe Socialiste et de ses mandataires.
Notre camarade Descombs a soulevé un problème. Il dit : l'assemblée ne serait plus souveraine, parce que vous prévoyez une dissolution.
C'est l'argument qu'on nous a opposé, que dans ce cas Communistes et MRP conjointement nous opposaient. Ils nous disaient : quand un gouvernement aura atteint cette période que vous avez prévue et qu'il viendra dira aux députés : si vous me renversez ou si je pose la question de confiance (car il n'y a que dans ce cas qu'il y a chute gouvernementale) il y aura dissolution. Alors, nous dîmes pour que jamais plus on ne renverse un gouvernement, je regrette, nous ne sommes pas d'accord.
1° : est-ce que nous allons permettre cet anti-Parlementarisme constant qui consiste à faire que chacun d' entre nous devienne un homme suspect à partir du jour où vous lui avez confié un mandat ?
2° : nous sommes arrivés à une organisation de la vie politique dans ce pays totalement différente nous avons un régime avec des partis organisés.
A la vérité, il y a à l'intérieur des partis une démocratie suffisante pour que si jamais nous, les Parlementaires, nous ne voulions pas nous en aller, j'espère bien qu'il y aurait dans un Congrès du Parti, une affirmation suffisamment précise pour nous en faire une obligation, si vous avez l'impression que nous trahissons le Parti.
Ce sera demain le Conseil national, le Comité directeur, vos organismes permanents qui diront : le gouvernement, vous, le Parti Socialiste, vous avez l'obligation de le renverser.
Et vous croyez qu'il y aurait des députés pour se refuser à cela ? Non. Si bien que l'argument :
1°: est faux
2°: contient quelque mépris à notre égard.
Camarades, un autre argument sérieux a été opposé par Gay? quand il nous a dit qu'il faudrait une place plus grande aux questions d'économie dans l'organisation des pouvoirs publics. Que voulez-vous ! ce n'est pas une Constitution bâtie par les Socialistes seuls.
Si vous voulez voir le projet Socialiste, il y a tout un chapitre qui parle de l'organisation économique du pays. Mais nous sommes dans une Commission où nous sommes 10 sur 42, et quand nous avons été battus sur un point par tous les autres partis, que voulez-vous, nous ne pouvons mettre devant vous que le texte qui nous sera soumis.
Sur le problème de l'Algérie, pas besoin de répondre. Cela a été fait. Notre camarade de Constantine a repris une de mes phrases. Je demande que si j'ai pu,

Fondation Jean Jaurès

en m'exprimant trop vite, laisser interpréter ainsi ma pensée, on me permette de la corriger.
Il n’est possible de parler d’assimilation pour toutes les populations que dans la mesure où dans ces territoires, nous verrons les représentants de ces territoires tendre vers un régime français total. Est-il besoin de dire que, surtout quand ce sera une représentation Socialiste qui le demandera, elle trouvera chez tous les militants Socialistes un enthousiasme à voir sanctionner, leur désir de devenir totalement nos frères de combat. Dans l'état actuel des choses, cette assimilation est impensable si on parle de toutes les assimilations.
Le camarade du Cantal a parlé de ce qu'il ne fallait pas faire : deux Chambres. Je demande au camarade de réfléchir à sa proposition. Il y a entre ces deux propositions, une contradiction fondamentale.
En ce qui nous concerne, ce qui était important -, pour nous, c'était de faire qu'à côté de l'assemblée unique, il existe des conseils consultatifs, strictement consultatifs.
Jamais nous n'accepterons que ces transactions puissent aller jusqu'à faire que les membres de l'assemblée consultative puissent jamais être désignés et élus par le suffrage universel. Car un jour ou l'autre ils se revendiqueraient de ce mode d'élection pour s'opposer aux décisions de l'autre assemblée, du suffrage universel.
Il y a là contradiction condamnable, que je vous demande de ne pas accepter.
Bloncourt a dit des choses dont je partage l'essentiel.
Le Conseil national économique aura à donner son avis sur les questions économiques ; il aura à donner la position de la Chambre avant le premier vote de l'assemblée. Je n'ai pas été amené à le dire, car je n'ai parlé que du texte constitutionnel.
La composition du Conseil national économique, ce n'est pas la Constitution qui va la fixer, ce sera une loi. Nous allons essayer de fonder quelque chose de nouveau. Quand on ébauche une idée nouvelle, il est normal que nous commettions, la première fois, des erreurs. Je pense à un oubli :
Nous avons prévu, dans le Conseil national économique, un certain nombre de représentants, et pas prévu de représentants de mouvements de jeunesse ; il serait normal qu'il y en ait. Supposez que le texte ait été voté et qu'on s'en soit aperçu après. Il aurait fallu modifier la Constitution. C'est pourquoi ce sera fait par la loi.
Cela ne pourra jamais être une Chambre corporative sous quelque forme que ce soit, il n'y aura jamais de représentants des organisations professionnelles, en aucun cas de représentants des organisations professionnelles. Il y aura des représentants des organismes inter-professionnels. Ce n'est pas du tout la même chose. Il n'y aura pas de représentants du textile (en tant que tels), de cheminots. Il y aura des représentants de la CGT qui pourront être du textile, ou des cheminots, mais qui apporteront le point de vue de toute la confédération générale mais pas de telle ou telle corporation particulière. Si nous n’avions pas posé nos conditions, à aucun moment nous n’aurions accepté les concessions.

(C'est dans mon genre : je viens parler des concessions après les avoir condamnées.)

Daniel Mayer - Très bien !

Guy Mollet - Pourquoi avons-nous accepté d'en arriver à cela ? Dans quelles conditions l'avons-nous fait ?
Il y a quelque temps, Depreux disait : "Nous avons demandé à nos camarades de ne jamais transiger sur l'école laïque et le Sénat" D'accord. Jamais il n'a été dans l'esprit d'aucun d'entre nous de transiger sur ces deux questions, et aucune transaction n'a été envisagée sur ces deux points, de notre part. Vous savez quelle était la position unanime du groupe ; et s'il y a demain un débat sur une tentative tendant à recréer une sorte de Sénat, soyez tranquilles, la position du groupe est ferme, et unanimement nous aurions la même position.
Mais il a fallu, dans les détails, à partir du moment où nous n'acceptions aucune transaction, il a fallu que nous lâchions un certain nombre de choses. Parce que le texte initial des travaux de la Commission de la Constitution aurait été bâti de la façon suivante : une partie du texte aurait été votée par les Communistes et Socialistes contre le reste ; une autre partie par les Socialistes et MRP contre les Communistes.
En fin de compte, très souvent, il n'y avait aucune opposition Socialiste qui avait plus ou moins prévalu. Et au moment du vote final, l'addition des oppositions aurait été telle qu'il y aurait eu en tout et pour tout pour défendre le projet, les Socialistes seuls.
Si vous voulez qu'il y ait un projet de constitution qui nous plaise, mais soit condamné à n'être voté que par nous, très bien. Seulement, ce n'est pas dans ce but que vous nous avez envoyés là-bas.
Après avoir accepté des concessions sur des points de détail de façon que le texte puisse être voté par la plus grosse majorité possible de cette assemblée, nous sommes encore en pleine période de transactions ; nous ne voudrions pas aller à ces transactions sans savoir jusqu'où vous nous permettez d'aller et à partir d'où vous nous interdisez d'aller.
Le but de ce Congrès, cela va être ma conclusion, ne sera pas une péroraison de discours tendant à obtenir des applaudissements quelconques, ce sera de vous poser un certain nombre de questions auxquelles vous aurez à répondre.
Sur ce qui a été fait jusqu'à maintenant, dites-nous si vous êtes d'accord. Ce sera la première question.
Sur les questions qui restant pendantes, à savoir :
- en ce qui concerne le Président de la République, accepterez-vous qu'il puisse être élu par un collège électoral autre que l'assemblée souveraine.
- en ce qui concerne les conseils de l'Union Française, accepteriez-vous qu'ils puissent bénéficier d'une certaine forme de publicité ? Accepteriez-vous que l'on puisse diffuser les comptes-rendus de leurs séances ? Accepteriez-vous que les membres participants aient le droit à une certaine forme d'immunité ?

Fondation Jean Jaurès

Ces deux problèmes étant liés, je vous dis quelle a été ma proposition transactionnelle faite non pas au nom du Parti, mais en mon nom personnel sous réserve de ratification par le Parti avant-hier. Aux différents partis qui étaient là, j'ai dit exactement ceci :

- que les conseils de l'Union française puissent bénéficier de la publicité
- que ces débats puissent, sous la forme de comptes-rendus analytiques, être connus
- et qu'une certaine forme d'immunité soit garantie aux membres de ces conseils pour les discours ou propositions faits pendant l'exercice de leurs fonctions sous réserve qu'elle soit décidée non par eux mais par l'Assemblée Nationale.

Nous proposons aux autres partis que cela soit accepté si en contre-partie ils renoncent à demander sous quelque forme que ce soit que le Président de la République ne soit élu par autre chose que l'Assemblée Nationale.

Il faudra que vous répondiez à chacune de ces questions.

Enfin, le problème du contrôle de la constitutionnalité des lois.

Faudra-t-il qu'un organisme soit prévu pour dire si les lois sont ou non conformes à la Constitution ?

Je suis de ceux qui pensent que l'existence d'un semblable organisme présente un danger. Mais c'est une position personnelle. Je le pense et je le dis parce que je suis de ceux qui croient que s'il est peut-être vrai que la fonction crée l'organe, il est plus souvent vrai que l'organe crée la fonction. C'est à dire qu'à partir du moment où sera créé un organisme chargé de vérifier la Constitution et de dire si les lois sont ou non constitutionnelles, on court à bien des dangers. Mais ce n'est pas la position du rapporteur. Le Congrès devra nous dire ce que nous devons faire.

Grief a été fait ; il me serait difficile d'escamoter le débat, disant que ce n'est pas ma faute.

Que vous ayez des regrets sur ce que, dans les détails, on ne soit pas entré dans le problème, c'est une autre question, mais au nom de la Commission de la Constitution, au nom de tout le groupe Socialiste, la seule question à laquelle vous ayez à répondre, c'est de savoir si nous n'avons pas tenu compte des directives générales données par le dernier Congrès. Avons-nous été les interprètes de la pensée qui se dégage de ce Congrès ; et au fond c'est peut-être de savoir s'il ne valait pas mieux, en fin de compte que pour les pourparlers, et les discussions, nous ayons eu pendant un certain temps, nous ayons eu des indications générales, et si ayant été liés au départ par des précisions trop limitatives, nous ne serions pas arrivés à quelque chose de moins bien.

Camarades, ce que je vous demande, c'est de voir je ne dirai pas l'effort (vous nous avez envoyés là pour cela), mais de dire si nous avons été fidèlement vos mandataires ; si nous avons fait à la Commission de la Constitution, en parlant du groupe Socialiste, le travail pour lequel vous nous avez envoyés là.

Et si après cet effort, le Parti au prochain référendum votera "oui" et s'il fera dans le pays l'effort voulu pour amener à voter sur cette question, des gens (l'immense majorité) qui se désintéressent et ne se rendent pas compte que le

Fondation Jean-Jaurès

sort de la démocratie dans le pays sera peut être dû au vote qui sera émis au mois de mai prochain.
(Applaudissements prolongés)

(Séance levée à 13h20)

PARTI SOCIALISTE – SFIO
Congrès national extraordinaire des 29, 30 et 31 mars 1946

Sénace du samedi 30 mars (après-midi)
La séance est ouverte à 15h

Président : Albert Gazier, SSE à l'Economie Nationale.
Assesseurs : Josette Silvereanu (Alpes Maritimes), Lucienne Lemoine (Pas de Calais)

Le président (Albert Gazier)
Le ministre de la Justice du Luxembourg Baudson nous a fait parvenir un message ; il regrette de ne pouvoir venir assister au Congrès.

Machicourt (Pas de Calais) - Je vous informe que la collecte a produit 14 936 francs, somme que la fédération du Pas-de-Calais va remettre en mains propres à notre camarade le maire Socialiste d'Oignies. Il distribuera cette somme aux familles si douloureusement éprouvées. Je vous remercie pour les familles.

Marcel (Isère) - La Commission de vérification des mandats a fonctionné ce matin. Les mandats des fédérations ont été établis conformément aux articles 22, 23 et 24 du règlement du Parti, actuellement en vigueur et la déclaration du 37ème Congrès national, autorisant le Comité directeur à modifier la base de représentation prévue à l'article 22, ce qui a amené celui-ci à calculer les mandats sur la base de 50 cotisants à 12 timbres de l'exercice 1945. Le nombre des mandats est ainsi de 4485 mandats au lieu de 4460. Le nombre des délégués présents au Congrès est de 361.
(adopté)

Le président - J'ouvre le débat sur la tactique électorale. Il y a actuellement une vingtaine d'orateurs inscrits.

Daniel Mayer
Camarades, je suis le rapporteur du point de l'ordre du jour qu'on a appelé "tactique électorale".
La tactique électorale est le point de l'ordre du jour qui était placé au début des travaux du Congrès. Ceux d'entre vous que les successives demandes de renvoi n'ont pas troublés se rappellent que j'ai déjà rapporté sur la tactique électorale.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Que par conséquent, je n'ai rien d'autre à faire que de vous présenter la résolution qui concrétise les trois points que j'avais défendus devant vous. Je vais donc, sans davantage de discours, vous lire le texte dont je demanderai au Congrès l'adoption :
"Le Parti Socialiste décide d'aller aux prochaines élections avec des listes homogènes, etc. (lu) "
Voilà la résolution qui résume et concrétise le très bref rapport que j'ai présenté devant vous hier matin.
Je voudrais maintenant faire quelques observations concernant la marche du Congrès.
Nous avons eu, ce matin, une très belle et très digne séance de travail. Le secrétariat au Parti a déjà pris toutes dispositions pour que le discours de Mollet et celui de Depreux, si possible présenté avec une préface d'André Philip, soient édités en brochure et adressés à toutes les fédérations, dans une semaine au plus.
(Applaudissements)
Je demande aux orateurs de ne pas se répéter. Nous serons obligés d'interrompre ce débat vers 5h, pour permettre à Gouin de faire l'exposé que vous attendez tous. Je vous demande de prendre toutes dispositions pour qu'il n'y ait pas de séance de nuit, afin la Commission des résolutions puisse travailler cette nuit et rapporter devant vous des textes clairs et précis que nous voterons, j'en suis convaincu, dans un enthousiasme unanime.
(Applaudissements)

Georges Bruguier (Gard)

Je suis tellement satisfait que le débat sur la tactique électorale puisse enfin tenir devant ce Congrès, que j'entre tout de suite dans le vif du sujet.
La RP, (dont je ne pense pas un très grand bien, je vous en préviens immédiatement) n'a jamais été considérée par nous comme une question de principe. Elle n'a été qu'une question de méthode. Et c'est tellement vrai que je pourrais citer comme référence à cette assertion la résolution qui a été votée par le Conseil national du 27 février 1927, lorsqu'il s'est agit de remplacer le mode de scrutin qui avait été mis en vigueur pour la première fois en 1919, et qui en 1924 nous avait valu la Chambre du Cartel des Gauches.
Dans ce Conseil national du 27 février 1927, le Parti a pensé que la route la plus droite pour aller vers la représentation proportionne, la représentation proportionnelle pure, c'était le retour au scrutin d'arrondissement ; et cette décision fut prise sur la proposition de la fédération de la Seine.
Il y avait deux motions en présence. La première émanant de la fédération du Var disait : "Le groupe Parlementaire est mandaté pour voter la répartition proportionnelle avant de se rallier à un autre système. Et la motion de la fédération de la Seine était ainsi libellée : "Considérant qu'il n'existe plus dans l'état présent de l'opinion Parlementaire, qu'un moyen d'obtenir une RP juste et loyale sans partage aucun ; que ce moyen est de revenir à pied d'œuvre, c'est-à-dire au scrutin majoritaire à deux tours".

Ce précédent nous autorise à dire que pour le Parti - quelque attachement qu'il eut pu montrer en diverses circonstances - la RP n'est nullement un dogme. Et si je voulais entreprendre de vous livrer plusieurs citations, il me serait facile de vous rappeler par des textes, qu'au Congrès de Nantes où la question fut débattue pour la dernière fois, ce n'est qu'à une très faille majorité que la représentation proportionnelle l'a emporté.

Le président - Daniel vous a annoncé 20 orateurs ; à présent il y en a 35. Gouin doit venir cet après-midi ; cela fait 7 minutes par orateur. Je vous demande d'abord de dire si vous êtes partisans de clore immédiatement la liste des Inscrits.
(Oui)
Acceptez-vous que le temps de parole soit limité à cinq minutes ; mandatez-vous le président pour assurer effectivement cette limitation ?
(Oui)

Georges Bruguier - Vous me permettrez de m'étonner de ce que vient de dire le président Gazier. Hier, quand il a été question de discuter le programme du Parti, il y avait une cinquantaine d'orateurs inscrits ; on les a invités à se réunir, à se répartir le temps dont chacun pouvait disposer, de telle sorte que les thèses puissent vraiment être présentées devant vous. Or rien de tel n'a été fait en ce moment. Je veux bien qu'il y ait une organisation des débats, mais elle doit se faire entre ceux qui sont partisans du scrutin majoritaire et entre ceux qui sont partisans du scrutin proportionnaliste. Ce n'est pas une affaire de Bureau, c'est une affaire de Congrès.
(Applaudissements)
Je ne me laisserai pas couper la parole s'il n'y a pas une organisation des débats.

Le président - Je veux faire observer que c'est limiter artificiellement le débat que de le limiter à uns discussion pour ou contre le système électoral, le débat sur la tactique électorale ; c'est un débat beaucoup plus large. Si le Congrès veut que l'on réunisse les orateurs, pas d'objection. Mais c'est le vœu que chacun puisse prendre la parole dans un temps limité où l'expérience démontre qu'il est possible en cinq minutes de dire son sentiment ; alors il n'y a pas de raison de revenir sur la décision qu'il vient de prendre.
Je consulte définitivement le Congrès sur l'acceptation de la première proposition.
1° : la liste est close actuellement ? (adopté)
2°: le temps de parole est limité à 5 minutes (adopté)

Georges Bruguier - Citoyens, dans ces conditions, je renonce à la parole. C'est un étouffement voulu et systématique du débat. Je n'ai plus rien à dire.
(S'adressant au président : Nous nous retrouverons avant longtemps)

Fondation Jean-Jaurès

Socie (Jura)

Notre camarade Daniel Mayer rappelait hier son désir qui est, je crois, le désir unanime, de voir l'esprit de la résistance continuer le plus longtemps possible à animer le Parti Socialiste. Or, quelle était l'une des principales caractéristiques des mouvements de résistance ? C'était je crois, cette union, cet élan unanime dans la lutte contre l'agresseur, l'envahisseur. Or, la libération de la France est peut-être terminée mais la libération du peuple français n'est pas terminée. La libération humaine en général n'est pas terminée. Cette libération…(plusieurs voix : tactique, tactique)… sera l'œuvre de la prochaine législature qui, elle, saura désigner…(plusieurs voix : tactique, tactique)… la suite de la tactique que nous devons décider aujourd'hui.

Je rappelle ici une déclaration que Daniel Mayer faisait à la conférence des secrétaires fédéraux, disant : le Parti choisira, ira à la bataille électorale avec des listes homogènes, mais dans le cas du bloc unique à droite, il est possible d'envisager l'hypothèse d'un bloc unique à gauche. Je pense que cette tactique est parfaitement conforme à l'esprit de la résistance, auquel le même camarade se référait quelques instants auparavant.

En conséquence, la fédération du Jura pense que la tactique que nous devons adopter aux prochaines élections devra en principe être celle de listes homogènes partout sauf en cas de bloc unique à droite. Or, d'après les proposition faites, il sera impossible au Conseil national de se prononcer suffisamment vite, d'avoir des solutions suffisamment rapides, car quelques jours seulement avant l'ouverture du scrutin, il est possible que nos adversaires se dévoilent et révèlent une union, un bloc à droite. Je pense, en conséquence, avec mes camarades de la fédération du Jura, qu'il est nécessaire de laisser à chaque fédération départementale, une certaine autonomie, une certaine indépendance, de façon à leur permettre, si elles se trouvent en présence d'un bloc à droite, de répondre par un bloc unique à gauche, condition indispensable de la réussite de notre effort de libération du peuple ouvrier français.

Auch (Seine)

Je tiens à dire très brièvement que la fédération de la Seine, est en plein accord sinon avec le texte même qui a été déposé par Daniel, du moins avec les grandes lignes du rapport qu'il a présenté hier.

Qu'il s'agisse de la règle de listes Socialistes homogènes dans toutes les circonscriptions, qu'il s'agisse de la réunion d'un Conseil national extraordinaire en cas d'un rassemblement, d'une coalition réactionnaire qui pourrait fausser les résultats du scrutin en vue de sonner le rassemblement de toutes les forces démocratiques républicaines ouvrière et laïque, la fédération de la Seine est d'accord avec ce que Mayer nous a proposé.

En ce qui concerne le régime électoral, la fédération de la Seine apporte également son accord à la proposition du Secrétaire général du Parti.

Il se peut que dans ce Congrès, il y ait des camarades qui, vieux proportionnalistes comme je le suis moi-même, aient quelque doute sur les

résultats que la proportionnelle nous a apportés aux dernières élections et peut nous apporter dans l'avenir, et qui pensent que sans doute le Parti devra examiner plus profondément cette question.
On a dit qu'aujourd'hui il est trop tard - ou il est trop tôt - pour aborder un problème d'importance capitale et qui ne peut pas être résolu avant les consultations électorales prochaines. C'est pourquoi je me rallie aux propositions du Secrétaire général du Parti.
La fédération de la Seine ajoute, toutefois, ceci : sa majorité s'est prononcée en faveur de la proportionnelle intégrale. Si la proportionnelle est maintenue, il faut que ce soit une véritable proportionnelle, avec utilisation complète des restes dans le cadre national. La majorité de la fédération de la Seine ajoute qu'elle est en faveur du vote préférentiel,… (applaudissements)… qui permet dans le cas de liste bloquée de parti et sans panachage, qui permet à l'électeur de marquer avec plus de souplesse le caractère humain de la consultation électorale.
Je crois qu'il faut également assouplir notre tactique. Je veux appeler l'attention du Congrès sur le cas des petites circonscriptions qui comptent moins de trois élus. C'est le cas de certaines circonscriptions d'Outremer ; c'est le cas, notamment, des circonscriptions de notre Afrique du Nord ; ou même si l'on adopte le système de l'utilisation des restes dans le cadre national, il se peut que le scrutin soit faussé par le manque d'étendue de la circonscription.
J'appelle votre attention sur ce point, particulièrement si l'utilisation des restes dans le cadre national n'était pas adoptée. Je veux rappeler au Congrès les douloureux incidents qui ont marqué, l'année dernière, les élections en Tunisie. Je veux appeler son attention sur le fait que les indigènes Nord-africains vont être consultés. Et dans ce cas, il sera peut-être nécessaire de pratiquer, dans un nombre réduit de cas, des coalitions électorales, non pas seulement pour la défense de la République et de la démocratie sur le terrain métropolitain, mais aussi pour la défense de l'idée française dans les territoires d'Outremer.
Camarades, je vous demande de réfléchir à ces points.
La fédération de la Seine a déposé, dans ce sens, un texte qui demande : "Toutefois, si l'utilisation des restes sur le plan national n'est pas adoptée, et dans des cas exceptionnels, notamment dans les circonscriptions de moins de trois sièges, le Comité directeur pourra autoriser, sur demande motivée de la fédération, intéressée, la constitution d'une liste commune avec les formations ouvrières démocratiques et laïques.
Camarades, je n'en dirai pas plus long. Je vous demande de réfléchir à ce problème. Je souhaite que la Commission des résolutions se prononce sur un texte qui tiendra compte des préoccupations de la fédération de 1a Seine.

Jean Le Bail (Haute Vienne)

Je voudrais vous indiquer dans quel esprit nous avons été unanimement favorables à une motion de listes homogènes.
Pour nous, ce n'est pas seulement une conception électorale du moment qui nous impose ce point de vue ; c'est le sens même de l'action Socialiste, le sens même de la mission Socialiste dans le monde à l'heure actuelle.

Le sens de sa mission, parce que nous considérons que notre pays a la droit de jouer un rôle de premier plan dans la réorganisation de l'Internationale Socialiste parce que nous considérons qu'il ne pourra pas le jouer s'il reste dans la position Parlementaire qui est la sienne à l'heure actuelle. J'ai essayé, par deux fois de démontrer au Conseil national, que la destinée du Parti Socialiste n'était pas de rester coincé entre deux partis voisins et de se demander :vers qui irons-nous ? Quand ferons-nous la conciliation avec les uns ou avec les autres ? Non pas que je veuille méconnaître les efforts de conciliation de nos camarades, et je crois au contraire que nous avons un hommage tout particulier à rendre à ceux qui, dans des circonstances difficiles, ont été amenés à faire le travail de Gouin, le travail d'Auriol, et celui encore plus efficace de Philip. Mais il faut à tout prix que le Parti cesse d'être le Parti de la conciliation simplement, et qu'il devienne le Parti qui entraînera les autres partis.

(Applaudissements)

Pour entraîner les autres partis, il faut apparaître dans ce pays comme une force originale, comme une force intellectuellement originale. Il faut que nos hommes imposent le respect, que nos thèses arrivent à dominer celles des adversaires, et non pas simplement des thèses de Congrès. Il faudra que dans des débats précis, le Parti Socialiste dégage des problèmes techniques, la supériorité de la position Socialiste. Il faudra ensuite qu'il lie son action à l'action mondiale du Socialisme.

Le drame à l'heure actuelle, sur le plan national, c'est que le Socialisme a pénétré les esprits, et que le Parti n'est pas le bénéficiaire des créations qu'il a réalisées.

La position adoptée à l'heure actuelle par notre camarade Blum aux Etats-Unis nous indique… (quelques voix : tactique, tactique)… Camarades, je regrette ; j'espérais vous faire partager, au Congrès, cette idée qu'une tactique électorale n'est pas liée à des arguments du moment, qu'elle est liée à une réaction générale,… (une voix : très bien !)… de la politique du Parti. C'est ce que j'ai dit au début. Je n'ai pas été tout à fait compris. Je crois que le Parti ne peut avoir une force de rayonnement, ne peut reprendre sur la masse ouvrière et les éléments modérés son emprise de deux côtés à la fois, que s'il prouve qu'il peut, internationalement, être le Parti de l'avenir, que si nous arrivons à sortir de ce dilemme avec le progrès du capitalisme, parce qu'il y a un état capitaliste extrêmement puissant, ou le progrès d'un état que je ne voudrais pas qualifier, mais qui n'est pas état Socialiste. Vous ne pouvez avoir emprise sur les masses que si vous leur montrez que le Parti Socialiste, ce n'est pas seulement le Parti des solutions dans l'immédiat, que si vous montrez que les Partis Socialistes occidentaux ont intérêt à entrer dans le cadre de la liberté des échanges internationaux, avec cette réserve que cette liberté soit complétée par un certain dirigisme sur le plan national, ce qui implique un dirigisme mondial, dans lequel le Socialisme occidental aura son rôle à jouer. Voilà le point de départ : un regroupement de tous les prétendus petits pays. Je pense au peuple belge que nous avons à côté de nous, à ces pays qui ont en réalité plus fait pour la libération humaine, (des pays comme la Suède, le Danemark) que certains états

très puissants qui voudraient donner des leçons de morale au monde à l'heure actuelle.
(Applaudissements)
Voilà ce qu'il faut regrouper : c'est cet ensemble de forces que représente le Parti Socialiste anglais, travailliste anglais et le Socialisme français. Car, malheureusement dans le monde, le prestige soutient dans une certaine mesure la puissance qu'on représente. Ce n'est pas la conception du bloc occidental, c'est celle d'un idéal à réaliser qui se réalisera positivement entre la formule capitaliste et la formule totalitariste russe.
Je suis obligé de m'arrêter dans ma démonstration, faute de temps. Je voudrais simplement vous montrer que si nous voulons vraiment sortir de cette sorte de marasme que les événements nous ont imposé, si nous voulons sortir de ce drame qui a fait que le Socialisme, qui était la lumière du monde, n'a pas réussi à s'imposer vraiment au pouvoir de manière permanente, a pénétré le monde de ses idées mais a laissé d'autres formules bénéficier de la formule Socialiste. Si nous voulons sortir de cela, il faut un grand acte d'audace, de confiance. La tentative comporte des risques, nais c'est seulement quand le Parti accepte ces risques qu'il apparaît vraiment comme une force jeune. Et c'est en agissant ainsi que ce Parti, qui est tout de même un des plus vieux partis, apparaîtra vraiment comme la jeunesse du monde.
(Applaudissements)

Chareille (Creuse)

La fédération de la Creuse voudrait voir s'intensifier la propagande par le journal. Nous voulons voir remplacer les affiches électorales par une propagande intensive par le journal. Il faut qu'on donne à tous nos journaux, les grandes lignes de celle-ci, pour qu'on sache enfin ce que nous avons fait, ce que nous voulons faire. Il faut aussi multiplier les réunions dans ce pays, et que ce ne soient pas seulement les orateurs habituels. Il faut chercher, dans nos rangs, à amener sur les tribunes du Parti, davantage de paysans, d'ouvriers, de femmes, de jeunes. Il faut aller dans les coins les plus reculés avec ces nouveaux orateurs, pour apporter les mots d'ordre préparés ensemble ici. Nous devons remédier d'urgence à tout cet état de chose. C'est matériellement possible, et nous devons le faire. Il nous faut aussi une propagande agricole accentuée.

Le président – Camarade, nous sommes dans le débat sur la tactique et non pas sur la propagande.

Chareille - Il faut accentuer notre propagande notamment chez les artisans, qui représentent l'agent électoral de nos campagnes. Il faudra aussi intensifier la propagande par la radio.
(Brouhaha)
Si la radio ne doit pas servir à notre propagande électorale, qu'elle ne nous desserve pas !
J'en arrive à la question du vote préférentiel.

Coll. Fondation Jean Jaurès

La fédération de la Creuse demande que soit admis par le Congrès, le principe du vote préférentiel. Il y aurait, selon nous, à maintenir le scrutin de liste. On a donné aux électeurs la possibilité de modifier l'ordre des noms sur les listes présentées par les partis politiques.
Tant que nous n'aurons pas admis le principe du vote sur des programmes et pour des idées, il faut, si nous offrons des noms aux électeurs, leur donner la possibilité de choisir, de préférer un candidat à un autre. Il n'est pas juste non plus que nous présentions des candidats, alors que les électeurs savent d'avance qu'ils ne seront jamais élus.
Le Parti Socialiste doit adopter cette façon de voir car sinon, dans les consultations électorales qui commencent, le parti qui souffrira le plus sera le Parti Socialiste.
Regardez dans le pays ; à notre droite, on s'organise, on se regroupe ; les espoirs, les énergies de la réaction se précisent ; les électeurs et leurs militants retrouvent l'énergie, l'espoir ; ceux-là voteront en masse. Voyez à notre gauche, on respectera les mots d'ordre, ou plutôt les ordres. Des abstentions se feront chez nous : voyez l'exemple des élections locales, et tirez les enseignements qui s'imposent.

Daniel Mayer

Je suis désolé. Je donne bien souvent l'impression d'une espèce de maître d'école à un certain nombre de camarades. Je m'en excuse. Le débat est sur la tactique électorale ; jusqu'à présent, on a parlé du mode de scrutin, de la propagande, de la position du pays en général et du Socialisme à côté des autres partis. A l'exception de notre camarade Auch, personne n'a parlé de la tactique électorale.
(Applaudissements)
Je demande aux camarades qui veulent s'exprimer, de rester dans le cadre de l'ordre du jour, et je rappelle que présentement posées non pas seulement par votre rapporteur, ce qui aurait peu d'importance, mais par le Comité directeur qui était justement unanime sur ce point, il n'y a en réalité que trois questions posées devant le Congrès :
1° : fera-t-on des listes homogènes ou non ; si non quel genre de coalition on prévoit.
2° : cette tactique sera -t-elle obligatoire pour toutes les fédérations ? Laissera-t-on une certaine autonomie aux fédérations départementales ?
3° : est-ce que vraiment seul le Conseil national sera habilité pour modifier éventuellement, suivant les obligations politiques, la présente décision prise par le Congrès.
Je supplie nos camarades inscrits ou de renoncer la parole, ou de donner à ce débat suffisamment d'ordonnance pour se prononcer que sur ces trois questions à l'ordre du jour du Congrès.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

X...- Je demande à Mayer à quel moment le Congrès aura la possibilité de faire connaître sa volonté et de dire aux élus du groupe Parlementaire quelles sont les modalités à appliquer dans la loi électorale.

Daniel Mayer – Un congrès est toujours, généralement, frondeur ; celui-ci en particulier. Ne jouons pas sur les mots. Un Congrès est souverain, mais il ne l'est jamais totalement ; non ; voilà pourquoi : vous ne pouvez pas décider que vous n'êtes plus partisans de la révolution sociale…(brouhaha)… Je m'en excuse. Vous savez, je prends tout cela avec une grande bonne humeur ; mais ce n'est pas de ma faute si, hier matin, vous n'avez pas voulu tout de suite décider de la tactique et si vous avez préféré venir à cette heure relativement tardive du Congrès.
Brudier, si tu veux, on aborde le fond, à savoir si on sera partisan du scrutin d'arrondissement ou de la représentation proportionnelle intégrale. Il faut quand même qu'on liquide tout de suite le problème de tactique électorale et qu'ensuite, dans un débat spécial, ordonné lui aussi, on discute si vous le voulez, de la répartition proportionnelle et du scrutin d'arrondissement. Je demanderai à ce moment la parole sur le fond, et je le demanderai sous forme de motion préjudicielle que je me réserve de défendre devant le Congrès.
Je ne me substitue pas à toi, Gazier ; on peut se mettre d'accord sur des méthodes et une certaine organisation.
Si vous le voulez, liquidons très rapidement la tactique ; ensuite, disons que nous abordons le problème du mode de scrutin ; je déposerai la motion préjudicielle motivée sur le fond.

Descombs (Gers) - La tactique électorale est la conséquence du mode de scrutin choisie par conséquent, je suis d'accord avec Mayer ; mais s'il veut parler de tactique d'abord, on sera obligé ensuite de parler du système électoral et d'envisager ensuite la tactique au sujet de ce système électoral.

Daniel Mayer - Je réponds à Descombs que sa logique est apparente, car elle vaut pour le Congrès. Mais si le Congrès est souverain pour le Parti, il ne l'est pas en ce qui concerne la France tout entière.
Par conséquent, vous pouvez décider si tel mode de scrutin vous plait ; vous devez envisager la tactique en fonction non pas du mode de scrutin arrêté ici, mais en fonction du mode de scrutin que l'Assemblée Nationale Constituante votera demain.
Par conséquent, il me parait ne pas manquer totalement d'illogisme en demandant qu'on en finisse avec le débat sur la tactique.

Le président - Proposition vous est faite de terminer sur la tactique et de ne parler que de la tactique. Ensuite d'engager une discussion sur la loi électorale.
(Adoptée à mains levées)

Collection Jean Maitron

Pecot (Haute-Savoie) - Il nous est apparu illogique de débattre des questions de tactique électorale avant de connaître le mode de scrutin et les positions définitives du Congrès sur le mode de scrutin.
(Applaudissements)
Dans ces conditions, je renonce à la parole, pour me maintenir dans le débat sur le mode de scrutin.

Veque (Côte d'Or) - Je veux simplement confirmer la thèse du précédent orateur.

Roger Priou-Valjean (Seine)

Rompant avec la tradition qui tend à s'instaurer dans cette séance, je ne renoncerai pas à la parole, car je n'avais pas l'intention d'aborder la question du mode de scrutin, que je considère comme extérieure, non pour des questions de principe, mais parce qu'en tout état de cause, j'ai pour ma part la conviction qu'étant donnée la position précise en faveur de la RP, par le Parti Communiste d'une part, le MRP de l'autre, nous avons la certitude d'aller à la prochaine bataille électorale, avec la RP ; nous pouvons par conséquent raisonner en fonction de ce mode de scrutin.
(Une voix : Très bien !)
Je pense - et c'est en quoi je suis d'accord avec la proposition formulée par Daniel - que le Parti doit retrouver dans cette bataille, son indépendance totale ; il doit, par conséquent, présenter des listes homogènes.
On l'a dit, sans doute, et l'originalité de ce que j'aurai à dire ne tiendra pas à cela, mais au fait qu'à mon sens, la prise de position en faveur de listes homogènes entraîne un certain nombre de conséquences, et en particulier, l'obligation pour le Parti, de délimiter tout en affirmant son désir de mener à bien l'expérience gouvernementale présente, d'affirmer également qu'au sein de cette expérience gouvernementale, il n'existe aucune aliénation de l'indépendance Socialiste. Et elle a également pour conséquence, contrairement à ce qu'exprimait Auch, que si nous appliquons un système de listes homogènes - dont je suis partisan - nous devons nous interdire de pratiquer, dans quelque condition que ce soit, sauf la condition d'être réactionnaire et fasciste de dernière heure qui modifierait profondément toute la position du problème, de pratiquer un blocage des listes en une liste commune avec quelque parti que ce soit.
Car, camarades, vous jouerez dans deux mois, au sein d'une bataille électorale sur l'importance de laquelle il n'est pas nécessaire d'insister, vous y jouerez la carte du Parti, vous jouerez l'autonomie et l'indépendance du Parti ; vous serez amenés nécessairement à formuler brutalement, selon le tempérament des candidats que vous présenterez, ce qui sépare le Parti de tous les autres partis.
Et je vous demande quelle serait, dans les départements où vous iriez présenter des listes homogènes, dont les candidats affirmeraient l'autonomie, par exemple, du Parti Socialiste à l'égard du Parti Communiste, quelle serait la position de ces camarades candidats si constamment, comme vous êtes en droit de vous y attendre, le Parti Communiste objectait à ces candidats que les oppositions ne

sont pas si instantes et si farouches, puisque dans d'autres départements, des listes communes auront été établies.
Il semble résulter de ce qui a été dit à cette tribune, que le Parti a le désir de reprendre, indépendant, et d'affirmer ses positions doctrinales. Elles vous conduiront à marquer les divergences profondes et brutales des sentiments et des doctrines entre le Parti Socialiste et le MRP dont Cauthereau disait hier qu'il est la représentation type adaptée aux circonstances du vieux cléricalisme traditionnel.
Je dis que la position vous amènera avec la même brutalité et la même franchise, à dire que vous n'êtes pas non plus partisans d'un régime de force quelle qu'en soit la couverture et qu'aussi vous avez la volonté de maintenir l'indépendance de doctrine et de politique du Parti Socialiste, quant à la politique internationale à l'égard de quelque nation que ce soit.
C'est la raison pour laquelle je conclus que le Parti doit faire, des listes homogènes, mais s'interdire sauf danger fasciste réel et instant, de pratiquer aucune alliance électorale.
Alors, vous apparaîtrez avec votre doctrine classique de liberté et de révolution, et je crois que si le Parti se dégage de ce complexe d'infériorité que nous voyons trop souvent chez certains de nos camarades, s'il perd l'habitude, chaque fois qu'il va prendre une décision, de se demander quelle sera la réaction du Parti Communiste ou de tel autre, s'il récupère l'autonomie de sa pensée, il peut alors aller vers la victoire nouvelle et la véritable République Socialiste française.
(Applaudissements)

Elie Bloncourt (Aisne)

Je serai très bref, parce que je persiste à penser que le point concernant la tactique électorale est subordonné, en effet, au régime électoral qui sera appliqué au moment où le peuple sera appelé à désigner ses représentants. Cependant, je vais quand même indiquer que je suis en opposition absolue avec ce que disait Le Bail tout à l'heure.
Il déclarait que la tactique électorale n'est pas fonction des circonstances du moment, mais qu'elle dépend, au contraire, étroitement de l'orientation générale d'une politique, d'une doctrine.
Je prétends que c'est, au contraire, en fonction des circonstances et je dis même non seulement des circonstances de temps mais des circonstances de lieu qu'on doit déterminer la tactique électorale.
On nous dit très souvent que nous devons nous débarrasser de ce qu'on appelle avec certain mépris le sentiment, le souci de l'électoralisme. D'accord, s'il s'agit de tout subordonner à des questions électorales. Mais nous sommes bien obligés, nous Parti Socialiste, de tenir compte malgré tout du nombre de représentants que nous aurons dans les assemblées, et particulièrement à la Législative, tant que la révolution nationale n'aura pas été complètement faite. C'est en fonction d'une majorité que nous ferons les réformes en attendant la grande révolution sociale que nous voulons accomplir. Nous ne pouvons pas nous déjuger

complètement de cette préoccupation de savoir comment nous arriverons avec un nombre plus ou moins grand de représentants à la Législative.
Je dis que, dans les circonstances actuelles, en tenant compte précisément des considérations du moment, il n'est pas possible que nous puissions imposer de façon définitive aujourd'hui même et de façon absolue une tactique qui, peut-être demain, ne serait plus valable.
On nous a dit que nous étions décidés, disposés à faire un bloc républicain, démocratique, si par hasard il y avait une menace qui se précisait contre les libertés républicaines. Nous avons déjà, sur ce point, à moitié satisfaction ; mais nous ajoutons qu'il faut, malgré tout, ne serait-ce que s'il s'agissait d'une seule exception, il faudrait quand même pouvoir permettre, dans un cas particulier, déterminé, une certaine dérogation à la règle impérative que l'on veut proposer.
Ceci dit, je voudrais dire un mot particulier en ce qui concerne les territoires d'Outremer, qui sont également, et aujourd'hui plus que jamais, intéressés à la consultation qui va avoir lieu en juin prochain.
Eh bien, je disais déjà ce matin, et je le répète cet après-midi, qu'il ne suffit pas de proclamer solennellement que tous les membres de l'Union Française seront désormais des citoyens, si on ne permet pas à ces citoyens d'avoir à l'assemblée législative, une représentation équitable et normale à laquelle ils peuvent légitimement prétendre. C'est pourquoi, à propos de cette tactique électorale, je demande également au Congrès de déclarer de façon nette et précise, qu'il faudra donner aux territoires d'Outremer une représentation différente de celle que l'on prévoit dans les propositions que l'assemblée sera appelée à discuter prochainement. Ceci relève de la loi électorale.
Je vous demande de donner satisfaction aux revendications formulées devant votre Congrès par les représentants des territoires d'Outremer, les représentants de ces grandes populations aujourd'hui intégrées au sein de la communauté nationale.
(Applaudissements)

Bloch ? - Je renonce à la parole.

Charles-Louis Foulon (Ille-et-Vilaine)

Je tiens à apporter les voix de la majorité de la fédération d'Ille et Vilaine, en faveur de la motion n°2 qui permet dans tous les cas où ce sera nécessaire dans l'intérêt du Socialisme et du prolétariat, l'alliance électorale avec le Parti Communiste et la CGT. Il est incontestable que nous avons actuellement à lutter contre le fait que nous n'avons pas été dans l'opposition, et que nous n'avons pas bénéficié de la situation gouvernementale en raison des difficultés économiques.
Mais il est incontestable que nous pouvons utiliser l'atmosphère qui règne actuellement, tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur, pour favoriser l'unité d'action, et re préparer à nouveau l'unité organique par l'unité d'action électorale.
Actuellement, il est certain que l'unité entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste parait quelque chose d'utopique à beaucoup de fédérations. Mais

malgré tout, on ne peut pas dire que les alliances gouvernementales, que l'attitude de nos camarades Parlementaires et que l'attitude générale des fédérations Communistes n'a pas permis de nombreuses prises de contact, des manifestations réelles d'amitié sociale-Communiste et en somme un état d'esprit antifasciste qui se justifie par la situation actuelle.

Ici, je m'élève contre ceux qui affirment que le danger fasciste et réactionnaire est simplement éventuel ou possible et qu'il deviendrait réel seulement si d'autres circonstances se produisaient.

Actuellement, le fascisme a déjà relevé la tête ; il est actuellement formé en un parti qui, comme par hasard, s'appelle le Parti Républicain de la liberté. Il donna lieu à toutes sortes de manifestations où l'on favorise une sorte de fascisme gaulliste ; presque dans tout l'Ouest, on fait des conférences gaullistes qui se donnent pour les conférences résistantes, mais qui sont en réalité des conférences fascistes.

En conséquence, au moment de la campagne électorale, nous nous trouverons en présence d'attaques conjuguées à la fois du coté MRP, du coté capitaliste et du coté fasciste.

Beaucoup de camarades, ici à la tribune, ont dit que le Parti Socialiste allait pouvoir progresser ; en admettant que ce progrès se fasse, nous ne serons jamais qu'une minorité du Parlement. Les Partis Socialiste et Communiste constituent, Parlementairement, deux minorités. Le jour où ils seraient alliés, non pas seulement sur le plan électoral mais gouvernemental, dans un programme d'action, alors, il y aurait un tel choc psychologique dans le pays, que ce ne serait pas une addition de forces, mais une multiplication de forces. Alors on pourrait ne plus craindre cet abstentionnisme dont on a tant parlé. Las patriotes comprendraient que leur devoir est de soutenir un gouvernement d'unité ouvrière. Il y aurait un changement dans la politique de notre pays.

Il faut que je dise à ceux qui m'ont précédé que le Socialisme n'a pas seulement réussi en Europe, dans la France, dans le monde uniquement grâce aux efforts Socialistes, mais aussi grâce aux efforts des prolétaires Communistes, des sans-parti, des syndicalistes.

(Plusieurs voix : oh ! oh !)

A tous ces efforts conjugués, nous devons toute la gloire de la classe ouvrière et de la résistance. Nous n'aurions jamais pu résister seule. Nous devons rester unis et plus que jamais recommencer l'union. C'est pourquoi la conclusion pratique est que nous devons, dès maintenant, entreprendre des pourparlers sur un plan pratique de réalisations gouvernementales.

Puisque la majorité des fédérations est contre cette thèse, il est impossible que dans cette majorité on fasse des listes homogènes ; mais dans toutes les fédérations ou l'intérêt du prolétariat et du Socialisme est de faire l'union avec les Communistes, il faut le permettre.

(Applaudissements)

Collection Jean Jaurès

Charles Sandro (Var)

La fédération du Var a adopté, dans son principe, le texte n°1 sur la tactique électorale. Listes homogènes, parce que nous avons connu, pendant les élections municipales, les difficultés de ces divergences de tactique qui ont amené dans certaines communes des listes X, et dans d'autres des listes uniquement Socialistes. On nous a reproché, dans ces conférences, des divergences de vues entre les différentes questions, parce qu'il y avait une considération, une déconsidération à l'égard des partis qui faisaient quelquefois de la «cuisine électorale."

On a dit tout à l'heure qu'il fallait que notre Parti s'affirme. S'il veut s'affirmer, nous avons besoin d'aller à la bataille avec notre programme, avec nos hommes, avec notre drapeau. Cependant, il peut y avoir des exceptions. Ces exceptions peuvent provenir de questions matérielles dans certains départements où une liste complète ne pourra pas être formée. Alors, nous admettons que le Comité directeur pourra autoriser ces exceptions, à titre exceptionnel.

Et nous nous rallions ensuite sur un troisième point de vue en cas de danger au point de vue fasciste. Nous nous rallions à une conception d'un bloc de gauche contre un bloc de droite, mais sur un programme minimum, car on a parlé de cette proposition.

Tout à l'heure Priou indiquait qu'il y avait possibilité de se rencontrer au point de vue national ou international. Pour éviter toute surprise, il faudrait que nous arrivions pour former ce bloc de gauche, que nous nous mettions d'accord sur un programme minimum.

En parlant de danger fasciste, je me permets de remarquer et de faire remarquer aux camarades, qu'il y a eu quelque chose comme une espèce de "mauvaise raison" à vouloir essayer de glisser le nom de De Gaulle. Non pas que je vienne les défendre. Il y a là une maladresse certaine, car il y a d'autres raisons de nous grouper que de brandir sans cesse le nom de De Gaulle qui malgré tout, nous a permis de nous réunir aujourd'hui, parce qu'il a été l'âme de la libération.

Faut-il nous montrer gaullistes ? Ce n'est pas le problème. Anti-gaullistes ? Ce n'est pas le débat.

Nous devons montrer que nous sommes prêts pour sauver la République et le Socialisme, à faire l'effort nécessaire, nous grouper avec les forces ouvrières démocratiques pour battre la réaction, si elle devait surgir à nouveau. C'est pourquoi, 1° : listes homogènes ; 2° : en cas de danger, rassemblement autour d'un programme commun avec les forces ouvrières et laïques.

Bernheim (Vosges) - Au nom de la fédération des Vosges, je reprends brièvement le plan de Mayer.

En ce qui concerne les assurances, la fédération estime que les alliances ne sont possibles et désirables que si nous avons une RP bâtarde. Si elle est intégrale sur le plan national, il n'y a pas d'alliance.

Quel critérium devons-nous préparer ? Je pense qu'il n'y a pas d'autre alliance possible qu'avec nos camarades du Parti Communiste. L'attitude des autres partis

nous montre trop leur appartenance. La fédération des Vosges ne peut admettre d'alliance qu'avec le Parti Communiste.
D'autre part, en ce qui concerne l'autonomie des fédérations, la fédération des Vosges estime que les fédérations, au point de vue politique, ne doivent pas être autonomes, mais toutes respecter une même ligne dans le Parti, afin de maintenir l'unité du Parti.
En conséquence, la fédération des Vosges demande la suppression de l'autonomie des fédérations, quelles qu'elles soient.

Julien Le Pan (Morbihan)

Le problème de la tactique électorale est indissolublement lié à celui de l'unité organique. Nous allons nous trouver, dans quelque temps, saisis de propositions du Parti Communiste.
Dans le Morbihan, aux dernières élections pour la Constituante, le Parti Communiste avait déclaré qu'il fallait constituer une liste commune avec les Radicaux et nous. Fort généreusement, il octroyait aux Radicaux la première place, la seconde aux Communistes, la troisième à notre Parti.
Les électeurs ont infirmé les prévisions des Communistes et c'est nous qui avons été les premiers. Cette fois-ci la même manœuvre va recommencer. Ne le dissimulons pas : elle provoque chez beaucoup de nos militants, un malaise. Il existe chez eux je ne sais quel complexe d'infériorité ; ils se trouvent en face d'une propagande agissante et n'ont plus foi en notre Parti. Cependant , lorsque nous les voyons, les uns et les autres, ils reprennent courage et confiance. C'est pourquoi, camarades, je vous dis : il faut mettre fin à ce malaise et abandonner une posture équivoque, notamment en ce qui concerne le problème de l'unité. Nous estimons qu' il faut des listes homogènes. Pour la RP il ne peut pas en être autrement, étant donnée la répartition des restes sur le plan national. Si par ailleurs il existait, il surgissait un péril fasciste imminent, croyez-vous qu'une solution électorale serait suffisante ? Est-ce que nous, Socialistes, nous n'aurions pas le devoir de prendre l'initiative d'un grand mouvement destiné à barrer la route à celui qui, par la force, voudrait s'emparer du pouvoir français ? Bien entendu, c'est cela qui, en la circonstance, pourrait intervenir ; mais dans le problème de l'unité, quelle attitude devons-nous prendre pour les élections ? Au lieu de dire « nous sommes des adversaires », nous devons dire "nous sommes les véritables partisans de l'unité." Mais quelle unité ? Les listes communes conduiraient à une unité sans condition, dans le noir, et nous n'en voulons pas.
Tout d'abord, nous pouvons faire l'unité dans le cadre international ; nous n'avons pas détruit la nôtre ; nous nous sommes souvenus des paroles de Marx : "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous." Pour nos camarades Communistes, ils ont dissout la leur ; ou plutôt on l'a dissoute pour eux. Ils ont oublié ainsi qu'un parti révolutionnaire est un parti essentiellement international. Mais nous ne pouvons agir en plein accord avec nos camarades de la IIème Internationale, les travaillistes anglais, le Parti ouvrier belge dont nous avons un représentant ici.

Fondation Jean Jaurès

Une fois l’unité faite dans le cadre international que devons-nous faire ? Essayer de nous entendre avec les autres. Les Communistes sont-ils décidés à s'entendre avec les Trotskistes ? Qu'ils nous le disent carrément puisqu'ils sont partisans de la véritable unité ouvrière. Et aussi que nous posions le problème dans son ensemble, en vertu de la Résolution d’Amsterdam, que nous n'avons jamais reniées : nous voulons lutter contre tout le fascisme, tout le militarisme, les Impérialismes. Sont-ils avec nous sur tous les terrains. Nous poserons ces questions énergiquement, violemment, et viendront nous rejoindre tous ceux qui veulent mener la véritable lutte révolutionnaire.

Jean Binot (Seine Inférieure)

La fédération de la Seine Inférieure, dans son Congrès, a décidé qu'elle était unanimement désireuse d'aller aux prochaines élections avec des listes homogènes. D’autre part, elle demande au Congrès qu'il décide pour l'ensemble des fédérations, de réaliser l'unité de doctrine. Que si ce danger fasciste qu'on évoque depuis quelque temps ici devait prendre une forme particulièrement virulente, il appartienne à un Conseil national extraordinaire de revenir éventuellement sur la décision prise, mais qu’en aucun cas, on ne laisse aux fédérations je ne sais quelle autonomie qui se traduit finalement, toujours, par des marchandages sans grandeur.

(Applaudissements)

Nous avons d’ailleurs une expérience qui résulte de la dernière consultation ; nous avons été disciplinés, et cela nous a valu de nous battre contre nos camarades pour leur faire admettre le principe de liste commune avec les candidats UDSR. Et non seulement la déloyauté a été unilatérale, ce sont les cadres de l'UDSR qui ont été indisciplinés, puisqu’après avoir accepté, ils ont refusé la place honorable qui leur était faite ; mais finalement, leur position et la liste qu'ils ont constituée ont coûté un siège au Parti Socialiste, dans notre département.

Il est bien évident que l'unité de liste ne peut se concevoir qu'avec le Parti Communiste ; à ce moment, nous disons que cette unité ne peut être obtenue que lorsque, sur les points essentiels, les contradictions énormes qui nous opposent en ce moment à eux, auront été liquidées.

Nous croyons par ailleurs - je m’en excuse auprès de Daniel - qu'il est artificiel de vouloir écarter du débat sur la tactique, le débat sur la mode de scrutin.

Je me permettrai de rappeler au Congrès, qu’au mois d'août, nous avons mandaté une délégation dont, je crois il faisait partie, pour demander à De Gaulle la proportionnelle juste, intégrale, loyale. Et que par conséquent, et quelle que soit la force des arguments de ceux qui voudraient revenir à certain scrutin d’arrondissement, je pense qu'à moins de se déjuger sur un point fondamental, le Parti Socialiste doit rester fidèle à la proportionnelle.

Seulement, Mollet se demandait s’il y aurait des électeurs aux prochaines élections, parce que le lourd handicap devant lequel se trouvent les partis qui ont constitué la majorité, et l'état de désarroi dans lequel nous nous trouvons, sont de nature à nous convaincre qu'il faut que le système proportionnel qui sera réalisé

Fondation Jean Jaurès

soit un système accessible à l’ensemble des citoyens, qu'ils en comprennent le mécanisme et que le système proportionnel ne soit pas astucieusement compliqué pour en dégoûter ceux qui, primitivement, le souhaitaient, et qu'ils puissant se demander s’ils le souhaitent encore.
Je voudrais terminer par une considération d’ordre psychologique. Je crois que le scrutin du 2 Juin n'est que la seconde phase de la consultation, au scrutin du 21 octobre, et qu'il faut tendre à remettre les électeurs dans une condition à peu près identique. Cela appartient à la tactique, de faire que les fédérations choisissent bien leurs candidats, et si possible qu’ils les choisissent encore mieux qu’au 21 octobre.
(Applaudissements)

Marchand (Seine-et-Oise)

Nous avons entendu de la bouche de presque tous les orateurs, émettre la pensée qu'il valait mieux procéder, au moment des élections générales, à une tactique consistant à présenter des listes homogènes. Mais généralement, il est fait une restriction quand on expose la position ; et on dit : "Liste homogène, oui, mais sauf s'il se présente des circonstances exceptionnelles et des dangers réactionnaires certains."
Nous estimons, quant à nous, que les circonstances sont, d'ores et déjà, exceptionnelles, et que le danger réactionnaire et fasciste existe dès maintenant. C'est pourquoi nous disons que dans tous les cas, le Parti Socialiste, sans renier aucun point de son programme, doit proposer au Parti Communiste un front commun de défense des libertés républicaines à l'occasion de la prochaine consultation électorale. Et ceci sur la base suivante :
Nous estimons, au départ, que nos camarades communistes et nous, ayant à l'assemblée des représentations équivalentes en nombre, il appartiendrait que dès le départ, Communistes et Socialistes partent à égalité dans la présentation des candidats, c’est à dire qu'il y aurait lieu de présenter des listes moitié Socialistes, moitié Communistes, et que dans les fédérations où les candidats Communistes sont arrivés en tête aux dernières élections, la tête de liste serait Communiste, le deuxième Socialiste, le troisième Communiste, etc. Dans les fédérations où le candidat Socialiste est arrivé en tête, on procéderait de même, en présentant en tête un candidat Socialiste, etc.
Voilà la position de la minorité de Seine et Oise, avec l'application de la proportionnelle intégrale. Si cette proposition était acceptée, il se créerait un courant qui amènerait de nombreux électeurs vers ces listes communes. Je dépose, au nom de la minorité de la fédération de Seine et Oise, une motion à la Commission des résolutions.

Breitman (Loir-et-Cher)

Camarades, qui dit "tactique", évoque le synonyme de caoutchouc, élastique. La tactique, aussi bien sur le champ de bataille que sur les projets, est quelque chose d'éminemment souple et variable.

Fondation Jean Jaurès

Vous ne voyiez pas en 1914 Foch donner les mêmes ordres de combat pour les Dardanelles, le front européen et le Japon.
Vous ne voyiez pas Eisenhower, il y a quelques mois, ordonner la même tactique pour la France, l'Italie et les Philippines.
Il n'y a, par conséquent, aucun crime à dire que le mot tactique n'implique pas l'universalité dans l'action de notre Parti. On peut très bien, tout en maintenant très haut le drapeau de notre Parti, envisager que la tactique nous oblige à certaines concessions, à certaines alliances. En 1905, la loi contre le Vatican n'aurait jamais été votée sans l'union de plusieurs partis. Blum en 1936 n'aurait jamais réussi les admirables réformes qui ont fait davantage en 48 heures que le Parti bourgeois en 50 ans s'il n'y avait eu derrière lui l'association de tout ce que la France comptait de démocratie.
Demain, il en sera de même, car le péril fasciste aujourd'hui est identique à celui qui précédait Munich. N'oubliez pas que pendant que nous bavardons, la droite s'organise, se retrouve, s'arme. N'oubliez pas que ce qui s'est passé le 6 février n'était qu'un prélude, un apéritif pour ces messieurs qui ne demandent qu'à recommencer, et qu'un bruit de bise dans les couloirs vous montre qu'il y a quelqu'un de tout prêt pour prendre la succession. N'oubliez pas que pendant que nous pérorons, la contre-révolution s'organise.
J'ai passé quatre ans chez les "Schleus" pour avoir dit ce que je dis aujourd'hui. J'ai appris à Compiègne la fraternisation que je viens vous présenter aujourd'hui. Je ne vous demande pas de vous intégrer dans le Parti Communiste ; mais demain les Communistes vont peut-être vous faire des offres. Je trouve que la tactique voudrait que ce soit nous qui les fassions les premiers. Qu'on s'explique carrément sur la question de la laïcité, des relations avec les puissances étrangères, de la démocratie dans le Parti. Mais que ce soit nous qui prenions l'initiative du groupement ouvrier qui demain, que vous le vouliez ou pas, sera le chef du Parti français des travailleurs.
Aller seul à la bataille demain, même avec drapeau c'est le Saint-Cyrien avec ses gants, c'est le sauvage contre la bombe atomique.
Nous n'avons plus que quelques semaines pour nous présenter devant les masses électorales. 20 % des électeurs se désintéressent de la situation actuelle parce qu'ils ont l'impression que notre division serait la ruine de demain. Le temps travaille contre nous. Et moi qui viens de passer quatre ans là-bas, je n'ai pas envie de m'y retrouver... La tactique électorale veut qu'il y ait au moins dans les petites fédérations où le danger fasciste est manifeste, la permission pour les fédérations en danger, etc ; si vous ne voulez pas retrouver Ravensbrück, Monthausen, Auschwitz, faites vite !
(Applaudissements)

Arrivée de Félix Gouin.
(Toute l'assistance, debout, chante l'internationale, puis la Marseillaise)

Daniel Mayer

Camarades, il est bien entendu que je n'ai absolument rien à dire à Félix Gouin. L'accueil que vous lui avez réservé, que nous lui avons réservé, est suffisant pour qu'il sache, pour qu'il comprenne ; mais il savait et comprenait déjà que tout le Parti est derrière lui pour l'œuvre magnifique de courage tranquille qu'il a entreprit.
(Applaudissements)
Gouin est un de ces amis qui n'ont pas seulement besoin (je le sais parce que j'ai ce point commun, le seul avec lui), qui n'ont pas seulement besoin de l'assentiment politique mais de la chaleur affectueuse, du sentiment profond que tous les camarades, sur le plan sentimental, sont complètement et totalement derrière lui.
(Applaudissements)
Sur cette tribune, à ses côtés, ont pris place la plupart des hommes membres de notre Parti auxquels il a donné les plus lourdes responsabilités, les ministres ; mais j'aperçois dans la salle un ou deux camarades dont je désirerais qu'ils viennent à la tribune, parce que ce serait symbolique, et que cela marquerait mieux encore ce que nous sommes réellement.
En premier lieu, notre camarade Bracke.
(Applaudissements)
Et afin de marquer plus étroitement encore ce que nous sommes, je demande à Lamine-Gueye, le maire de Dakar, de prendre place au Bureau.
(Applaudissements prolongés)

Le président - Nous allons suspendre quelques instants les débats sur la tactique électorale ; notre ami et camarade Gouin va parler devant vous.
Chaque fois que nous pensons à lui et que nous l'entendons, les paroles qu'il prononce nous ramènent un souvenir. Il dit comme Jaurès : "Le courage c'est de dire la vérité".

(Discours de Félix Gouin)
(La fin de ce discours est très applaudie)
(Toute la salle est debout)

Le président - Après avoir entendu de telles paroles, nous savons bien que nous pouvons nous présenter sans aucune crainte, mais au contraire, avec fierté, devant l'opinion publique de notre pays, et en particulier, j'y insiste, devant l'opinion ouvrière de notre pays.
Ce dont nous avons besoin, ce ne sont pas des mots d'ordre ou des slogans, mais de la vérité, telle qu'elle vient de vous être dite. Je pense que le Congrès sera unanime pour décider que le magnifique discours de Gouin sera immédiatement imprimé pour être diffusé.
(Bravo)

Fondation Jean Jaurès

En reprenant le débat sur la tactique, j'informe le Congrès que nous avons sept orateurs inscrits.
Les débats reprennent.

René Cassagne (Gironde)

Si vous continuez à discuter de la tactique électorale, je tiens à vous indiquer la position très marquée de la fédération de la Gironde de présenter des listes homogènes partout. Une réunion du Conseil national déterminerait en tout état de cause. Il ne saurait y avoir absolument aucune difficulté à ne pas réaliser des listes homogènes. Nous vous demandons de comprendre qu'il serait excessivement grave si nous sortions de ce Congrès sans avoir une politique claire. Nous vous demandons de comprendre que Daniel avait raison. Ce qu'il faut faire, c'est de considérer qu'on a commis des erreurs et décider ensemble que des erreurs semblables ne doivent plus se commettre.
Ce qu'il faut dire, c'est que partout, dans toutes les fédérations, le Parti doit présenter les listes entièrement Socialistes. Il le faut parce que vous allez déterminer un programme qui doit être défendu avec acharnement.
Ce qu'il faut, c'est dire qu'il appartient à notre Parti de forcer la victoire, ce qui était le fond du discours de notre camarade Gouin.
Parmi tous les partis qui se présentent, il en existe un qui a le droit de réclamer cette confiance plus que tout autre, c'est le parti SFIO.
(Applaudissements)
Il est absolument nécessaire que le Parti parte au combat et qu'il essaie d'entraîner le pays vers la libération complète des forces économiques et financières. Chaque fois que vous permettez à d'autres formations de venir à coté de vous, vous leur permettez de reprendre une virginité politique qu'elles avaient perdue. Pas un Parti comme le nôtre ne peut reprendre, à l'heure actuelle, les mots d'ordre qui sont lancés dans ce Congrès ; pas un parti ne peut se présenter avec le même programme ; pas un parti ne peut dire au peuple de France : "Ce que nous avons promis, nous avons essayé de le réaliser". Il faut dire cela à répétition, gagner cette bataille, et ainsi préparer dans le Parti, des cadres. Il faut dire : à côté de l'organisation politique, essayons de faire une école de cadres pour former des militants.
Il faut dire que le combat se joue entre les tenants du capitalisme, du libéralisme, du Socialisme, parce que la France ne veut qu'un Socialisme à la fois démocratique et révolutionnaire.
Ce qu'il faut dire, c'est que notre passé nous permet d'engager ce combat avec l'assurance que nous pouvons gagner et forcer la victoire. Il faudrait que nous regagnions nos fédérations avec la conviction profonde que c'est en nous qu'existent les conditions de la victoire future du Socialisme. Ce qu'il faut dire, c'est que si nous entreprenons ce combat avec des listes homogènes, avec une position absolument claire et précise, en faisant preuve d'autorité et de clarté, en croyant à la victoire, en essayant de la remporter de toutes nos forces, nous aurons réalisé les véritables conditions qui nous permettront de sortir demain

victorieux du combat qui, pendant de longues années, peut engager le salut de notre pays.

Ribet (Haute-Garonne)

Je suis mandaté par la fédération de la Haute Garonne pour soutenir, sur le plan national, aux élections futures, la présentation de listes homogènes Socialistes, d'autant plus que notre Parti a toujours préconisé la représentation proportionnelle juste et loyale et que nous ne considérons pas - c'est une question de logique soulevée - que certains camarades demandent la présentation de listes communes ; car à ce moment-là, la RP avec utilisation des restes sur le plan national, serait complètement impossible.

La fédération de la Haute Garonne demande également que le quotient électoral soit obtenu par la division du nombre total des suffrages exprimés dans le pays par le nombre des députés à élire.

Enfin, nous demandons que la liste des candidats comporte un nombre double de celui des sièges à pourvoir; de manière à ce que l'électeur puisse exercer son choix. La fédération de la Haute Garonne estime qu'il est de son devoir d'attirer l'attention du Congrès sur ce point particulièrement important.

Elle s'exprime contre le vote préférentiel, dans l'intérêt même du Parti. Il est des hommes qui sont rayés. Il faut qu'à côté d'eux, pour que le Parti soit véritablement représenté aux élections, il y ait des camarades qui puissent avoir la confiance des électeurs et être envoyés à la Chambre des députés.

Camarades, j'en ai terminé, et je vous remercie de l'attention que vous m'avez témoignée.

(Applaudissements)

Cormolli (Constantine)

Le Parti Socialiste a été au premier rang de l'action qui vient d'aboutir au vote de l'amnistie en Algérie. Nous devons dire, nous Socialistes algériens, notre gratitude au groupe Parlementaire, au ministre de l'intérieur, qui ont été les bons artisans de cette oeuvre de justice.

Nous avons été les seuls à demander, en Algérie, le collège unique, qui aurait réalisé l'égalité sur le plan politique. Citoyens et non-citoyens d'Algérie ont marqué leur gratitude au grand Parti de la classe ouvrière qui, ignorant les différences de religion et de classe, travaille à l'émancipation du peuple algérien comme des autres peuples.

Sur le plan de la tactique électorale, compte tenu de la décision déjà arrêtée semble-t-il d'une proportionnelle intégrale - et Mollet nous l'a affirmé ce matin - j'apporte ici l'adhésion de la grosse majorité des trois fédérations algériennes : Constantine, Alger, Oran, à la motion majoritaire du Comité directeur, c'est-à-dire la constitution de listes Socialistes homogènes aux prochaines élections. D'autant plus qu'en Algérie, nous ne pouvons nous lier aux Communistes qui réclament, eux, l'autonomie de l'Algérie tandis que nous, Socialistes, nous réclamons le rattachement à la France. Seulement pour rester Français.

(Applaudissements)
Ceci en ce qui concerne le collège citoyen. Mais - et c'est ce que nous allons demander de particulier - nous demandons pour le collège non-citoyen, une application moins rigide en ce qui concerne le deuxième collège, c'est-à-dire la possibilité, pour nos camarades Musulmans, de s'associer à des candidats non adhérents au Parti Socialiste, n'appartenant à aucun autre parti, présentant d'autre part toutes garanties de républicanisme et de moralité.
Si la Commission de l'intérieur a décidé, il y a quelques jours, en dépit des efforts de nos camarades, le maintien du double collège, les Communistes - nous tenons à le souligner - se sont en l'occurrence, associés au MRP et à la droite pour combattre le Collège unique.
Si lundi, malgré les efforts de nos camarades Parlementaires, la décision de la Commission était ratifiée, il faut absolument que le Congrès tienne compte de cette situation particulière, comme nous en avons tenu compte dans nos fédérations, et accepte en ce qui concerne le collège non-citoyen seulement, de laisser aux fédérations algériennes une certaine liberté de manœuvre que tous trois ont jugée indispensable.
Nous demandons donc que la Commission des résolutions, qui devra comprendre un Algérien, en tienne compte dans la rédaction définitive du texte sur la tactique électorale.
(Applaudissements)

Paul Valentino (Guadeloupe)

La tactique électorale est d'une importance extrême, parce que je considère, après tout ce que j'ai vu ces derniers mois, que dans l’intérêt même de la France, il importe que le Parti Socialiste aborde la Constitution électorale dans des conditions qui assurent son succès, car ce succès, à mon sens, est indispensable au salut de la France.
Je sais qu'ici, vous tous, vous disposez d'informations beaucoup plus complètes que je ne pourrais avoir, pour faire quelques suggestions sur la tactique à arrêter pour la Métropole. Je sais aussi que le principal de la bataille, c'est la France, et que dans ma fédération, nous n'aurons pour toute obligation que d'appliquer la tactique décidée par le Congrès.
Ma fédération se vante d'avoir toujours été disciplinée ; elle n'a jamais rechigné quand il s'agissait d'appliquer la tactique du Parti. Ce qu'il faut, c'est que, dans l'application de la tactique arrêtée par vous nous soyons libres de l'appliquer intégralement, et qu'aucune directive ne vienne pour essayer de nous orienter vers une application qui ne soit pas tout à fait conforme à la décision que vous auriez prise.
Je sais que pour la Martinique, si la fédération n'a pas amené ici un élu Socialiste, c'est que, bien qu'ayant appliqué strictement la décision du dernier Congrès, il ne lui a pas été possible de poursuivre jusqu'au bout l'application de la tactique, parce qu'un télégramme mal inspiré a été cause que le candidat désigné par la fédération n'a pas pu aborder le second tour du scrutin dans des conditions satisfaisantes.

Fondation Jean Jaurès

J'estime que, n'ayant pas le concours du Parti dans la bataille, n'ayant pas son appui dans la propagande, il n'est pas admissible qu'obéissant à la discipline du Congrès, des directives viennent de France, qui sabotent en quelque sorte notre action et nous privent du bénéfice de notre action.
(Applaudissements)
Je ne l'aurais pas dit si je n'avais le sentiment que nous allons vers un système avec l'utilisation des restes. Faites que l'intérêt du Parti, de la propagande des autres fédérations d'Outremer produise tous les effets désirables, ce qui accroîtra le nombre des élus.
J'attire l'attention du Congrès de faire en sorte que le Comité directeur ne vienne pas nous obliger, ne vienne pas nous imposer des décisions qui nuiraient à l'efficacité de notre propagande.

Max Lejeune (Somme)

Il est évident que la question de la tactique électorale est pratiquement réglée devant ce Congrès, et que nous irons au scrutin prochain avec des listes homogènes dans tous nos départements.
Il est absolument sûr que c'est la première fois que, dans ce pays, le Parti aura à mener une bataille dans des conditions très difficiles, rendues difficiles par une opinion inquiète, rendues difficiles par les conditions matérielles douloureuses faites à l'ensemble des travailleurs.
Nous aurons pour nous le fait que nous avons pris nos responsabilités gouvernementales, que chaque fois que la France a été dans des circonstances difficiles, notre Parti a pris ses responsabilités. Au pouvoir, nous avons envoyé les meilleurs des nôtres. Et dans ce pays on a pu remarquer que chaque fois que le sort de la nation était en jeu, il sortait des rangs du Parti Socialiste, l'homme indispensable à la nation.
Nous aurons à tenir le langage de la franchise ; à le tenir à nouveau, car c'est cela que nous avons tenu aux élections dernières.
On a pu promettre davantage ailleurs. Mais nous pouvons retourner le front haut devant le corps électoral, lui rappeler notre langage d'hier, la promesse que nous avons faite de nous battre, et que nous tiendrons jusqu'aux élections prochaines.
Si cela ne nous rajeunit pas, nous pensons à des moments où les critiques s'élevaient, à ceux de 1936 où on entendait, dans les faubourgs populaires : "Blum à l'action, Thorez au pouvoir".
Thorez est au pouvoir, vice-président du Conseil ; avec lui, plusieurs ministres Communistes. Et comme en 1936, tout n'est pas possible, et tout est difficile.
Le langage de la raison, que nous tenions à nos amis, et que la classe ouvrière Socialiste avait compris il faut aujourd'hui que d'autres le comprennent à leur tour.
Une fois de plus, à côté de ministres Socialistes, c'est Blum qui est à l'action, qui est parti en Amérique pour essayer de nous rapporter quelque argent et l'aide financière nécessaire à notre démarrage. Voyez-vous, il faut dire cela au peuple de France ; il faut le marquer vis à vis de toutes les formations politiques. Le Socialisme français a son visage propre, ses tendances propres. Il ne doit pas

Fondation Jean Jaurès

avoir peur de s'affirmer au moment où son triomphe est plus que jamais nécessaire. Son triomphe est nécessaire, non seulement pour le peuple de France, mais pour l'humanité entière. Car nous avons aujourd'hui à faire cette constatation douloureuse qu'après 5, 6 ans de guerre, après 6 ans de souffrances, de lutte menée au nom de la démocratie, des Droits de l'homme, ce sont ces droits qui sont mis actuellement en question dans trop de pays. C'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui est mis en question aussi. Et alors, nous avons le devoir, aujourd'hui, de nous tourner vers le peuple de France et de lui dire que notre tâche n'est pas terminée, que la bataille a quitté le terrain des armes, et qu'aujourd'hui, sur le plan politique, elle continue et qu'il faut enfin que tous les efforts qui ont été déployés pendant des décades, aient leur récompense et leur ultime résultat. Ce n'est peut-être pas de la tactique, mais plus près du résultat que nous devons atteindre demain. Nous sommes persuadés qu'en parlant ce langage clair au peuple, c'est cela qui l'amènera à se battre avec nous. Vous la devez aux martyrs de la résistance et de la guerre, à tous ceux qui sont tombés de 39 à 45. Ce qu'il faut dire aujourd'hui, c'est que vous ne devez pas rougir d'être Socialiste, que le Socialisme c'est la bataille pour que la France garde son vrai visage, qui est un visage de démocratie et de liberté.
(Applaudissements)

Le président - Ce débat sur la tactique électorale est terminé. Il y a ensuite à apporter la conclusion où le Congrès décidera de voter dès maintenant pour ou contre le texte lu tout à l'heure par Daniel Mayer, dont je vous redonne lecture, le vote ayant lieu par mandat ; ou bien il en décidera le renvoi à la Commission des résolutions, qui se réunira demain matin.

Hauch - Je demande le renvoi à la Commission des résolutions. Des suggestions ont été faites par différents orateurs ; j'en ai fait pour la Seine ; les camarades de l'Afrique du Nord ont fait appel à la situation des collèges électoraux.
Je demande à la Commission des résolutions, de faire l'effort nécessaire pour apporter demain la motion qui pourra rencontrer l’accord unanime de ce Congrès.

Le président - Je mets la proposition aux voix.
(La proposition est renvoyée à la Commission des résolutions)
Débat sur le mode de scrutin !

Arthur Notebart (Nord)

Au nom de la fédération du Nord, je dis que la fédération du Nord n'est pas satisfaite non plus, ni du résultat du 21 octobre, ni sur certains principes de la RP. Néanmoins, une constatation tout de suite est faite dans ce Congrès : c'est que l’état d’esprit qui règne dans ce Congrès est l’état d'esprit du Congrès de la fédération du Nord du Parti Socialiste. Pourquoi ? Parce que nous savons que le résultat politique du 21 octobre ne nous a pas donné une stabilité ministérielle. Forts de la leçon de nos camarades belges nous savons que ce mode de scrutin

ne donne pas de garantie pour la démocratie. Nous savons que le Congrès national n'est pas habilité pour la question, et nous le regrettons. Néanmoins, la Fédération du Nord a voté la résolution suivante :
« Le Congrès de la fédération du Nord, ému des conséquences de la loi électorale dite de représentation proportionnelle, laquelle ne parait pas avoir apporté au régime démocratique les moyens de se consolider et de se développer, et n'a pas davantage assuré l'indépendance des partis,
"Considérant les effets directs qu'un tel organisme électoral a créés dans un pays voisin comme la Belgique, où une Chambre s'avère ingouvernable, et aboutit à l'impuissance de former le gouvernement ;
«Reconnaissant l'impossibilité d'inscrire la question au Congrès le 31 mars,
«Demande néanmoins qu'elle soit mise à l'étude en vue d'une discussion dans le parti".
Camarades, je sais que cette proposition ne va pas satisfaire tout le monde, mais dans une question aussi importante, il serait maladroit qu'une décision soit prise sans que les camarades des sections soient consultés.

Le président - Camarades, après lecture de cette motion préjudicielle, je crois qu'il y a un devoir de loyauté à remplir vis-à-vis de ceux de nos camarades qui, s'étant fait inscrire dans le premier débat, ont renoncé à la parole sous réserve de pouvoir intervenir dans celui-ci.
Je propose qu'on entende ceux qui se sont fait inscrire, dans un temps de parole limité si nous ne voulons pas terminer à 21 h ; et ensuite, le Congrès décidera sur le point de vue, s'il veut ou non se prononcer sur le fond des modalités de scrutin.

X…- Il y a aussi une autre motion préjudicielle de la Charente Maritime.

Pierre Métayer - Si la motion avait été votée, les camarades ne seraient pas intervenus sur la question non à l'ordre du jour. Ils peuvent donc renoncer à prendre la parole dans un Congrès ; je crois qu'on peut venir dans un Congrès sans pour cela prendre la parole.

Massonneau (Charente Maritime)

(Lecture d'une motion)
Pourquoi nous avons fait cette motion ? Le débat qui menace de s'engager n'aurait de raison d'être que si nous sentions que le principe de la RP intégrale est menacé. Je vous demande si vous avez cette impression ; je ne le crois pas.
Les arguments que développeraient nos camarades pourraient se placer en deux catégories. Ils invoqueraient le manque de cohésion des gouvernements sous la formule de la RP. Je leur demanderai s'ils ont l'impression que sous le régime du scrutin d'arrondissement, avec les maquignonnages qu'il comporte, nous avions plus de cohésion au gouvernement. Je n'ai pas, quant à moi, cette impression.
Les autres arguments, je ne les développerai pas. Nous avons entendu prononcer très souvent : "choc psychologique, complexe d'infériorité." Je n'en dirai pas

plus, parce que les camarades m'ont compris. Mais je pense que ceux qui désireraient un autre mode de scrutin (le scrutin d'arrondissement), manifestent un certain état d'esprit qui s'apparente au complexe d'infériorité.
Si vous voulez une majorité cohérente, il faut la gagner par la propagande ; sinon, nous serons amenés à prendre des mesures qu'ont prises certains pays qui voulaient une majorité cohérente.
Ainsi, certains pays, il y a vingt ans, ont adopté une loi électorale qui disait que le parti qui aura obtenu 35% des voix avait obtenu 50% de la majorité. Ces pays étaient la Roumanie et l'Italie. Je ne pense pas que nous voulions les imiter.
Camarades, restons fidèles à nos principes. Si nous voulons la justice sociale, il la faut sur tous les terrains. Ne soyons pas moins MRP que nos camarades du MRP.
Je demande au président de bien vouloir soumettre au vote du Congrès, la motion que nous avons déposée sur le Bureau.

Le président - Je pense équitable de donner la parole, parmi les inscrits, à deux camarades, contre la motion préjudicielle, et de mettre ensuite la motion préjudicielle aux voix.
(Contre la motion : adopté.)

Guy Mollet - Ce n'est pas sur une question à l'ordre du jour. Je reviens de l'Assemblée, et vous fais une communication de la part de Tanguy-Prigent : Le débat sur le fermage continue ; il faudrait que ceux des Parlementaires, et particulièrement ceux qui ne sont pas délégués de leur fédération, remontent à la Chambre. Les scrutins se multiplient, les votes à mains levées. Trop de nos camarades sont absents. Je voudrais que le plus grand nombre d'entre vous y aillent maintenant.

Alix Berthet (Isère) - Au nom de la fédération de l'Isère ; nous n'entendons pas mettre en cause le principe même de la RP. C'est pourquoi nous demanderons au Congrès de repousser la motion préjudicielle qui lui a été présentée.
A l'heure où le groupe Parlementaire aura à se prononcer, demain ou après-demain, sur la loi électorale, il importe que le Congrès souverain, qui traduit l'opinion des fédérations départementales souveraines, puisse indiquer à ses élus les modalités de la loi électorale qu'il entend voir appliquer.
(Applaudissements)
C'est pour avoir le droit d'obtenir du Congrès les indications précises que nous demandons que l'on repousse la motion préjudicielle et qu'on aborde le débat uniquement sur les modalités de cette loi.

Nessler (Nièvre)

La fédération de la Nièvre, à une très grande majorité, s'était prononcée pour le scrutin de liste majoritaire à deux tours, pour des raisons doctrinales qu'il va nous être impossible, probablement, de développer à cette tribune.

Fondation Jean-Jaurès

Cependant, par mesure de conciliation, elle a, en second rang, admis le principe de la RP mais en maintenant également le droit de l'électeur à choisir ses élus.
Nous avons en effet considéré qu'il était impossible, dans un pays qui compte 27 millions d'électeurs et d'électrices, de remettre le sort de la représentation nationale à moins d'un million et demi de cotisants, dont moins de la moitié participent à la Constitution. Et du point de vue du Parti, nous avons pensé que pour la plupart des fédérations, si nous voulons éviter qu'une tête de liste contestée soit suivie d'un certain nombre d'inutilités, si nous voulons faire de grandes listes, que tous nos camarades tentent leur chance, il fallait rendre à l'électeur le droit dont on menace de le dépouiller. C'est pourquoi nous nous rallions à la proposition de l'Isère. Nous demandons que le débat se développe et que la motion que nous avons déposée au Bureau soit renvoyée a la Commission des résolutions, pour étude.

Daniel Mayer

Nous sommes à un point du débat où le maximum de clarté serait indispensable. J'élague deux premières difficultés qui me paraissent difficultés de procédure :
Primo : la présentation de deux motions préjudicielles qui n'ont pas exactement le même esprit quoiqu'elles tendent au même but. Je demande amicalement à mes camarades de la Charente maritime de bien vouloir, pour la clarté, retirer leur motion préjudicielle afin que le débat soit plus clair, et qu'on vote tout à l'heure en toute clarté et en toute simplicité pour ou contre une seule motion préjudicielle.
(Plusieurs voix: d'accord)
Je vous remercie.
Notre camarade Berthet dit qu'il votera contre parce qu'il est partisan de la représentation proportionnelle. Il aurait pu dire qu'il ne voterait pas parce q'il est partisan de la RP car la motion du Nord ne touche pas le fond du débat. La motion du Nord dit à peu près ceci : nous constatons les difficultés que le scrutin de RP intégrale a suscitées dans le pays. Nous regrettons ces difficultés.
Nous constatons par exemple que dans un pays voisin ami la Belgique, la RP a donné des résultats dont on peut dire honnêtement (je m'excuse auprès de Debrouckere) qu'ils sont déplorables.
On n'a pas consulté partout les fédérations ; la véritable démocratie ce n'est pas la consultation du Congrès, mais de tous les militants du Parti.
Camarades, je vous en prie ; on me dit qu'il fallait mettre toutes les questions à l'ordre du jour.
Je tiens à dire qu'il n'est venu à l'idée d'aucun membre du Comité directeur…(brouhaha)… aucun ordre du jour d'aucune fédération demandant de mettre à l'ordre du jour du Congrès, une question qui est traditionnelle depuis trente ans. Le Parti Socialiste a toujours tranché dans le sens de la RP intégrale. Par conséquent, nous n'avons pas à mettre à l'ordre du jour une question qui tend à revenir sur ce qui est la tradition constante du Parti Socialiste. Et je connais toutes les difficultés de ma tâche.

Fondation Jean-Jaurès

Je m'adresse exclusivement, dans ce Congrès, aux partisans du scrutin d'arrondissement, et je leur dis ceci : Imaginons que dans le Congrès, une majorité décide le scrutin d'arrondissement. Nous savons qu'à l'Assemblée Nationale Constituante, le MRP, le Parti Communiste, pour des raisons que nous n'avons pas, à examiner, voteront la répartition proportionnelle. Nous savons qu'il y a peut-être même des partisans du scrutin d'arrondissement qui voteront le type le plus bâtard, le plus odieux de la RP pour en dégoûter les Parlementaires ; mais nous savons qu'il y a une majorité à la Constituante, pour la RP.
Alors, ce Congrès reviendrait sur une tradition vieille de plusieurs décades et déclarerait sans que ses considérations apparaissent autres que d'ordre purement électoral, et l'attribution de quelques sièges dans quelques départements apparaîtrait comme ça, brusquement, qui entraînerait tout le passé, toute la tradition du Parti.
Nous avons connu tout à l'heure un moment d'émotion. Je demande au Congrès de s'élever encore au-dessus de lui-même. Je lui demande de ne pas donner ce spectacle que demain dans la presse, à coté du discours de Gouin qui avait réellement notre unanimité, qui était non pas un discours de propagande mais de réalité et de grandeur, qu'il n'y ait pas à côté cette petite chose mesquine disant que, parce qu'il est apparu dans trois ou quatre départements qu'on pourrait avoir six ou sept sièges au lieu d'un ou deux, le Parti est revenu sur ce qui a été sa raison d'être. C'est pourquoi je vous demande d'inscrire, comme la fédération du Nord vous le demande, la totalité du problème ; que l'on revienne devant les sections, que l'on procède à un référendum dans tout le Parti. Je vous demande, dans cet esprit, de voter la résolution de la fédération du Nord.

Le président - La discussion de la motion préjudicielle est close. On votera par mandats.

Daniel Mayer - On renverra à la Commission des résolutions toutes les modalités d'application de la RP. Le vote de la motion préjudicielle du Nord signifie que l'on écarte pour aujourd'hui et qu'on renvoie à un prochain Congrès, la question du scrutin d'arrondissement.
(bruits)

Le président - Le vote commence, par mandats.
Ceux qui diront « pour » marqueront leur préférence pour la motion préjudicielle du Nord. Le mot "contre" est contre la motion du Nord.
Maubert fait l'appel des fédérations, pour le vote par mandats.

Le président - Voici les résultats du vote sur la motion préjudicielle de la fédération du Nord :
Pour : 3 356
Contre : 966
Abstentions : 97

Absents : 66

La motion préjudicielle est adoptée.

Daniel Mayer - L'usage veut que la Commission des résolutions soit composée d'une trentaine de membres ; généralement 33. La liste que je vous propose compte déjà 66 noms, parce que voulant être loyaux avec la plupart des camarades qui ont renoncé à la parole, et désireux de tenir compte de tous les courants et de tous les points de vue, je l'ai faite très large. Comme il y a 342 délégués, il y aura 280 camarades qui seront déçus. Ce n'est pas par représentation proportionnelle que nous élisons nos camarades à la Commission des résolutions, mais d'un commun accord entre nous.
(Lecture de la liste des noms)

X...- Ne figurent pas ceux qui ont pris la parole pour la défense de l'école laïque.

Daniel Mayer - Eh bien, donnez des noms.

X...- Au nom de la fédération de la Sarthe, au nom des déportés de Buchenwald, je vous demande, attendu que nous avons une position spéciale sur la question, nous vous demandons d'accepter au sein de la Commission des résolutions, notre camarade Pineau, délégué de la fédération de la Sarthe.
(Discussion confuse entre de nombreux délégués, chacun parlant de sa place.)

Daniel Mayer – La Commission des résolutions siège ce soir à 21 h, 2ème étage, salle de justice de paix.
La prochaine séance plénière du Congrès : demain dimanche après-midi à l4h30.

Le président - La séance est levée.
(Il est 19hl0)

PARTI SOCIALISTE – SFIO
Congrès national extraordinaire des 29, 30 et 31 mars 1946

Séance du dimanche 31 mars 1946 (après-midi)

Président : André Le Troquer, ministre de l'Intérieur.
Assesseurs : Lamine Gueye (Sénégal), Andrée Viennot (Ardennes)

Victor Provo - Après discussion, la Commission des résolutions a tenu à marquer son accord sur le projet du Comité directeur. En conséquence, à partir du premier avril, les prix des timbres sera porté à 5frs ; la carte permanente à 20frs. La feuille de cotisations : 4frs.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La Commission des résolutions est d'avis qu'une aide dont il appartiendra de rechercher la formule, pourrait être accordée aux colonies et aux départements bilingues.
Elle a décidé comme suit les cotisations des Parlementaires : 4% pour le groupe Parlementaire, 3% pour la trésorerie générale, 3% pour les fédérations.

Le président (André Le troquer)

Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Georges Hirsch

Camarades, les élus municipaux et départementaux se sont réunis ce matin en Conférence nationale. Ils ont examiné la situation de la fédération nationale des élus.
Chacun a pris des dispositions pour que les renseignements qui manquent encore à la fédération nationale soient envoyés rapidement. La discussion a porté sur un projet de loi de réforme des finances locales.
A l'occasion de cette discussion, j'ai fait connaître à la conférence des élus, les conversations que la Commission administrative de la fédération nationale avait eues avec le ministre des Finances, et le contenu du projet de loi actuellement établi.
Dans ce projet de loi, une grande place est faite aux propositions Socialistes. On peut même dire qu'elles y sont presque toutes contenues.
La conférence a décidé que lorsque le projet de loi viendrait en discussion - avant la séparation de la Constituante - des amendements seraient proposés pour que ce qui manque des dispositions que nous voulons voir prendre, soit ajouté, notamment une taxe sur les plus-values et la création d'une caisse des communes.
La conférence a décidé également de tenir le plus rapidement possible un Congrès des élus du Parti Socialiste (environ 100 000 en France.) Ce Congrès devra donc être précédé par des Congrès départementaux qui nommeront des délégués à ce Congrès, où seront discutées toutes les questions municipales et départementales qui intéressent les Socialistes.
La conférence a travaillé dignement ; elle a eu une tenue exemplaire.
Je ne peux pas rapporter la résolution adoptée, ce n'est pas à l'ordre du jour ; mais il en sera tenu compte. Nous prenons nos dispositions pour que, très rapidement, le Congrès souhaité par la Conférence nationale soit tenu. Les camarades recevront dans leurs départements les instructions qui s'imposent.

Le président - Le Congrès donne acte à Hirsch de ses déclarations et est heureux d'enregistrer qu'il y a une armée d'élus aussi nombreuse.
Voici les conclusions de la Commission chargée d'étudier la situation de la fédération du Tarn... (lu)
Cette décision a été prise à l'unanimité des camarades de la Commission.
(Adopté à l'unanimité, par acclamations)

Fondation Jean-Jaurès

Daniel Mayer - Pour moi, je voudrais prier les anciens de ne plus organiser de banquet au milieu d'un Congrès.
Je rapporte devant vous deux résolutions. A ce sujet, il vaudrait peut-être mieux, que tous les délégués soient présents.
La première résolution concerne les jeunes:
« Le Congrès national du Parti Socialiste adresse aux jeunesses Socialistes son salut le plus affectueux et le plus fraternel. Il mandate le Secrétaire général du Parti pour leur apporter, à l'occasion de leur prochain Congrès, l'appui et la solidarité agissante du Parti."
"Il attire instamment l'attention de tous les membres du Parti et des jeunesses, sur l'urgence d'une politique constructive de la jeunesse et de l'enfance, et la nécessité d'édifier dans le pays, avec un vaste réseau d'auberges et de maisons de la jeunesse, de libres institutions consacrant ainsi une réforme hardie de l'éducation populaire et nationale dans le sens Socialiste et démocratique."

Le président - Personne ne demande la parole ?
(adopté)

Daniel Mayer - Concernant la laïcité:
"Le Congrès national adresse ses félicitations au groupe Parlementaire pour la position qu'il a prise dans la discussion sur la liberté de l'enseignement et pour la vigilance dont il a fait preuve à cette occasion pour défendre la laïcité, seule garantie véritable de la liberté et des droits de l'enfant. Dès maintenant, il donne mandat au prochain groupe Parlementaire de déposer un projet tendant à réaliser l'organisation de l'enseignement en service public."

Le président - Vos applaudissements sont l'approbation enthousiaste.

Guy Mollet

Camarades, la Commission des résolutions m'a mandaté pour non pas déposer devant vous un ordre du jour, mais vous demander de bien vouloir vous prononcer sur un certain nombre de questions que je vais vous soumettre.
Voici la proposition qui vous est faite :
"Le Congrès approuve les dispositions jusqu'ici adoptées par les représentants du groupe Parlementaire Socialiste à la Commission de la Constitution, et fait confiance à ses représentants pour poursuivre leurs efforts en vue d'établir un projet de Constitution véritablement démocratique et susceptible d'être accepté, dans l'intérêt du pays, par une importante majorité de la nation lors du référendum."
"2°: Le Congrès invite le Comité directeur et le groupe Parlementaire, à poursuivre les pourparlers en cours. Sous la réserve et à la condition expresse que ces concessions ci-après prévues ne vaudront que dans le cas où un accord général, se réaliserait sur ces bases, le Congrès autorise les mandataires du Parti à accepter que les séances du conseil de l'Union française puissent bénéficier

Fondation Jean Jaurès

d'une certaine forme de publicité et que les membres du même conseil puissent être couverts par une certaine forme d'immunité étant donné qu'il appartiendrait à l'Assemblée Nationale et à elle seule d'en décider. Cependant, conscients de l'ampleur des concessions déjà consenties, et ne pouvant accepter de voir remettre en cause la philosophie même du système établi, le Congrès se refuse à envisager tout autre mode d'élection du Président de la République que par l'Assemblée Nationale ; de même il estime qu'il est impossible d'envisager l'organisation d'un contrôle de la constitutionnalité des lois qui porterait sur la déclaration même des droits."
"3°: Lorsque le texte aura été voté par l'Assemblée Nationale, il appartiendra au Comité directeur d'apprécier si les décisions définitives adoptées correspondent à la volonté du Parti. Si le Comité directeur estimait que des modifications graves étaient intervenues, il lui appartiendrait de convoquer immédiatement un Conseil national extraordinaire, mandaté pour décider si le Parti soutiendrait ou non devant le pays l'adoption de l'ensemble du texte."

Le président - Pas d'opposition ?
(adopté)

Jean Biondi

Camarades, La Commission des résolutions, conformément au vœu exprimé par le Congrès, a examiné ce matin la question de la loi électorale. Elle a décidé à l'unanimité de se rallier au projet que j'ai présenté à l'Assemblée Nationale Constituante, au nom de la Commission de l'Intérieur.
Il est nécessaire, pour vous permettre de vous prononcer en connaissance de cause, que je vous présente un bref résumé de ce rapport. Je vous indiquerai que sur un point, toutefois, des divergences ont apparu au sein de la Commission des résolutions. Je vous indiquerai notamment qu'en ce qui concerne le vote préférentiel, deux courants se sont manifestés. Les uns déclarent qu'il était préférable de laisser à l'électeur la possibilité de fixer l'ordre dans la liste ; les autres prétendent au contraire que l'ordre de présentation sur la liste devrait être défini par le Parti, et la liste présentée d'une façon bloquée.
Le scrutin que nous vous proposons d'adopter est un scrutin avec listes départementales et représentation proportionnelle intégrale.
Dans l'esprit des auteurs de ce rapport, la proportionnelle, conformément à la tradition constante du Parti, doit être juste, loyale et intégrale.
Vous verrez, par les dispositions que je vais développer devant vous, que nous nous sommes efforcés de donner à ce scrutin le caractère réclamé par le Parti.
La liste qui sera présentée aux électeurs le sera dans le cadre du département. Le quotient sera le quotient national qui proviendra du résultat de la division du nombre de suffrages exprimés à travers le pays, par le nombre de députés à élire, qui sera fixé à l'avance ; il a été arrêté au nombre de 580. Une fois que cette première répartition sera établie, on tiendra compte des restes que chaque liste présente dans les différentes circonscriptions électorales. On additionnera pour

chaque parti les différents restes, et on procédera ensuite à la répartition de ces restes.
Cette répartition sera facile. Il suffira de diviser le total des restes de chaque liste par le quotient national pour savoir le nombre de sièges complémentaires auquel chaque parti aura droit.
Et puis, après cette répartition, il restera encore des restes, en quantité minimes ; l'opération ne portera peut-être dans l'ensemble du pays que sur 5 à 6 sièges, mais il faudra que toutes les voix soient utilisées intégralement, et pour la répartition de ces derniers restes, nous avons prévu un système des plus fortes moyennes.
Ceci dit, cette répartition étant établie, il s'agira de savoir quels sont les départements et les listes qui seront appelés à bénéficier des sièges complémentaires.
Je vous l'ai indiqué tout à l'heure : les sièges complémentaires proviennent uniquement des restes. Par conséquent, il parait logique, dans ces conditions, pour l'attribution des sièges complémentaires, de procéder à une comparaison des restes. Mais si on les compare en valeur absolue, on aboutit fatalement à des injustices. Or, ce que nous voulons, c'est établir une proportionnelle juste, exacte, mathématique.
Dans ces conditions, nous pensons qu'au lieu de comparer les restes en valeur absolue, il faut examiner quelle est la valeur de ces restes, exprimés en pourcentages par rapport au nombre de suffrages exprimés dans la circonscription.
Voulez-vous la proportionnelle juste et loyale, ou voulez-vous de nouveau, comme dans le passé, qu'on vous oppose des projets de proportionnelle confuse, contre lesquels vous aller mener des campagnes dans le pays. Voulez-vous revenir au scrutin d'octobre ?
Nous disons que nous voulons enfin, et c'est la première occasion qui nous est offerte de la réaliser, revenir à la proportionnelle telle que la concevaient les anciens du Parti qui les premiers ont parlé de scrutin proportionnel et notamment notre camarade Jaurès, dont vous n'avez pas oublié la campagne ardente en faveur de la proportionnelle.
Eh bien nous disons que pour que la répartition soit équitable et juste, il faut établir le pourcentage des restes dans chaque circonscription, par rapport au nombre de suffrages exprimés ; et c'est ainsi, en comparant ces pourcentages, que vous aurez la possibilité de procéder à la répartition des sièges qui reviennent à chacun. Mais le système jouerait pleinement si on avait suivi la proposition présentée à la Commission de l'Intérieur et qui faisait le groupage de certains départements ; car une proportionnelle mathématique comme celle que nous vous proposons, ne peut être pleinement réalisée que dans le cadre de circonscriptions très vastes. Avec le système qui vous est soumis aujourd'hui, il va arriver qu'un certain nombre de circonscriptions ne verront aucune liste atteignant le quotient, et de cette façon, on risque de se trouver en présence de départements qui n'auront pas de représentation du tout à l'Assemblée Nationale.

Nous avons voulu pallier à cet inconvénient, et pour y parvenir, nous avons décidé, en principe, que tous les départements auraient un minimum de représentation, c'est à dire deux sièges en tout état de cause, que le quotient soit obtenu ou non.
La conséquence, vous la saisissez facilement, c'est que la proportionnelle se trouve faussée, et qu'il faut arriver à la rétablir par une opération mathématique.
Nous avons prévu que les sièges dont pourraient être bénéficiaires certains partis par le jeu de la répartition locale sans que le quotient ait été atteint, seraient ensuite retranchés des sièges totaux obtenus par le Parti au titre de la répartition complémentaire. Ainsi, l'équilibre se trouve rétabli et chacun obtient exactement le nombre de sièges auquel lui donne droit le nombre de suffrages obtenus dans le pays.
Voilà, mes chers camarades, en gros, le système qui est contenu dans le rapport fait au nom de la Commission de l'Intérieur et qui a été accueilli ce matin à la Commission des résolutions, unanime.
La seule question qui se posait était de savoir si l'électeur, comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure, allait se trouver en présence d'une liste établie d'avance, qu'il aurait seulement le droit de jeter dans l'urne, ou bien si on laisserait à l'électeur la possibilité de barrer un nom sur cette liste, d'en supprimer plusieurs, de substituer un nom à un autre nom, ou plus simplement, si on lui laissait la possibilité de modifier l'ordre de présentation.
En ce qui concerne le panachage, tout le monde est tombé d'accord. Puisqu'il s'agit d'une proportionnelle loyale, la loyauté se refuse à permettre le panachage ; la loyauté se refuse à laisser à un autre parti le soin de décider de l'élection des candidats du Parti Socialiste.
Mais en ce qui concerne le vote préférentiel, l'unanimité n'a pas pu se faire.
Et cependant, tout à l'heure, notre camarade Cotereau viendra vous dire les raisons qui ont déterminé la fédération de la Seine et un certain nombre de délégués d'autres fédérations, à réclamer le vote préférentiel.
Moi, je voudrais, de mon côté, vous dire combien je reste attaché à la décision de l'Intérieur et pourquoi le vote préférentiel me parait une chose impossible.
Le plus gros reproche que l'on adresse à notre projet de représentation proportionnelle, est d'être peut-être un tantinet compliqué.
(Exclamations)
Et de nécessiter une série d'opérations mathématiques qui peuvent paraître quelquefois un peu difficiles pour la compréhension de l'électeur moyen ou petit.
(Exclamations)
En réalité, je crois qu'après mes explications, vous aurez pu vous rendre compte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir atteint le niveau du certificat d'études pour pénétrer les mystères de cette mathématique.
(rires)
Camarades, vous avez tous atteint le niveau du certificat d'études.
(Exclamations)
Je vous disais, camarades, que si déjà on peut trouver que le système qui vous est présenté présente des complications, ces complications seront singulièrement

aggravées à partir du moment où on acceptera d'introduire le vote préférentiel. (Applaudissements)
Car je vous demande de réfléchir aux opérations que vous allez imposer à la Commission de recensement, lorsque vous lui demanderez de dépouiller des bulletins de vote, dont l'ordre de présentation aura été changé par les électeurs et électrices. Il faudra à ce moment qu'elle se livre à un calcul pour savoir si, sur une liste de cinq candidats, il n'y a pas une proportion de 1/5 atteinte, et qui fait que le second candidat pourra passer avant le premier, ou le 3ème avant le second.
Ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux laisser à la Commission la possibilité de procéder à ces opérations de la façon la plus simple possible ?
Le résultat des élections, avec le système qui vous est proposé, ne pourra pas être obtenu avant 48 h. Si vous le compliquez par le système du vote préférentiel, vous allongerez encore ce délai, et ce sera fâcheux, car les électeurs ne comprendront pas. Et si nous nous plaçons sur le terrain de la moralité, là encore le vote préférentiel est aussi immoral que le panachage.
Vous savez - ce n'est un secret pour personne – que dans le Parti il y a parfois des difficultés quand il s'agit de choisir les candidats. Vous savez que ça ne va pas toujours tout seul. Et quand vous aurez établi la liste de vos candidats, après bien des petites luttes intestines et des chicanes, est-ce que vous voulez permettre qu'on puisse reporter sur le plan électoral les luttes qui ont eu lieu à l'intérieur du Parti ?
(Applaudissements)
Est-ce que vous voulez que demain les camarades entrent en bagarre les uns contre les autres ? Qu'ils puissent se combattre ? Demander à leurs amis personnels de modifier l'ordre de présentation de la liste pour leur permettre d'arriver avant le camarade que le Parti a placé en tête ? Si vous permettez cela, il faudra que vous proclamiez que la RP que vous faites a perdu le caractère de loyauté que vous avez entendu lui donner.
(Applaudissements)
Ceci dit, il me reste pour terminer, à parler de l'application de la loi à l'Algérie et à définir le mode de scrutin local prévu pour les territoires d'Outremer.
En Algérie, la Commission de l'Intérieur s'est prononcée pour le double collège électoral. Mais les délégués Socialistes ont lutté de toutes leurs forces pour essayer de faire triompher le principe du collège unique.
(Applaudissements)
Et puisqu'on veut l'assimilation complète du peuple algérien avec le peuple français, nous avons pensé qu'il n'y avait pas, pour nous, d'autre position acceptable ; et demain encore au sein de l'assemblée, le groupe Parlementaire continuera à mener la lutte pour essayer de faire triompher ce principe.
(Applaudissements)
Néanmoins, nous sommes obligés d'envisager toutes les hypothèses ; de même que nous avons été battus à la Commission de l'Intérieur sur le collège unique, nous pouvons l'être demain en séance publique.

Dans ce cas, il faudra, si le double collège est décidé, faire une loi électorale en tenant compte de ce fait.
La Commission de l'Intérieur m'a chargé d'établir le projet en fonction de l'existence de ces deux collèges, et Je me suis efforcé de faire en sorte qu'il n'y ait pas de différence entre la loi algérienne et la loi de la France métropolitaine ; c'est-à-dire que le mécanisme de la proportionnelle sera exactement le même en Algérie, avec cette différence qu'il jouera dans chacun des deux collèges avec un coefficient qui sera propre à chacun d'eux.
Pour les restes : la répartition des restes se fera selon une méthode que je viens de vous exposer ; il n'y aura pas de différence. Vous voyez, dans ces conditions, que la RP sera une réalité en Algérie malgré les deux collèges, comme elle le sera dans la France métropolitaine.
Enfin, il a été prévu comme une étape vers le collège unique, que le second collège, composé strictement d'électeurs et d'électrices musulmans, aura droit à une représentation supérieure à celle du premier collège. Il est réservé 3/5 des sièges au second collège, contre 2/5 au premier collège.
En ce qui concerne les territoires d'Outremer, le premier principe fixé est que la situation ne peut pas être la même dans l'ensemble de tous les territoires de la France d'Outremer. Pour les uns, l'espace est trop petit et le nombre d'élus (si on tient compte du fait qu'on attribue un député pour 800 000 habitants) est trop petit pour qu'on puisse faire jouer la proportionnelle.
Pour tous les territoires qui ne compteront qu'un seul représentant, il a été prévu qu'on instituerait le scrutin uninominal à un tour.
Pour tous les autres territoires, dans l'impossibilité de les grouper suffisamment pour faire jouer la proportionnelle telle que nous l'avons établie pour la Métropole, nous reviendrons purement et simplement à. la proportionnelle dans le cadre du territoire, c'est-à-dire à un mode de scrutin qui fonctionnera là-bas comme a fonctionné la proportionnelle dans la France métropolitaine en octobre dernier.
Telles sont, en gros, mes chers camarades, les conclusions que j'avais à vous soumettre, au nom de la Commission des résolutions.
En terminant, je veux vous dire qu'on peut toujours adresser des reproches et des critiques à un système. Je vous demande seulement de vous rappeler la position constante de notre Parti. Je vous demande de vous souvenir de toutes les décisions du Congrès depuis 40 ans, depuis que l'unité a été faite. En toutes circonstances, le Parti Socialiste a réclamé la proportionnelle intégrale et juste et loyale ; et nous avons tenu compte de cette revendication dans l'établissement de ce projet. Sans doute, il comporte des complications ; mais ces complications, je tiens à vous le signaler, elles sont le fait de la proportionnelle elle-même. Si vous les trouvez mauvaises aujourd'hui, il aurait peut-être fallu y réfléchir plus tôt, quand vous avez décidé d'imposer la proportionnelle intégrale juste et loyale.
J'ai la prétention de vous dire que le travail réalisé correspond le mieux aux aspirations profondes du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Cotereau (Seine)

La sous-commission destinée à s'occuper de la question électorale dans la Commission des résolutions, m'a chargé, bien malgré moi, de définir ici la position des "préférentialistes." C'est une position que j'aurais préféré ne pas avoir à défendre ; non pas que je ne sois pas sincère, mais j'estime que s'occuper toujours de questions électorales, cela finit par devenir fastidieux.

Je demande à tous les auditeurs d'élever le débat le plus haut possible, de ne pas voir derrière un système ou l'autre des cas particuliers de candidats ou de circonscriptions, et de se placer uniquement dans l'intérêt du Parti.

On a dit que le système qui établirait des listes préférentielles serait plus compliqué.

Mais enfin, il y a des cervelles qui sont là pour ça ; et le travail ne serait peut-être pas plus complexe que pour ceux d'entre nous qui ont eu à établir l'impôt de solidarité nationale.

On a dit aussi que c'était un vote immoral. Au nom de tous ceux qui ont soutenu cette position, je déclare que si c'était immoral, nous ne serions pas là pour le défendre.

Nous savons qu'on a envisagé des luttes à l'extérieur du Parti, entre membres d'un même parti décidés à se ravir la même place. Cet argument me parait devoir être réfuté.

Pour ceux qui sont partisans du vote préférentiel, il peut y avoir dans le sein du Parti Socialiste, des candidats pour se disputer les uns aux autres des listes au lieu de travailler pour le Parti Socialiste. Si cela doit se produire, c'est une exception infime, dont il n'y a pas lieu de tenir compte. Et si on élimine les luttes des candidats à l'extérieur du Parti, on risque de les provoquer à l'intérieur parce qu'alors, les militants, sachant qu'ils vont être en tête de liste, avec quelque chance d'être élus ; les autres en queue de liste avec aucune chance, c'est avant la confection des listes qu'ils se battront entre eux, dans le sein du Parti ; ce ne sera pas beaucoup plus joli.

(Applaudissements)

On a dit aussi que cela pouvait aboutir à laisser aux électeurs la possibilité de subtiliser les moins bons. Il est exact que le Parti élaborera des listes qui seront étudiées et auront une valeur indicative très précise vis à vis du corps électoral. Le corps électoral ne corrige pas tellement les listes élaborées par le Parti, et, quelquefois même il peut les améliorer.

Le peuple français est ainsi fait que si on lui présente une liste tout en lui disant qu'il a la possibilité de la changer, mais que nous recommandons celle-là, il ne la changera pas. Tandis que si on la lui présente en disant qu'il ne peut pas la changer, il ne l'acceptera pas. C'est comme ça.

(Applaudissements)

Et un système qu'on propose sans vote préférentiel, on dit qu'il écarte les questions d'hommes et de partis. J'estime, au contraire, qu'il les souligne, dans une circonscription où on sait qu'il y aura un ou deux candidats élus, où le Socialisme est représenté par un homme.

Voici quelques objections écartées.
Les avantages, il y en a.
Dans le Parti, il y a deux catégories : les candidats, les éligibles, et ceux qu'on a épaulés, les figurants. Je suis convaincu que les candidats désignés par le Parti feront une campagne électorale avec la même énergie, la même ardeur, le même zèle. Vis à vis du corps électoral, il est un fait incontestable, que quelqu'un classé 4ème ou 5ème sur une liste, qui n'a aucune chance d'être élu, est un figurant sans autorité, et que sa parole est loin de valoir celle du premier et que par conséquent, il n'y a qu'un ou deux candidats qui représentent avec l'autorité désirable l'esprit du Parti alors que les autres sont des choristes ajoutés après coup.
J'en arrive à l'argument capital.
Vis à vis du corps électoral. Nous pouvons désirer que le corps électoral se détermine seulement pour des idées et ne voie pas les hommes. Et cela serait infiniment désirable. Mais il ne s'agit pas de savoir ce qui serait désirable, mais ce qui est à l'heure actuelle, au fond, le corps électoral qui n'a pas fonctionné pendant des années, qui comporte des éléments femmes et les jeunes qui n'ont qu'une expérience politique réduite.
Dans ce cas, on a une tendance normale à concrétiser les idées des hommes et à voir les personnalités. Je fais appel à ceux qui ont pu aller dans les milieux populaires. À l'heure actuelle, il faut considérer la chose en face. Il y a le mécontentement dans le corps électoral, mécontentement contre lequel nous devons lutter.
(Applaudissements)
Il faut donner aux électeurs l'idée qu'ils ont une certaine latitude, une certaine liberté.
A quels électeurs ? Aux nôtres.
Les Communistes vont obéir aux indications données, et ont des chances de voter en masse, sans abstentions ; et je n'en suis pas tellement sûr.
A la droite, il y aura la même chose, parce qu'il y a des gens qui souffrent moins, qui n'ont pas subi autant que notre clientèle électorale le contrecoup de la guerre et de la disette. Ce sont ceux qui n'obéissent pas à des mots d'ordre, à des intérêts sordides. (Je parle de la droite.) Ils risquent le plus de s'abstenir.
C'est donc, par conséquent, dans notre clientèle électorale que les abstentions risquent le plus de jouer.
Enfin, nous sommes des démocrates quand même ; nous devons estimer que le peuple a droit à la parole. Il ne faut pas lui laisser trop de droits, de possibilités de panachage (une seule confédération était pour le panachage.)
Chers camarades, je suis venu apporter en toute objectivité le point de vue du Parti, de la Commission des résolutions. Ce n'est que sur ce point-là que dans le sein de la Commission il n'y a pas eu unanimité. Il est impossible de trouver une concession, des conciliations entre le vote préférentiel et l'autre. Il faut que tout à l'heure, par un vote qui départagera le Congrès, vous preniez position, étant entendu que sur le reste de toutes les questions qui vous seront posées, le Parti Socialiste doit s'affirmer unanime, solidaire et fraternel à la veille d'une grande

consultation française dont doit sortir sa grandeur et, nous l'espérons tous, le salut de la patrie.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Un certain nombre de camarades m'ont demandé de venir dire les raisons pour lesquelles ils étaient, eux aussi, contre le vote préférentiel.
Lorsque l'on doit discuter de la proportionnelle, il faut l'accepter entière ou la rejeter entière, c'est-à-dire l'accepter même avec ses inconvénients.
Il est exact que devant l'opinion publique, le vote préférentiel pourrait être bienvenu ; il semblerait garantir le droit des électeurs à choisir eux-mêmes entre leurs élus. Cependant, à la fédération du Pas-de-Calais, nous nous sommes prononcés quasi unanimement contre, pour une raison de fait que je veux soumettre à votre réflexion.
Si vous avez la possibilité, entre des candidats d'une même liste dispersés d'être choisis de préférence à d'autres candidats, vous faites courir un risque grave à l'unité de notre Parti et de nos fédérations. Que les candidats se préoccupent davantage au cours de leur campagne électorale d'obtenir la préférence des électeurs que de défendre la position dans le sens des débats, je m'en excuse, je voudrais bien espérer que ce que je dis est invraisemblable, je voudrais espérer que ce ne soit pas possible ; mais quand on sait déjà combien parfois certaines fédérations ont été troublées, tiraillées par le problème interne de la désignation de leurs candidats, vous devez imaginer ce que cela donnera devant les électeurs au lieu de l'être devant les hommes du Parti.
Ne craignez-vous pas :
1 - lorsqu'à l'intérieur d'une même liste vous aurez des camarades représentant différents secteurs géographiques d'un même département, les électeurs se déterminent davantage d'après le fait que des candidats représentent leur petit arrondissement que d'après le fait des idées qu'ils représentent.
2 - Ne craignez-vous pas que si, dans votre département, si vous avez un certain nombre de communes ou fief important chacun des candidats n'ait à cœur d'y défiler à tour de rôle pour y faire sa réunion publique et courir sa chance d'être choisi de préférence aux autres, alors que certaines petites communes risquent d'être déshéritées.
Je sais combien il est ingrat de parler de ces choses. Je ne demande pas d'être applaudi, je vous demande de réfléchir.
Si pénible est-il de constater que le choix des hommes ne se fait pas toujours avec une sérénité parfaite, je vous demande de faire que le scrutin proportionnel soit accepté purement et simplement, c'est-à-dire que vous invitez les électeurs à se prononcer sur des idées, lesquelles seront défendues par les hommes que le Parti, et le Parti seul, aura choisi comme étant les plus qualifiés, mais en vous interdisant sous quelque forme que ce soit de laisser aux gens extérieurs au Parti le soin de choisir entre vos militants, et pas toujours les plus qualifiés, pour vous défendre.
(Bravos. Applaudissements prolongés)

Tanguy Prigent - Je pensais qu'il avait été convenu qu'il y aurait deux orateurs inscrits : Biondi et moi-même. Je regrette qu'un camarade que j'estime beaucoup n'ait pas reconnu cette décision.
J'attire votre attention sur les arguments que je vais présenter. J'ai à vous dire que si quand même le Parti a des droits de choisir ses candidats et le devoir en face d'une liste établie de recommander au corps électoral de suivre l'ordre de la liste, je précise que celui qui est le 4ème n'a pas le droit, sous peine de forfaiture, d'aller dire "je vous demande de me mettre le premier". Il a le devoir de dire : "Il y a une liste et je vous demande de me maintenir quatrième". C'est une question de loyauté, de droiture, de camaraderie Socialiste.
Malgré tout, il faut laisser, tant que l'éducation du public ne sera pas complètement faite et qu'il se déterminera sur des questions de personnes, il faut lui laisser une certaine latitude.
(Applaudissements)
Les hommes qui sont envoyés à la Chambre par les électeurs, sont quand même désignés par l'ensemble du corps électoral.

Le président - Le débat est clos. Le Congrès est d'accord sur les grandes lignes. Il n'y a désaccord que sur une question : le vote préférentiel. Je donne la parole au secrétaire administratif du Parti pour faire l'appel des fédérations. On répondra "pour" le vote préférentiel, ou "contre" le vote préférentiel.

Maubert fait l'appel des fédérations.

Le président - Voici le résultat du vote :
Pour : 2 003 ; contre : 2 132 ; abstentions : 350.
Le Congrès n'a pas adopté.
Tanguy-Prigent va vous faire un commentaire sur la discussion à l'Assemblée Constituante, sur le statut du fermage et du métayage.
Je mets aux voix l'ensemble du rapport de Biondi. Pas d'oppositions ? Il est adopté. La parole est à Daniel Mayer, sur la tactique électorale.

Daniel Mayer

La Commission des résolutions a été unanime pour adopter une résolution dont je vais immédiatement vous donner lecture, puisqu'aussi bien chacun des points qu'elle comporte dit exactement ce qu'il veut dire.
Le Parti Socialiste décide d'aller aux prochaines élections avec des listes homogènes dans tous les départements. Cette tactique est obligatoire pour toutes les fédérations. Seul le Conseil national, réuni sur convocation du Comité directeur, serait éventuellement habilité pour modifier la présente décision.
La Commission des résolutions m'a chargé de l'assortir d'un certain nombre de commentaires, que je vous dis.
Tout d'abord, nous ne savons pas ce que la loi électorale nous réserve en ce qui concerne les collèges en Afrique du Nord. La Commission des résolutions est

Fondation Jean-Jaurès

unanime à demander la prise de toutes mesures pour qu'il y ait un seul collège. Mais il apparaît qu'il ne faut pas écarter totalement l'éventualité de deux collèges. Dans l'hypothèse où il y aurait deux collèges, la Commission des résolutions est unanime pour dire qu'en ce qui concerne le collège musulman, le Comité directeur est habilité, en accord avec les trois fédérations Socialistes de l'Algérie, pour donner les dérogations nécessaires en ce qui concerne la tactique à adopter par les Socialistes dans le collège musulman. La Commission des résolutions demande au Congrès de bien vouloir considérer comme une décision de sa part la déclaration que je formule en son nom pour ce point.

Je suis encore chargé de deux observations, d'ordre général. La première consiste en ceci :

La tactique, si bonne soit-elle, ne vaut que dans la mesure où les candidats sont totalement imprégnés de l'esprit Socialiste, mais aussi de l'esprit général avec lequel le Parti doit mener la bataille.

Nous recommandons aux fédérations (on m'a demandé d'y ajouter quelque solennité, ce que je fais volontiers) de choisir les candidats avec le maximum de soins. Le fait pour un membre du Parti d'être délégué au Parlement ne doit pas être la récompense de services rendus. Cela ne doit pas l'être davantage pour celui qui a le moyen d'organiser sa propagande dans sa fédération. On doit choisir ceux qui rendront le maximum de services au Parti et au pays.

(Applaudissements)

Seconde recommandation : Il est parfaitement inutile de donner des coups de chapeau à nos camarades femmes en déclarant que nous serions fort désireux qu'il y en ait beaucoup au Parlement, si on n'en met pas sur les listes ou si on les présente comme des symboles vivants à des places où elles ne risqueraient pas d'être élues.

La Commission attire l'attention des fédérations pour mettre les femmes en bonne place pour qu'il y en ait plus que six au prochain groupe Parlementaire.

Dernière recommandation : Tout au long de la campagne électorale que nous mènerons, nous ne prendrons à aucun moment l'initiative de campagnes personnelles ou injurieuses et du haut de la tribune de ce Congrès, nous lançons un appel a tous les partis, quels qu'ils soient, pour donner un accent de dignité et de grandeur à la prochaine campagne électorale.

(Applaudissements)

Le président - Pour que l'affirmation du Parti soit plus solennelle, nous allons voter par mandats "pour" les conclusions ou "contre".

Hauck (Seine) - La fédération de la Seine, dans le souci d'assurer à la campagne électorale ce caractère de dignité, et dans le souci d'éviter entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste des polémiques de personnes, avait demandé au Comité directeur de provoquer la réunion d'un comité d'entente Socialiste et Communiste, en vue de prendre des décisions pour que la campagne électorale entre les deux partis ouvriers se déroule avec le maximum de dignité et de fraternité.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Nous avons le désir que les thèses qui opposent les deux partis ouvriers soient débattues avec le maximum de franchise, de loyauté, de dignité, de part et d'autre.
Nous avons également le souci d'éviter les polémiques inutiles, et nous avons pensé qu'il serait bon, pour cela, qu'une réunion du comité d'entente Socialiste et Communiste édicte un certain nombre de règles pour la campagne électorale.
Nous pensons que notre Parti, qui a toujours cherché à représenter dans ces campagnes électorales et ces polémiques, la loyauté et la franchise ; qui a toujours cherché comme le demandait Mayer tout à l'heure, à élever les débats et à ne pas les rabaisser à des questions de personnes, nous avons pensé que notre Parti aurait à gagner à une démarche semblable ; nous persistons à la demander.

Daniel Mayer - La Commission des résolutions avait été saisie de la motion de la Seine. Je ne crois pas trahir son esprit en disant qu'elle y fait à peu près la réponse que voici : Hauck nous dit : pas de polémique avec le Parti Communiste. Je serais tenté de dire amicalement : pas de polémique au sein du Parti Socialiste. Cela pose tout le problème entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste. Ce n'est pas au travers de la campagne électorale, et ce n'est pas par le biais d'un amendement sur la tactique électorale que nous allons ouvrir un débat sur le problème concernant l'unité ouvrière. L'unité ouvrière (ce n'est pas cela que tu demandes, mais c'est à cela que ça conduit) J'en suis désolé. Mais pour moi il m'est impossible, parlant à une tribune Socialiste de nos relations avec le Parti Communiste, de ne pas parler de l'ensemble des problèmes, de dire comme je le crois sincèrement, qu'il faudra que nous fassions l'unité ouvrière, mais que les conditions actuelles de la situation internationale et les méthodes d'action du Parti Communiste ne le permettent pas présentement.
(Applaudissements)
Et je croyais que Hauck avait pensé que l'appel que je lançais, que cet appel s'adressait plus particulièrement à nos camarades du Parti Communiste. Et nous espérons que les camarades du Parti Communiste commenceront eux-mêmes, arrivés au sein de la campagne électorale, et ne couvriront plus d'injures les militants du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - On vote sur la motion de Daniel.
(Listes homogènes aux élections).
Pour : 3 035 ; contre : 260 ; abstentions : 19 ; absents : 171.
Le Congrès a adopté.

Hauck (Seine) - La fédération de la Seine avait déposé une motion dont je vous ai donné tout à l'heure la substance, demandant au Comité directeur de provoquer une réunion d'un comité d'entente Socialiste-Communiste en vue d'assurer, lors de la campagne électorale dans la confrontation franche et loyale des doctrines et des programmes des deux partis ouvriers, une courtoisie de discussion et l'interdiction de polémiques de personnes. Le bureau du Congrès et

le secrétariat du Parti nous donnent l'assurance que cette question, comme la fédération de la Seine le demandait, sera posée lors d'une des très prochaines réunions du Comité directeur.
Dans ces conditions, la fédération de la Seine a satisfaction et elle n'insiste pas pour le vote sur la résolution qu'elle a proposée, étant entendu que le Comité directeur est chargé de cette question, et de lui donner la suite qu'elle comporte.

Jules Moch

Avant de vous donner lecture du manifeste, je voudrais, au nom de la Commission des résolutions, faire deux brèves remarques préliminaires.
L'une, c'est que ce manifeste n'est pas un programme.
L'autre, c'est que ce n'est pas une motion de politique générale.
Ce n'est pas un programme. Il contient des idées essentielles constituant une doctrine gouvernementale et non pas un échantillonnage de réformes. Une commission sera nommée - on vous en parlera tout à l'heure - qui s'occupera d'établir, sur la base du manifeste, le programme qui par la suite sera diffusé.
Ne vous étonnez donc pas que le manifeste ne traite pas de cette ou telle catégorie sociale.
Le manifeste n'est pas non plus une motion de politique générale. Dans une telle motion, peut-être des divergences de nuances auraient-elles pu se faire jour ; mais dans le manifeste, c'est un accord général, étant entendu que deux points ne sont pas traités :
- la tactique future relative à la formation gouvernementale qui sera envisagée par le Conseil national qui très normalement se tiendra aussitôt après les élections et qui tiendra compte d'une arithmétique des résultats électoraux que nous ne pouvons pas prévoir aujourd'hui ;
- et le jugement sur l'action passée du Parti, soit de ses organismes centraux, soit de son groupe Parlementaire, qui sera examinée dans un rapport moral qu'aura à approuver ou infirmer le Congrès ordinaire qui se tiendra dans quelques mois.
Ici, il s'agit simplement de définir l'action du Parti qui sera vainqueur, d'offrir aux électeurs un programme général, un plan d'ensemble ; et sur ce point nous avons tous été d'accord. J'avais promis à nos camarades de la Commission de l'indiquer en débutant.
Je voudrais maintenant vous donner lecture du manifeste du Parti Socialiste aux peuples de France et de l'Union Française.
(Lecture du manifeste)
(Applaudissements prolongés)

Le président - Un texte ainsi applaudi n'a pas besoin d'être mis aux voix.

Daniel Mayer

La Commission des résolutions vous demande de bien vouloir ratifier le principe de la création surgie de ce Congrès, d'une Commission technique exceptionnelle qui serait à peu près ainsi divisée :

Fondation Jean Jaurès

Problèmes de la reconstruction, des victimes de la guerre, des territoires d'Outremer, de l'administration, réforme gouvernementale, petit commerce, artisanat, enseignement, jeunes et sports, sécurité sociale, finances, plan économique, nationalisations, politique extérieure.
Un certain nombre de camarades pouvant venir à Paris très rapidement dans les jours qui viennent, se grouperaient dans ces sections spéciales, mettraient au point un programme général issu du manifeste que l'on vient de lire, le mettraient au point avec le maximum de chances afin d'envoyer à chacun, le plus rapidement possible, la documentation nécessaire, et rédigeraient le texte et schémas de conférences et de brochures à envoyer à toutes les fédérations.
Je demande à tous ceux qui peuvent travailler sur le plan technique exclusivement, de se mettre en rapport avec Robert Verdier, de donner les noms de tous ceux qu'ils connaissent, pour travailler d'arrache-pied afin qu'avant 15 jours au plus tard toute la documentation soit sur pied et que le manifeste voté par acclamations ne soit pas le texte d'un Congrès, mais une arme dans les mains de tous les militants, pour aller à la bataille électorale.

Le président - Je tiens à lire au Congrès la dépêche qu'il vient de recevoir de Blum :
"Washington, 30 mars. - Votre dépêche si affectueuse facilitera ma tâche mais me rend l'absence plus sensible encore. Merci de tout cœur. – Léon Blum".

Louis De Brouckere

Mes Chers camarades, j'ai suivi vos débats avec un intérêt passionné. J'ai écouté sans m'y mêler ni directement ni indirectement, vos belles et nobles luttes d'idées. J'ai entendu aussi, et avec quelle joie, les paroles qui marquaient sur tous les points essentiels votre accord profond. Je m'en suis réjoui, non seulement comme un ami, un vieil ami de la France et de votre Parti, mais plus encore peut-être comme un vieil ami qui a passé sa vie à apprendre la valeur de l'action internationale, qui est conscient du rôle éminent que dans cette action internationale, doit jouer la France, et qui trouve chez elle, même à ces heures si difficiles, et la volonté de jouer ce rôle, et la capacité nécessaire pour y réussir.
Nous avons tous entendu hier le beau discours de Gouin ; il a suscité chez tous la même émotion et, faut-il le dire, la même fierté Socialiste. C'était le discours d'un très grand Français, grand non seulement par l'intelligence et le talent, mais aussi – j'allais dire surtout - par ce courage sans lequel il n'y a pas de véritable grandeur.
(Applaudissements)
Je réfléchissais cette nuit à ce qu'il avait dit, et plus encore à ce qu'il avait fait au cours de ces derniers mois et je me disais : que si son action avait été si hautement française c'est parce qu'elle a été aussi noblement et si intelligemment internationale.
(Applaudissements)
Parce qu'au lieu de considérer son pays dans les limites en somme étroites de ses frontières, il l'a placé hardiment dans le monde où il doit vivre et rayonner.

Fondation Jean Jaurès

Aujourd'hui plus que jamais, les nations ne peuvent vivre qu'ensemble, sans rien abandonner de leur individualité ni de leur développement, Au contraire. Mais en le développant au sein d'une force fraternelle internationale. Tout le monde en somme le reconnaît aujourd'hui avec plus ou moins de bonne grâce. Mais nous, nous avons le grand honneur, l'impérissable honneur de l'avoir réclamé et d'avoir compris toute la portée de l'internationalisme.
(Applaudissements)
A nous maintenant revient aussi l'honneur ; j'ajoute à nous aussi incombe maintenant le devoir de traduire cette idée dans la réalité, et après avoir prêché l'ordre international, de réaliser l'ordre international.
(Applaudissements)
Il ne suffit pas, camarades, en pareille matière, que nous ayons des souhaits, que nous souhaitions l'internationalisme comme le promeneur souhaite le beau temps : il faut que nous sachions le vouloir avec la volonté tenace du laboureur qui veut la moisson.
(Applaudissements)
Nous sommes - on ne cesse de le répéter - à une heure grave. Nous sommes à la fourche de la route. Irons-nous vers de nouveaux massacres et vers la décadence ? Irons-nous au contraire vers une société harmonieuse et sans classes ? Nous engagerons-nous sur la route par où nous sortirons enfin, suivant la belle expression de Marx, de la pré-histoire de l'humanité au bout de laquelle l'homme pourra repousser finalement la bête et devenir homme tout à fait ? Quel groupe allons-nous choisir ? Atteindrons-nous ce but magnifique : le Socialisme ? Soyons persuadés de ceci : c'est que les événements nous y portent et que nous y arriverons si nous avons le courage, la persévérance, et que nous sommes à la hauteur de la tâche que l'histoire nous a tracée.
Comment arriverons-nous à cette bonne route ? Quelle force nous soutiendra-t-elle le long du chemin ?
Je vous demande un moment encore pour préciser ma question et pour esquisser du moins la réponse.
Gouin, hier, nous montrait la France se refusant à toute politique de blocs, aidant à tous les rapprochements, aidant à une grande fraternité qui s'étendrait sur l'Europe et puis s'étendrait sur le monde. Il se refusait à considérer la puissance comme condamnée à s'opposer toujours. Il voyait l'entente possible. Il souhaite à son pays la grande tâche d'y travailler. Combien il avait raison ! Rien ne permettra à la France de mieux s'affirmer, de mieux grandir encore sa véritable grandeur ; mais elle ne réussira que si elle peut s'appuyer sur une force éduquée, la force de l'opinion, et d'abord celle de l'opinion Socialiste, internationalement organisée.
(Applaudissements)
Voyez-vous, les puissances ont une double nature : ce sont des états au sens historique du mot, ayant hérité de toutes les vieilles traditions des états où Marx voyait justement le trust des intérêts conservateurs. Mais ils sont aussi sous le contrôle des nations, des nations qui se sont organisés démocratiquement et qui peuvent conduire leurs étapes. Cette garantie de la démocratie telle qu'elle est

Fondation Jean-Jaurès

organisée jusqu'ici, est souvent efficace à l'intérieur, même à l'intérieur seulement parce que c'est à l'intérieur seulement qu'elle est organisée. Et maintenant que nous sommes devant les problèmes de la guerre, devant des problèmes internationaux, si nous ne voulons pas qu'ils soient résolus d'après les vieilles méthodes, d'après les méthodes de l'oppression et de la violence ; c'est une force de démocratie internationale qu'il nous faut créer.
(Applaudissements)
Il faut que ces problèmes soient résolus démocratiquement, pacifiquement. Pour les résoudre conformément aux grands intérêts humains, il faut que cette opinion internationale se forme et s'exprime et s'organise. Il nous faut une véritable internationale, une internationale qui soit ouvrière, qui soit en même temps démocratique et libre, partant indépendante de toute puissance quelle qu'elle soit.
(Applaudissements)
Nous entendons : de toutes et pas seulement de la Russie… (applaudissements)… une Intemationale qui ne dépende que des partis prolétariens, ces partis prolétariens eux-mêmes étant indépendants, ou plutôt ne dépendant que du prolétariat.
(Applaudissements)
Voilà la grande réalisation qu'il faut faire, et qu'il faut faire vite si nous voulons gagner de vitesse la course contre la guerre. La grande affaire, voyez-vous, ce n'est pas de rechercher les règlements de la future Internationale, c'est de faire vivre et agir la nouvelle Internationale.
(Applaudissements)
Savoir nous dire cette autre parole de Marx : le commencement est à l'action. Agissons, d'abord pour une meilleure entente entre les états et entre les partis ; cherchons-en les conditions, cherchons les internationalistes, agissons pour avoir une réelle législation internationale du travail, une législation qui soit obligatoire pour tous les états et ne permette pas à un certain nombre d'autorités de retarder les projets de l'humanité tout entière.
Il nous faut une organisation ; il nous la faut d'urgence pour que l'organisation de l'économie cesse d'être simplement un mot. Il faut que nos repartissions les matières premières ; et d'abord que nous répartissions les vivres. N'oublions pas qu'à l'heure où nous parlons, la famine menace des centaines de millions d'hommes, non pas parce que les vivres manquent, mais parce que l'accaparement empêche les affamés d'en disposer.
(Applaudissements)
Il faut que nous agissions internationalement, pour aider à la délivrance des peuples opprimés.
Permettez-moi de vous dire quelle satisfaction j'ai éprouvée et quelle émotion aussi, quand j'ai vu que ce Congrès, conformant son action à celle du gouvernement français, attachait une attention si particulière à la solution du problème espagnol.
Camarades, je fais ce que j'ose appeler une suggestion. Nos adversaires eux-mêmes sont obligés de faire hommage à notre pensée en essayant de la

camoufler. Hitler lui-même était obligé d'adopter le drapeau rouge et de prendre le Premier Mai qu'il appelait "la fête du travail".
Au moment où le monde entier rend hommage à cette puissance créatrice du Socialisme, est-ce que dans nos rangs il pourrait y avoir place pour je ne sais quelle désespérance ?
Oui, la lutte est dure. Je ne viens pas vous dire, moi, vieil homme, qui ai vu la lutte âpre pendant tant d'années, je ne viens pas vous dire que nous avons laissé les difficultés derrière nous et que maintenant il ne reste plus qu'à descendre par une route facile vers la plaine ensoleillée. Non, non !
Ce qu'il faut leur dire, c'est ce que Churchill disait à son peuple : devant nous, il y a une lutte âpre ; tout ce que nous pouvons vous promettre, ce sont des larmes, de la sueur et du sang, mais au bout : la victoire. Elle vaut le sang, les larmes et la sueur que nous donnerons pour la cause.
(Applaudissements prolongés)

Daniel Mayer

Camarades, je suis certain d'être l'interprète de l'unanimité du Congrès en remerciant notre camarade De Brouckere pour la magnifique leçon qu'il vient de nous administrer. De Brouckere représente pour nous, ici, non pas comme il l'a dit une fois à l'un de non Congrès, le petit peuple belge. Il représente pour nous la vivante incarnation de l'Internationale tout entière.
(Applaudissements)
Je suis certain aussi d'être votre interprète en remerciant nos camarades de la municipalité de Montrouge pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et les possibilités matérielles qu'ils ont mises à la disposition du Congrès.
(Applaudissements)
Nous remercions tous les artisans qui ont contribué à la réussite de ce Congrès ; les collaborateurs du secrétariat, du Parti, nos amis au service d'ordre ; tous ceux qui, connus ou inconnus, ont consacré leurs efforts pour faire de cette manifestation la démonstration d'ordre et d'amitié Socialiste.
Sans me substituer au président, ce dont je me garderais bien, car vous attendez de lui que soit prononcé le discours de clôture, je me permets cependant de résumer les travaux de cette assemblée. J'y vois le signe de notre force. Nous avons, avec rapidité et élan, mais avec le sérieux d'hommes libres, étudié les grands problèmes qui sont posés à l'attention du pays, et nous avons proposé leurs solutions.
Nous avons en effet précisé notre position en ce qui concerne le référendum constitutionnel, énuméré les concessions que nous étions prêts à faire ou que nous avons déjà faites, pour permettre à tous les vrais démocrates d'adopter ce qui sera demain la charte commune à tous les Français et aussi préciser les principes sur lesquels nous sommes et demeurons intransigeants.
Nous avons dressé la ligne immuable d'une tactique qui doit permettre à chacun de présenter le vrai visage du Socialisme, en adressant un manifeste au peuple de France, dont les grandes lignes sont conformes au discours vibrant et courageux que le chef du gouvernement prononçait hier, nous sommes restés

Fondation Jean-Jaurès

fidèles à ce qui est à la fois, et ceci n'est pas un paradoxe, la tradition et le renouvellement de notre Parti. Nous avons exprimé en quelques phrases claires et précises, facilement assimilables par l'immense peuple des travailleurs auquel nous nous adressons, les solutions que comportent à la fois le redressement du pays, l'avenir de la patrie, la sauvegarde de la paix, la construction du Socialisme.
Vous allez rentrer dans vos fédérations. Nous y tiendrons partout le même langage, certains que la croisade de la loyauté qu'il est nécessaire d'entreprendre sera comprise, appréciée et suivie.
Nous appellerons le peuple de France à se grouper derrière le Parti dont les hommes ont eu le courage, dans les moments les plus difficiles, d'assumer tous les risques. Nous continuerons sous une autre forme, le même combat pour lequel sont tombés Léo lagrange et Marx Dormoy, Pierre Brossolette et Suzanne Buisson.
Hier c'était la lutte contre ceux qui asservissaient la patrie ; aujourd'hui c'est la bataille contre ceux qui asservissent l'Etat et l'homme à travers lui. Mais nos efforts pour soutenir l'action vigoureuse du gouvernement ne nous feront jamais oublier le but qui est le nôtre au-delà des réalités immédiates et qui est la construction des États-Unis du Monde. Pour cela, nous appellerons le peuple de France à se grouper autour du Parti Socialiste, parti uni et fraternel, parti qui est, je le rappelle une nouvelle fois, avec notre déclaration de principe, à la fois démocratique, révolutionnaire, national et internationaliste.
Le Parti Socialiste est et demeure, par essence, révolutionnaire. Je ne saurais, pour ma part, concevoir de Socialisme qui ne le soit pas, déclarait Léon Blum à notre dernier Congrès.
Le magnifique discours de Debrouckere que nous venons d'entendre, qui a été un des moments les plus élevés, les plus nobles de notre Congrès, vous a rappelé aussi, s'il en était besoin, notre internationalisme.
Il faut que, forts de cette quadruple conviction dont la synthèse vivante est en chacun de nous, nous sachions imprégner le cours des choses de la marque, non pas d'un esprit passager, mais de notre force réelle.
Il faut que des années tragiques que nous venons de vivre, surgissent vraiment des fondements d'une société nouvelle.
Dans ses "Souvenirs sur l'Affaire", Léon Blum a écrit : "Chacun s'était dit : quand l'épreuve sera surmontée, je vivrai dans un pays neuf, dans un monde neuf, avec des hommes qu'uniront à moi des rapports nouveaux, chacun concevant d'ailleurs à sa manière le renouvellement du pays, du monde, des rapports humains."
"En fin de compte, la surface seule avait été balayée par la tourmente. Les lourdes profondeurs restaient immobiles. A mesure que tombait l'agitation des vagues, le même océan réapparaissait sous le même ciel ; on voyait se reformer le même monde".
Eh bien ! Il ne faut pas que cela recommence.
Le Socialisme doit être la force vivante et enthousiaste qui empêchera que cela recommence. Il doit s'associer à la vie même, s'occuper de l'homme depuis son

enfance au sein d'une seule école, jusqu'à sa vieillesse qu'il assurera heureuse à chacun.
Le Socialisme ne doit pas être comme ces courants du genre du Gulf Stream qui, suivant immuablement les mêmes routes marines, sans doute fiers d'être indépendants des vagues et des tempêtes, et fiers de la chaleur qu'ils apportent sur certaines côtes, mais allant se perdre ensuite dans on ne sait quelles régions Nordiques qui ont gardé certes leur personnalité propre mais qui n'ont pas su influencer les mers d'alentour.
Il doit au contraire, s'il est vraiment un grand courant traversant les océans, mêler ses eaux à leurs eaux, les imprégner de sa chaleur, les brasser tout entières, en prendre la tête. Alors, mais alors seulement, le rivage comme le fond seront atteints ; le roc majestueux jusqu'ici inviolé comprendra que son règne orgueilleux est terminé, et les antiques épaves enfouies depuis des siècles sous les algues et les varechs devineront peut-être à leur tour que quelque chose est enfin changé.
(Toute la salle, debout, applaudit)

Le président

Camarades, après le discours de Debrouckere, du secrétaire du Parti Daniel, ce serait une outrecuidance de la part du président de cette séance, de prononcer, comme l'annonçait Daniel, un discours.
Je veux seulement constater avec vous que, contrairement à ce qu'on avait annoncé, ce Congrès n’a pas connu d'ouragan, de bourrasque. A peine quelques rires. Il a, cet après-midi, mit au point sa position sur le régime électoral, sur la tactique électorale. Il a approuvé, mieux encore il a acclamé debout la lecture faite par Jules Mosh de ce programme manifeste qui est comme la charte de combat des militants dès maintenant. Nous sommes dans une situation qui doit nous donner à chacun la sensation du rôle que nous avons à tenir, des lourdes tâches (Debrouckere nous le disait) - ainsi que Daniel - qui étaient à la portée de notre action.
Le Parti peut être fier. Il a pris de très lourdes responsabilités ; il y fait front, il y fait face.
S'il fallait évoquer l'action de son groupe Parlementaire, s’il fallait dire l’action quotidienne de ses délégués au gouvernement, s'il fallait reprendre par le détail l'utilité de son action, il suffirait d'évoquer après Tanguy-Prigent la dernière victoire qu’il vient de remporter en apportant une mesure révolutionnaire dans le statut de la paysannerie française. Il est aujourd'hui devenu le parti à la tête des responsabilités. Je le dis chaque fois que j'en ai l'occasion, je veux le redire devant vous : un des meilleurs de ses militants c’est Félix Gouin.
(Applaudissements) Gouin, depuis quarante ans est dans le Parti fidèle depuis toujours. Aux premières minutes de 1940 il était à son poste de combat et de résistance ; le Parti ne le connaissait pas encore assez bien ; il s’est révélé un chef de gouvernement actif, intelligent, minutieux de tout, sachant régler avec une autorité cordiale les difficultés redoutables qui se présentent chaque jour sur le plan national et international.

Fondation Jean-Jaurès

Notre Parti va dans la bataille ; il faut que le référendum soit adopté par une grosse majorité dans le pays pour que nous ne retombions pas dans le chaos. Et la bataille politique du 2 juin, quelqu'un douterait-il de la position du Parti et de sa possibilité d'intervenir efficacement dans le combat ? Je ne le crois pas. Le Parti revendique ses responsabilités, et a des armes pour les revendiquer.
Un militant pourrait-il aller à une réunion sans avoir dans sa poche la lettre-bilan de Gouin au moment où il prenait le pouvoir avec nous ? Quelqu'un ne pourrait-il pas avoir le manifeste de tout à l'heure ? Soyons confiants, fiers. Nous allons à la bataille avec indépendance. Il s'agit de rétablir la France, recréer la République fraternelle et humaine.
A la bataille, camarades, et à la victoire.
(Toute l'assistance, debout, acclame Le Troquer, puis chante l'Internationale)
Le Congrès extraordinaire est clos. La séance est levée.
(Il est 18h30)

Coll. Fondation Jean-Jaurès